MARDI 13 FÉVRIER 1996
No 36188 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.– / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Algérie

Carnage dénoncé

Le bilan de l'attentat à la voiture piégée dimanche contre la Maison de la presse à Alger s'élevait hier à 18 morts et 54 blessés, selon les services de secours. Deux journaux privés algériens n'ont pas paru hier alors que les autres quotidiens dénonçaient «le carnage».

Page 2

Irlande du Nord

Fermeté britannique

Le premier ministre britannique John Major a déclaré hier devant la Chambre des Communes que le gouvernement britannique n'aurait pas de contact avec le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA tant que le cessez-le-feu de l'IRA ne serait pas rétabli de façon permanente.

Page 2

Quarante tonnes en Suisse

Opposition tous azimuts

Les négociateurs veulent sortir de l'impasse. Hier à Bruxelles, Suisses et Européens ont présenté de nouvelles idées pour sortir le dossier de l'impasse. Pendant ce temps, l'ATE, les cheminot et l'Initiative des Alpes se sont opposés à l'élargissement de la limite des quarante tonnes pour les camions. Quant aux cantons, ils ont été tenus à l'écart des négociations.

Page 4

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
2001 Neuchâtel
CCAP ASSURANCES la vie en toute confiance
ASSUREZ AUJOURD'HUI VOTRE VIE DE DEMAIN
Agence générale, pour le haut du canton
Avenue Léopold-Robert 72
2300 La Chaux-de-Fonds
039 23 32 24
28-26107

Ski alpin: Zurbriggen décroche l'argent mondial

Ténacité récompensée

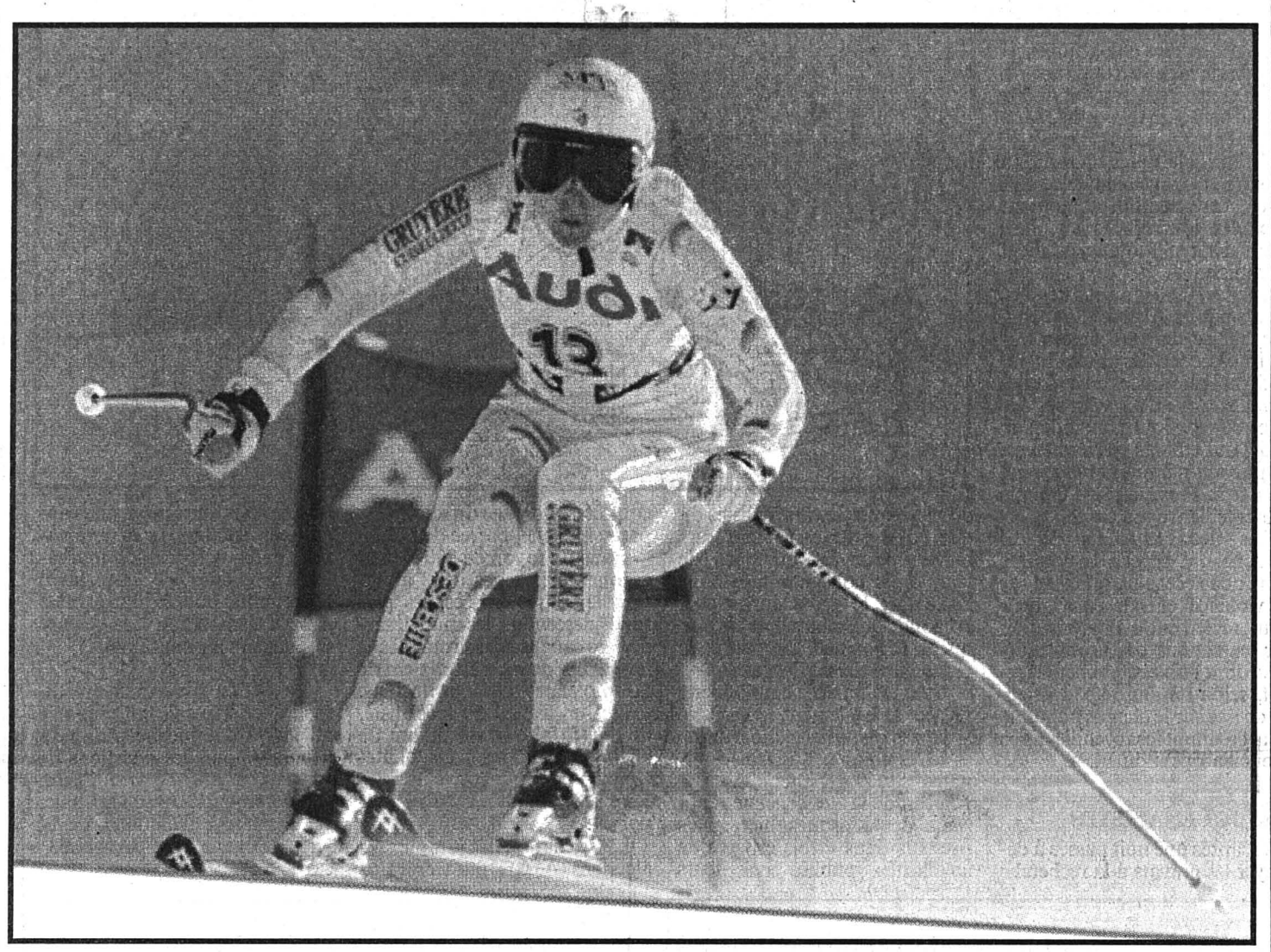

Heidi Zurbriggen
La Valaisanne a obtenu le meilleur résultat de sa carrière. (Keystone)

● Page 9

Comptes 1995 du canton de Neuchâtel

Une bonne surprise

Les comptes 1995 de l'Etat de Neuchâtel sont moins rouges que prévu. Au lieu des 52,3 millions de francs de déficit attendus, ils se soldent finalement par un déficit de 37,4 millions.

Une amélioration obtenue grâce aux intenses efforts consentis par l'administration cantonale, les communes ainsi que les institutions, dont les hôpitaux, afin de réduire les dépenses publiques.

Malgré la bonne surprise, deux sujets d'inquiétude demeurent: la stagnation des recettes fiscales des personnes physiques et l'importante baisse des investissements nets consentis l'an dernier par l'Etat. (cp)

● Page 17

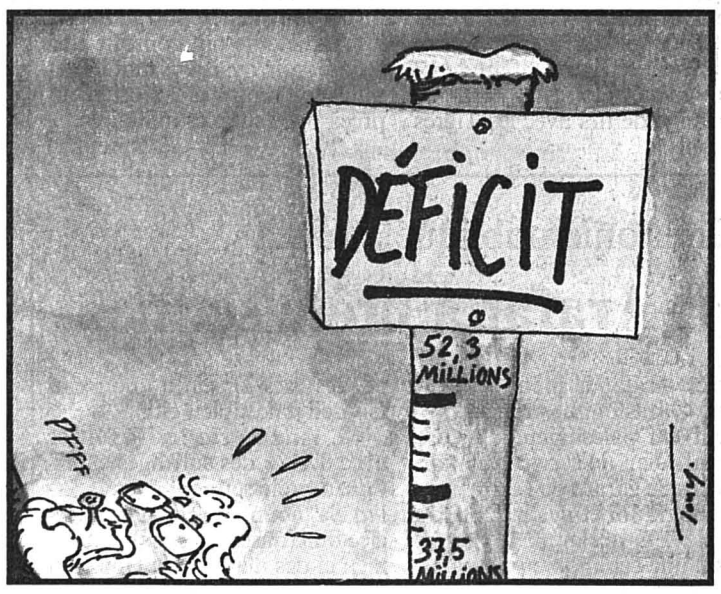

Juppé salue les réformes d'Eltsine

Soutien à peine voilé

Le premier ministre Alain Juppé souhaite élargir le dialogue franco-allemand aux partenaires sociaux. Pour lui, cet élargissement du dialogue Paris-Bonn est «indispensable» pour réussir le passage à la monnaie unique. M. Juppé apporte en outre un soutien à Boris Eltsine pour la présidentielle russe.

«Une concertation plus étroite entre les deux gouvernements sur l'analyse des problèmes et des expériences est nécessaire», écrit Alain Juppé dans une tribune publiée hier par le quotidien «La Croix».

L'élargissement de la concertation aux grands acteurs de la vie économique et sociale est «indispensable si nous voulons vraiment réussir le passage à l'Union économique et monétaire, dont la monnaie unique constituera, dans les délais prévus, la clé de voûte».

S'agissant de défense, Alain Juppé explique que «le maintien du nécessaire engagement américain en Europe dépendra de plus en plus de la capacité des Européens à assumer une plus grande part de responsabilité dans leur sécurité». Il prône ainsi «une adaptation de l'Alliance atlantique, en confortant l'UEO et en lui permettant d'utiliser les moyens de l'OTAN».

A l'approche de sa visite en Russie, Alain Juppé a par ailleurs déclaré un soutien à peine voilé à Boris Eltsine pour la présidentielle russe, saluant ses réformes. Il a proposé «une charte ou un accord solennel» entre la Russie et l'OTAN. Dans un entretien accordé au quotidien russe «Les Izvestias», le premier ministre francais prône également un règlement «pacifique» du conflit tchétchène.

L'élargissement de l'OTAN «ne doit pas être perçu par la Russie comme une menace, car nous voulons simultanément renforcer les relations entre l'OTAN et la Russie», précise-t-il en citant en exemple la coopération entre les forces russes et les troupes de l'Alliance en ex-Yougoslavie.

(ats, afp, reuter)

OPINION

Ulster: bras de fer

A peine vieux de dix-sept mois, le processus de paix en Irlande du Nord a du plomb dans l'aile.

La bombe qui a ensanglanté Londres vendredi dernier provoque des remous dans tout le Royaume-Uni.

La crainte d'un retour au règne de la terreur ne laisse pas d'inquiéter les principaux responsables politiques.

L'acte terroriste de l'IRA (l'Armée républicaine irlandaise) a réveillé des vieux démons. En un seul week-end, l'angoisse a succédé à l'espoir.

L'attitude de l'IRA autorise plusieurs interprétations.

Dans leur majorité, les commentateurs s'accordent à penser que l'attentat de vendredi dernier est un avertissement. Lancé au gouvernement de John Major, il rappellerait d'une manière des plus cyniques la force de frappe de l'organisation et obligerait le premier ministre britannique à accélérer le rythme des négociations.

Pour l'instant, ce dernier n'entend pas se laisser intimider. Adoptant un ton ferme devant la Chambre des Communes, il a exclu toute reprise du dialogue avec les nationalistes tant que ceux-ci n'auront pas dénoncé la violence.

Dans le collimateur de John Major, on trouve au premier rang Gerry Adams, le chef de file du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA.

Ce dernier, sans jamais négliger l'ambiguïté, joue le rôle de relais médiatique des terroristes républicains. Il ne manque jamais une occasion de dénoncer les agissements du gouvernement britannique.

Hier encore, Gerry Adams a accusé Londres d'avoir érigé les obstacles qui conduisent, selon lui, à l'échec des négociations.

Au milieu de ces éclats de voix, il nous est encore difficile de discerner le vrai du faux.

Si Gerry Adams apparaît comme un porte-parole de l'IRA, l'organisation terroriste pourrait aussi être en butte à une lutte intestine entre «colombes» et «faucons».

Quant à John Major, s'il prêche la fermeté, sa ténacité pâtirait certainement de nouveaux attentats.

D'autres critères vont s'ingénier à brouiller les cartes: élections en vue en Grande-Bretagne, pressions de Dublin ou de Washington, etc.

La question irlandaise est vieille de plusieurs siècles. La haine et la rancœur n'ont jamais cédé leur place au dialogue.

George Bernard Shaw disait: «L'Irlande ce n'est pas un pays, c'est un climat.» Aujourd'hui le climat est à la peur.

Pour s'enraciner, la paix aura besoin de temps.

Daniel DROZ

L'Impartial
Entreprises et commerces neuchâtelois!
Une manière révolutionnaire de vous manifester.
Figurez dans notre numéro spécial 1er Mars Histoire(s) neuchâteloise(s)
Parution: mercredi 28 février 1996
Délai de remise des annonces: jeudi 15 février 1996
PUBLICITAS
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/210 410
Le Locle Tél. 039/311 442

13.2.1633 – L'astronome italien Galilée arrive à Rome où il est arrêté par l'Inquisition.
13.2.1669 – Occupation française de la Franche-Comté.
13.2.1782 – Les Français occupent l'île Saint-Christophe dans les Antilles.
13.2.1820 – assassinat du duc de Berri, héritier présomptif du trône de France.

BRÈVES

Autriche

Tentative de chantage

Un procureur autrichien qui instruisait une affaire de blanchiment international d'argent a été arrêté la semaine dernière à Vienne. Il est soupçonné de tentative de chantage. La Suisse a déposé une demande d'entraide judiciaire dans cette affaire.

Bernard Tapie

Immunité maintenue

Le Parlement européen a rejeté lundi en session plénière la demande de levée d'immunité parlementaire de Bernard Tapie. Celle-ci avait été formulée par le procureur général d'Aix-en-Provence dans le cadre de l'enquête sur les comptes truqués du club de football de l'Olympique de Marseille que l'ex-ministre français a dirigé.

Pologne

Grèves

Les mineurs en grève dans plusieurs mines de Silésie au sud de la Pologne ont bloqué hier les transports de charbon dans les régions de Rybnik et de Tychy. Les travailleurs mécontents revendiquent des augmentations salariales. Ils ont entamé leur deuxième semaine de grève.

Niger

Prochaines élections

Le Conseil de salut national (CSN - instance suprême de la junte au pouvoir) et le gouvernement nigérien ont annoncé hier que de nouvelles élections présidentielles et législatives se tiendraient au cours «du dernier trimestre» de l'année. Aucune date précise n'a été avancée.

Cisjordanie

Villes bouclées

L'armée israélienne a bouclé hier les villes cisjordaniennes de Ramallah et Kalkilya pour des «raisons de sécurité», a annoncé un porte-parole. Cette mesure est effective depuis 5 h locales jusqu'à nouvel ordre.

Allemagne

Accident d'autocar

Un autocar transportant des touristes néerlandais de retour d'une excursion à ski s'est renversé hier après avoir glissé sur une plaque de verglas à Zueschen, près de Winterberg, dans le nord de l'Allemagne, faisant sept morts et 43 blessés, dont 22 grièvement.

Algérie: les journalistes paient un lourd tribut

La presse en deuil

Les journalistes algériens, pris entre les pressions du gouvernement et celles des intégristes, paient un lourd tribut à la violence politique: le plus sanglant des deux attentats de dimanche à Alger visait la Maison de la Presse, siège de la plupart des journaux indépendants.

Trois journalistes ont été tués et une dizaine d'autres blessés dans ce seul attentat, qui a fait au total 18 morts et 64 blessés. Cela porte à 61 le nombre des journalistes tués en Algérie dans des attentats attribués aux groupes islamistes armés. Peu auparavant, un premier attentat avait visé la mairie de Bal El Oued, en bas de la Casbah, faisant 41 blessés.

A Paris, le Quai d'Orsay «a déploré très vivement cette violence, ces attentats», ajoutant que «les journalistes algériens poursuivaient courageusement leur mission».

Sur les 1200 journalistes qui exerçaient en Algérie il y a cinq ans, 300 se sont exilés pour fuir les tracasseries des pouvoirs publics ou les menaces de mort des groupes armés. La plupart des directeurs de journaux indépendants ont été mis en examen ou emprisonnés à un moment ou à un autre. Plusieurs ont été mis en surveillance judiciaire.

Les deux attentats de dimanche ont secoué la capitale alors que la censure officielle sur la violence entrait en vigueur pour réglementer l'information sur les actions des groupes armés, dont l'objectif immédiat serait, selon un analyste algérien, de «peser sur le champ politique en accréditant les revendications «conciliatrices» du FIS».

OBSÈQUES DES JOURNALISTES

Hier, après une nuit passée à déblayer les gravats à la recherche de survivants, les journalistes du «Soir d'Algérie» essuyaient leurs larmes pour les obsèques de leurs trois collègues tués dans l'attentat: le rédacteur-en-chef Allaoua Aït Embarek, le chroniqueur Mohamed Dorban et le rédacteur Hocine Derraza.

L'explosion de la camionnette piégée a également détruit le siège des quotidiens «Le Matin» et «L'Opinion». Les trois journaux, situés à l'intérieur de la Maison de la Presse, étaient absents des kiosques hier, mais présents dans «trois espaces de solidarité» publiés par leurs confrères. La page du «Soir» est parue blanche, barrée de noir.

Dans un rayon de 200 mètres autour du lieu des deux attentats, les vitres brisées, les plafonds descendus, les murs lézardés, les canalisations rompues et les flaques de sang attestaient de la violence des explosions. «C'est un travail de spécialiste, destiné à faire le maximum de victimes dans des lieux hautement protégés», a relevé un militaire retraité qui a requis l'anonymat.

L'Association des journalistes algériens (AJA) a fait valoir que les attentats «ne sauraient en aucun cas entamer la détermination et la volonté des journalistes algériens de poursuivre leur combat pour la libre expression, la démocratie et la défense des valeurs républicaines».

Le chef du gouvernement Ahmed Ouyahia, qui fait face par ailleurs à une menace de grève générale pour des questions de salaires, a affirmé que l'Etat, «en communion avec le peuple, se ferait fort d'éliminer de la terre d'Algérie cette barbarie».

(ap)

Bosnie: officiers serbes

Transférés vers La Haye

Les deux officiers serbes détenus par les autorités bosniaques ont été transférés hier soir vers la Haye, siège du Tribunal pénal international. Dans la journée, un accord a été conclu sur une nouvelle procédure pour l'arrestation de criminels de guerre présumés. Pour sa part, le secrétaire général de l'OTAN Javier Solana s'est rendu à Mostar.

L'annonce de ce transfert a été faite par des militaires français de la force multinationale de paix (IFOR) à une équipe de télévision occidentale. Des sources gouvernementales bosniaques avaient annoncé un peu plus tôt que le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye pour l'ex-Yougoslavie avait demandé l'extradition des deux officiers serbes, le général Djordje Djukic et le colonel Aleksa Krsmanovic.

Une source policière bosniaque a confirmé que l'opération avait été demandée par le TPI. Les officiers avaient été arrêtés le 30 janvier par les autorités bosniaques, qui les accusent de crimes de guerre. Le TPI avait demandé leur maintien en détention pendant qu'il enquêtait sur eux. Les autres militaires serbes détenus «seront relâchés car il n'existe pas de preuves de leur participation à des crimes de guerre», a indiqué BH press.

M. Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires européennes, se trouvait de nouveau à Sarajevo hier, après une navette dimanche entre la capitale bosniaque et Belgrade. Il a obtenu l'accord des autorités bosniaques pour qu'elles n'arrêtent plus désormais que des personnes recherchées pour crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI) créé par l'ONU.

L'arrestation des deux officiers serbes a déclenché une crise sérieuse dans l'application du plan de paix. L'armée des Serbes de Bosnie a annoncé qu'elle suspendait ses contacts avec la force multinationale de paix de l'OTAN (IFOR), ainsi qu'avec la Fédération croato-musulmane.

Pour sa part, Javier Solana a déclaré hier à Mostar (sud de la Bosnie) que «la réconciliation» dans cette ville divisée entre Croates et Musulmans était «à la base de la réconciliation» en Bosnie. L'OTAN va faire son «maximum pour la réconciliation à Mostar», a-t-il affirmé.

(ats, afp, reuter)

Grande-Bretagne: M. Major évoque l'Ulster

Fermeté avec le Sinn Fein

Le premier ministre britannique John Major a déclaré hier que des rencontres avec le Sinn Fein étaient inacceptables. Elles n'auront pas lieu sans une fin de la violence, renouvelée par l'attentat de l'IRA vendredi. M. Major a par ailleurs maintenu son idée d'élections en Ulster, une proposition rejetée par les nationalistes.

«Le Sinn Fein doit décider s'il est une façade de l'IRA ou s'il est un parti politique démocratique légitimé par les urnes et non par les balles», a ajouté John Major. Celui-ci s'exprimait devant la chambre des Communes.

Les gouvernements de Londres et Dublin refusent tous deux de rencontrer des représentants du parti de Gerry Adams pour l'instant, a souligné M. Major. Le premier ministre a averti que l'attentat de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) vendredi à Londres n'était «peut-être pas le dernier.

A ce sujet, l'Irish Times, un journal de Dublin, croyait savoir hier que l'attentat de l'IRA ne préludait pas à une nouvelle vague terroriste. L'explosion est un épisode spectaculaire destiné à faire pression sur le gouvernement britannique pour qu'il relance le processus de paix en Ulster, affirme le quotidien. Celui-ci dit citer des sources de l'IRA.

John Major a par ailleurs affirmé que le projet britannique d'élections en Irlande du Nord offre la voie «la plus prometteuse» pour parvenir à des pourparlers multipartites sur l'avenir de l'Ulster. Dublin et les partis nationalistes, dont le Sinn Fein, sont opposés à ce projet.

ADAMS ATTAQUE MAJOR

De son côté, Gerry Adams, le dirigeant du Sinn Fein, a accusé John Major d'avoir «trahi le processus de paix». «Le choc et la tristesse sont énormes face aux morts et aux blessés. Mais il existe également un profond sentiment d'incrédulité face au fait qu'en 17 mois, le gouvernement britannique et les unionistes ont obstinément refuser d'entamer des négociations sérieuses», a-t-il ajouté.

Dans la matinée, plusieurs milliers de personnes ont défilé, pendant une demi-heure dans le centre de Belfast, pour la paix en Irlande du Nord et pour qu'on ne laisse pas la violence reprendre le dessus après l'attentat de l'IRA. Les manifestants ont observé une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat, qui a fait deux morts et plus d'une centaine de blessés.

La City et le quartier des Docklands dans l'est de Londres étaient hier sous haute surveillance. La police en gilets pare-balles et mitraillette au poing contrôlait tous les accès au quartier des affaires de la première place financière d'Europe. Le travail n'a pas pu reprendre dans le périmètre dévasté des Docklands où la bombe d'une demi-tonne a explosé, endommageant une vingtaine d'immeubles. (ats, afp)

Sri Lanka: lors d'une opération de l'armée

Au moins 30 civils tués

Au moins 30 civils ont été tués au Sri Lanka lors d'une opération des forces de sécurité dans le nord-est de l'île, ont annoncé hier des sources officielles locales. A Colombo, les forces de sécurité ont découvert un véhicule dans lequel étaient dissimulés environ 120 kilos d'explosifs.

Les affrontements entre l'armée et les rebelles tamouls ont eu lieu dimanche après la mort de deux militaires. «Au moins trente civils ont été tués et 25 autres blessés», a indiqué un responsable local. L'attaque s'est déroulée dans le village tamoul de Kumarapuram, dans le nord-est de l'île. L'armée a reconnu la mort des deux soldats. Elle a précisé qu'un seul civil, un enfant de 12 ans, avait été tué lors de l'échange de tirs avec les Tigres tamouls.

A Colombo, la police a découvert hier un camion bourré de 121 kg d'explosifs, abandonné à moins de deux kilomètres du stade de Premadasa où doit se jouer aujourd'hui le match de cricket Inde - Pakistan dans le cadre de la Coupe du monde. Le véhicule piégé était garé depuis près d'un mois devant le temple Deepaduttaramaya, qui met un parking à la disposition de camions venant de province.

La police a alerté les démineurs de l'armée après avoir constaté que les plaques d'immatriculation du camion étaient falsifiées. Au bout d'une longue inspection restée infructueuse, les enquêteurs ont constaté que le réservoir avait été modifié et qu'il était rempli d'explosifs, ont précisé des sources militaires.

(ats, reuter)

Cérémonie publique à Gaza

M. Arafat a prêté serment

Yasser Arafat a prêté serment hier à Gaza comme premier président élu palestinien. «Je jure devant Dieu de servir la nation et d'être le garant de la constitution, de la loi et des intérêts du peuple», a déclaré M. Arafat lors d'une cérémonie publique.

Le chef de l'OLP a également promis «de préserver l'intégrité territoriale et de réaliser les ambitions et les aspirations du peuple». La cérémonie a eu lieu dans l'ancien siège du gouvernorat égyptien de Gaza, qui abritera les sessions du nouveau Conseil palestinien élu.

M. Arafat, élu le 20 janvier avec 87,1% des suffrages exprimés, a prêté serment devant Salim Zaanoun, président en exercice du Conseil national palestinien et des magistrats. Une centaine de personnes, notamment des collaborateurs de M. Arafat et des militants de son mouvement, le Fatah, ainsi que des représentants d'Egypte, de Jordanie et du Qatar, étaient présents.

(ats, afp, reuter)

Elections israéliennes

Pour le 28 mai

Les élections générales anticipées auront lieu le 28 mai en Israël, ont indiqué hier des responsables à l'issue d'une rencontre des dirigeants de la majorité et de l'opposition.

Le premier ministre et chef du parti travailliste, Shimon Peres, et Benjamin Netanyahu, chef du Likoud, la principale formation de l'opposition de droite, se sont entendus sur la date au cours d'un entretien à Jérusalem. La date doit encore être approuvée par leurs formations politiques respectives avant le vote par le parlement d'une loi de dissolution.

Lors du prochain scrutin, les Israéliens vont élire leurs députés, mais aussi, pour la première fois directement, leur premier ministre. MM. Peres et Netanyahu, ainsi qu'un dissident du Likoud, David Lévy, ont annoncé leur intention de se présenter.

Selon un dernier sondage rendu public hier par la télévision publique, M. Peres arriverait largement en tête avec 47% des intentions de vote. M. Netanyahu est crédité de 35% et M. Lévy de 5%. (ats, afp)

OFFRES D'EMPLOI

LA REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES SOCIALES

Un(e)

assistant(e) social(e) à 50%

pour le Service des mineurs et des tutelles de La Chaux-de-Fonds (secteur adultes) suite à des mutations internes

Ce poste requiert les qualités suivantes:
- formation sociale complète dans une école reconnue;
- diplôme d'assistant(e) social(e) ou titre équivalent;
- capacité de travailler en équipe;
- intérêt et expérience professionnelle dans la prise en charge d'adultes en difficultés;
- bonnes connaissances du fonctionnement des assurances sociales et de la justice.

Tâches:
- mandats tutélaires;
- consultations et enquêtes sociales diverses;
- aide, conseils et soutien aux usagers du service;
- collaboration avec de nombreux services et institutions neuchâtelois et romands (travail en réseau);

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Le directeur adjoint de l'office des tutelles (✆ 038/39 66 42) est à disposition pour fournir tout renseignement complémentaire.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, **précisant le poste recherché,** accompagnées d'un curriculum vitae, **d'un extrait de casier judiciaire,** ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 26 février 1996.**

28-41454

LA REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE

Un(e)

employé(e) d'administration

à 60% (de préférence le matin)

pour le Service des ponts et chaussées, Centre d'entretien de Boudry (CEB) de la route nationale 5.

Vous souhaitez exercer une activité variée dans un cadre de travail agréable.

Vous avez:
- une formation commerciale complète (CFC ou titre équivalent);
- une bonne pratique de la dactylographie avec traitement de texte;
- de l'intérêt pour l'informatique et les chiffres liés au contrôle des factures, à la tenue de fiches de présence et à la gestion de stock;
- de la facilité pour les contacts téléphoniques avec le public;
- de l'aptitude à travailler de manière indépendante.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1er mai 1996 ou date à convenir.

Pour de plus amples renseignements, M. Léandre Schmied, voyer-chef, se fera un plaisir de vous répondre, ✆ 038/43 85 23.

Délai de postulation: 22 février 1996.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, **précisant le poste recherché,** accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, **jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.**

28-41455

Publicité intensive, Publicité par annonces

LA REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Un(e)

secrétaire

pour le secrétariat des Autorités régionales de conciliation de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, suite à la promotion de la titulaire. Celles-ci traitent de tous les litiges relatifs à des baux d'habitation ou de locaux commerciaux pour l'ensemble du canton. Les bureaux sont situés à Neuchâtel, mais l'activité proposée implique quelquefois des déplacements dans les divers districts du canton.

Nous offrons:
- un travail au sein d'une petite équipe;
- des tâches variées se rapprochant de celles d'un greffe de tribunal (gestion courante des dossiers, fixation des audiences, tenue du procès-verbal d'audience sous dictée).

Nous exigeons:
- une excellente maîtrise de la langue française et de la dactylographie;
- des connaissances en bureautique (environnement Windows);
- une aptitude particulière à travailler de manière précise, indépendante et dynamique;
- un esprit d'équipe et d'initiative;
- une expérience professionnelle, en particulier dans le domaine juridique, constituerait un atout.

Titre exigé: CFC d'employé(e) de commerce ou formation équivalente.

Entrée en fonction: date à convenir.

Délai de postulation: 22 février 1996.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, **précisant le poste recherché,** accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, **jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.**

28-41794

Urgent,
atelier de polissage Alex et Dom,
La Chaux-de-Fonds, cherche

1 polisseur qualifié et 1 satineuse

Veuillez vous présenter à l'av. Léopold-Robert 83a, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-783142

Vous, OK, et personne d'autre

Nous engageons pour tout de suite

ouvrières habiles

Suissesses ou permis C.

Pour une société qui traite des produits à applications médicales.

Olivier Riem attend votre appel pour convenir ensemble d'un rendez-vous.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

132-782933

DIVERS

Grande liquidation autorisée

Pippo di Roma

? + Fr. 10.– = 2 paires

Vous ajoutez Fr. 10.– et vous recevez une 2e paire

Avenue Léopold-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

132-782782

OFFRES D'EMPLOI

Nous sommes une entreprise déjà bien implantée en Suisse romande dans le domaine de la Phyto-Biologie et nous recherchons

UN(E) REPRÉSENTANT(E)

possibilité 75-50%

Nous vous offrons: formation performante au sein d'une entreprise dynamique, salaire fixe, commission, gratification.

Si vous recherchez une activité où vous gérez vous-même votre emploi du temps et pour laquelle vous désirez relever un nouveau défi. Appelez-nous!

Maison FLORE: 037/82 20 20

17-186080

SPECTACLES - LOISIRS

28-40590

Mécanicien cherche des **mandats de 3 mois** maximum dans les domaines suivants:

en étampes
en mécanique générale
en construction mécanique
remplacements
en tous genres

Veuillez contacter l'intéressé le mardi, mercredi. jeudi entre 11 et 12 heures au ✆ **039/51 21 37**

132-780629

Mandatés par des sociétés de la région neuchâteloise, nous cherchons des

MONTEURS S.A.V.

(FR./ALL.)

de formation mécanicien de précision et possédant une expérience dans le service après-vente et la mécanique par enlèvement de copeaux.

Si vous êtes intéressés par un nouveau challenge vous permettant de travailler de façon autonome, alors contactez au plus vite **Stéphane Haas** pour fixer un rendez-vous.

28-041755/4x4

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038 24 31 31

Notre mandant, **importante industrie** de la région recherche son

responsable de l'administration commerciale

fr-angl parlé (28-35 ans)

pour l'**organisation**, la **gestion** et la **coordination** des différents départements de l'administration (**calculation d'offres**, offres, **commandes**, **suivi**, délais facturation, exportations, **gestion** des **débiteurs** et de **comptes poids or**).

Ce poste demande les qualifications suivantes:
- **formation commerciale** et quelques années **d'expérience** dans ce genre d'activité
- **habitué** à gérer et à **diriger une équipe**
- **aisance** dans l'utilisation et la **gestion informatique**
- **aisance** dans les problèmes de **calculation**
- **connaissances parlées** de l'**anglais** (allemand et/ou italien un atout).

Ne manquez pas cette opportunité, n'hésitez pas à vous renseignez et **prenez contact** avec M. Gonin. **Discrétion de rigueur.**

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

132-7783114

Petit groupe spécialisé dans le secteur horloger cherche pour compléter son team:

UN HORLOGER

Qualités requises:
- expérience dans le remontage des calibres automatiques;
- notions de la langue italienne serait un avantage.

Si vous aimez les défis, profitez de l'occasion et contactez-nous!

Le curriculum vitae, ainsi que les certificats doivent parvenir sous chiffre A 110-92834, Publicitas, 6501 Bellinzone.

24-92834

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

14-780801

13 février 1947 – La police bâloise procède à plusieurs arrestations de contrebandiers qui introduisaient de la cocaïne achetée en Italie pour la faire passer en Allemagne. L'arrestation des malfaiteurs a été rendue possible grâce à la coopération des polices tessinoise et bâloise ainsi que des troupes d'occupation françaises.

BRÈVES

Valais - Italie

La «Regio Sempione» créée

La «Regio Sempione» a été portée sur les fonds baptismaux à Brigue (VS). La vallée d'Ossola, en Italie, et le Haut-Valais entendent ainsi opérer un rapprochement dans divers domaines. La ligne ferroviaire du Simplon constitue une priorité sur laquelle les partenaires sont unanimes. Le secteur du trafic constituera l'essentiel des activités des premiers mois d'existence de la nouvelle région, a déclaré lundi à l'ATS son président, l'ancien conseiller national valaisan Paul Schmidhalter.

Winterthour

Feu vert!

La controverse au sujet de la construction d'une tour PTT de 90 mètres au centre de Winterthour (ZH) est terminée. Le dernier opposant au projet a retiré son recours au Tribunal fédéral (TF). Les travaux démarreront l'été prochain. Le bâtiment, construit sur 25 étages, deviendra le plus haut de Suisse.

Gothard

Un convoi mammouth

Un convoi de 3200 tonnes tracté par cinq locomotives, destiné a tester notamment les réactions de l'alimentation en électricité sur la ligne du Gothard, a rallié sans problème Chiasso au départ de Bâle. Cet essai avait pour but de combler le manque d'expérience en la matière, les trains traversant actuellement le tunnel du Gothard étant limités à 1800 tonnes.

Bâle-Campagne

Gains socialistes

Le Parti socialiste (PS) est le vainqueur des élections communales de dimanche à Bâle-Campagne. Dans les cinq législatifs communaux (200 sièges au total) que comprend le canton, le PS a gagné huit sièges et le Parti radical (PRD) a perdu sept mandats. Avec 55 mandats (+8) dans les législatifs communaux, le PS devient le plus important parti devant le PRD qui compte 54 sièges (-7). Le Parti démocrate-chrétien (PDC) occupe 27 sièges (-2), l'Union démocratique du centre (UDC) 16 (+4). L'alliance des démocrates suisses (DS) et du Parti de la liberté (PdL) a récolté 13 sièges (-2), les Verts 12 (-3) et les Evangéliques 5 (inchangé).

Libéralisation de la circulation des quarante tonnes

Opposition tous azimuts

De nouvelles idées ont été présentées hier à Bruxelles pour sortir les négociations bilatérales Suisse-UE de l'impasse. Les cantons sont tenus à l'écart des négociations sur les 40 tonnes. L'ATE, les cheminots et l'Initiative des Alpes sont opposés à l'élargissement de cette limite.

La réunion entre les négociateurs en chef Jakob Kellenberger et Pablo Benavides a eu lieu dans le cadre de «sondages informels» pour faire avancer les négociations, en particulier dans les trois secteurs sensibles, a expliqué M. Kellenberger. Ces dossiers sont la libre circulation des personnes, les transports aériens et les transports terrestres.

Les négociateurs suisses font aussi une tournée des capitales européennes. La phase de sondages informels devrait se concentrer sur les mois de février et de mars. Après quoi les négociateurs feront rapport au Conseil fédéral qui décidera de la suite des événements. L'échange de vues d'hier a permis aux parties de présenter des idées nouvelles, a-t-on indiqué du côté de l'Union européene (UE).

UN PAS FRANCHI

Un pas a été franchi vendredi dernier, lorsque les négociateurs suisses ont offert à la Commission européenne d'élargir les zones frontières dans lesquelles les camions de 40 tonnes sont autorisés à circuler. Ces zones sont actuellement limitées à 10 kilomètres alors que l'UE désire que ses poids lourds aient accès à tout le Plateau suisse.

L'Association transports et environnement (ATE) s'oppose à un accès étendu au Plateau suisse pour les 40 tonnes. La proposition faite par les négociateurs suisses revient à multiplier la zone frontière par deux. Pour l'ATE, la Confédération doit soutenir sans réserve les solutions ferroviaires.

La Fédération suisse des cheminots (SEV) a pris connaissance «avec indignation» de ce projet, a-t-elle indiqué. La SEV s'oppose à «cet abandon d'une politique des transports soucieuse de l'environnement». Selon les cheminots, le Plateau serait «submergé par le trafic poids lourds» et le trafic par rail diminuerait encore.

L'Initiative des Alpes a aussi réagi. Pour elle, la limite des 28 tonnes et l'interdiction de rouler de nuit et le dimanche ne doivent pas être remises en question dans le cadre des négociations bilatérales.

DÉMISSION

Les cantons sont tenus à l'écart des négociations sur les 40 tonnes avec l'UE. Le conseiller d'Etat vaudois Daniel Schmutz a donné sa démission il y a plusieurs semaines du groupe de travail chargé du dossier parce «qu'il n'avait pas suffisamment d'informations pour accomplir sa tâche».

«Le groupe de travail, qui devrait associer des représentants cantonaux, dans la négociation avec l'UE sur le passage des poids lourds de 40 tonnes en Suisse, ne fonctionne pas», a indiqué Christian Roos, délégué à l'information auprès du bureau de l'intégration à Berne.

«A fin 1995, le Conseil fédéral a fait pression auprès de Max Friedli, le directeur de l'Office fédéral des transports, responsable des négociations avec l'UE dans ce domaine pour qu'il associe les cantons à sa démarche», a expliqué M. Roos. Mais vendredi dernier, il a négocié sans représentant cantonal au sujet de l'assouplissement de l'entrée des 40 tonnes sur le territoire suisse. (ats)

Egalité des sexes: statistiques publiées par l'OFIAMT

Les métiers féminins ont la vie dure

En vingt ans, la répartition des hommes et des femmes dans les différentes professions est restée très inégale. La part des femmes dans les métiers dits féminins devient de plus en plus importante, selon l'Office fédéral de la statistique. Seules les universitaires commencent à faire incursion dans des fiefs masculins, professions libérales et management en particulier.

Entre 1970 et 1990, l'égalité professionnelle entre les sexes n'a guère progressé dans son ensemble. Les femmes occupent certes davantage d'emplois réservés traditionnellement aux hommes, mais l'expansion du secteur des services a débouché sur un accroissement de la ségrégation dans les professions. Tel est le constat des deux dernières publications de l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui se basent sur des données tirées du recensement fédéral de la population de 1990.

La part des femmes dans l'ensemble des personnes actives a progressé de 33,8% à 38,0% entre 1970 et 1990. Mais les femmes ont continué à se concentrer dans les cinq plus importants groupes de professions typiquement féminines. La proportion des femmes dans ces groupes est restée en effet pratiquement inchangée en vingt ans. Elle était de 57,4% en 1970 et de 57,0% en 1990. Chez les hommes, la concentration est plus faible. 33,8% des hommes actifs travaillaient dans les cinq plus importants groupes de professions masculines en 1970. En 1990, la proportion était de 31,8%.

Seule l'élite féminine fait une timide incursion dans des domaines traditionnellement réservés aux hommes, les professions libérales et le management notamment. Selon l'OFS, les femmes restent fortement sous-représentées, mais elles sont sur le chemin de l'égalité. La part des femmes médecins par exemple a passé de 13,9% en 1970 à 23,0% en 1990, celle des avocates de de 3,7% à 14,1% et celle des fonctionnaires scientifiques dans les professions supérieures de la Confédération de 5,7% à 12,9%.

RÉSERVÉS

Dans les professions féminines du tertiaire en revanche, la répartition inégale s'accentue. Les femmes sont encore plus nombreuses à y travailler, en raison du développement des métiers dits féminins dans le secteur des services et de l'exercice par les femmes d'activités sociales non plus seulement à l'intérieur de la famille mais aussi sur le marché du travail. Ainsi la part des femmes dans les professions dites féminines a continué de progresser entre 1970 et 1990. Dans les professions paramédicales, la part des femmes était de 71,5% en 1970 et de 77,2% en 1990. Dans le secteur du nettoyage, la proportion était de 65,9% en 1970 et de 71,5% en 1990.

Dans la restauration et l'hébergement, la ségrégation entre les sexes est moindre, grâce à l'arrivée des étrangers de sexe masculin. Entre 1970 et 1990, un certain nombre d'étrangers sont passés du secteur de la production à celui des services. Entre 1980 et 1990, ce fut notamment le cas dans la restauration et l'hôtellerie. Dans ces domaines l'inégalité entre les sexes s'est amoindrie et la part des hommes est passée de 26,0% en 1970 à 37,8% en 1990. (ap)

Nouveau centre d'instruction de l'armée présenté

Une académie militaire à Lucerne

Le chef des forces terrestres, le commandant de corps Jean-Rodolphe Christen, a présenté hier à Lucerne le nouveau centre d'instruction de l'armée suisse. Ce centre, qui se trouve encore dans des locaux provisoires, constitue un des piliers du nouveau système de formation des cadres, a souligné Jean-Rodolphe Christen.

Dans le cadre de la réorganisation du DMF et de la création des Forces terrestres, la formation des cadres supérieurs de l'armée a été centralisée à Lucerne où l'instruction se fait notamment avec un simulateur de conduite. «Dans un proche avenir, nous accomplirons un tiers de nos exercices sur simulateur de commandement. Cet outil de travail fantastique est actuellement en phase d'essai à la troupe et doit être disponible ce printemps pour l'entraînement de groupements de combat», a souligné le commandant de corps.

UN MÊME TOIT

Le Centre de Lucerne, dont le but est de réunir sous un même toit tous les éléments de l'instruction supérieure des cadres, représente la réalisation d'un vieux rêve pour les responsables de l'instruction de l'armée suisse, selon Jean-Rodolphe Christen. Ce modèle d'«académie militaire» repose sur un personnel enseignant hautement qualifié bénéficiant d'une formation continue ainsi que sur des moyens d'instruction les plus modernes dans le domaine de l'entraînement du commandement et de l'état-major. Ces tâches sont actuellement accomplies par 70 instructeurs. Occupant pour l'heure des locaux provisoires, le centre de Lucerne devrait être totalement opérationnel en 1999. (ap)

Lucerne

Le commandant de corps Jean-Rodolphe Christen et le divisionnaire Arnold Roulier ont présenté le nouveau centre. (Keystone-Lauth)

Liquidation de l'entreprise Sasea

Famille Celio dans la tourmente

Les quatre derniers présidents de Sasea ont reçu chacun un commandement de payer de 3 milliards de francs. Parmi eux figure l'ancien conseiller fédéral Nello Celio, décédé en décembre dernier. Cette somme correspond au découvert de la société genevoise en faillite depuis le 30 octobre 1992.

Cette démarche a été entreprise par les liquidateurs de Sasea. Ils veulent préserver les intérêts des créanciers de la société, a-t-on appris hier de source sûre à Genève. L'envoi des commandements de payer vise essentiellement à interrompre le délai de prescription. Les liquidateurs se réservent ainsi la possibilité d'intenter des poursuites contre les responsables de cette débâcle.

Le financier italien Florio Fiorini, ancien administrateur délégué de Sasea, et l'organe de contrôle de la société, ont également reçu un commandement de payer. Les organes d'une société sont solidairement responsables, selon la loi. C'est pour cette raison que chacun d'entre eux a reçu un commandement de payer correspondant à la totalité du découvert.

Comme tous les destinataires de cet envoi, Rodolphe Rossi, dernier président en date de Sasea, a fait opposition. «Nous attendons avec sérénité la suite de la procédure», a indiqué à l'ATS Alec Reymond, son défenseur.

L'affaire Sasea est loin d'être réglée sur le plan civil. En revanche, sur le plan pénal, Florio Fiorini a été condamné à six ans de réclusion en juin 1995. Rodolphe Rossi et un autre ancien président sont inculpés de banqueroute. Ils n'auraient pas pris toutes les mesures découlant de leur fonction d'administrateur et auraient ainsi aggravé le découvert de la société. Ils contestent ces accusations.

AVANT SA MORT?

Nello Celio, décédé le 29 décembre dernier, a présidé le conseil d'administration de Sasea de 1985 à 1989. Il n'a pas été inculpé dans cette procédure. Néanmoins, les liquidateurs de la société lui avaient également adressé un commandement de payer. Le quotidien zurichois «Blick» a affirmé hier que l'ancien conseiller fédéral l'avait reçu deux mois avant sa mort.

Avant de décider si elle accepte ou non la succession de Nello Celio, sa famille a demandé le bénéfice d'inventaire. Dans la feuille d'avis officielle du canton de Berne, un appel a été lancé aux créanciers. Ceux-ci ont un délai jusqu'au 8 mars pour se faire connaître. (ats)

Suppressions d'emploi prévues en Suisse

ABB se restructure

ABB restructurera au 1er mars ses activités internationales dans le secteur des centrales électriques. ABB-Kraftwerke AG, à Baden (AG), et ABB Mannheim, en Allemagne, sont particulièrement concernés. Des emplois seront supprimés d'ici à 1999, dont environ une centaine en Suisse.

Les divisions mercatique, recherche et développement de Suisse et d'Allemagne seront centralisées, a indiqué hier Hans-Ruedi Huber, chef de la communication chez ABB (Suisse). Alors qu'en Suisse le domaine des centrales à turbine combinées et à gaz sera concentré en un seul lieu, un centre de direction sera créé en Allemagne pour le secteur du transport de courant et des centrales à vapeur. L'ensemble de production formé par les sites de Birr (AG) et Mannheim (Allemagne) restera en fonction. ABB Kraftwerke AG, à Baden, gardera les activités de recherche et de développement du secteur des centrales électriques combinées, ainsi que des turbines et des générateurs.

SANS LICENCIEMENT

Selon M. Huber, les suppressions d'emploi seront plus importantes en Allemagne qu'en Suisse, où une centaine de postes devraient toutefois disparaître. L'objectif est de supprimer du personnel sans procéder à aucun licenciement. Dans l'ensemble, la restructuration renforce l'importance de la place suisse. (ats)

Cherchons
courtepointière-couturière
à domicile
S'adresser à:
Steudler Antiquités
Bd des Endroits 2, La Chaux-de-Fonds
Tél. + fax 039/26 52 49
132-783183

Nous recherchons pour un poste dans **fabrication d'étampes de boîtes de montres,** un

mécanicien sur étampes

Expérience dans la réalisation d'étampes de frappe à froid et à chaud, ainsi que de découpoirs sur bloc à colonnes.

Pour tous renseignements, sans aucun engagement de votre part Gérard FORINO attend votre appel.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
132-783022
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

MAX **studer** SA
INTERIM
Rue des Jordils 20
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. (024) 22 00 33

URGENT!
Nous cherchons pour longues missions ou éventuellement postes fixes des:

ÉLECTRONICIENS
MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS
MÉCANICIENS-ÉLECTRONICIENS
MONTEURS-ÉLECTRICIENS

Capables d'interfacer avec un ordinateur.
Renseignements:
M. Yann CATTIN
196-781876

Publicité intensive, Publicité par annonces

LA REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES SOCIALES

2 employé(e)s d'administration

pour le Service des contributions, office de l'impôt anticipé, par suite de départ et de mutation interne.

Tâches:
- contrôle des états de titres et de l'impôt anticipé;
- estimation des titres non cotés;
- contact avec les contribuables, renseignements au guichet et au téléphone.

Exigences:
- diplôme d'une école supérieure de commerce ou CFC d'employé(e) de banque ou de commerce;
- aptitude pour les chiffres;
- sens des contacts et des responsabilités;
- connaissance de l'allemand souhaitée.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: immédiate ou date à convenir.
Délai de postulation: 23 février 1996.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, **précisant le poste recherché,** accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, **jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.**

28-41457

LA REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES AFFAIRES CULTURELLES
Un(e)

employé(e) d'administration à mi-temps

pour le Service de presse et information de Rectorat de l'Université, par suite de mutation de la titulaire

Exigences:
- très bonnes connaissances et pratique du travail informatique;
- très bonnes connaissances de l'orthographe française;
- bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais;
- entregent et disponibilité.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: mars 1996 ou date à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Université, 1er-Mars 26, auprès de M. Alain Jeanneret, responsable du Service de presse et information (✆ 038/25 38 51).

Délai de postulation:
23 février 1996.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, **précisant le poste recherché,** accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, **jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.**

28-41459

LA REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

3 employé(e)s d'administration

pour le Service des automobiles et de la navigation, pour ses bureaux à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, par suite du départ des titulaires

Tâches:
- traiter, sur le plan administratif, les différents problèmes relatifs à la délivrance des permis de circulation;
- établir les documents y relatifs;
- répondre aux demandes de renseignements (guichet, téléphone).

Exigences:
- CFC de commerce ou bureau, avec si possible quelques années de pratique;
- intérêt pour les contacts avec la clientèle.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: date à convenir.
Délai de postulation: 21 février 1996.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, **précisant le poste recherché,** accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, **jusqu'à la date limite indiquée sur l'annonce.**

28-41456

L'annonce, reflet vivant du marché

LA REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES SOCIALES
Un(e)

secrétaire-comptable

pour le Service des mineurs et des tutelles de La Chaux-de-Fonds suite à la retraite de la titulaire

Ce poste requiert les qualités suivantes:
- formation commerciale complète;
- quelques années de pratique dans la comptabilité et dans la gestion;
- intérêt pour les problèmes administratifs;
- bonnes connaissances du domaine des assurances sociales;
- bonnes notions de droit administratif et commercial;
- connaissances en informatique;
- notions générales de la fiscalité;
- capacité de travailler d'une manière indépendante et en équipe.

Entrée en fonction:
date à convenir.

Le directeur adjoint de l'Office des tutelles (✆ 038/39 84 95) est à disposition pour fournir tout renseignement complémentaire.

Délai de postulation:
26 février 1996.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, **précisant le poste recherché,** accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, **jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.**

28-41685

Je cherche des **mandats de 3 mois** maximum dans les domaines suivants:

- **en étampes**
- **en mécanique générale**
- **en construction mécanique**
- **remplacements en tous genres**

Veuillez contacter l'intéressé le mardi, mercredi, jeudi entre 11 et 12 heures au ✆ **039/51 21 37** ou **51 12 36.**

132-780361

Mandatés par nos clients de la région, nous sommes chargés de rechercher pour des postes stables plusieurs

employées de commerce
employées de bureau
ou de formation/expérience équivalente

secrétaire polyvalente
(20-30 ans)
expérimentée dans le **milieu industriel** pour **l'établissement,** la classification et la **gestion de documents** (offres, commandes, ordres de fabrication, expédition...).

secrétaire de direction
(fr-anglais)
(**organisation** et **gestion** du **secrétariat** de manière **autonome,** établissement de **tableaux,** agenda, **courrier, organisation** des **séminaires** et **voyages...**)

secrétaire fr-it-angl «parlé»
(**secrétariat général, contacts clients,** offres, **administration des commandes,** gestion des **dossiers, coordination,** agenda).

employée de commerce
(all-fr) «responsable des ventes marché allemand»
(**gestion complète des commandes, acheminement,** suivi, **coordination,** facturation, **exportation).**
Poste très autonome pour personne organisée sachant **parfaitement l'allemand.**

L'un des ces postes **correspond à votre profil.**
Dans ce cas **n'hésitez pas** à prendre contact avec M. Gonin qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
132-783175
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Equipement hiver gratuit.

PEUGEOT. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir, nous vous offrons une avalanche de cadeaux à l'achat d'une nouvelle Peugeot 106 Husky ou 306 Husky: 4 pneus neige Michelin XM+S Alpin sur jantes, un porte-ski-porte-vélo Peugeot et une authentique luge Davos, soit Fr. 1'850.– au total. Venez nous rendre visite à l'occasion du festival des plaisirs Peugeot.

Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.

306 PEUGEOT

La Chaux-de-Fonds: Entilles SA, Garage et Carrosserie, av. Léopold-Robert 146 **Les Breuleux:** Garage Th. Clémence. **La Chaux-de-Fonds:** Garage de l'Etoile, Fritz-Courvoisier 28. **Chézard:** Garage U. Schürch. **Courtelary:** Garage J.-P. Schwab. **Les Genevez:** Garage Clément Miserez. **Le Locle:** Entilles SA – Stand SA, Girardet 27. **Montfaucon:** Garage Bellevue. **Les Ponts-de-Martel:** Garage de la Prairie. **Tramelan:** Garage du Chalet.

5-276725

13 février 1542 – Quatrième femme du roi Henri VIII d'Angleterre, Katherine Howard meurt décapitée, comme Anne Boleyn, en 1542. Nièce de Thomas Howard, duc de Norfolk, elle avait mené une vie très libre, lorsque le roi s'éprit d'elle et l'épousa en 1540. Mais quand la conduite de la jeune femme parvint aux oreilles du souverain, celui-ci prononça la sentence capitale. Henri VIII épousera encore Anne de Clèves (répudiée) et Catherine Parr qui lui survivra.

BRÈVES

Vents violents

La Suisse balayée

Un fort vent du sud a balayé la Suisse hier. Il précède une forte dépression. Des rafales de 120 km/h ont été mesurées au Chasseral (BE). En plaine, le vent atteignait entre 90 et 100 km/h. Les températures ont été plus douces que ces derniers jours. Il a fait 10 degrés à Vaduz (FL), 9 à Glaris et 8 à Coire et Altdorf, a indiqué l'Institut suisse de météorologie (ISM).

Etats-Unis: attentat contre un train

Sabotage soupçonné

Un sabotage pourrait être à l'origine du déraillement d'un train qui a fait deux morts le 1er février, selon l'édition d'hier du «Los Angeles Times». Le «Los Angeles Times», citant des sources anonymes, a rapporté des témoignages parlant de «sabotage possible» dans le déraillement du train qui allait de Los Angeles à Las Vegas.

France

Collision conjugale!

C'est un accident mortel peu banal qui s'est produit dans la journée de samedi à Montdurosse (Tarn): Evelyne Cabrol, 37 ans, circulait sur un chemin rural à un kilomètre de son domicile lorsque, éblouie par le soleil, elle a percuté la Renault 4 venant en face que conduisait son époux, Roger Cabrol, 42 ans. Evelyne Cabrol a été tuée dans la violence du choc et son mari grièvement blessé. Le couple avait trois enfants.

Nice

Client tout nu!

Les serveurs d'une brasserie du centre de Nice, agacés dimanche par l'attitude d'un client qui ne pouvait payer l'addition d'un copieux petit déjeuner, l'ont déshabillé et jeté à la rue nu comme un ver. Le client, Frédéric P., 25 ans, après avoir déjeuné, avait déclaré à l'un des serveurs: «Je n'ai pas un centime, vous pouvez me livrer à la police». Déjà victimes de plusieurs incidents de ce genre, les employés de la brasserie décidèrent alors de faire justice sur le champ et de dépouiller le jeune homme de tous ses vêtements. Les «justiciers» de la brasserie ont fait amende honorable devant les policiers, exprimant leur ras-le-bol devant des arnaques à l'addition de plus en plus fréquentes. Ils risquent toutefois d'être poursuivis pour voie de fait.

Le chanteur Michael Jackson a tourné une vidéo à Rio

Confusion dans un bidonville

La pop star américaine Michael Jackson a terminé dimanche une vidéo dans un quartier pauvre de Rio. Près de 1500 policiers ont quasiment bouclé le quartier. Le clip, tourné par le cinéaste Spike Lee, a mobilisé une équipe de 180 personnes et a suscité une polémique parmi les autorités de la ville.

Michael Jackson est arrivé dimanche après-midi par hélicoptère, accompagné d'un sosie. Souriant à des milliers d'habitants juchés sur les toits pour l'apercevoir, il semblait à l'aise dans ce quartier de maisons en briques et bois. La fin du tournage du clip, en fin d'après-midi, a provoqué une course effrénée de centaines de curieux dans les ruelles du bidonville «Dona Marta» où logent 12.000 habitants.

Durant le tournage, la sécurité a été maximale: près de 1500 policiers et une cinquantaine d'habitants ont joué les gardes et ont bouclé dès samedi soir le secteur surplombé par la statue du Christ Rédempteur. Les autorités avaient voulu interdire le tournage du clip de «They don't care about us» (Ils ne s'occupent pas de nous), redoutant son effet sur l'image de la ville.

«L'arrivée de Michael a été très émouvante. Il a atterri en hélicoptère, de la poussière partout, sans masque, sans gants, et tout le monde criait Michael, Michael!», a résumé Jose Luiz de Oliveira, président de l'association des habitants du quartier.

Selon M. Oliveira, l'entourage de Jackson a laissé entendre que la commune pourrait recevoir un don. Il a ajouté que la maison ayant servi au tournage deviendrait un musée Michael Jackson. Il a aussi confirmé que la production de la popstar avait dû négocier avec les trafiquants de drogue pour obtenir l'autorisation de filmer.

«A chacun sa bureaucratie. Pour entrer au Brésil, Jackson a eu besoin d'un visa. Pour entrer dans la favela, il lui faut le OK des trafiquants», a dit Oliveira. Il a souligné que la venue de l'idole était un rêve pour les habitants de Dona Marta, oubliés par les autorités locales.

«POUR UN JOUR»

La semaine dernière, un juge de Rio avait interdit «pour 20 jours au moins» le tournage du clip. Un avocat avait déclaré: «Aucun chanteur n'a le droit d'utiliser la pauvreté des autres, encore moins si l'objectif final est de se faire de l'argent, ce qui est le cas de Michael Jackson».

Pelé, l'ancienne star du football aujourd'hui ministre des Sports, s'était aussi inquiété des conséquences néfastes de ce clip-vidéo sur la candidature du Brésil à l'organisation de la Coupe du Monde de football 2004. Il avait suggéré que Jackson et Spike Lee abandonnent leur idée de tourner dans un bidonville et se replient sur les plages paradisiaques de Rio.

Dans un entretien accordé la semaine passée à un quotidien brésilien, le cinéaste américain Spike Lee avait jeté de l'huile sur le feu. Il avait déclaré que le Brésil se montrait aux yeux du monde «comme un pays ridicule, une république bananière» en créant de telles difficultés pour un tournage. (ats, reuter)

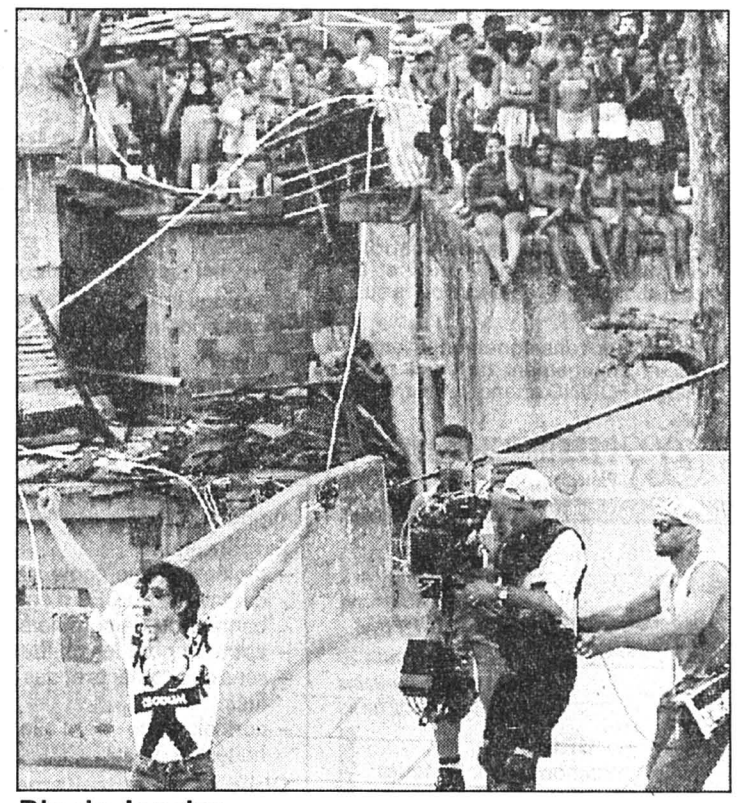

Rio de Janeiro

Michael Jackson a provoqué la confusion dans un quartier de la ville. (Keystone-AP)

Le brouillard a fait de nombreuses victimes

Carambolage meurtrier en Italie

Un carambolage dû au brouillard et impliquant quelque 300 véhicules s'est produit hier matin sur l'autoroute A4 Milan-Trieste à hauteur de Soave, dans le nord de l'Italie, faisant 11 morts et plusieurs centaines de blessés, selon l'agence ANSA.

Les équipes de secours tentaient de désincarcérer des automobilistes prisonniers de leur voiture. Les premiers carambolages ont eu lieu vers huit heures du matin, provoquant une série de collisions en chaîne dans les deux sens de circulation.

De nombreux blessés ont été gravement atteints et le bilan pourrait encore s'alourdir. Certaines voitures ont été complètement écrasées et d'autres se sont encastrées dans les barrières de sécurité. Le brouillard a retardé les opérations de secours par hélicoptère et plusieurs dizaines d'ambulances ont été envoyées sur le lieu de l'accident, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Vérone.

Outre le brouillard, la vitesse apparaît à l'origine des multiples collisions. La limite est normalement fixée à 130 km/h – encore moins par temps de brouillard – mais n'est que rarement respectée.

Des accidents comme celui d'hier matin sont assez fréquents en Italie. En février 1989, une série de collisions avait fait 13 morts dans la province de l'Emilie-Romagne, dans le nord-est de l'Italie.

En janvier 1977, un carambolage dû au brouillard avait fait 11 morts et 28 blessés sur l'autoroute Rome-Naples près de Frosinone. (ap)

Coup de tonnerre dans le monde catholique français

L'épiscopat prône le préservatif

Les évêques catholiques français ont estimé que le préservatif pouvait être «nécessaire» pour se prémunir du sida. Ils ont toutefois mis en garde contre la «banalisation de l'acte sexuel». C'est la première fois qu'un organisme officiel de la conférence épiscopale se rallie à la position des médecins.

La Commission sociale des évêques de France a estimé dans une déclaration publiée lundi que le préservatif «se comprend pour les cas où une activité sexuelle déjà intégrée à la personnalité a besoin d'éviter un risque grave». Son usage ne doit pas dispenser de «réfléchir au caractère proprement humain de la sexualité», ajoute le texte. «Il faut maintenir que ce moyen n'est pas une éducation à une sexualité adulte».

Découvreur du virus du sida, le professeur Luc Montagnier a estimé dans le quotidien «Le Monde» que la prise de position de l'Eglise de France constitue une «évolution importante», tout en estimant que des blocages restent au Vatican sur cette question. «Je ne pense pas que Jean Paul II changera d'opinion», a déclaré le professeur Montagnier.

Le président du Comité catholique des médecins français, le professeur Marc Gentilini, s'est aussi réjoui de cette «avancée» qui met fin à «un certain nombre d'ambiguïtés». «Pour l'Eglise, le mot préservatif n'est plus tabou», a estimé M. Gentilini. Selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les cas déclarés de sida en France ont dépassé les 35.000 depuis 1978. (ats, afp)

Les inondations ont fait sept morts aux Etats-Unis

Le nord-ouest coupé du monde

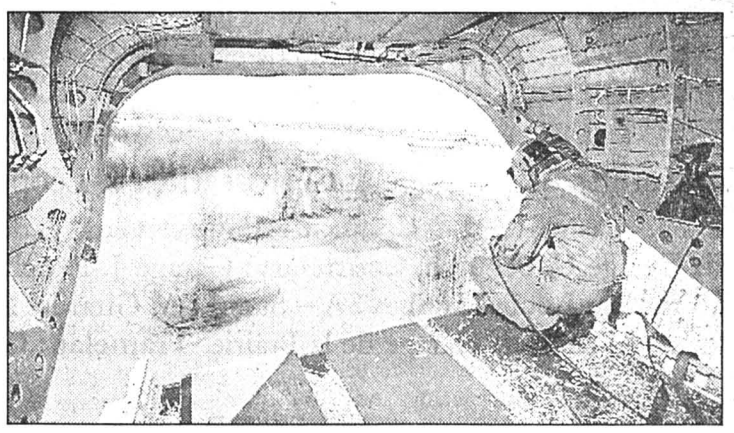

Les inondations qui frappent depuis plusieurs jours le nord-ouest des Etats-Unis ont fait sept morts. Alors que la décrue s'amorçait dimanche, des brigades de secours se sont déployées pour venir en aide aux victimes.

Les inondations ont isolé des régions entières de l'Oregon (photo Keystone-AP), de l'Etat de Washington, de l'Idaho et du Montana, et ont causé la mort de quatre personnes dans l'Oregon, deux dans le Montana, une dans l'Etat de Washington. (ap)

Un car toujours bloqué dans un tunnel

Nouvel échec au Japon

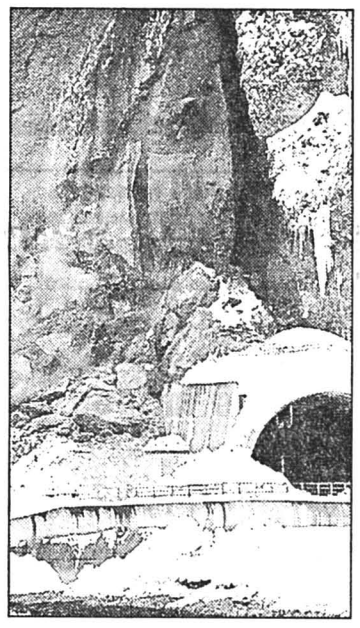

Les sauveteurs qui tentent depuis deux jours de dégager vingt personnes bloquées dans un tunnel sur l'île japonaise d'Hokkaïdo ont fait exploser hier en vain une charge de dynamite pour dégager l'entrée. Quelque 50.000 tonnes de roches se sont abattues sur le tunnel (photo Keystone-AP) provoquant l'effondrement de la partie supérieure de l'ouvrage.

Un autobus, à bord duquel se trouvent 20 personnes, et une voiture et son conducteur sont bloqués sous les décombres depuis samedi matin. Les sauveteurs avaient déjà tenté dimanche de faire sauter la roche avec 220 kilos de dynamite pour ménager une ouverture, sans le moindre résultat. Aucun signe de vie n'a été perçu depuis l'accident. (ats, reuter)

La fusée nippone a coulé dans l'océan

Demi-succès pour J-1

La nouvelle fusée japonaise J-1 a effectué son premier vol hier matin. Elle a lancé avec succès dans l'espace un véhicule précurseur de la navette spatiale nippone qui a effectué une rentrée dans l'atmosphère conforme aux attentes. Mais l'engin a ensuite coulé en mer.

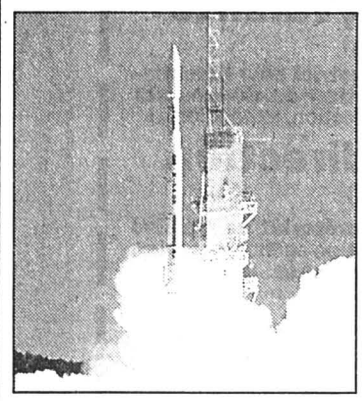

Longue de 33,1 mètres pour un diamètre de 1,8 mètre et un poids de 88,5 tonnes, la fusée à deux étages a décollé du pas de tir de Tanegashima à 900 km de Tokyo. Elle est montée en trois minutes et 40 secondes à une altitude de 110 km avant de larguer 18 secondes plus tard le HYFLEX (Hypersonic Flight Experiment).

Après sa séparation avec le deuxième étage de la fusée, l'engin a effectué sa rentrée dans l'atmosphère. L'agence spatiale avait déjà publié un communiqué annonçant un succès complet lorsqu'est venue une mauvaise nouvelle: le HYFLEX, qui était pourtant équipé de bouées pour flotter à la surface de la mer, a coulé. (ats, afp, reuter)

Chien belliqueux au Caire

Une adolescente égyptienne a fait une chute mortelle d'un train en essayant d'éviter un chien agressif qui avait semé la panique dans le wagon. Une jeune fille de 13 ans rentrait chez elle dimanche dans un train de la banlieue du Caire, lorsqu'un chien a fait irruption dans son wagon et s'est mis à attaquer les voyageurs. L'idée que le chien belliqueux pouvait être enragé a semé la panique et l'adolescente a perdu l'équilibre avant de tomber du train en marche, selon le journal «Al-Ahram», qui ne précise pas ce que le chien est devenu. (ap)

ENSEIGNEMENT

COURS A LA CHAUX-DE-FONDS

Formation de secrétariat

COURS INTENSIF
250 heures de cours

Tous les jours du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00

Début le 11 mars 1996

Renseignements et inscriptions:
Ecole-club Migros La Chaux-de-Fonds
Rue Jaquet-Droz 12 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: 039 23 69 44 Fax: 039 23 71 44

école-club migros

28-41548

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS

Steudler-Antiquités
Meubles et objets anciens
L'Esthétique et l'Authentique
Tissus champêtres ou traditionnels
pour votre intérieur et votre table
Ventes – Evaluations – Achats
Bd des Endroits 2, ✆ + fax 039/26 52 49, La Chaux-de-Fonds
132-780123

Elégance *boutique*
S. Ganguillet
La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 66
✆ 039/23 65 52

Pour la Saint-Valentin
pas d'amour déçu
avec de jolis dessous

et toujours nos bons-cadeaux
132-783208

Ing.dipl. **Fust**
ELECTROMENAGERS
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

Look attrayant et bronzage toute l'année grâce à votre

solarium d'appartement

Nous avons, dans différentes marques, le modèle adapté à vos besoins ... et à votre budget!

Visitez notre grande exposition de solarium d'appartement!

- Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un apparail identique à un prix officiel plus bas)
- Location ou achat • Paiement contre facture • En permanence, modèles d'exposition avantageux

5-273586

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 039/26 11 50
Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122 032/52 16 00

BONNET
DEPUIS 1895
BIJOUTIER – JOAILLIER

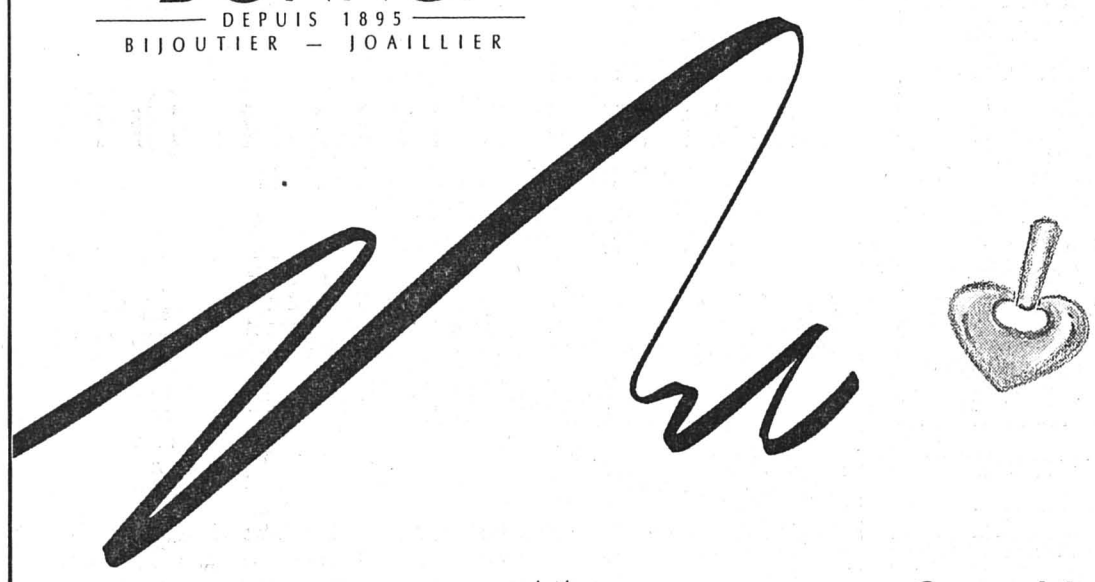

Messieurs, pour Saint-Valentin offrez un bijou coeur en or.

En promotion exceptionnelle les 12, 13 et 14 février.
Av. Léopold-Robert 109, La Chaux-de-Fonds • Place des Halles 8, Neuchâtel

132-782905

Dorlotez votre petite famille, nous nous occupons du rôti...

Il vous suffit d'appuyer sur un bouton pour que notre système cuisson-douce-automatique – une grande nouveauté mondiale – se charge de vous préparer un succulent rôti bien doré, à l'heure voulue. En effet, grâce à de subtiles innovations, la FantasticLine de Zug rend la cuisson plus simple et plus économique que jamais. Qui plus est, ses fantastiques économies d'énergie font d'elle un modèle d'écologie.

Pour recevoir une documentation détaillée, envoyez le coupon dûment rempli à V-Zug SA, case postale, 6301 Zoug.

Nom/Prénom Imp

Rue/N°

NPA/Localité

V ZUG

L'avant-garde pour cuisines et buanderies.

Bureaux de vente, locaux d'exposition et de démonstration: V-ZUG SA, 6301 Zoug, Industriestrasse 66, tél. 042 33 99 33, fax 042 33 92 34, vidéotex *#422#. 6500 Bellinzone, Via Tatti 3, tél. 091 825 62 32. 2501 Bienne, 63, rue Central, tél. 032 22 14 11. 7000 Coire, Alexanderstrasse 14, tél. 081 22 17 67. 1005 Lausanne, 14, Avenue Mon-Repos, tél. 021 323 24 48. 4142 Münchenstein, Grabenackerstrasse 8, tél. 061 415 81 10. 3074 Muri b. Bern, Worbstrasse 48, tél. 031 952 77 07. 9000 St-Gall, Rosenbergstrasse 30, tél. 071 23 24 28. 6301 Zoug, Zugorama, Baarerstrasse 124, tél. 042 33 94 33.

FARNER PUBLICIS - FCB

249-182035/ROC

DIVERS

Solis • TURMIX • BONECO
NOVAMATIC • TopAir

Humidificateurs purificateurs d'air et radiateurs!

Soldes! C'est parti

Immense choix!

Garantie du prix le plus bas*

*(Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas).

Dans toutes les succursales ing.dipl. Fust

Fust chez Jelmoli • INNOVATION • GRAND PASSAGE

05-274913/4x4

Police-secours: 117

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou pour fin mars à la Croix-Fédérale

2 PIÈCES

avec tout confort et cuisine agencée.
Loyer: Fr. 670.– + charges.
Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire, Promenade-Noire 6, Neuchâtel, ✆ 038/24 67 41.

28-41398

132-781737

À LOUER

Jardinière 111
dans immeuble entièrement rénové avec ascenseur
à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 4½ PIÈCES

Magnifiques appartements, cuisines entièrement agencées, caves, buanderie.

Libre dès le 1.4.96 et 1.6.96

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler au 039/23 26 55

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

ENSEIGNEMENT

EPDP SION-LUGANO-BERNE

ÉCOLE PROF. DE DÉTECTIVES PRIVÉS, AGENTS DE SÉCURITÉ ET GARDES DU CORPS

INSTITUT SUISSE DE FORMATION – M. Jo GEORGES, Dir.
Case postale 466 – 1951 SION
Tél. 027/231 315 – Fax 027/832 225

GARDES DE SÉCURITÉ EN UNIFORME

DÉBUT DES COURS 9 avril 1996

FORMATION
- surveillance générale et spécifique des immeubles et industries;
- surveillance et contrôle des manifestations, circulation et parcage des véhicules;
- contrôle des entrées et maintien de l'ordre dans les établissements publics;
- connaissances de base sur les systèmes d'alarmes et techniques;
- perception et maîtrise des dangers;
- déontologie et psychologique liées à la profession;
- formation spécifique en arts martiaux (défense) et langages-radios;
- rédaction des rapports d'interventions.

Conducteurs de chiens, sur demande spécifique.

DURÉE 90 heures (non compris les conducteurs de chiens) réparties sur 2 mois, les après-midi entre 15 heures et 19 heures.

CONDITIONS
- 20 ans révolus;
- certificat de bonnes mœurs.

PUBLIC
- gardes de sécurité déjà en fonction qui souhaitent professionnaliser leurs connaissances;
- toutes personnes désireuses de pratiquer une profession particulière;
- préposé à la sécurité des entreprises, sociétés, bars, dancings et autres.

NOS ATOUTS Une formation intensive dispensée par des professionnels de la branche qui apportera les connaissances nécessaires tant en sécurité générale, qu'en self-défense pour permettre aux bénéficiaires de gérer aisément les méthodes de sécurité et du maintien de l'ordre dans les sociétés ou établissements publics qui les emploient.

COÛT
session complète Fr. 3500.–
avec chien, supplément Fr. 1300.–

Demandez dès aujourd'hui votre admission pour cette prochaine session (places limitées).

38-315877/ROC

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: construction circulaire, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 22

F	I	R	A	T	R	I	V	R	E	N	G	I	E	P
E	O	N	A	I	P	O	N	T	O	S	I	S	S	A
S	E	C	O	R	P	U	O	I	E	R	U	N	P	O
I	C	V	E	C	E	E	T	E	R	D	U	O	C	G
A	A	E	M	D	U	I	O	E	E	N	I	I	E	E
L	I	T	R	E	N	L	L	M	S	R	O	S	S	E
A	B	U	E	I	A	I	E	E	E	S	T	N	P	S
F	O	I	F	R	A	M	P	E	R	E	A	E	E	A
G	E	I	G	R	U	T	I	L	F	D	B	P	S	P
T	O	U	E	A	B	F	C	O	A	E	I	R	A	R
E	E	S	N	E	M	E	R	A	C	O	L	E	R	E
R	E	M	E	O	P	E	L	A	L	H	O	M	M	E
R	E	D	R	A	T	G	N	E	N	N	E	I	U	R
E	N	N	A	P	U	E	M	E	R	C	R	E	R	G
S	E	D	L	E	E	R	E	L	I	T	U	R	E	A

A Agréer, Algue, Alpin, Apside, Armure, Assis
B Bécane, Bêler, Bigame
C Carême, Coudre, Crème
D Danse
E Essor
F Falaise, Fermé, Finition, Forêt, Franc
G Général, Geste, Gourde
H Homme
I Inoculé
L Lactaire, Larguer, Lavoir, Litre, Liturgie
M Méduse, Milieu, Mioche, Morne
N Nervi
P Panne, Passé, Peigne, Peloton, Penon, Pension, Piano, Poème, Poire, Pont, Premier
R Racoler, Ramper, Rutiler
S Sépiole, Seps, Sept, Sérail, Serre
T Tacca, Tarder, Tarif, Trimé, Procès

roc-pa 301

BOURSE

Swiss Market Index

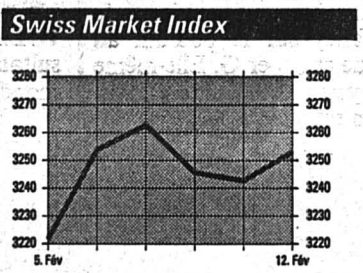

Indices

	09/02	12/02
SPI	2121.25	2125.58
SMI	3242.70	3253.10
Dow Jones	5541.62	5591.11
DAX	2411.93	2428.05
CAC 40	1960.65	1967.67
Nikkei	20934.80	0.00

Dollar US

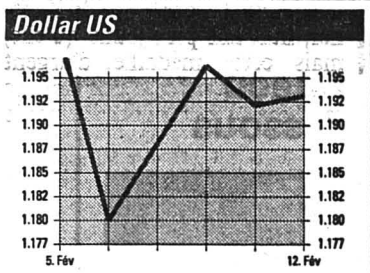

Billets

	Achat	Vente
USA	1.16	1.25
Angleterre	1.79	1.91
Allemagne	80.5	83
France	23.1	24.4
Belgique	3.88	4.08
Hollande	71.75	74.75
Italie	0.0745	0.079
Autriche	11.4	11.9
Portugal	0.75	0.83
Espagne	0.92	1.02
Canada	0.84	0.92
Japon	1.08	1.18

Taux d'intérêt suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.– à Fr. 500'000.–	1.25	1.37	1.37
	3 ans	5 ans	8 ans
Oblig. de caisse	2.50	3.25	3.75
Banque Nationale Suisse Rendement moyen des obligations de la Confédération		4.33	4.32
Taux Lombard		3.37	3.37

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.–	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/SFr	1.50	1.62	1.87
USD/US$	5.06	5.00	4.93
DEM/DM	3.06	3.06	3.06
GBP/£	6.06	6.00	6.00
NLG/HLG	2.81	2.81	2.93
JPY/YEN	0.43	0.56	0.68
CAD/C$	4.93	4.89	4.89
XEU/ECU	4.37	4.37	4.37

CS-Actualité

Epargnez avec méthode, pour vous assurer un rendement élevé.

Prenez contact avec votre succursale CS et demandez le prospectus **CS-Plan épargne «plus».**

Pour tout renseignement:
CS La Chaux-de-Fonds
039/23 07 23

CRÉDIT SUISSE
CS

Bourse suisse

	09/02	12/02
Adia p	235	233
Agie n	82	82
Alusuisse p	973	970
Alusuisse n	971	969
Amgold C.S.	133	129
Ares Serono	930	925
Ascom p	1270	1300
Attisolz n	600	600
Banque Coop	895	890d
Bâloise n	2325	2390
Baer Holding p	1240	1235
BB Biotech	3260	3260t
BBC p	1400	1397
Bernoise Ass. n	1230	1225
BK Vision p	1500	1497
Bobst p	1875	1890
Buehrle p	107.5	107.5
Bucher Holding p	780	780
CFN	541d	541d
Ciba-Geigy n	1020	1025
Ciba-Geigy p	1018	1023
Clariant n	376	375
Cortaillod p	590	580
CS Holding n	113	113
Electrowatt p	420	417
Elco Loser n	531	531
EMS Chemie p	5280	5240
Fischer p	1585	1580
Fischer n	301	302
Forbo n	515	515
Fotolabo p	525	540
Galenica n	408	414
Hero p	530	535
Hero n	131	130
Hilti bp	890	890
Holderbank p	849	847
Immuno	670	675
Interdiscount p	84.5	84
Jelmoli p	517	515t
Kaba Hold. n	558	559a
Kuoni N	2175	2175
Landis & Gyr n	950d	940d
Lindt Sprüngli p	19450d	19450d
Logitech n	132	130
Mercure n	260	264
Michelin	565	565
Motor Col.	2160	2125
Mövenpick p	410	405
Nestlé n	1284	1286
Pargesa Holding	1440d	1440d
Pharmavision p	5990	6030
Phonak	1130t	1130
Pirelli p	145	145
Publicitas bp	1055d	1050d
Publicitas n	1130	1120d
Rentch Walter	183	183
Réassurance n	1194	1191
Richemont	1910	1875
Rieter n	360	353
Roche bp	8895	8960
Roche p	16300	16275
Rorento C.S.	69.75	69.5
Royal Dutch C.S.	170.25	170.75
Sandoz n	1056	1059
Sandoz p	1059	1062
Saurer n	520	520
SBSI bp	370d	370d
SBS n	214	214t
SBS p	427	427
Schindler n	1300	1310
Schindler bp	1310	1350
Sibra N	187d	185d
SIG P	2610t	2680
Sika n	293	295
Sika p	48t	47
SMH p	724	730
SMH n	153.5	154.75
Sulzer bp	735	742
Sulzer n	777	780
Surveillance n	445d	445d
Surveillance p	2400	2385
Swissair n	1025	1018
Swissair bj	150	150
UBS n	277	275
UBS p	1259	1258
Tege Montreux	44.5	45
Von Roll p	23.75t	24t
Winterthur n	766	770
Winterthur p	766	770
Zurich n	312	313

Avant bourse

Astra	22.75	22.65
Calida	810d	800d
Ciment Portland	625d	625d
Danzas n	1480	1380
Feldschlös. p	3000d	2900

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	70.3	72.2
Akzo	185	183.6
Royal Dutch	234.7	236.3
Unilever	234.7	235.9

Tokyo (Yen)

Canon	2060	
Daiwa Sec.	1590	
Fuji Bank	2370	
Hitachi	1080	
Honda	2360	
Mitsubishi el	1210	
Mitsubishi Heavy	866	
Mitsubishi Bank	2310	
Mitsui Co	940	
NEC	1300	
Nippon Oil	660	
Nissan Motor	851	
Nomura sec	2380	

FERMÉ

	09/02	12/02
Sanyo	640	
Sharp	1700	
Sony	6450	
Toshiba	850	
Toyota Motor	2300	
Yamanouchi	2380	

FERMÉ

Londres (£STG)

Amgold	71.125	70.625
Anglo AM	48.625	48.125
B.A.T.	5.66	5.68
British Petrol.	5.34	5.45
British Telecom.	3.62	3.65
BTR	3.22	3.24
Cable & Wir.	4.56	4.56
Cadbury	5.265	5.25
De Beers P	21.5	21.1875
Glaxo	9.33	9.28
Grand Metrop.	4.38	4.43
Hanson	1.88	1.855
ICI	8.155	8.23

Frankfurt (DM)

AEG	163	163.5
Allianz N	2734	2758
BASF	353	352.2
Bay. Vereinsbk.	43.45	43.45
Bayer	439	442.1
BMW	807	811
Commerzbank	342	344.3
Daimler Benz	809	814.5
Degussa	527	534
Deutsche Bank	72.88	74.45
Dresdner Bank	38.6	38.83
Hoechst	443	441.5
MAN	436	440
Mannesmann	503	509.5
Siemens	841.7	847.9
VEBA I	64.2	63.99
VW	539.5	541

Paris (FF)

AGF	148	151.1
Alcatel	450.4	446.2
BSN	791	790
CCF	70.95	76.8
Euro Disneyland	13.1	13.1
Eurotunnel	6.5	6.45
Gener.des Eaux	527	527
L'Oréal	1394	1406
Lafarge	324.5	324.6
Total	337.5	342.5

New York (SUS)

Abbot	43.625	44.25
Am Medical	32.5	32.625
Amexco	47.375	47.125
Amoco	70.375	71
Apple Computer	27.75	28.5
Atlantic Richfield	116.25	117.125
ATT	66.5	68.125
Avon	86.875	85.5
Baxter	43.375	43.5
Black & Decker	35	35
Boeing	82.75	83.25
Bristol-Myers	89.375	87.25
Can Pacific	19.625	19.75
Caterpillar	64.625	66.5
Chase Manh.	68.5	69.75
Chevron Corp.	54.875	56.125
Citicorp	74.625	75
Coca-Cola	79.75	79.75
Colgate	79.75	77.875
Compaq Comput	51.125	51.875
Data General	18.75	18
Digital	74.75	74.75
Dow Chemical	78	78.375
Dupont	78.125	79.375
Eastman Kodak	76.875	76.125
Exxon	82.75	84
Fluor	65	66.25
Ford	30.375	30.75
Gen. Motors	51.875	53.125
General Electric	79.375	79.375
Gillette	56.875	56.5
Goodyear	48.75	49
Hewl.-Packard	90.25	90.375
Homestake	19.25	19.375
Honeywell	53	54
IBM	113.75	114.875
Intern. Paper	40.5	40.375
ITT	26.125	26
Johns. & Johns.	99.125	99.375
Kellog	79.875	79.75
Lilly Eli	61.875	63.625
Merck	70.125	71
Merrill Lynch	61.25	61.625
MMM	68.375	69.375
Mobil Corp.	113.375	114.875
Motorola	56.125	56.625
Pacific Gas & El.	27.375	27.375
Pepsico	64.875	63.625
Philip Morris	96.625	97.125
Procter & Gambl.	87.875	87.125
Ralston Purina	65.875	65
Saralee	35.5	35.5
Schlumberger	71.625	72
Scott Paper	–	–
Sears Roebuck	44.625	44.75
Texaco	81.5	82.875
Texas Instr.	50.5	51.125
Time Warner	43.625	43.625
UAL	162.875	163.875
Unisys	7.375	7.625
Walt Disney	62.25	63.375
WMX	28.875	28.875
Westinghouse	19.25	19.375
Woolworthouse	12.75	12.75
Xerox	132.375	131.75
Zenith	7.375	7.375

Fonds de placements

	09/02	12/02
Credis Investment Funds		
MMF C$	1434.93r	1434.94e
MMF DM	1886.2r	1886.21e
MMF Ecu	1520.05r	1520.06e
MMF FF	6768.19r	6768.2e
MMF Flh	1288.39r	1288.4e
MMF Sfr	6162.76r	6162.77e
MMF US	1953.6r	1953.61e
S+M C Sz Sfr	233.45r	238.1e
Eq Fd Em M	1100.91r	1100.92e
Eq Fd LA US	896.18r	896.19e
Eq Fd C E DM	1044.93r	1044.93e
Eq Fd C USA	1400.97r	1400.97e
Cap 1997 DM	1953.18r	1953.19e
Cap 2000 DM	1654.56r	1654.57e
Cap 2000 Sfr	1703.65r	1703.65e
B Fd DM B	1599.59r	1599.6e
B Fd FF B	1194.98r	1194.99e
B Fd £ B	840.77r	840.78e
B Fd C$ B	1403.33r	1403.34e
CS Pf Inc Sfr A	1022.97r	1022.98e
CS Pf Inc Sfr B	1093.96r	1093.97e
CS Pf Bld Sfr	1085.53r	1085.54e
CS Pf Grwth Sfr	1014.91r	1014.92e
CS E Blue-Ch a	218.58r	268.75of
CS E Blue-Ch b	231.29r	235.93e
CS Germ F a	191.63r	195.47e
CS Germ F b	205.49r	209.61e
CS Gold Val Sfr	166.1r	169.42e
CS Jap Megat	192.69r	196.55e
CS Tiger F FS	1538.1r	1568.9e
CS EU Valor Sfr	241.25r	246.25e
CS Act. Suisses	923.75r	942.5e
CS Bd Valor DM	120.63r	121.84e
CS Bd Valor Sfr	115.9r	117.05e
CS Bd Valor US$	125.62r	126.88e
CS Conv Val Sfr	166.6r	168.3e
CS F Bonds Sfr	88r	89.25e
CS Ecu Bond A	96.33r	97.3e
CS Ecu Bond B	178.96r	180.76e
CS Gulden Bond B	159.38r	160.98e
CS Eur Bond A	212.83r	214.97e
CS Eur Bond B	334.73r	338.09e
CS Euroreal DM	101.76r	106.9e
BPS P Inc Sfr	1168.89r	1168.9e
BPS P I/G Sfr	1197.77r	1197.78e
BPS P G Sfr	1196.26r	1196.27e
BPS P I/G DM	1270.75r	1270.76e
BPS P G DM	1287.5r	1287.51e
Divers		
Obligestion	98.75d	99.5of
Multibond	82.33r	83.15e
Bond-Invest	112.63r	112.64e
Germac	265.5r	269.5e
Globinvest	118.5r	120.5e
Ecu Bond Sel.	105.53r	106.59e
Americavalor	484.08r	488.97e
Valsuisse	745.05r	752.55e

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.–		
USA	1.1895	1.2235
Angleterre	1.817	1.869
Allemagne	80.91	82.61
France	23.53	24.03
Belgique	3.936	4.016
Hollande	72.24	73.84
Italie	0.0757	0.0777
Autriche	11.5	11.74
Portugal	0.7735	0.7985
Espagne	0.9555	0.9855
Canada	0.8688	0.8928
Japon	1.112	1.146
ECU	1.4875	1.5195

Métaux précieux

OR		
$ Once	403.2	403.7
Lingot	15550	15800
Vreneli 20.-	90	100
Napoléon	88	98
Souver new	94.76	98.16
Souver old	94.34	97.75
Kruger Rand	483	498
ARGENT		
$ Once	5.7	5.72
Lingot/kg	214	229
PLATINE		
Kilo	16165	16415
Convention Or		
Plage or		15900
Achat		15550
Base argent		260

Source
KTELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Sylviane Berthod couronnée en Super G – *Avec une septième place hier à Tignes (Fr), la Suissesse Sylviane Berthod s'est adjugé la Coupe d'Europe du Super G. Ainsi, la Valaisanne s'est qualifiée pour la finale de la Coupe du monde, qui se déroulera à Lillehammer au début mars. Elle s'est aussi assuré une place fixe de départ pour toutes les épreuves de Super G de la Coupe du monde la saison prochaine. (si)*

BRÈVES

Ski alpin

Cuche discret

Dans le cadre du slalom géant de coupe d'Europe de Kranjska Gora (Slo), le Neuchâtelois Didier Cuche a décroché une modeste vingt-sixième place à 3'11 du vainqueur, l'Italien Gerhard Königsrainer.

Football

Manque de joueurs

L'arbitre du match de championnat du Portugal Leça - Boavista Porto (2-0) a dû interrompre dimanche la rencontre quatre minutes avant la fin à cause... d'un manque de joueurs. Deux joueurs de Leça, qui avait déjà vu auparavant trois de ses éléments exclus, ont dû en effet quitter le terrain sur blessures. L'entraîneur ayant déjà effectué les trois remplacements autorisés, Leça s'est vu réduite à six, alors que la loi n'autorise pas moins de sept joueurs par équipe.

TV-SPORTS

TSR

19.10 *Tout sport.*

Suisse 4

11.20 *Ski alpin. Championnats du monde. Super G messieurs.*

19.55 *Hockey sur glace. Rapperswil - FR Gottéron.*

DRS

11.20 *Ski alpin.*
18.20 *Ski alpin.*
22.20 *Slapshot.*

TSI

11.20 *Ski alpin.*
21.50 *Sportsera.*

TF1

17.10 *Football. Demi-finale de la Coupe de la Ligue. Guingamp - Metz.*

France 3

20.35 *Tout le sport*

ARD

11.15 *Ski alpin.*

TVE

21.30 *Football. Coupe d'Espagne. Valence - Séville.*

EUROSPORT

08.30 *Euro Golf.*
09.30 *Speedworld.*
11.25 *Ski alpin.*
13.00 *Eurogoals.*
14.00 *Vol à skis.*
15.00 *Bobsleigh.*
16.00 *Ski alpin.*
17.00 *Karting.*
18.00 *Tir.*
19.00 *Boxe.*
20.00 *Sumo.*
21.00 *Boxe.*
23.00 *Ski alpin.*
23.30 *Snooker.*

Ski alpin - Championnat du monde: Zurbriggen deuxième

Dossard porte-bonheur

Depuis le temps qu'elle attendait ce moment, il a quand même fini par arriver. Souvent frustrée, parfois volée, comme il y a deux ans lorsque la Fédération internationale de ski la privait sur le tapis vert d'une victoire acquise de haute lutte sur le terrain dans le super G d'Altenmarkt, rarement récompensée au prorata de ses véritables mérites, Heidi Zurbriggen a enfin connu son jour de gloire, hier, à La Sierra Nevada. Deuxième du super G d'ouverture des championnats du monde derrière l'Italienne Isolde Kostner, la Valaisanne, qui fêtera ses 29 ans dans un mois – a conquis la première médaille de sa carrière, celle d'argent, laissant le bronze à l'Américaine Picabo Street que personne n'attendait non plus à une aussi bonne place dans cette discipline particulière

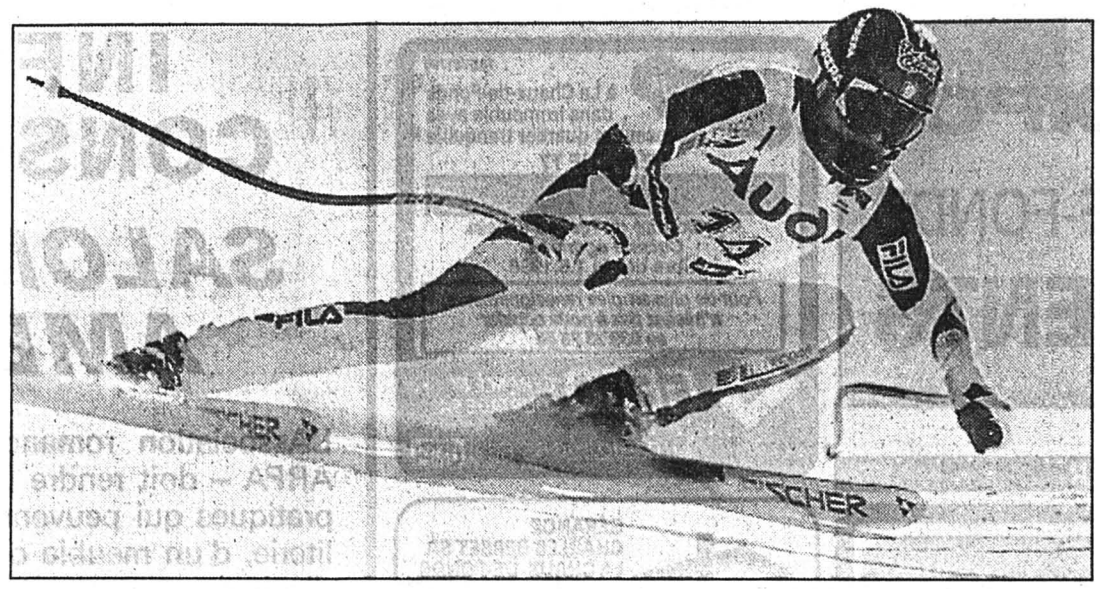

Isolde Kostner
L'Italienne a confirmé ses deux médailles olympiques de Lillehammer. (Keystone)

De notre envoyé spécial
Gérard JORIS/ROC

Ce que la Coupe du monde lui a toujours refusé jusqu'ici, Heidi Zurbriggen l'a donc obtenu sur les hauteurs de Grenade. Certes, elle n'a pas gagné. Certes, elle a dû abandonner, à contre-cœur sans doute, la médaille d'or à une jeune Italienne, Isolde Kostner, huit ans plus jeune qu'elle, mais cette médaille d'argent avait bien le poids d'une victoire en Coupe du monde. Le poids de la victoire qui lui avait échappé à Serre-Chevalier par exemple en descente en 1991 ou à Cortina dans la même discipline en 1993. Celle qu'elle a aussi manqué pour un rien à Saalbach en super G l'année dernière ou à Veysonnaz, cet hiver. «J'ai tellement été frustrée des fois en Coupe du monde, que je me sens aujourd'hui un peu comme délivrée», expliquait-elle dans l'aire d'arrivée, entre deux embrassades ou deux tapes amicales sur l'épaule de la part des skieuses ou d'entraîneurs. «En quelque sorte, cette médaille d'argent remplace les victoires que j'ai ratées en Coupe du monde. Maintenant, je peux le dire. Moi aussi, j'ai enfin gagné quelque chose.»

LONGUE ATTENTE

En fait, cette médaille d'argent, Heidi Zurbriggen a dû patienter de longues minutes avant de la faire définitivement sienne. Partie avec le dossard numéro 13, porte-bonheur en la circonstance, la Haut-Valaisanne levait une première fois les bras au ciel une fois l'arrivée franchie. Le tableau d'affichage la plaçait alors en tête de la course devant Martina Ertl. «Quelques-unes des meilleurs étaient déjà en bas, Seizinger et Ertl surtout. Je me disais que ce n'était pas possible que je sois première.» L'arrivée d'Isolde Kostner, deux minutes plus tard la reléguait déjà au deuxième rang. Suffisant pour inciter la future médaillée d'argent à la prudence. «Il y a encore vingt-cinq filles au départ. Des surprises sont toujours possibles. Il faut attendre», se contentait-elle d'affirmer

Zurbriggen attendra en fait encore une bonne heure avant de laisser éclater définitivement sa joie légitime, d'échanger trois bises avec le conseiller fédéral Adolf Ogi puis avec l'ambassadeur de Suisse en Espagne, venus tous deux tout exprès pour la course. «Cette fois, ça y est. J'ai ma médaille.» Et de poursuivre: «Cette nuit, j'ai très bien dormi. Ce matin, je me suis levée l'esprit tranquille, sans la moindre nervosité. En course, tout s'est bien passé également. J'ai réalisé une descente sans problème. En réalité, ça allait moins vite que je le pensais. Il faut dire que la piste est quand même assez difficile, et surtout très jolie.»

Jolie comme sa médaille argentée qui ornera son cou en fin d'après-midi. Comme ses yeux pétillants de bonheur. Comme son sourire aussi. «Vous pouvez croire que cette médaille d'argent me laisse des regrets. Au contraire. Je suis très contente. Etre deuxième dans un championnat du monde c'est autre chose que d'être deuxième en Coupe du monde. Ici, on a quelque chose.»

CONTRAT REMPLI

Deuxième, Heidi Zurbriggen a donc laissé la victoire à l'Italienne Isolde Kostner dans ce super G. Contrairement à la Valaisanne, la skieuse de Gardena, qui fêtera ses 21 ans le 20 mars prochain, n'en est pas à son coup d'essai. Victorieuse de la descente de Garmisch, il y a deux ans, la Transalpine compte déjà deux médailles olympiques conquises à Lillehammer en descente et en super G à son palmarès. Sa victoire, à Sierra Nevada, ne constitue donc aucunement une surprise. Pour dire vrai, elle était même attendue. Par les observateurs, bien sûr, mais aussi par elle-même. «Lors des six dernières courses, j'ai toujours terminé parmi les six premières. En venant ici, j'avais donc un très bon sentiment. Je savais que j'avais une chance de gagner une médaille en descente et en super G. C'est fait.»

La surprise, à vrai dire, est davantage venue de l'Américaine Picabo Street. Personne n'attendait véritablement la skieuse de Sun Valley sur le podium au terme de ce super G. Elle-même n'y croyait pas non plus. «Le super G n'est vraiment pas ma discipline préférée. Cette médaille de bronze est donc une grosse surprise pour moi.» G.J. ROC

Classement

Super G dames: 1.Kostner (It) 1'21"00 (moy. 100,578 km/h). 2. Zurbriggen (S) à 0"66. 3. Street (EU) à 0"71. 4. Merlin (It) à 0"80. 5. Lindh (EU) à 0"82. 6. Marken (No) à 1"22. 7. Gutensohn (All) à 1"28. 8. Ertl (All) à 1"37. 9. Wiberg (Su) à 1"39. 10. Rey-Bellet (S) à 1"43. 11. Montillet (Fr) à 1"49. 12. Perez (It) à 1"52. 13. Häusl (All) à 1"55. 14. Zeller-Bähler (S) à 1"57. 15. Nobis (EU) à 1"73. **Puis:** 17. Summermatter (S) à 1"89.

Super G masculin: Besse visera une place parmi les dix premiers

«J'ai encore trop de respect»

Comme ses coéquipiers du super-G, Steve Locher excepté, William Besse est arrivé dans la Sierra Nevada samedi soir après un long et pénible voyage de plus de douze heures. Sa première prise de contact avec la piste et la neige, dimanche, l'a quelque peu surpris. Ce matin, le Valaisan sera au départ du super G, la première compétition masculine des championnats, une course qu'il considère comme très importante pour lui et qu'il abordera avec certaines ambitions.

– William, depuis quelques semaines, cela va visiblement mieux chez vous. A quelques heures du super G, c'est plutôt bon signe, non?

– Je vais effectivement très bien. Je me sens en forme. Physiquement je n'ai aucun «bobo» à signaler. Moralement c'est également OK. Pourvu que ça dure!

– A Garmisch, la semaine dernière, vous avez réalisé une bonne descente, mais un super G plutôt moyen. N'y a-t-il pas matière à s'inquiéter avant la course de mardi?

– Absolument pas. Je sais exactement où j'en suis et je connais les raisons de ma mauvaise performance dans le super G. Sur cette piste difficile de Garmisch, il fallait attaquer, prendre des risques. J'ai skié beaucoup trop sur la retenue. C'est d'ailleurs un peu mon problème actuellement dans cette discipline, où je ne me lâche pas assez. J'ai encore trop de respect.

– Le hasard du calendrier veut que ce sera précisément dans cette discipline que vous entamerez vos championnats du monde. Comment allez-vous dès lors aborder cette première course?

– Pour moi, ce super G sera très important, autant dans l'optique des championnats du monde que dans l'optique de la Coupe du monde. Ce classement comptera pour l'attribution des points pour la liste de départ des prochaines épreuves. J'ai besoin d'améliorer mon numéro de dossard dans cette discipline. Et puis, ce sera quand même la première course des championnats. Bien commencer est toujours important à ce niveau.

– Vous viserez une médaille dans cette course?

– Dans un championnat du monde, tout peut arriver. Souvenez-vous de la victoire d'Eberharter en 1991 à Saalbach. Personne ne l'attendait et il a gagné. Si je réalise une course géniale, je peux prétendre moi aussi à une médaille, mais il faudrait vraiment la course parfaite. Plus modestement, si je termine parmi les dix premiers, je serai déjà content. Ce sera mon objectif pour cette course.

– Vous vous sentez à l'aise sur cette piste et sur cette neige?

– La piste n'est pas difficile, mais elle n'accorde aucun droit à l'erreur. La moindre faute et vous pouvez oublier. Quant à la neige, elle est vraiment spéciale. Elle donne une impression de vitesse qu'on ne retrouve sur aucune autre neige. Elle n'a rien à voir avec la neige artificielle par exemple. Il faut vraiment s'habituer.

– Quels sont vos favoris?

– A mon avis, la victoire devrait se jouer entre Skaardal et Knauss. Ce sont les deux meilleurs dans la discipline actuellement. Alphand devrait également terminer parmi les cinq premiers. De notre côté, Kernen a des chances. Il skie lui aussi très bien en ce moment.

G.J./ROC

AU DÉPART

Super G messieurs des championnats du monde. Ordre des départ (11 h 30): 1. Jaerbyn (Su). 2. Hangl (S). 3. Barnerssoi (All). 4. Aamodt (No). 5. Leskinen (Fin). 6. Wirth (Aut). 7. Mader (Aut). 8. Nyberg (Su). 9. Kroell (Aut). 10. Perathoner (It). 11. Kjus (No). 12. Skaardal (No). 13. Knauss (Aut). 14. Runggaldier (It). 15. Alphand (Fr). 16. Fattori (It). 17. Ghedina (It). 18. Rahlves (EU). 19. Krauss (All). 20. Kernen (S). 21. Rasmussen (EU). 22. Filischkin (Rus). 23. Koblar (Sln). 24. Locher (S). 25. Podivinsky (Can). 26. Piccard (Fr). 27. Besse (S). 28. Girardelli (Lux). 29. Strand Nilsen (Nor) 30. Moe (EU). (si)

AU JOUR LE JOUR

Aujourd'hui:

super G messieurs

La piste

Départ à 2915 m. Arrivée à 2275 m. Dénivellation: 650 m. Longueur: 2425 m. Pente moyenne: 28%. Pente maximale: 43%.

Les favoris

ATLE SKAARDAL (30 ans)
Pour: un sens inné du super G, sa discipline de prédilection. Une victoire à Val d'Isère dans la spécialité et une deuxième place à Valloire, cette saison.
Contre: l'obligation de faire une médaille, ce qui ne représente jamais un avantage.

HANS KNAUSS (Aut, 25 ans)
Pour: une forme étincelante et une première partie de saison au-delà de ses espérances. Lui aussi a gagné cet hiver dans la spécialité (super G de Valloire).
Contre: son inexpérience des grands rendez-vous et la pression qui pourrait reposer sur ses épaules dans une course où l'Autriche tout entière l'attend.

WERNER PERATHONER (It, 29 ans)
Pour: sa victoire dans le dernier super G de la saison, le week-end dernier, à Garmisch, preuve d'une forme optimale.
Contre: un manque évident de régularité au niveau de la Coupe du monde. Facile, la piste ne servira pas non plus ses intérêts.

Les quatre Suisses engagés

WILLIAM BESSE (29 ans): résultats de la saison en Coupe du monde dans la discipline: 11e à Vail, 36e à Val d'Isère, 20e à Valloire et 45e à Garmisch.
MARCO HANGL (29 ans): résultats de la saison: 13e à Val d'Isère et à Valloire, éliminé sur chute à Garmisch.
BRUNO KERNEN (24 ans): résultats de la saison: 45e à Vail, 10e à Val d'Isère, 14e à Valloire et 16e à Garmisch.
STEVE LOCHER (28 ans): résultats de la saison: 27e à Vail, 26e à Val d'Isère, 39e à Valloire et 10e à Garmisch.

Il y a sept ans...

Le dernier exploit suisse en super G dans un championnat du monde date de sept ans. En 1989, à Vail, aux Etats-Unis, Martin Hangl, le frère aîné de Marco, s'était adjugé la médaille d'or devant son compatriote Pirmin Zurbriggen. La médaille de bronze était alors revenue au Slovène Cizman. Deux ans plus tard, à Saalbach, le meilleur résultat helvétique avait été réalisé par le Valaisan Steve Locher, sixième. G.J./ROC

Wiliam Besse
Sera-t-il le deuxième Valaisan à monter sur un podium? (ASL)

POLYEXPO

LA CHAUX-DE-FONDS

ÉVÉNEMENTS

132-783180

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds

LOCAUX DE 110 m²

conviendraient pour bureaux, petite industrie, cabinet médical, etc.

Fr. 1270.– + Fr. 180.–

Fiduciaire Offidus SA
2016 Cortaillod
✆ 038/42 42 92

28-41878

132-781755

À LOUER

à La Chaux-de-Fonds dans immeuble avec ascenseur et quartier tranquille

HELVÉTIE 77

APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES

A proximité du réseau urbain.
Cuisine agencée.
Libre dès le 1.5.1996

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler au 039/23 26 55

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

IMMOBILIER

PARKING ESPACITÉ

200 places sur deux niveaux

Sachez bénéficier des avantages d'un parking au centre ville

- **Parcage aisé**
- **Parking surveillé**
- **Espace card avec réduction jusqu'à 10%**
- Possibilité de conclure un bail également pour le jour, ou la nuit.

En conclusion:
confort pour vous et votre véhicule

Un cœur de ville plein de vie 200 P ESPACITÉ

132-783177

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
✆ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

LA CHAUX-DE-FONDS
À LOUER
POUR DATES À CONVENIR
PLUSIEURS GARAGES INDIVIDUELS
Rues de la Confédération, de la Prévoyance et Numa-Droz.
PLUSIEURS PLACES DE PARC INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
Rues du parc, Temple-Allemand, du Commerce, bd des Eplatures et av. Léopold-Robert.

132-782892

La Chaux-de-Fonds
A louer tout de suite ou pour date à convenir

Appartement 2 pièces
Fr. 600.– + charges
ainsi que
Appartement 3 pièces
Fr. 920.– + charges.
Avec cuisines et salles de bains rénovées.
Pour tous renseignements, appelez le 031/300 42 44.

5-267561

TRANSPLAN AG
Liegenschaftenverwaltung
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Tel. 031 300 42 42 Fax 031 300 42 49

DIVERS

ARPA

Pour un service de confiance et de qualité

Association Romande des Professionnels de l'Ameublement

2, av. Agassiz
1001 Lausanne

Tél. 021/319 71 11
Fax 021/319 79 10

INFORMATION CONSOMMATEURS

SALONS ET LITERIE AMEUBLEMENT

L'Association romande des professionnels de l'ameublement – ARPA – doit rendre les consommateurs attentifs envers certaines pratiques qui peuvent tromper sur la valeur réelle du salon, de la literie, d'un meuble ou d'offrir un cadeau sous la forme d'un bon d'achat.

Ces pratiques consistent à exagérer de façon très importante les prix et à déduire de FAUSSES REMISES.

Dans les secteurs de l'ameublement des EXPOSITIONS et SALONS de la Suisse romande, **LES JUSTES PRIX** existent, **LES FAUSSES REMISES AUSSI!!!**

Avant tout achat, comparez les prix.

Ne vous laissez pas tromper par de GROS RABAIS QUI N'EN SONT PAS.

Faites confiance aux COMMERÇANTS de votre région qui arborent le sigle ARPA!

132-783253

FINANCE

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 24 45
22-380743

L'Impartial

Les délais de remise des annonces, matériel compris

Sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi:	**jeudi 12 heures**
pour l'édition du mardi:	**vendredi 12 heures**
pour l'édition du mercredi:	**lundi 12 heures**
pour l'édition du jeudi:	**mardi 12 heures**
pour l'édition du vendredi:	**mercredi 12 heures**
pour l'édition du samedi:	**jeudi 12 heures**

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
✆ 039/210 410
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
✆ 039/311 442
Téléfax 039/315 042

À VENDRE
La Chaux-de-Fonds
A quelques minutes du centre ville dans quartier tranquille

Superbe appartement duplex

Comprenant: grand living avec cheminée, salon, cuisine entièrement équipée, coin à manger, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau. Surface habitable: environ 150 m². Grandes dépendances.
Occasion à saisir.
S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 78 33 – Fax 039/23 77 42

132-781705

À VENDRE

Au centre ville

TRÈS BEL APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES

Surface habitable 121 m² + dépendances. Entièrement rénové avec goût. Magnifique plafond avec moulures apparentes. Cuisine agencée habitable. Grand séjour. Belle salle à manger. 2 chambres à coucher. Salle de bains et WC séparés. Hall d'entrée confortable. 2 balcons nord et sud. Très belle vue au 4e étage d'un immeuble avec ascenseur. Au cœur de la ville avec tous les avantages que cela représente.
Affaire à saisir.

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76

132-782921

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert
A vendre
2½ pièces, 77 m²
Mensualités: dès **Fr. 610.–** + ch.
Fonds propres: **Fr. 21 000.–**
✆ 038/24 57 31

28-41756

Tout de suite ou date à convenir
Rue de la Fiaz
La Chaux-de-Fonds
À LOUER

Studios meublés ou non
dès Fr. 390.– + charges.

Appartement 4½ pièces
Fr. 845.– + charges.
✆ 038/24 22 45

28-39117

132-781493

À LOUER

Rue du Soleil
en ville, dans immeuble neuf avec ascenseur

APPARTEMENT 3 PIÈCES

tout confort, cuisine entièrement agencée.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas que notre liste est à votre disposition.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

La Chaux-de-Fonds
A louer
Appartement 3 pièces
Fr. 940.– charges comprises, dès le 1er mai 1996
✆ 039/26 53 70
ou
037/30 42 30

17-184126

Feu: 118

INFORMATION MAZOUT

Margot

MARGOT-MAZOUT SA - Sous-le-Pré 19a - 2014 Bôle
Tél. (038) 44 11 55 - Fax (038) 42 61 35
Prix approximatif pour une livraison de 6000 à 10000 l, franco citerne

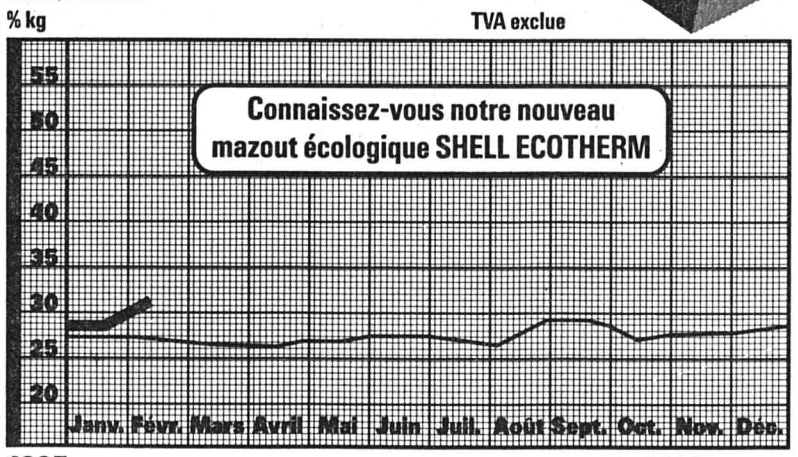

Benzina
Rue des Entrepôts 37
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 03 23

TOUJOURS ET PARTOUT À VOTRE SERVICE

Carburants
Rue des Entrepôts 37
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 44 44

28-41680

Mobilia 96 roulin L'art de vivre

du 14 au 18 février 1996
à Polyexpo, La Chaux-de-Fonds
l'exposition du meuble et de l'intérieur
Invité d'honneur:
Francis Roulin, artiste peintre, sculpteur

- **Hüsler Nest**
- **Leomeuble**
- **Gans Ruedin**
- **ODAC**
- **Maison du Dormir**
- **Masserey**
- **Everstyl**
- **Méricuir**
- **Tyffany**
- **Vieux Moulin Meubles Rustiques SA**
- **Pierrot Ménager**
- **Leitenberg**
- **Vins merveilles**

Horaire:
Mercredi 14 février 1996 de 16 à 21 heures
Jeudi 15 février 1996 de 14 à 21 heures
Vendredi 16 février 1996 de 14 à 21 heures
Samedi 17 février 1996 de 10 à 21 heures
Dimanche 18 février 1996 de 10 à 19 heures

Grand concours valeur totale Fr. 3000.–

Entrée libre – Entrée libre – Entrée libre – Entrée libre

132-783180

Hockey sur glace - LNB: Olten ne veut pas disparaître

Dix jours pour survivre

C'est peut-être un drôle de privilège qui sera réservé ce soir au HCC. Le club des Mélèzes pourrait en effet être le dernier à croiser les crosses avec Olten, en proie à de sérieuses difficultés financières. Pour bon nombre d'observateurs, le club soleurois vit ses dernières heures, car dans l'impossibilité d'honorer ses dettes. Pour d'autres en revanche, aussi inquiétante soit-elle, la situation n'a rien d'irrévocable. Mieux: elle suit une courbe qui autorise des espoirs de survie. «Dans dix jours, Olten sera sauvé» assure Tino Catti, vice-président et chef technique.

Par **Jean-François BERDAT**

«Non, ce n'est pas la fin du club. Nous disposons d'un délai de dix jours, à compter d'hier, pour présenter des garanties de remboursement devant la Cour supérieure du canton de Soleure (Réd: récemment, les dirigeants soleurois n'avaient pas pu satisfaire aux exigences du tribunal d'Olten-Gösgen qui les a alors renvoyés devant cette Cour). Nous avons désormais mis le puck dans les rangs du public et les gestes de sympathie qui nous ont été témoignés de toutes parts nous autorisent un tel optimisme, reprend Tino Catti. Avec 850.000 francs, montant correspondant aux créances prioritaires que sont les salaires et les charges sociales, nous annulerons une dette de près de quatre millions, nos créanciers ayant consenti en décembre dernier à renoncer à 95% de leurs prétentions. Près de la moitié de cette somme a été garantie par des gens en place au club. Pour l'autre moitié, c'est à la région de jouer...»

DÉMARRAGE RÉJOUISSANT

Tino Catti se montre d'autant plus confiant que l'opération a connu un démarrage réjouissant. «La semaine dernière, la ville était pratiquement déserte en raisons des vacances scolaires. Néanmoins, nous avons enregistré passablement de rentrées. C'est donc de bon augure et nous pouvons raisonnablement espérer nous en sortir car la ville et la région sont derrière le club. En dix jours, nous amasserons la somme nécessaire.» Et de préciser que si les dons allant de un à cent francs ne seront pas restitués, quiconque aura versé une somme supérieure sera remboursé si le club s'en sort. Ce dont Tino Catti ne doute pas un seul instant: «Nous serons alors l'un des clubs les mieux cotés du pays...»

Optimisme béat? Refus de voir la vérité en face? Ce qui est certain, c'est que le discours du chef technique d'Olten tranche singulièrement d'avec celui de Manfred Schmid, président, qui estimait récemment que «le cerveau ne fonctionne plus. Seule la respiration artificielle nous maintient en vie.» Médecin-chef de l'Hôpital de Laufon, le docteur Schmid sait sans doute de quoi il parle...

LA FOLIE DES GRANDEURS

Cela étant, et quel que soit l'avenir d'Olten, l'heure est aux questions. Personnage incontournable et influent du club, Tino Catti – il avait pris un certain recul avant de revenir cette saison sur le devant de la scène – a bien sûr sa petite idée. «Depuis une dizaine d'années, Olten s'est petit à petit retrouvé avec des dettes, comme tous les clubs. Nous avons alors vendu nos joueurs à une firme, Finanz AG, composée de gens du club. Ce faisant, nous avons incontestablement perdu de notre substance, de notre liberté d'action. Etait-ce une erreur? Oui et non, car nous nous serions retrouvés à ce moment-là déjà dans la situation qui est la nôtre actuellement.»

Indépendamment de ce qui se tramait en coulisses, Olten – fondé en 1934, le club a accédé pour la première fois à la LNA au terme de la saison 1984/1985 – a acquis quelques lettres de noblesse sur la glace, terminant ainsi septième (1988/1989) puis cinquième (1989/1990) de la phase qualificative du championnat de LNA. «A partir de là, le club a vu trop grand. Ce cinquième rang était plus le fruit du hasard que le reflet de la valeur de l'équipe. Avec l'euphorie, Olten a été pris de la folie des grandeurs» raconte Tino Catti. Ce qui n'était pas franchement nouveau, le club soleurois s'étant signalé par quelques coups d'éclat auparavant déjà, avec l'engagement d'Erich Kühnhackl, de Vladimir Dzurilla comme entraîneur et de quelques grandes stars qui n'ont pas forcément eu le rendement escompté. «Nous nous rendions compte de l'engrenage dans lequel nous étions aspirés, confesse Tino Catti. Dès lors, nous n'avons fait que boucher des trous jusqu'au jour où cela n'a plus suffi...» La saison dernière, n'étant pas payés, les joueurs ont porté plainte, ce qui a débouché sur la situation actuelle.

BOUÉE DE SAUVETAGE

Alors qu'il prenait peu à peu l'eau, le bateau soleurois aurait pu bénéficier d'une bouée de sauvetage sous la forme d'une paire d'étrangers hors du commun, les Russes Bykov et Khomutov. «C'est moi qui les ai fait venir en Suisse, rappelle Tino Catti. Je les ai proposés à Olten mais Simon Schenk alors en poste n'y croyait pas. Que l'on me comprenne bien: je ne prétends pas qu'ils auraient réussi à Olten ce qu'ils ont réalisé à Fribourg. Je nourris néanmoins passablement de regrets car nous n'en serions certainement pas là si ces deux joueurs avaient porté nos couleurs...» Si on ne refait pas l'histoire, force est d'admettre qu'Olten est passé à côté de quelque chose au début des années nonante.

Désormais au bord du gouffre, le club soleurois se battra jusqu'au bout pour sauver son statut de club de Ligue nationale. «Notre mouvement juniors regroupe plus de cent cinquante gamins qui proviennent de toute la région, souligne Tino Catti. Sans équipe fanion, il serait impossible de poursuivre sur la voie de la formation. Et puis, pour les équipes de Suisse romande, Olten représente un adversaire somme toute commode. Les déplacements ne sont pas trop longs et quelques centaines de supporters accompagnent régulièrement l'équipe...» Vu sous cet angle, il est certain que le club soleurois a sa place dans la catégorie. Reste que les critères de sélection sont sensiblement différents.

Seule certitude, les Soleurois croiront en leur survie jusqu'au bout. «Nous allons nous battre, assure Tino Catti. Olten est une ville de travailleurs, de gens de caractère. Nous avons joué le temps réglementaire. Nous nous lançons désormais dans les prolongations dont on sait qu'elles se jouent selon le système de la mort subite. Ce sera tout ou rien...»

Une victoire ce soir sur le HCC, assortie d'un ticket pour les play-off ferait office de déclic pour une opération survie qui s'annonce tout de même délicate à mener. «J'ai bon espoir, insiste Tino Catti. On verra encore les souris (réd: emblème figurant sur les maillots du club) venir ronger un fromage ici ou là...»

J.-F. B.

Erich Kühnhackl
L'Allemand aura été l'un des «coups de folie» d'Olten. (Keystone-a)

«Une bonne affaire»

De toute évidence, Olten n'avait pas les moyens cette saison de rivaliser avec les ténors de la LNB. Cela étant, les Soleurois pouvaient légitimement briguer une place au-dessus de cette barre avec laquelle ils ont flirté tout au long du championnat. En cédant leurs étrangers Siren et Gagné à Berne et à Zurich, les dirigeants du Kleinholz ont toutefois satisfait à d'autres intérêts, plus pressants. «Nous avons pris des risques, c'est certain. Avec eux, nous serions certainement qualifiés pour les play-off, estime Tino Catti. Mais nous avons réalisé une bonne affaire sur le plan financier.»

A Olten comme ailleurs, on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. J.-F. B.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Berne - Ambri-Piotta
Davos - Lausanne
Kloten - Zoug
Rapperswil - FR Gottéron
20.15 Lugano - Zurich

CLASSEMENT

1. Berne	34	21	4	9	134- 91	46*
2. Kloten	34	18	6	10	102- 81	42*
3. Zoug	34	17	3	14	141-120	37*
4. Rapperswil	34	16	5	13	127-122	37*
5. Lugano	34	16	3	15	122-105	35*
6. Davos	34	13	9	12	130-119	35*
7. Ambri-Piotta	34	14	6	14	133-132	34
8. Zurich	34	16	2	16	114-132	34*
9. Gottéron	34	11	8	15	107-106	30
10. Lausanne	34	4	2	28	68-170	10

***= en play-off**

LNB

Ce soir

20.00 Bienne - GE Servette
Coire - Thurgovie
Grasshopper - Martigny
Herisau - Langnau
Olten - La Chaux-de-Fonds

CLASSEMENT

1. Grasshop.	35	27	3	5	163- 92	57*
2. Chx-Fds	35	24	5	6	169-106	53*
3. Thurgovie	35	20	6	9	138- 99	46*
4. Langnau	35	20	3	12	156-108	43*
5. Herisau	35	17	6	12	141-105	40*
6. Martigny	35	14	5	16	131-153	33*
7. Bienne	35	10	3	22	130-169	23*
8. GE-Serv.	35	8	5	22	94-146	21
9. Olten	35	7	5	23	96-171	19
10. Coire	35	6	3	26	108-177	15

***= en play-off**

Orlando au repos – *Le Canadien du CP Berne, Gates Orlando (34 ans) est obligé de stopper la compétition pendant une semaine dix jours. L'attaquant s'est étiré un ligament interne du genou droit. Il espère être présent pour le début des play-off la semaine prochaine. Le CP Berne compte encore deux joueurs étrangers, les défenseurs finnois Siren et Haapakoski.* (si)

EN CHIFFRES

LES «COMPTEURS» DE LNB

(Premiers chiffres: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Lambert (Langnau)	74 (36,38)
2. Rosol (Martigny)	72 (32,40)
3. Nieminen (GC)	71 (27,44)
4. Glowa (Langnau)	70 (34,36)
5. Fedulov (Martigny)	69 (27,42)
6. Guay (Herisau)	66 (31,35)
7. Vilgrain (Herisau)	66 (27,39)
8. Shirajev (HCC)	64 (24,40)
9. Kvartalnov (Bienne)	60 (32,28)
10. Daoust (Thurgovie)	60 (23,37)
11. Oppliger (HCC)	57 (19,38)
12. Bozon (HCC)	55 (29,26)
13. Stehlin (HCC)	51 (28,23)
14. Chorny (Coire)	50 (21,29)
15. Signorell (Coire)	47 (23,24)
16. Belov (Coire)	45 (19,26)
17. Mc Kim (GE Servette)	42 (19,23)
18. Gagné (Olten)	41 (22,19)
19. Paterlini (GC)	40 (20,20)
20. Grogg (Bienne)	40 (19,21)
21. Schrepfer (Thurgovie)	38 (10,28)
22. Weisser (Thurgovie)	37 (18,19)
23. Hagmann (GC)	36 (17,19)
24. Virta (GC)	36 (11,25)
25. Slehofer (Thurgovie)	35 (20,15)
26. Malgin (Bienne)	35 (13,22)
27. G. Dubois (HCC)	33 (17,16)
28. Bonito (Martigny)	33 (14,19)
29. Posma (Thurgovie)	32 (17,15)
30. Othman (Thurgovie)	32 (9,23)
31. Ackermann (Olten)	31 (10,21)
32. Stoller (Langnau)	31 (8,23)
33. Nater (Herisau)	30 (16,14)
34. Brütsch (GC)	29 (14,15)
35. Ayer (GC)	28 (15,13)
36. Horak (Langnau)	27 (16,11)
37. Fischer (Olten)	26 (16,10)
Schenkel (GC)	26 (16,10)
39. Moret (Martigny)	25 (13,12)
40. Seeholzer (Herisau)	25 (12,13)

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

Elsener	20 (7,13)
Leimgruber	16 (5,11)
Bourquin	16 (3,13)
Kohler	15 (8, 7)
Chappot	13 (5, 8)
Pont	13 (4, 9)
Murisier	10 (6, 4)
Ott	10 (6, 4)
D. Dubois	10 (4, 6)
Bissett	5 (1, 4)
Reber	5 (1, 4)
Bizzozero	2 (1, 1)
Wüthrich	2 (1, 1)

PÉNALITÉS (EN MINUTES)

1. Olten	714*
2. Bienne	637*
3. Martigny-Valais	561*
4. Herisau	559*
5. Thurgovie	535*
6. Coire	534*
7. GE Servette	527
8. La Chaux-de-Fonds	478
9. Grasshopper	474
10. Langnau	384

*** Une pénalité de match équivaut à vingt minutes.**

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Elsener	90
2. Bourquin	48
3. Shirajev	44
4. Bozon	36
5. Reber	32
6. Leimgruber	30
Pont	30
8. G. Dubois	28
Oppliger	28
10. Murisier	24
Stehlin	24
12. D. Dubois	20
13. Bizzozero	12
Ott	12
15. Bissett	6
Chappot	6
17. Schnegg	4
18. Kohler	2
HCC*	2

*** surnombre**

Le coup de fil aux entraîneurs

HCC: quel adversaire?

C'est ce soir que les hockeyeurs de LNB mettront un terme à la phase qualificative de leur championnat. Deux interrogations subsistent à une heure du dénouement: qui de GE Servette ou d'Olten se retrouvera en play-off et quel sera l'adversaire du HCC dès samedi?

C'est sans arrière-pensée que le HCC se rendra ce soir à Olten. «Pas question de faire du sentiment, avertit Riccardo Fuhrer. Les Soleurois sont en position précaire mais ce n'est pas mon problème, cela même si j'ai passé deux très bonnes saisons là-bas.»

Le ton est donné et même si les gens du Kleinholz entendent s'accrocher à leur ultime espoir – «Si nous nous imposons et si Bienne prend le meilleur sur GE Servette, nous passerons au-dessus de la barre» rappelle Tino Catti –, ils ne doivent s'attendre à aucune complaisance. «Nous prendrons ce match très au sérieux, assure le druide des Mélèzes. Pour moi, il sera très important car il me permettra, le cas échéant, de me rendre compte sur quels domaines je devrai mettre l'accent lors des ultimes entraînements précédant les play-off.» Ce déplacement au Kleinholz prendra donc valeur de test pour une équipe dont Riccardo Fuhrer attend qu'elle témoigne d'agressivité et de combativité, éléments essentiels dans les play-off.

WAHL INCERTAIN

Sur les bords de l'Aar, le Bernois aura tout son monde à disposition, exception faite de Bizzozero, toujours blessé.

Du côté de Bienne, c'est toujours l'incertitude. «J'ai demandé à la Ligue quel est le critère qui sert à départager deux équipes à égalité au septième rang. J'espère obtenir une réponse avant le coup d'envoi» ironise Lucien Ramseyer qui souhaite bien évidemment que les siens croisent dès samedi les gens des Mélèzes.

«Le plus simple serait que nous nous imposions ce soir, reprend le technicien biennois. Toutefois, ce match ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Devaux est blessé et Wahl incertain. Le cas échéant, c'est notre troisième gardien, Roth, qui défendra notre cage. Quoi qu'il en soit, je considère cet affrontement face à GE Servette comme notre ultime préparation avant les play-off. Partant, il sera important de bien le négocier.» J.-F. B.

LA PHRASE DU JOUR

«Jusqu'à présent, les médias ont très bien fait leur boulot, ce qui n'a pas toujours été le cas les saisons précédentes.»

Patrice Buchs

HUMEUR

Mais ma formule...

Confrontations directes? Différence de buts? Match d'appui? Repêchage? Il devient de plus en plus aléatoire de s'y retrouver dans les règlements qui régissent le jeu de hockey sur glace. Ainsi, il est impossible d'assurer ce matin quel sera le critère qui désignera l'adversaire du HCC pour samedi. Car, à coup de versions contradictoires, le doute a fini par s'installer.

En première ligue, la situation apparaît plus comique encore. Il semblerait en effet que quelle que soit l'issue des quarts de finale puis des demi-finales, Ajoie et Sierre seront repêchés pour se disputer le titre de champion de groupe, ces deux formations étant les seules à pouvoir briguer une éventuelle promotion. Pourquoi dès lors ne pas emprunter le chemin le plus court, celui qui mène directement à la finale?

Il n'y a guère qu'en LNA que les données sont claires. A deux heures des comptes, une incertitude subsiste certes, qui a trait au huitième ticket donnant accès aux play-off, ticket qu'Ambri-Piotta et FR Gottéron se disputent. Se disputaient... Car il semblerait que Peter Jaks et Thomas Vrabec aient mis à profit le stage de l'équipe de Suisse pour régler définitivement l'affaire. Avec Reto Pavoni comme partenaire neutre, les deux internationaux ont «joué» le match Berne - Ambri-Piotta via une salve de tirs au but. La gâchette de la Valascia s'étant montrée plus adroite que celle de l'Allmend, Ambri-Piotta a donc décroché la timbale. L'absence de Pauli Jaks n'y changera rien: FR Gottéron sera victime d'un coup de barre définitif ce soir.

Quant à savoir comment Thomas Vrabec fera passer le message à ses coéquipiers, c'est une autre paire de manches. Il semblerait qu'il ait demandé conseil aux décideurs de ce sport. Dans l'impossibilité de trouver un langage commun, ces derniers lui ont prudemment conseillé de déclarer forfait.

Suite au prochain épisode. Peut-être alors connaîtra-t-on le nom de l'adversaire du HCC et selon quel critère il aura décroché la septième place... ***Jean-François BERDAT***

L'Australienne Riley positive – *La nageuse australienne Samantha Riley, championne du monde des 100 et 200 m brasse (petit bassin), a été contrôlée positive lors des Championnats du monde à Rio de Janeiro au mois de décembre, a indiqué le directeur exécutif de la Fédération australienne de natation. L'Australienne a été contrôlée positive au dextropropoxyphène, un antalgique qui donne un faux sentiment d'invincibilité. La nageuse est passible d'une suspension de quatre ans. (si)*

Contre la relégation

Neuchâtel YS dos au mur

Ce soir à Yverdon, Neuchâtel YS déclenche son opération sauvetage. Derniers au terme du tour qualificatif, les pensionnaires du Littoral devront cravacher ferme s'ils n'entendent pas se retrouver en deuxième ligue la saison prochaine. «Nous sommes au bord du précipice, analyse Eric Morin. Mais nous n'avons pas encore chuté.»

Précisions: quatre équipes sont engagées dans le tour contre la relégation. Détail qui a son importance: les formations conservent les points acquis au terme du tour qualificatif. Après six matches aller-retour, les deux dernières équipes seront reléguées en deuxième ligue.

A ce petit jeu, Yverdon part avec les faveurs de la cote. C'est écrire que la lutte sera chaude entre Loèche, Star Lausanne et Neuchâtel YS.

HUIT POINTS

«Le coup est jouable, assène Eric Morin. J'ai fait mes comptes. Pour s'en sortir, il faut remporter les trois matches que nous disputons à la maison et s'imposer une fois chez l'adversaire. Avec huit points, on se sort d'affaire.»

Si le Québécois a utilisé sa calculette, il s'est également posé des questions. Beaucoup. «Je me demande si les gars se rendent réellement compte de la situation. Ils devraient être beaucoup plus agressifs. J'aime la pression. Mes joueurs peuvent compter sur moi. Je vais leur en mettre.»

Dans sa tête, l'entraîneur neuchâtelois a envisagé le pire scénario. «Je ne dis pas qu'une relégation serait catastrophique pour le club. Je préfère plutôt parler de bouleversement. Neuchâtel YS et Université NE en deuxième ligue, les deux clubs devraient indiscutablement revoir leur collaboration.»

C'est sans Pahud (blessé) que les Neuchâtelois se déplaceront en terre vaudoise. Quant à Matthey, Bourquard et D. Moser, actuellement à l'armée, il n'est pas sûr encore qu'ils pourront tenir leur place. G.S.

Hockey sur glace - Première ligue: l'heure des play-off a sonné

Ajoie veut être à «sa» place

«Les choses sérieuses vont enfin commencer» s'est exclamé hier matin Patrice Buchs, le président du HC Ajoie, au moment de dévoiler à la presse les objectifs du club jurassien à l'aube des play-off. «Notre club doit être à sa place, soit en LNB» a poursuivi le dirigeant du HCA. Plus vite dit que fait. Car les deux formations de première ligue qui effectueront le saut en LNB devront s'astreindre à un véritable parcours du combattant avant de pouvoir sabrer le champagne. Mais du côté de Porrentruy, on se veut résolument optimiste.

Par **Gérard STEGMÜLLER**

Rappel de la formule. Dans un premier temps, les huit équipes qualifiées pour les play-off disputent les quarts de finale au meilleur des cinq matches, selon le système classique: 1 contre 8, 2 contre 7, etc... Les quatres équipes victorieuses s'affronteront en demi-finale au meilleur des trois matches. Les vainqueurs seront opposés en finale qui elle aussi se jouera au meilleur des trois matches. Le champion de groupe sera ensuite confronté aux deux autres champions de groupe. Ces trois équipes seront réunies dans une poule. Après les rencontres aller-retour, soit quatre au total, les deux meilleures formations seront promues en LNB.

Ajoie ayant terminé deuxième du tour qualificatif, l'adversaire des Ajoulots en quart de finale est Fleurier, septième du tour qualificatif. Le vainqueur se mesurera ensuite au gagnant du match Villars - Viège. Si la logique est respectée, Ajoie et Sierre devraient se retrouver en finale. Mais tout n'est pas aussi simple. Attachez vos ceintures!

IMBROGLIO

Certains clubs de première ligue ne remplissent pas les critères pour évoluer en LNB. Soit parce qu'ils ne disposent pas des infrastructures nécessaires (patinoire couverte), soit parce qu'ils n'obtiendraient pas la licence, leur situation financière étant des plus précaires. Mais il y a aussi des clubs qui ne sont pas du tout intéressés par un séjour en LNB. Il paraît que c'est la grande majorité. Dans le groupe romand, seuls Sierre et Ajoie ont affiché clairement leurs prétentions. «C'est vite vu, résume Patrice Buchs. Si aucune de ces deux équipes ne parvient en finale, soit Sierre, soit Ajoie, sera repêché. Ce n'est pas très clair, mais avec la Ligue suisse de hockey sur glace, on a pris l'habitude de ne pas trop savoir où l'on va.»

Difficile en effet de s'y retrouver. Un simple exemple: en demi-finale, Sierre affronte Saas Grund. Comme les Hauts-Valaisans ne disposent pas d'une patinoire couverte, ils ne pourront pas militer en LNB. Conséquence: même en cas d'échec, Sierre est assuré de se retrouver en finale, pour autant bien sûr que les pensionnaires du Graben se débarrassent de Moutier. Ce qui sera probablement le cas, les Prévôtois ne donnant pas l'impression d'avoir la mesure. Autre exemple: si l'on se réfère aux propos du président du HCA, Fleurier, Villars et Viège ne devraient pas disputer la finale, puisqu'ils ont clairement fait savoir qu'ils ne voulaient pas entendre parler de la LNB. C'est Buchs qui l'affirme, mais il n'y a absolument rien d'officiel.

Attention. Que personne ne sorte! Deux formations de première ligue viendront grossir les rangs de la LNB qui passera de dix à douze équipes la saison prochaine. Théoriquement donc, deux promus. Mais Coire, GE Servette et Olten ne sont pas assurés d'obtenir leur licence pour l'exercice 1996-1997. Corollaire: une troisième équipe de première ligue pourrait accéder à la LNB sur le tapis vert. Stop là.

RYTHME DE LNB

Abordons enfin le chapitre le plus captivant: celui qui a trait au hockey sur glace. Ajoie a connu une fin d'année mouvementée. Non pas sur la glace, mais plutôt en coulisses. Bien que lié contractuellement avec le club jurassien,l'entraîneur Doug McKay est parti exercer ses talents à Lausanne. Il a été remplacé par le Canado-Suisse Hans Kossmann. Un Kossmann qui aurait dû être le buteur du HCA cette saison. Mais le malheureux, blessé aux adducteurs, n'a joué que trois rencontres au cours desquelles il a d'ailleurs scoré à trois reprises.

Les Jurassiens ont mis du temps à prendre leur envol: deux défaites lors des deux premiers matches. La suite fut heureusement plus reluisante. Mais ces dernières semaines, le HCA a marqué le pas. «Comme nous ne pouvions plus rejoindre Sierre, commente le fidèle capitaine Giovanni Pestrin, nous nous sommes tous un peu relâchés. Chacun a voulu y aller de son petit numéro. Mais maintenant, tout est rentré dans l'ordre. Le fait de jouer le mardi, le jeudi et le samedi représente un avantage. Car n'oublions pas que notre rythme d'entraînement est comparable à celui d'une équipe de LNB. Ce qui est loin d'être le cas en ce qui concerne nos adversaires.»

Histoire de mettre tous les atouts de son côté, Ajoie a testé tout dernièrement un Canado-Suisse. Mais Jean-François Fracheboud, un centre avant âgé de 30 ans, a été jugé un peu court. Au revoir et merci d'être venu. Reste que le HCA possède un joker en la personne... de Hans Kossmann. L'entraîneur jurassien se dit prêt à venir en aide à ses poulains en cas de besoin.

Au Pays de la Damassine, on se dit confiant. «Le HCA fait partie des dix meilleurs clubs formateurs du pays, a lancé Patrice Buchs. Je le répète: sa place est en LNB.»

Présent, compris! G.S.

Tom Jäggi
Le robuste défenseur ajoulot et son équipe ne sont pas au bout de leur peine. (Impar-Galley)

À L'AFFICHE

PLAY-OFF

Quarts de finale
(au meilleur des cinq matches)

Ce soir

20.00 Ajoie - Fleurier
Sierre - Moutier
Villars - Viège
20.15 Saas Grund - HCP Fribourg

CONTRE LA RELÉGATION

Ce soir

20.00 Loèche - Star Lausanne
Yverdon - Neuchâtel YS

CLASSEMENT

1. Yverdon	0 0 0 0 0-0	16
2. Loèche	0 0 0 0 0-0	13
3. Star Lausanne	0 0 0 0 0-0	12
4. Neuchâtel YS	0 0 0 0 0-0	11

Fleurier sur la route d'Ajoie

En guise de dessert

«Nous avons accompli un parcours correct, avec des hauts et des bas, et nous avons surtout bien négocié la fin du championnat. Ces matches de play-off face à Ajoie, c'est le dessert. Franchement, je ne me fais pas trop d'illusions» dévoile Michel Lussier qui devrait rester fidèle au club du Val-de-Travers la saison prochaine.

Si Hans Kossmann se frotte les mains de jouer le mardi, le jeudi et le samedi, ce n'est pas le cas du chef de Belle-Roche. «On dicte aux joueurs de première ligue un rythme de professionnel, se désole Michel Lussier. On se moque d'eux.»

Les Fleurisans n'aborderont pas les play-off dans les meilleures conditions. Pour des raisons personnelles, Bartoli a décidé de raccrocher. Dubois est blessé. Braillard, Biscan et Bobillier sont sous les drapeaux et ne sont pas sûrs d'être libérés pour la rencontre de ce soir. Ni pour celle de jeudi. «Je serais déjà content si nous pouvions jouer deux matches sur notre patinoire, reprend le Canadien. D'accord, lors du tour qualificatif, nous avons été la seule équipe à avoir battu Ajoie et Sierre. Mais les play-off, c'est autre chose. Mon devoir est d'y croire, mais dans la vie, il y a toujours une certaine logique.»

Michel Lussier n'en démord pas. Ajoie et Fleurier ne bagarrent pas dans la même catégorie. «Lorsque je compare les budgets des deux clubs, je me marre. Et sur le papier, nous ne tenons pas la comparaison avec les Jurassiens.»

Connaissant la rage de vaincre et la grande soif de victoires de Philippe Chappuis et de ses camarades, nul doute que le HC Ajoie ne sera pas forcément à la noce face aux Neuchâtelois, quand bien même la qualification des Jurassiens pour les demi-finales est plus que probable.

Mais pas encore certaine. G.S.

En faillite?

Les dirigeants ajoulots retiennent leur souffle. Toutes les communes d'Ajoie ne se sont pas encore prononcées sur le rachat de la patinoire, mais la polémique bat son plein, pas seulement en Ajoie, mais dans tout le canton du Jura. Si, une commune de plus de 1500 habitants venait à refuser ledit rachat, la Patinoire SA tomberait en faillite et le HCA se retrouverait tout simplement sans glace. Les portes du chapiteau de la route de Courgenay se fermeraient alors définitivement. Catastrophe. «Je fais appel au bon sens des Ajoulots, a lancé Patrice Buchs. Je n'ose pas imaginer un seul instant qu'on en arrivera là.»

Nous non plus. G.S.

DU CÔTÉ DES JUNIORS

Juniors A1: Martigny VS - Neuchâtel YS 4-5. La Chaux-de-Fonds - GE Servette 1-5. Léman - Neuchâtel YS 0-10.
Classement: 1. GE Servette 18-30. 2. Neuchâtel YS 18-28. 3. Martigny VS 18-19. 4. Fleurier 15-18. 4. 5. La Chaux-de-Fonds 18-13. 6. Villars 17-12. 7. Léman 18-2.

Juniors A2. Groupe 1: Yverdon - Le Locle 18-2. Le Locle - Yverdon 5-11.
Classement: 1. Yverdon 14-23. 2. Tramelan 12-17. 3. Franches-Montagnes 12-14. 4. Saint-Imier 13-10. 5. Le Locle 13-0.

Novices A1. Promotion: Franches-Montagnes - Yverdon 6-12.
Classement: 1. GE Servette 6-12. 2. Meyrin 5-6. 3. La Chaux-de-Fonds 5-6. 4. Neuchâtel YS 6-6. 5. Yverdon 6-4. 6. Franches-Montagnes 6-0.
Novices A2. Relégation, groupe 1: Vallorbe - Neuchâtel YS II 7-1. Fleurier - La Chaux-de-Fonds II 17-8.
Classement: 1. Tramelan 6-11. 2. Vallorbe 7-11. 3. Moutier 6-7. 4. Fleurier 6-5. 5. La Chaux-de-Fonds II 5-2. 6. Neuchâtel YS II 6-0.

Minis A1. Promotion, groupe 1.
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 6-12. 2. Neuchâtel YS 5-6. 3. Vallorbe 6-6. 4. Franches-Montagnes 6-6. 5. Léman 5-3. 6. Moutier 6-1.

Minis A2, relégation, groupe 1: Lausanne II - Saint-Imier 3-5. Tramelan - Fleurier 12-5.
Classement: 1. Yverdon 6-10. 2. Saint-Imier 5-6. 3. GE Jonction 5-6. 4. Tramelan 6-6. 5. Lausanne II 6-6. 6. Fleurier 6-0.

Minis B. Groupe 1: Delémont - Le Locle 4-11. Léman - Les Ponts-de-Martel 3-17.
Classement: 1. Le Locle 8-16. 2. Ponts-de-Martel 9-16. 3. Delémont 8-8. 4. Neuchâtel YS II 9-8. 5. Léman 8-2. 6. Bulle II 8-0.

Moskitos A1. Tour final: GE Servette - FR Gottéron 5-4.
Classement: 1. Lausanne 5-8. 2. La Chaux-de-Fonds 6-8. 3. FR Gottéron 6-8. 4. GE Servette 6-6. 5. Monthey 6-4. 6. Sierre 5-0.

Moskitos A1. Promotion, groupe 1: Ajoie - Yverdon 8-2.
Classement: 1. Neuchâtel YS 6-11. 2. Franches-Montagnes 6-10. 3. Ajoie 6-9. 4. Le Locle 6-4. 5. Yverdon 5-0. 6. Neuchâtel YS II 5-0.

Moskitos A2, relégation, groupe 1: Moutier - Tramelan 3-3. Fleurier - Saint-Imier 3-0.
Classement: 1. Lausanne II 6-10. 2. Fleurier 7-9. 3. Tramelan 6-7. 4. Vallée de Joux 6-6. 5. Saint-Imier 7-4. 6. Moutier 6-2.

Moskitos B. Groupe 1: Neuchâtel YS IV - Saint-Imier II 2-5. Le Locle II - Neuchâtel YS III 1-12. La Chaux-de-Fonds II - Delémont 4-6. Ajoie II - Tramelan II 8-0. Delémont - Neuchâtel YS III 5-1.
Classement: 1. Delémont 15-30. 2. La Chaux-de-Fonds II 13-19. 3. Neuchâtel YS III 14-18. 4. Ajoie II 13-17. 5. Franches-Montagnes II 13-11. 6. Neuchâtel YS IV 13-10. 7. Saint-Imier II 13-9. 8. Tramelan II 13-5. 9. Le Locle II 13-1.

Tennis - Thomas Muster est le nouveau numéro 1 mondial

«Le rêve est devenu réalité»

L'Autrichien Thomas Muster est depuis hier le treizième no 1 mondial au classement de l'Association des tennismen professionnels (ATP). Il s'est exprimé depuis Johannesburg où il défendait les couleurs nationales au premier tour de la Coupe Davis qui opposait l'Autriche à l'Afrique du Sud:

Après votre terrible accident (1989 à Key Biscayne), pensiez-vous devenir no 1 mondial? A l'époque, j'avais déjà prouvé que je pouvais figurer dans le Top 10 et j'aurais peut-être pu en faire de même pour la première place. Mais je n'en ai pas eu la chance et cela m'a pris très longtemps pour y parvenir. Je rêve de cette place de no 1 et je suis ravi que ce rêve devienne réalité.

Etes-vous surpris de la réaction de joueurs tels Pete Sampras et Andre Agassi? Un peu surpris, car Andre et Pete sont de grands champions. Ils savent ce que c'est d'être no 1 et ont mérité chaque minute passée à cette place. Tout ce que je peux dire, c'est que j'ai gagné plus de matches sur surface dure que Pete et Andre sur terre battue. Je n'ai pas acheté mes points au supermarché et n'ai pas triché. S'ils veulent redevenir no 1, ils doivent gagner plus de points. Peu m'importe ce qu'ils disent, la réalité est ce que l'ordinateur révèle chaque lundi. Je pense seulement que leurs propos sont injustes et qu'ils n'ont pas besoin de ça. Ils sont de vrais champions, jeunes, et donc ont l'avenir devant eux. Ils devraient me laisser apprécier le moment.

Pensez-vous qu'il vous faille désormais être plus qu'un joueur de terre battue?
Je ne vois aucun problème à être un joueur de terre battue, mais je ne me considère pas comme un «spécialiste» de cette surface. J'ai gagné assez de tournois sur le dur, peut-être pas les plus importants comme un Grand Chelem, mais j'ai gagné l'an dernier à Essen et suis parvenu une fois en demi-finale en Australie. Je ne suis peut-être pas super sur herbe où je n'ai joué que 12 ou 13 matches dans ma vie sur environ 1200, et où je manque d'expérience.

Quels sont vos prochains objectifs?
Je dois avant tout améliorer mon jeu sur les autres surfaces. Je veux aussi bien jouer sur herbe et me préparer sérieusement pour la première fois pour Wimbledon. Ce serait aussi génial de conserver mon titre à Roland-Garros et enfin d'assurer la responsabilité de cette première place mondiale».

DANS LA CONTINUITÉ

Ne pensez-vous pas que les joueurs de terre battue sont désavantagés car la surface dure offre plus de points?
Je pense qu'ils (Sampras et Agassi) ont plus de chances de gagner des points sur les surfaces rapides, car trois des quatre tournois du Grand Chelem sont disputés sur de telles surfaces. Pour devenir no 1 en jouant sur la terre battue, il faut vraiment tout gagner. Je pense qu'il faudrait plus de grands tournois sur terre, et pas seulement une succession durant le printemps.

Cette place de no 1 a-t-elle changé votre vie en terme de contrats, d'exhibitions, d'argent...?
Je ne pense pas que ce soit le plus important. C'est vrai - et c'est très agréable - que le seul fait d'avoir remporté Roland-Garros m'a offert plus de contrats et d'exhibitions parce que les gens aiment voir jouer les cinq meilleurs mondiaux. Mais je ne pense pas que la première place change grand chose dans ma vie.

Pensez-vous adopter un calendrier différent ou reproduire celui de 1995 qui vous a parfaitement réussi?
Je vais avoir sensiblement le même programme. Je pense même jouer plus de tournois encore qu'en 1995. L'ATP nous donne l'occasion de beaucoup jouer et j'adore être actif. Ca m'a réussi ces dernières années et je ne vais donc pas changer. (si)

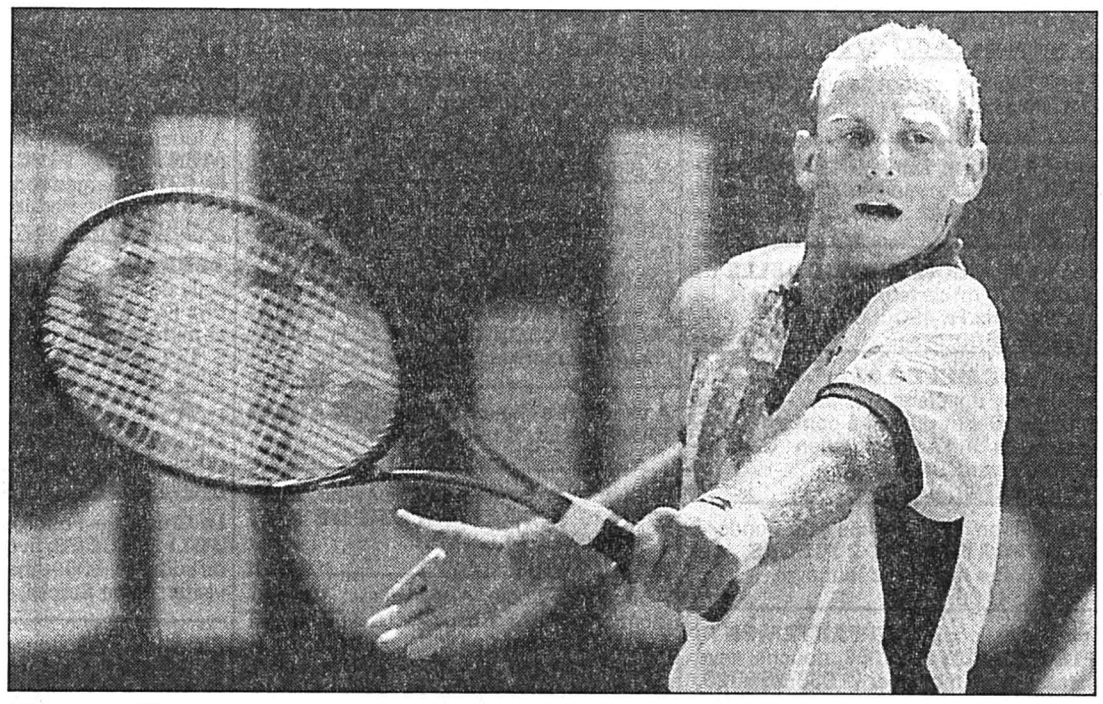

Thomas Muster
L'Autrichien est devenu hier le treizième numéro 1 du classement ATP. (ASL)

Hingis perd un rang – *Martina Hingis a perdu un rang au classement WTA. Elle se retrouve désormais 16e. Le Genevois Marc Rosset pointe à la même hauteur dans le classement ATP, qui est désormais mené par l'Autrichien Thomas Muster. Jakob Hlasek a perdu un rang (43e).* (si)

Tournoi au CTMN

Par courrier A

Le tournoi juniors, patronné par les PTT, que le CTMN a accueilli ce week-end, a souri au Marinois Sylvain Bischof (R7), vainqueur par courrier A de Nicolas Jendly (Fenin, R7) en finale au terme de trois sets (6-3 5-7 6-0). Réservé aux garçons R7-R9, cette compétition a réuni dix-huit joueurs.

Parmi les Loclois et les Chaux-de-Fonniers engagés aucun n'est parvenu à se hisser en demi-finale. Yannick Grange (Le Locle), Brice Galli (La Chaux-de-Fonds) et David Erard (La Chaux-de-Fonds) ont, en effet, tous été éliminés en quarts de finale. Mais ces résultats ne sauraient décourager l'organisateur, Roger Perret, qui se dit prêt à remettre ça malgré le manque d'enthousiasme des jeunes tennismen de la région.

RÉSULTATS

Garçons R7-R9. Quarts de finale: Jendly (Fenin, R7) bat Cuenoud (Hauterive, R9) 6-0 6-2. Meylan (Duilier, R7) bat Grange (Le Locle, R8) 6-3 6-2. Bischof (Marin, R7) bat Galli (La Chaux-de-Fonds, R8) 6-2 6-2. Michaud (Prilly, R7) bat Erard (La Chaux-de-Fonds, R7) 6-2 6-3. **Demi-finales:** Jendly bat Meylan 0-6 6-4 6-0. Bischof bat Michaud 6-1 6-0. **Finale:** Bischof bat Jendly 6-3 5-7 6-0. (Imp)

Coupe Davis: l'Afrique du Sud élimine l'Autriche

Les nerfs d'acier d'Ondruska

Thomas Muster n'aura pas connu hier tous les bonheurs. Le jour où il devient le treizième numéro un mondial de l'histoire, le champion de Roland-Garros et l'équipe d'Autriche ont échoué en Afrique du Sud. Dans cette rencontre du premier tour, entamée sur gazon et conclue en «indoor» en raison des caprices du ciel de Johannesburg, l'Afrique du Sud s'est imposée 3-2 grâce au succès sans appel – 6-3 6-4 6-2 – dans le dernier simple de Marcos Ondruska sur Gilbert Schaller. Ce dernier avait été préféré par le capitaine Ronald Leitgeb au néophyte Wolfgang Schranz, annoncé «malade».

A défaut de briller sur le Circuit de l'ATP Tour, Marcos Ondruska démontre des nerfs d'acier en Coupe Davis. L'an dernier déjà au premier tour, il avait apporté le point décisif à ses couleurs face à l'Australie en battant Mark Woodforde dans le dernier simple. A la faveur de ce succès, les Sud-Africains ont obtenu le droit de défier l'Italie en quart de finale. Pour cette rencontre, la «Squadra Azzurra» d'Adriano Panatta aura l'énorme avantage d'évoluer devant son public.

Avant de faire rêver l'Autriche en égalisant à 2-2 grâce à une victoire fort probante en quatre sets sur Wayne Ferreira, Thomas Muster avait dû, aux côtés d'Alex Antonitsch, conclure le double face à la paire Ferreira/Muller, qui avait été interrompu samedi. Dans ce double, c'est Muster qui a concédé le break décisif du cinquième set. A 4-3 30-30 en faveur des Sud-Africains, «Musclor» commettait une double-faute fatale. Sur le point suivant, c'est Antonitsch qui croisait trop sa volée.

Malgré cette défaite mortifiante en double, Thomas Muster s'est, fidèle à sa légende, battu sur tous les points face à Ferreira. En battant le No 10 mondial en «indoor» devant son public, il a prouvé une nouvelle fois qu'il n'était pas qu'un simple joueur de terre battue. Malheureusement pour l'Autriche, Gilbert Schaller, «tombeur» de Pete Sampras lors du dernier Roland-Garros, n'a pas apporté la même démonstration...

UN SANS-FAUTE

Todd Martin a remporté, à Carlsbad (Californie), son dernier simple complétant ainsi un parcours sans faute (5-0) des Etats-Unis face au Mexique au premier tour du groupe mondial de la Coupe Davis.

Les Américains, qui avaient assuré leur qualification dès la veille, poursuivront la défense du titre par un quart de finale face à la République tchèque. Celle-ci, sous la houlette de Petr Korda, a également dominé son premier tour l'opposant à la Hongrie (5-0).

Dans l'ultime simple, Todd Martin a été bousculé par Leonardo Lavalle. L'Américain perdant le premier set (3-6), avant de devoir recourir au tie-break (9-7) pour égaliser, avant de s'imposer finalement 6-4 dans la manche décisive.

Les Etats-Unis ont ainsi enregistré leur vingt-huitième victoire sur le Mexique dans cette compétition, contre seulement trois défaites.

Les derniers résultats. A Carlsbad: États-Unis - Mexique 5-0. Chang (EU) bat Lavalle (Mex) 6-1 6-2 6-4. artin (EU) bat Hernandez (Mex) 6-3 6-3 6-0. Galbraith/McEnroe (EU) battent Lavalle/Ortiz (Mex) 7-6 (9-7) 6-4 6-3. Chang bat Hernandez 6-0 6-2. Martin bat Lavalle (Mex) 3-6 7-6 (7-1) 6-4. **A Johannesburg. Afrique du Sud - Autriche 3-2:** Muster (Aut) bat Ondruska (AS) 6-2 7-5 6-2. Ferreira (AS) bat Schranz (Aut) 6-1 7-6 (7-3) 6-4. Ferreira/Muller (AfS) battent Muster/Antonitsch (Aut) 6-3 7-6 (7-3) 6-7 (5-7) 3-6 6-3. Muster bat Ferreira 7-5 6-7 (5-7) 6-4 7-6 (7-4). Ondriska bat Schaller (Aut) 6-3 6-4 6-2.

Quarts de finale (5-7 avril): France - Allemagne, République tchèque - Etats-Unis, Inde - Suède, Italie - Afrique du Sud. (si)

Muster préfère les gauchers

Avez-vous une idole en matière de tennis?
«J'ai eu deux idoles, tous deux des gauchers: Guillermo Vilas, bien sûr, et Henri Leconte. J'aime le mélange du genre agressif comme Henri et d'un bon contreur comme Guillermo.» (si)

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES FAILLITES DES FRANCHES-MONTAGNES

Vente d'un atelier de carrosserie

Vendredi 23 février 1996, dès 16 heures, au Café «Le Central», à Saignelégier, il sera vendu aux enchères publiques, au plus offrant, l'immeuble ci-après décrit dépendant de la faillite de M. Serge Cattin, 1955, RVA, 2726 Saignelégier, à savoir:

Feuillet No	BAN DE SAIGNELÉGIER Lieu-dit, nature	Contenance	Valeur officielle
1021	Chemin des Buissons aisance, atelier No 11 A	652 m²	Fr. 226 700.–
	Valeur vénale fixée par expert		Fr. 190 000.–
	Valeur incendie AIJ (indice 120/1995)		Fr. 336 000.–

Description: annexe au bâtiment No 11, à l'usage de garage industriel, ossature métallique sur fondations en béton.

Bâtiment comprenant: 1 atelier de carrosserie autos, 150 m², avec bureau sud 20 m²; 1 local environ 8 m²; vestiaires environ 8 m² et 1 WC séparé; 1 entrée sud; 1 atelier mécanique nord, 24 m²; 1 cabine de sablage nord, 24 m², 1 local chauffage.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'office soussigné du 7 février 1996 au lundi 29 février 1996 où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil. Les représentants de sociétés, dûment légitimés, devront présenter un extrait récent du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

Visites: vendredi 2 février 1996 à 16 heures ou sur rendez-vous, ✆ 039/51 11 83.

Saignelégier, le 4 janvier 1996/if.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: Jean-Marie Aubry

14-779306

DIVERS

Microshop NEW!
Promotion jusqu'au 16 février 1996
Diamond Edge 3D 3240XL -
2 MB VRAM Fr. 550.–
Creative Discovery 4x IDE PNP Fr. 423.–
Creative AWE 32 PNP Fr. 300.–
Tél./Fax 039/28 05 83
132-783190

EROS Sex shop
CABINES VIDÉO
K7 Vidéo – Location-vente
Revues – Accessoires
Lingerie sexy – Cuir – Latex
Numa-Droz 80a
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 00 18
132-780687

L'annonce, reflet vivant du marché

Mercredi 14 février 1996
Jour de l'amitié !
Saint-Valentin
Offrez des fleurs !
G. Wasser
Serre 79
✆ 039/23 02 66
Ouvert mercredi toute la journée !
Flores
Carte de fidélité
132-783153

VACANCES - VOYAGES

RAJASTHAN
Frs 1'450.-
Vols de ligne Suisse-Delhi aller-retour, voiture et chauffeur pendant 6 jours, 7 nuits dans des hôtels de charme. Dernier retour le 31 mars 1996. 2 personnes minimum.
ARTOU
RESERVEZ PAR TELEPHONE
Genève: 022 - 818.02.00
Lausanne: 021 - 323.65.54
Neuchâtel: 038 - 24.64.06
Fribourg: 037 - 22.06.55
Sion: 027 - 22.08.15
internet: http://www.artou.ch
241-68406/4x4

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____
J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 – 12.15/13.45 – 18.00 heures) ou téléphoner au
039 - 23 16 12
BANQUE Xprocrédit
A/Im/7/Di.

Pour un crédit de fr. 5000.– p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

La mini

Prenez-la au mot!

● immobilier

LE LOCLE. A louer tout de suite, **MAGNIFIQUE DUPLEX 3 PIÈCES** avec cheminée. ✆ 077/372831. 28-41269

LE LOCLE, à louer tout de suite, **GRAND STUDIO** avec cuisine agencée. ✆ 077/372831. 28-41270

A louer à Cernier, **LOCAUX COMMERCIAUX** 110 m², sanitaire, accès facile. Libre tout de suite. ✆ 038/301336 ou 531905. 28-41271

A vendre **MAISON INDIVIDUELLE** de 6 pièces, 500 m² de terrain, Val-de-Ruz, La Jonchère. Prix Fr. 490000.–. ✆ 038/572600, le soir. 28-41538

A louer, **LOCAUX DE 67 m²,** à usage de bureaux sur un étage. Fr. 920.– charges comprises. Début du bail à convenir. Renseignements à l'Administration Communale de Chézard-St-Martin, ✆ 038/532282. 28-41656

Confédération 16, La Chaux-de-Fonds, à louer **APPARTEMENT 2 PIECES,** tout confort, début mars ou début avril. ✆ 038/535190 28-41771

A proximité Hôpital, **APPARTEMENTS 2 PIÈCES** et **2½ PIÈCES,** douche, cave, galetas. Loyers modérés. ✆ 038/259020. 28-41882

A louer rue de la Gare au Locle, **GRAND APPARTEMENT 4 PIÈCES** avec balcon. ✆ 039/232655. 132-781346

LOUE-MOI

✆ **039/26 77 77**

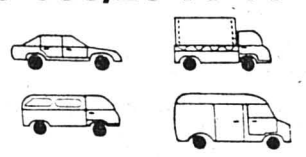

Service de location de véhicules, machines-outils et motos

Avenue Léopold-Robert 165, La Chaux-de-Fonds

132-779951

A louer au Locle, **APPARTEMENT DE 6½ PIÈCES,** grande cuisine agencée, bains-WC séparés, libre dès le 1.7.1996. ✆ 039/233377. 132-782319

A louer, début avril, place du Marché, Le Locle, **BEL APPARTEMENT 3½ - 4½ PIÈCES,** agencé, ascenseur, éventuellement pour bureaux. ✆ 039/314569. 132-782618

A louer, av. Léopold-Robert 32, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES,** loyer avantageux: Fr. 646.– + charges. Libre tout de suite. ✆ 039/232655. 132-782651

A louer, rue Jacob-Brandt 2, **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES,** cuisine agencée, très lumineux, à proximité du centre ville. Libre tout de suite. ✆ 039/232655. 132-782653

Saint-Imier, à louer tout de suite, **3 PIÈCES,** cuisine agencée. ✆ 039/414025. 132-782706

A louer, rue Numa-Droz 171, **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES,** à proximité des transports publics. Libre dès le 1.5.96. ✆ 039/232655. 132-782725

A louer, sous les arcades, **MAGASIN DE VENTE** sur 2 étages, surface d'environ 150 m², très bien situé commercialement, libre tout de suite. ✆ 039/232655. 132-782793

Famille **CHERCHE À ACHETER MAISON,** quartier nord-ouest, évt. à rénover. Ecrire sous chiffre U 132-782801 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-782801

A louer à La Chaux-de-Fonds, quartier des Foulets, **APPARTEMENTS DE 1½, 2, 3 et 3½ PIÈCES,** cuisines agencée, ascenseur, libres tout de suite ou à convenir. ✆ 039/232655. 132-781410

A louer à La Chaux-de-Fonds, quartier du Bois-du-Petit-Château, **APPARTEMENT DE 1½ PIÈCE,** rénové, loyer avantageux, libre au 1.2.96. ✆ 039/232655. 132-781499

A louer, rue du Grenier 28, **APPARTEMENT LOFT,** grande possibilité d'aménagement, cuisine agencée, cheminée, libre dès le 1.4.96 ✆ 039/232655. 132-781749

A louer, rue Hôtel-de-Ville, **APPARTEMENT 6 PIÈCES RÉNOVÉ.** Fr. 1416.– charges comprises. ✆ 039/232315. 132-781851

A vendre, La Chaux-de-Fonds, **MAISON FAMILIALE,** 6 pièces, jardin. ✆ 039/285566. 132-782144

A louer tout de suite ou à convenir, **PLUSIEURS APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES AU LOCLE.** ✆ 039/233377. 132-782318

A louer, Le Locle, A.-M.-Piaget 12, bâtiment Angélus, **BEL APPARTEMENT 3 PIÈCES** dont une indépendante. Entièrement rénové, cuisine agencée, cave, chambre-haute, jardin. Fr. 650.– charges comprises. ✆ 039/315670. 132-782834

A louer, centre Le Locle, **CHAMBRES MEUBLÉES INDÉPENDANTES** pour étudiants, apprentis, stagiaires. Courtes durées possibles. Renseignements: ✆ 039/315670. 132-782837

A louer, à la campagne (Le Cerneux-Péquignot), **APPARTEMENT 2½ OU 3½ PIÈCES,** garage, jardin. ✆ 039/361272 heures repas ou soir. 132-782850

Appartement à louer à La Chaux-de-Fonds, Progrès 95a, **3 PIÈCES** + cuisine + salle de bains. Fr. 600.– charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. ✆ 039/241877 (entre 18 h 30 et 19 h 30). 132-782925

Cherchons à louer à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT BON STANDING 5 PIÈCES** ou villa, balcon ou terrasse, cave, garage, tranquillité. ✆ 038/395401 bureau ou 039/285076 soir. 132-783076

A louer tout de suite, **3½ PIÈCES,** avec grand balcon, cheminée. Endroit très calme. Fr. 1120.– charges comprises. ✆ 039/288736. 132-783112

Cherche à acheter, **UNE MAISON FAMILIALE DE 5 PIÈCES** ou terrain à bâtir, à La Chaux-de-Fonds ou environs. Ecrire sous chiffre F 132-783130 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-783130

A louer au Locle et à La Chaux-de-Fonds, **NOMBREUSES PLACES DE PARC ET GARAGES.** ✆ 039/232655. 132-783136

A louer dès 1.3.1996, Musées 58 (Tour de la Gare), **BUREAU DE 4 PIÈCES** (3×6, 3×6, 3×3 et 3×2), place de parc, 3 lignes téléphoniques dans 3 pièces. Loyer mensuel Fr. 962.– + charges. ✆ 039/237250 heures de bureau. 132-783144

A louer tout de suite, **1 CHAMBRE.** Loyer: Fr. 115.–, Bois-Noir 23. ✆ 039/264062. 132-783155

A louer, **APPARTEMENT 4½ PIÈCES,** meublé ou non meuble, quartier des Endroits, superbe vue, état neuf, cuisine agencée, 2 places dans garage collectif, libre à convenir, durée courte ou indéterminée. ✆ 039/283096 aux heures de bureau. 132-783162

A louer, **VILLA,** Montlebon (France), 2 km de Morteau, grand confort, construction récente et spacieuse. Fr. 1200.–/mois. ✆ 0033/81 67 15 02 heures repas. 132-783192

A vendre **PETITE MAISON,** 2 appartements et 3 garages, à La Sagne. ✆ 039/284038. 132-783201

Vieille ville, à louer pour date à convenir, **BEAU GRAND STUDIO MEUBLÉ,** confortable + cuisine habitable + douche, WC. ✆ 039/283510. 132-783205

A louer, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 2½ PIÈCES,** Jardinière 41. Fr. 621.– charges comprises. Libre 1er avril ou à convenir. Possibilité garage. ✆ 039/241886 soir. 132-783210

TERRAIN, Blonay, «en Tussinges», parcelle équipée, zone villa, surface 2558 m². Prix Fr. 300.– le m², à discuter. Vue sur lac et montagne. Ecrire sous chiffre S 132-783216 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-783216

La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES.** Fr. 620.– charges comprises. Libre tout de suite. ✆ 066/22 82 46 heures bureau. 14-780829

La Chaux-de-Fonds, rue du Bois-Noir 41. **JOLI 2 PIÈCES,** avec balcon, à louer tout de suite. Fr. 600.– charges comprises. Pour visiter: Mme Stockli, ✆ 039/26 06 64. 22-377548

Saint-Imier, à louer **APPARTEMENT 4 PIÈCES,** cuisine agencée, balcon. Fr. 1025.– + charges. Renseignements: ✆ 039/41 20 01. 6-105711

AU DÉPANNEUR

LOCATION – ACHAT – VENTE et RÉPARATIONS de machines-outils pour l'artisanat, jardinage et appareils ménagers

Avenue Léopold-Robert 163
✆ 039/26 11 20
La Chaux-de-Fonds

132-782913

● cours privés

Assistant de mathématiques, **DONNE COURS DE MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE,** soutiens scolaires. Localité La Chaux-de-Fonds. ✆ 038/232832. 132-782843

● divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS avec vos enfants? Parents-Information écoute et renseigne. Lundi 18 à 22 h, mardi – mercredi 9 à 11 h, jeudi 14 à 18 h. ✆ 039/235616. 28-041654

Affaire à saisir, **TAXI À REMETTRE.** Pour tous renseignements, jusqu'à 19 h 30: ✆ 039/312030, après: 039/260542. 132-782826

DÉCLARATION D'IMPÔTS remplie par un professionnel expérimenté peut vous faire gagner de l'argent! Tarif modéré. ✆ 039/54 20 64. 14-780482

● vente

Du producteur, **VIANDE DE VEAU/ BABY-BŒUF.** ✆ 039/541589 (répondeur). 132-782831

A démonter **AGENCEMENT CUISINE N.5,** 55 cm, avec frigo-congélateur Liebherr, 180 L., lave-vaisselle, cuisinière gaz, hotte asp. Electrolux, meubles brun foncé, long. 3.50 m. Au plus offrant. ✆ 039/288372. 132-783182

UNE CUISINIÈRE + une paroi murale + un salon cuir + 1 canapé. ✆ 039/284829. 132-783231

● demandes d'emploi

Jeune homme, 20 ans d'expérience dans l'hôtellerie, restauration Patente A cherche poste de **DIRECTEUR-GÉRANT** dans le canton de Neuchâtel. Ecrire sous chiffre Y 28-41884 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 28-041884

JEUNE OUVRIÈRE D'USINE cherche place stable dans entreprise de La Chaux-de-Fonds. Pratique d'environ 10 ans dans l'électronique. Ecrire sous chiffre G 132-782973 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-782973

Jeune fille cherche à **APPRENDRE POSAGE D'APPLIQUES** à plein temps, en usine. ✆ 039/611081. 132-782978

Homme, 47 ans, **CHERCHE EMPLOI COMME MANŒUVRE.** ✆ 039/371535. 132-783116

Jeune femme cherche travail quelques heures par jour, **REPASSAGE ET MÉNAGE.** ✆ 039/261474. 132-783179

● achat

POUPÉES ANCIENNES en porcelaine, celluloïd ou autres. ✆ 039/230706. 132-782993

● informatique

COURS D'INFORAMTIQUE PERSONNALISÉ pour tous les niveaux. Classe de seulement 6 élèves, obtention d'un certificat. IFREC, av. Léopold-Robert 6, 2300 La Chaux-de-Fonds. ✆ 039/28 60 28, Fax 039/28 62 38. 132-782682

● vacances-voyages

ANZÈRE, particulier loue 2½ pièces, confortable, 55 m², sud, à 50 m du télécabine. ✆ 039/260287. 132-783121

LANGUEDOC, villa 6 personnes, mer, libre Pâques, Ascension. ✆ 038/412670. 132-783214

Last minute, à louer à **L'ALPE DES CHAUX**, Gryon Villars/Ollon à la semaine 24.2-2.3.1996, studio, appartements, chalet. A partir de Fr. 699.– tout compris. Paragon Resort ✆ 025/68 15 61. 36-316110

ÉVOLÈNE/VS, logements de vacances 24.02-2.3 et toute période. ✆ 027/83 13 59. 36-312941

MARÉCOTTES (VALAIS), APPARTEMENT DÈS Fr. 355.–/SEMAINE. AVS Fr. 200.–. ✆ 026/61 14 61. 36314208

● petits travaux

Cherchons **DAME POUR GARDER ENFANTS** à son domicile. ✆ 039/265306 le soir. 132-783143

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE, REPASSAGE, NETTOYAGE.** ✆ 039/234395. 132-783171

J'effectue à domicile, **TOUS VOS TRAVAUX DE SECRÉTARIAT.** Travail soigné par ordinateur et imprimante laser (dispose d'un fax et modem). ✆ 039/265872. 132-783230

● autos

NISSAN SUNNY 4X4 1600 cm³, 33000 km, toutes options, expertisée, état neuf, cause double emploi. Fr. 10500.–. ✆ 038/424355. 28-41883

RENAULT 5, blanche, 88, 73000 km. ✆ 039/312132. 132-782845

AUDI 90, 5 cyl., 1986, expertisée, bleu foncé, intérieur impeccable, 98000 km. Fr. 7900.– à discuter. ✆ 039/315093 dès 19 heures. 132-783200

A vendre **SAAB 900 TURBO,** modèle 1984, bon état, expertisée. Fr. 2800.–. ✆ 038/531784. 132-783244

BMW 525, 1990, automatique, 130000 km, options, parfait état. Fr. 19500.–. ✆ 066/56 66 59. 14-780384

VW BUS TRANSPORTER, 5 cylindres Diesel, 1re mise en circulation 11.92. Fr. 13800.–. ✆ 066/35 51 81. 14-780871

● animaux

A donner contre frais d'annonce **1 CHIEN CROISÉ APPENZELLOIS 5 MOIS.** ✆ 039/41 28 72.

Privé: Fr. 1.– le mot, TVA en sus
Commercial: Fr. 2.- le mot, TVA en sus
(minimum 10 mots)

LES IMPÔTS SONT CHERS
Certains en paient trop par ignorance de la fiscalité.
Demandez notre tarif sans engagement de votre part!
FIDUCIAIRE MICHEL RITZI SA
CERNIER, ✆ 038/533 691
28-41307

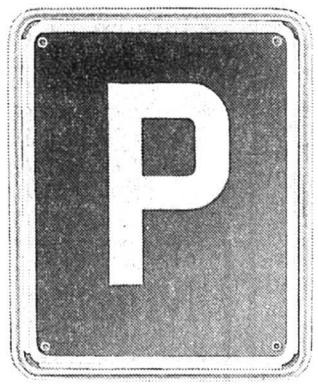

Lignes spéciales pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10 – Le Locle, tél. 039/31 50 42
PUBLICITAS

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 103

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

»Mon père a continué de payer le loyer pendant près d'une année après sa disparition, puis il a cessé.

– Qu'avez-vous fait de ses affaires?

– Le mobilier n'avait pas grande valeur. Ses vêtements, ses livres et quelques effets supplémentaires sont rangés en haut dans son ancienne chambre.

– J'aimerais y jeter un coup d'œil.

Il y avait un carton de rangement sur une étagère de la penderie.

– J'ai tout rassemblé, lui dit Karen. Agenda, carnet d'adresses, papier à lettres, courrier, ce genre de choses. Lorsque nous avons déclaré sa disparition, la police de New York a inspecté ses papiers personnels.

Vince prit le carton et l'ouvrit. Un agenda vieux de deux ans se trouvait au-dessus. Il le feuilleta. De janvier à août, les pages étaient noircies de rendez-vous. Claire Barnes n'était pas réapparue depuis le 4 août.

– Claire avait ses propres abréviations, ce qui complique un peu les choses. – La voix de Karen Barnes trembla. – Lorsqu'elle inscrit «Jim», par exemple, cela signifie le studio Jim Haworth, où elle prenait des cours de danse. Le 5 août, elle a marqué «Tommy». Ce qui veut dire répétition pour le spectacle de Tommy Tune, *Grand Hôtel.* Elle venait d'être engagée.

Vince tourna les pages en arrière. Le 15 juillet à 17 heures, il vit «Charley».

Charley!

Sans paraître y attacher d'importance, il désigna l'inscription.

– Savez-vous qui est celui-ci?

– Non... bien qu'elle m'ait parlé d'un Charley qui l'avait emmenée danser, une fois. Je ne crois pas que la police ait jamais pu déterminer de qui il s'agissait.

Le visage de Karen Barnes pâlit.

– Cette sandale. C'est le genre de chaussure que l'on met pour aller danser.

– En effet, Mademoiselle Barnes, ne divulguez pas ce nom, je vous prie. Depuis combien de temps votre sœur vivait-elle dans son appartement?

– Depuis exactement un an. Auparavant, elle occupait une chambre dans le Village.

– Où?

– Christopher Street. 101, Christopher Street.

Il était 16 h 45 lorsque Darcy remit à Bev les dernières factures à payer. Puis, dans un élan, elle téléphona à la mère de la jeune convalescente. Le retour de la jeune fille était prévu pour la fin de la semaine prochaine. Le peintre engagé par Darcy, un vigile d'humeur joyeuse qui arrondissait au noir ses fins de mois, n'avait pas terminé.

(A suivre)

Mary Pierce a un nouvel entraîneur – *La Française Mary Pirce a indiqué, à Paris, qu'elle avait un nouvel entraîneur, après avoir rompu les liens avec l'Américain Nick Bollettieri, à la suite de son élimination dès le deuxième tour des récents Internationaux d'Australie. Il s'agit de Michael Robertson, un Sud-Africain de 32 ans. (si)*

BASKETBALL ACNBA

MESSIEURS

Deuxième ligue: Université II - Union II 79-56. Cortaillod - Val-de-Ruz 55-94. Université III - La Chaux-de-Fonds II 71-84.
Classement: 1. Corcelles 8-14. 2. La Chaux-de-Fonds II 8-14. 3. Val-de-Ruz 9-12. 4. Université II 9-12. 5. Université III 8-8. 6. Union II 8-4. 7. Fleurier 8-2. 8. Cortaillod 8-0.

Troisième ligue: Saint-Imier - Marin II 61-49. Union III - Auvernier 117-42. La Chaux-de-Fonds III - Le Landeron 85-45.
Classement: 1. Union III 9-18. 3. Saint-Imier 9-14. 3. La Chaux-de-Fonds III 8-12. 4. Vl-de-Ruz II 10-12. 5. Le Landeron 10-10. 6. Marin II 8-8. 7. Fleurier II 10-6. 8. Littoral 10-6. 9. Auvernier 9-2. 10. La Chaux-de-Fonds IV 9-2.

Junior: Rapid Bienne - Université 53-86. Val-de-Ruz - Marin 65-97. Berne - La Chaux-de-Fonds 91-61. Union - Le Landeron 92-73.
Classement: 1. Université 9-16. 2. Val-de-Ruz 8-14. 3. Berne 8-10. 4. Marin 8-10. 5. La Chaux-de-Fonds 7-8. 6. Berthoud 8-8. 7. Union 8-4. 8. Le Landeron 9-4. 9. Rapid Bienne 7-0.

Cadet: Marin - Berne 59-113. Cortaillod - Rapid Bienne 47-69.
Classement: 1. Berne 9-18. 2. La Chaux-de-Fonds 8-14. 3. Rapid Bienne 11-14. 4. Berthoud 7-12. 5. Université 9-10. 6. Cortaillod 8-4. 7. Marin 9-4. 8. Saint-Imier 9-0. 9. Fleurier 8--4. (sch)

Gymnastique - Assises des artistiques neuchâtelois

1995: une année d'exception

Réunie à Neuchâtel samedi, l'Association cantonale neuchâteloise des gymnastes à l'artistique (ACNGA) a tenu ses 77e assises annuelles. En présence d'une quarantaine de membres et invités, le président Jean-Bernard Haller et ses collègues du comité ont retracé, point par point, l'activité débordante d'une saison 1995 marquée par la commémoration du 75e anniversaire de l'ACNGA. Parmi l'assemblée, on notait les présences de Jean-Marcel Haeberli du comité central de la fédération (AFGA), Gérard Perrin, président de l'Association cantonale (ACNG), Alfred Minder, président des gymnastes vétérans et Jean-Pierre Jaquet, représentant de la ville de Neuchâtel.

Dans son rapport, le président Jean-Bernard Haller a spécialement mis l'accent sur les deux manifestations majeures organisées par l'ACNGA. La fête romande tout d'abord qui, les 29 et 30 avril, a réuni plus de 400 filles et garçons à la salle omnisports de Neuchâtel. En collaboration avec la Gym Peseux, un comité de dix-huit membres et un soutien bénévole d'une soixantaine d'autres personnes ont su mener à bien une compétition d'une telle envergure, deux jours durant. En décembre dernier, la partie officielle du 75e anniversaire de l'ACNGA avec, comme cerise sur le gâteau, la mise sur pied d'un match international triangulaire entre NE-BTB-All.-Franche-Comté-F. Outre ces deux lourdes charges, la gestion de notre association, la gérance de l'association romande (ARGA) pour la septième et dernière année, l'organisation du centre cantonal d'entraînement, du championnat cantonal et du camp ACNGA la semaine de Pâques, tel est le travail quotidien du comité et des techniciens. Une nouvelle fois, Jean-Bernard Haller lance un appel concernant l'urgence de bénéficier d'installations permanentes pour la pratique de notre sport.

LEADER À LA HAUTEUR

Le chef technique François Mugeli a pour sa part donné plus en détail les résultats de nos magnésiens. Leader de notre association, le Chaux-de-Fonnier Alain Rüfenacht a pleinement joué son rôle durant la saison. Outre son titre de champion romand P6, la quatrième place du général, ainsi que deux médailles d'argent et de bronze glanées aux nationaux B, le membre du cadre B prend part à deux matches internationaux avec cette sélection. Le point culminant de sa saison consiste toutefois en sa participation aux Universiades de Fukuoka au Japon.

Son camarade de club, Pierre-Yves Golay, a lui aussi réalisé une superbe saison en P5. Champion cantonal, troisième de la fête romande, quatrième des nationaux juniors et vainqueur de trois journées cantonales (GE, BE et FR)! Florent Girardin (La Chaux-de-Fonds) ainsi que les frères Joachim et Boris von Büren (Serrières) ont eux aussi pris une part prépondérante aux succès neuchâtelois en 1995. Par équipes, nos représentants ne sont pas non plus en reste. En effet, lors des nationaux à Köniz, notre team termine au quatrième rang de la ligue B soit un dixième rang toutes ligues confondues!

Lors du championnat romand par équipes, disputé à Genève, quatre formations y prenaient part. A la clé, une victoire en P1 et catégorie libre ainsi qu'une deuxième place en P2! En apothéose de cette saison, notre jeune équipe n'a pas pu rivaliser avec les deux solides formations allemandes et françaises lors du match triangulaire organisé à l'occasion du 75e de l'CNGA.

UNE PLAQUETTE

Pour la partie honorariat, Jean-Bernard Haller a le plaisir de décerner le titre de membres d'honneur à trois personnes qui depuis plusieurs années rendent d'éminents services à l'ACNGA. Ainsi, Daniel Mori (St-Aubin), Philippe Zbinden (Le Locle) et Patrice Courtet (Peseux) se voient offrir des distinctions; Boris Dardel (Serrières) pour sa part, ancien membre de l'équipe nationale, et pour l'ensemble de sa carrière sportive se voit remettre le titre de membre honoraire.

Enfin, une plaquette retraçant tous les faits marquants ainsi que la présentation des plus grands champions de notre association sera éditée durant le mois de mars et ce toujours en rapport avec le 75e anniversaire de l'ACNGA. (cw)

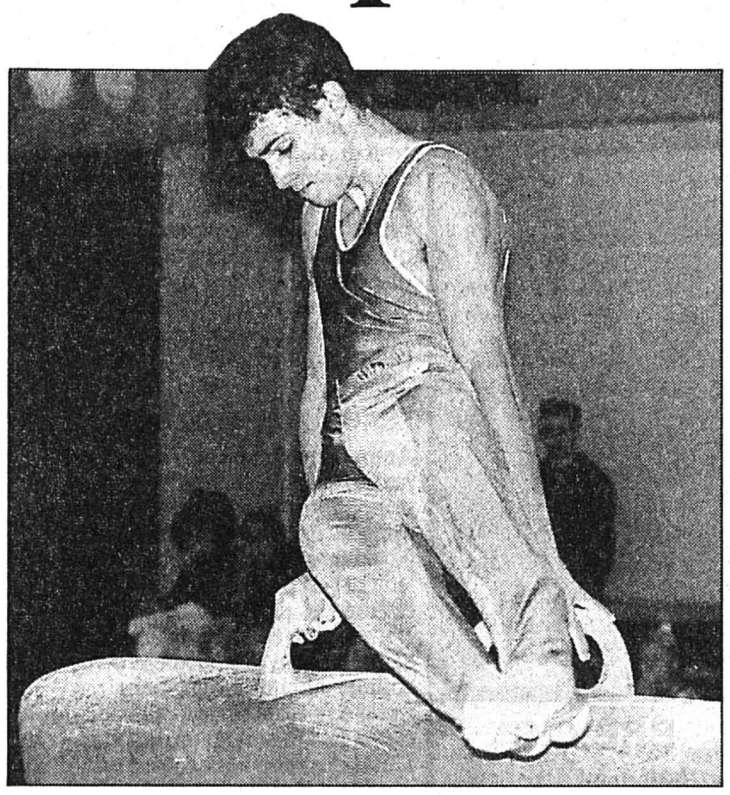

Pierre-Yves Golay
L'année 1995 fut remarquable pour le Chaux-de-Fonnier. (Impar-Galley)

Le comité

Président: Jean-Bernard Haller.
Président technique: François Mügeli.
Secrétaire: Madeleine Schaller.
Caissiers: François Steinmann et Laurent Hug.
Responsable licences: Eric Montandon.
Responsable jeunesse: Hubert Brodard.
Responsables juges: Jean-Pierre Collaud.
Responsable des centres d'entraînements: Jean-Pierre Jaquet.
Chef de presse: Christian Wicky.
Membres: Jean-Marcel Häberli et Najia Boucard.
Délégué ACNG: Dominique Collaud.

VOLLEYBALL - DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Deuxième ligue: Val-de-Travers - Les Ponts de-Martel 3-1.
Classement: 1. Cerisiers-G. 10-16. 2. Savagnier 10-16. 3. NUC II 10-16. 4. Val-de-Travers 11-8. 5. La Chaux-de-Fonds 10-6. 6. Colombier II 11-6. 7. Les Ponts-de-Martel 10-4.
Troisième ligue: NUC III - Lignières 3-0. La Chaux-de-Fonds II - Le Locle 3-2.
Classement: 1. Bevaix II 10-18. 2. Val-de-Ruz Sports II 10-18. 3. La Chaux-de-Fonds II 11-14. 4. Cressier 10-10. 5. NUC III 11-8. 6. Corcelles-C 10-8. 7. Lignières 11-6. 8. Le Locle 11-2.
Quatrième ligue. Groupe A: Le Locle II - Peseux 3-2. Marin - Les Ponts-de-Martel 2-3. Val-de-Travers II - Les Verrières 3-2. Peseux - Les Ponts-de-Martel 3-2. Les Verrières - Marin 3-1.
Classement: 1. Le Locle II 3-6. 2. Peseux 4-6. 3. Les Ponts-de-Martel II 4-4. 4. Les Verrières 5-4. 5. Val-de-Travers II 5-4. 6. Marin 5-2.

Quatrième ligue. Groupe B: Corcelles-C II - Bevaix II 0-3. Le Landeron - Bevaix II 3-0.
Classement: 1. Le Landeron 4-8. 2. Saint-Aubin 4-4. 3. Bevaix II 4-4. 4. Val-de-Ruz Sports III 3-2. 5. Corcelles-C II 3-0.

Juniors A. Groupe 1: Le Locle - Colombier 1-3. Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds 3-1.
Classement: 1. NUC 4-8. 2. Val-de-Ruz Sports 5-8. 3. La Chaux-de-Fonds 4-4. 4. Colombier 4-4. 5. Savagnier 4-2. 6. Le Locle 5-0.

Juniors A. Groupe 2: Cerisiers-G. - Lignières 2-3. Boudry - Marin 1-3.
Classement: 1. Lignières 4-8. 2. Cerisiers-G. 3-4. 3. Boudry 3-2. 4. Cressier 3-2. 5. Marin 5-2.

Juniors B. Groupe 1: Val-de-Ruz - Val-de-Travers 0-3.
Classement: 1. Val-de-Travers 3-6. 2. Fontaines 4-6. 3. Colombier 3-2. 4. Val-de-Ruz Sports 4-2. 5. Les Ponts-de-Martel 2-0.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Cressier - La Chaux-de-Fonds 1-3. Val-de-Ruz II - NUC 3-0. Bevaix - Colombier II 0-3.
Classement: 1. Val-de-Ruz Sports II 10-14. 2. La Chaux-de-Fonds 10-14. 3. Colombier II 10-12. 4. Cressier 10-10. 5. Bevaix 10-10. 6. NUC 10-0.

Troisième ligue. Groupe A: NUC II - Val-de-Ruz III 3-0. Val-de-Ruz III - Cortaillod 0-3. La Chaux-de-Fonds II - NUC II 3-1.
Classement: 1. Marin 7-10. 2. NUC II 6-8. 3. Le Landeron 6-8. 4. Cortaillod 7-8. 5. La Chaux-de-Fonds II 6-6. 6. Val-de-Ruz IV 6-6. 7. Val-de-Ruz III 8-0.

Troisième ligue. Groupe B: Boudry - La Chaux-de-Fonds 3-2. Bevaix II - Val-de-Travers II 2-3.
Classement: 1. Le Locle 5-10. 2. La Chaux-de-Fonds 7-8. 3. Boudry 4-6. 4. Savagnier 4-4. 5. Val-de-Travers II 5-2. 6. Bevaix II 5-0.

PMUR

Mardi à Vincennes, Prix de la Saint-Valentin (trot-attelé), réunion I, 5e course, 2800 m, départ 15 h 41.

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.
1	Couronne-Atout	2800	D. D'Haene	G. H. Huet	38/1	DaDaDm
2	Bellone-Grandchamp	2800	J.-B. Bossuet	J.-B. Bossuet	10/1	1a2a0a
3	Baicy-Girl	2800	J. Verbeeck	G. Lefrou	45/1	3a0a1a
4	Comtesse-du-Pont	2800	J.-Y. Rayon	A. Rayon	14/1	5a7a3a
5	Belledyrene	2800	T. Leveau	G. Leveau	13/1	Da0a6a
6	Costabella	2800	J.-M. Bazire	A. Dreux	16/1	4aDa2a
7	Berninette	2800	Y. Berger	Y. Berger	29/1	0a0a0a
8	Chiquita	2800	B. Piton	J. De Bellaigue	23/1	Da4aDa
9	Cigale-de-Thoury	2825	P. Ferré	P. Ferré	19/1	5aDa3a
10	Chanson-des-Hêtres	2825	P. Levesque	F. Brohier	50/1	DaDaDa
11	Canaille-Aldo	2825	J.-L. Bigeon	J.-L. Bigeon	8/1	4a2a0a
12	Belle-Feuille	2825	S. Delasalle	J. Bodin	17/1	6a7a4a
13	Corddoba	2825	F. Blandin	F. Blandin	20/1	1a0a1a
14	Brune-du-Vivier	2825	J.-P. Thomain	J.-Y. Lecuyer	18/1	0a7aDa
15	Belle-Victoire	2825	B. Le Prévost	M. Vaudoit	16/1	0a1a6a
16	Belle-d'Artilly	2825	A. Le Courtois	A. Le Courtois	14/1	0a4a4a
17	Corte	2825	A. Lindquist	J.-P. Dubois	5/1	4a0a5a
18	Buenaventura	2825	C. Chalon	C. Chalon	8/1	Da5a3a

NOTRE OPINION

17 Bien engagé. il est un redoutable finisseur et est capable de mettre tout le monde d'accord.
11 Pour une rentrée, c'est un comportement de bon cheval, et devrait disputer l'arrivée, mais peut encore manquer.
2 Ce n'est pas son meilleur engagement, mais sa forme ne permet pas de doute.
18 A moins de vingt mille francs du recul, et l'entraînement fait un tabac en ce moment.
6 Au premier échelon, avec un driver confirmé, elle devrait rentrer dans le Quinté+ sans problème.
12 Sa dernière course laisse augurer un mieux, mais il faut rendre la distance.
5 Aura cette fois 25 m d'avance sur «Bellone», ce qui devrait lui profiter.
16 Le lot semble plus à sa portée que la dernière fois et avec un bon parcours.

LES REMPLAÇANTS :
9 Elle a prouvé qu'elle pouvait rendre la distance et sa forme n'est pas sujette à caution.
14 Capable du meilleur comme du pire, il faut toujours s'attendre à une surprise de sa part.

IMPAR-PRONO
17*
11*
2*
18
6
12
5
16
*BASES

COUP DE POKER
12

AU 2/4
17 - 18

AU TIERCÉ
POUR 16 FRANCS
17 - 11 - X

IMPAR-SURPRISE
6
2
8
17
10
13
12
3

Le Real en contact avec Sacchi – *Le sélectionneur de l'équipe d'Italie, Arrigo Sacchi, serait en train de négocier discrètement sa venue au Real Madrid, qui cherche un entraîneur de prestige pour la saison prochaine, a affirmé lundi le quotidien sportif espagnol «Marca». Outre Sacchi, Louis Van Gaal et Fabio Capello figureraient également sur la liste des possibles successeurs d'Arsenio Iglesias, dont le contrat ne devrait pas être prolongé au-delà du 30 juin. (si)*

BRÈVES

Football

Berti blessé

L'Inter Milan et son entraîneur Roy Hodgson devront se passer des services de Nicola Berti (28 ans) jusqu'à la fin de la saison. Le milieu de terrain international s'est blessé au genou lors d'un match de championnat à Piacenza. Il sera éloigné des terrains pendant six mois.

Athlétisme

Fredericks en évidence

Le Namibien Frankie Fredericks a réalisé la meilleure performance mondiale en salle sur 100 m, en 10"05, à Tampere. L'ancien meilleur chrono était détenu par le Nigérian Olapade Adeniken, en 10"13.

GAINS

Sport-Toto

3 × 13	Fr.	93.468,30
72 × 12	Fr.	784,10
570 × 11	Fr.	74,30
3.670 × 10	Fr.	11,50

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 130.000 fr.

Toto-X

1 × 6	Fr.166.547,50

Aucun gagnant avec 5 nos + compl. jackpot Fr. 6.601,05.

23 × 5	Fr.	1.435.—
890 × 4	Fr.	37,10
13.175 × 3	Fr.	3.—

Somme approximative du premier rang du prochain concours: 60.000 fr.

Loterie suisse à numéros

Aucun gagnant avec 6 numéros: jackpot Fr.1.108.956,66.

1 × 5+cpl	Fr.	542.142,80
131 × 5+cpl	Fr.	9.228,70
9 380 × 4	Fr.	50.—
182.062 × 3	Fr.	6.—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 2,3 millions de francs.

Joker

Aucun gagnant avec 6 chiffres. Jackpot : Fr.2.021.839,60

9 × 5	Fr.	10.000.—
57 × 4	Fr.	1.000.—
620 × 3	Fr.	100.—
5.945 × 2	Fr.	10.—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 2,5 millions de francs.

BANCO JASS

♥ 8, 10, A

♣ 7, 9, 10, D

♦ 6, 7, A

♠ 7, V

Les échos... ...du week-end

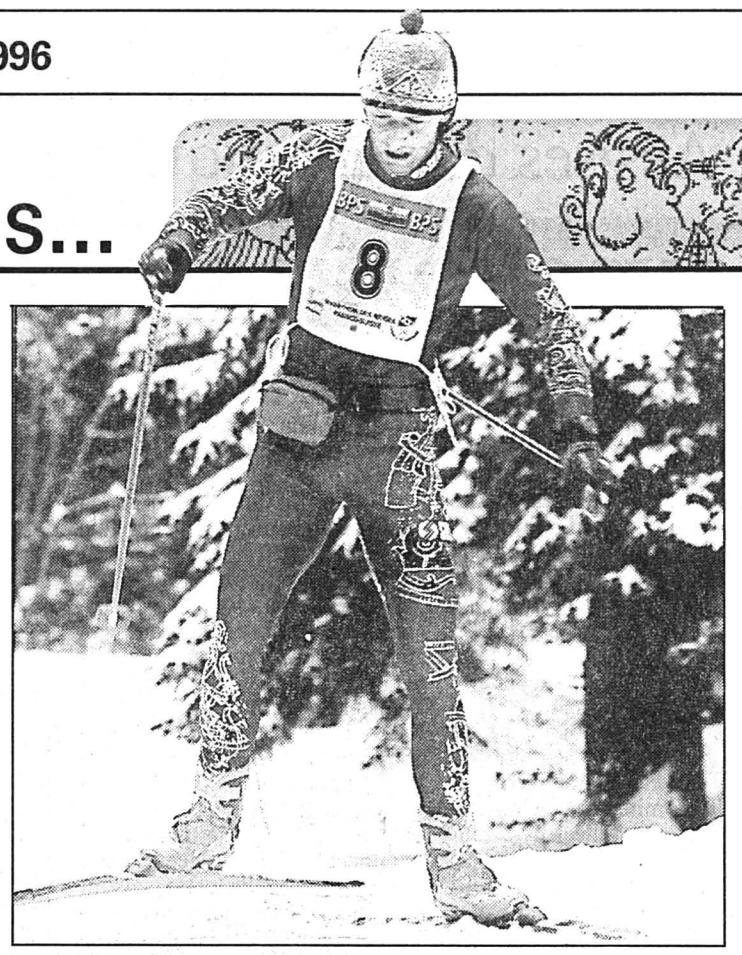

Steve Maillardet

Tel un forçat, le garde-frontière a participé à sa dixième course en trois semaines. (Impar-Galley)

MAILLARDET ACCUMULE

Le garde-frontière établi à La Côte-aux Fées Steve Maillardet ne craint décidément pas la fréquence des courses. Dimanche aux Cernets-Verrières, il participait ainsi à sa... dix-neuvième course de l'année. «Avec les championnats militaires de division, j'ai été engagé à dix reprises en trois semaines» expliquait-il. Lorsqu'on aura ajouté que Maillardet s'est inscrit pour le Tranjurassienne et la Mega-Micro, on aura compris qu'il ne compte pas ses efforts.

LES SEMELLES DE REY

André Rey, qui peine à se remettre des séquelles d'une mauvaise grippe contractée il y a plus d'un mois – donc avant les championnats suisses – n'a donc finalement pas pris le départ du Marathon des neiges franco-suisse. Il n'en a pas moins pris une part active au bon déroulement de la course, aidant longuement ses frères à faire en sorte que la boucle de 18 km soit en parfait état. L'état des semelles des skis qu'il a utilisés lors de la préparation indiquait d'ailleurs que «Dédé» avait fait la connaissance de quelques cailloux. Mais le jour de la course, la piste était en parfait état. Chapeau aux «frangins» Rey!

L'ERREUR DE JUNGEN

On approche de la fin de la première boucle, endroit où le peloton du Marathon doit prendre à gauche, les coureurs de la course des 13 km étant orientés vers la droite pour rallier la ligne d'arrivée. André Jungen, en tête du groupe de tête fort d'une dizaine d'unités, se trompe et part... sur sa droite. Ses adversaires regadent mieux les indications que lui, et aucun d'entre eux ne le suit. Conscient de son erreur, le Bernois d'Adelboden s'arrête et fait demi-tour... pour rejoindre les hommes de tête et finalement rallier la ligne d'arrivée en vainqueur. S'il fallait administrer une preuve supplémentaire de l'excellente condition de Jungen, c'est chose faite.

DE LA PEAU DE PHOQUE

Covainqueur de la course des Cernets avec André Jungen, le Français Hervé Balland se disait satisfait étant donné son état de forme. «Je rentre d'un stage en altitude de trois semaines à Tignes, expliquait-il. J'ai fait énormément de peau de phoque. Je m'entraînais deux heures à 2000 m chaque matin et, l'après-midi, je montais en peau de phoque à 3200 m. C'est une excellente préparation, physiquement comme psychologiquement. Le problème, c'est qu'on accumule les fibres lentes étant donné la petite cadence de mouvements. Une fois redescendu en plaine, voire à 1000 m dans le Jura, on peine forcément à retrouver le bon rythme.» Le récent champion de France du 30 km et médaillé de bronze du 15 km a cependant prouvé qu'il était sur le bon chemin... et il risque fort de le démontrer dimanche prochain à l'occasion de la Transjurassienne puisque, de ses propres dires, il lui faut une dizaine de jours pour être au top en plaine.

ENTRE COPINES...

La course du 13 km féminin a donc été remportée par la Locloise Noelie Matthey, qui a fêté sa première victoire de la saison en précédant sa camarade du Giron jurassien Deborah Maegerli (La Vue-des-Alpes) de trente-six secondes. Et si toutes deux sont adversaires sur la piste, elles sont amies avant et après la course. L'image de Deborah tombant dans les bras de Noelie et l'embrassant pour la féliciter sitôt la ligne d'arrivée franchie était suffisamment éloquente pour le démontrer.

POPULAIRES TROP LENTS

Deborah Maegerli a fait sa course au beau milieu d'un groupe de coureurs participant au Marathon de 36 km. «J'ai perdu énormément de temps avec eux, regrettait-elle. Car dans les descentes, j'allais nettement plus vite que les populaires. Le problème, c'est que je n'arrivais pas à les dépasser.» Deborah saura dorénavant qu'il vaut mieux partir devant les populaires que derrière...

AMBIANCE BRÉVINIÈRE

S'il est un mot qui est à la mode du côté du SC La Brévine, c'est «ambiance». Après la course de 13 km, tous les membres du club brévinier se sont installés des deux côtés de la piste pour assister au passage de leurs amis engagés dans le Marathon. Chaque fois que l'un d'entre eux se présentait au bas de la descente, c'est une haie d'honneur de bâtons et des «Allez! Vas-y! Celui de devant n'est pas loin!» hurlés à pleins poumons qui les attendaient. Les excellentes douzième et quinzième places de Claude Borel et Claudy Rosat ont démontré que ces encouragements n'étaient pas inutiles. Et puis, pour ceux qui en avaient terminé, c'était une bonne manière de se réchauffer... (rt)

AUCUN COMMENTAIRE

Malgré l'absence pour blessure de six de ses joueurs, Per Meier n'a pas jugé bon de convoquer les jeunes Jean-Luc Wicht et Michaël Aubert. «Je n'ai aucun commentaire à apporter sur ma décision. Je règle mes problèmes dans le vestiaire» a lancé l'entraîneur de la Mère-Commune. Même si les deux jeunes n'ont pas totalement répondu aux attentes de leur entraîneur, on regrettera le choix de Per Meier. Equipe vieillissante, Le Locle a besoin d'une relève. Les deux dernières rencontres de la saison auraient pu servir d'excellent test pour la nouvelle garde. Vraiment dommage!

DE VRAIES SUPPORTRICES

Si le HC Le Locle manque cruellement de supporters utilisant à bon escient leurs cordes vocales, deux fans locloises ont décidé, samedi dernier, de contredire cette adage. Les deux amies, supportrices inconditionnelles de Laurent Zbinden, auront ainsi encouragé soixante minutes durant les joueurs du Communal. Certains devraient en prendre de la graine!

SANS PRESSION

Engagé à partir du 24 février dans le tour de promotion en première ligue, le HC Franches-Montagnes abordera ce rendez-vous sereinement. «Lors des finales, nous tenterons, comme de coutume, d'imposer notre jeu, sans apporter trop de modifications par rapport à notre adversaire, explique Hugo Lehmann. De toute manière, nous évoluerons sans pression.» L'entraîneur franc-montagnard continuera d'aligner trois blocs, jusqu'au terme de la saison. Tout le monde aura ainsi la possibilité de goûter à l'ivresse des finales.

L'IDÉE DE LEHMANN

S'il se réjouit de participer aux finales, Hugo Lehmann n'est pas franchement enchanté par la formule. «Je préférerais une poule de promotion-relégation à six équipes, contenant deux formations de première ligue. L'équipe de deuxième ligue qui parviendrait à être promue, posséderait ainsi plus de chance d'éviter l'ascenseur» selon l'entraîneur des Francs-Montagnards. Quoi qu'il en soit, si les Jurassiens devaient être promus, ils honoreraient de leur présence leur nouvelle catégorie de jeu. «Toutefois, certains problèmes financiers surgiraient inévitablement. Il serait cependant difficile de doubler notre budget dans une région qui ne compte que quelques milliers d'habitants.» (fz)

UN DÉTAIL

Question d'un spécialiste à Georges Deniau au terme du double entre Suisses et Allemands samedi à Palexpo: «Vous ne trouvez pas étrange que lors du double Strambini ait joué à gauche alors que c'est de ce côté-là que se joue la majorité des points importants?» «Peut-être que c'est un choix discutable, répondait le consultant de la TSR. Cela dit, même si Hlasek avait retourné à gauche, je ne pense pas que cela aurait changé grand chose. C'est juste un détail.» En effet, et en regardant Strambini dimanche face à Prinosil on a en plus pu se rendre compte que le revers est bien le point fort du Jurassien. Il ne sert donc à rien d'insister sur ce détail pour expliquer la défaite suisse à Palexpo.

QUEL PLAISANTIN!

Au terme du premier jeu du double entre Hlasek-Strambini et Stich-Prinosil, alors que «Kuba» venait de remporter son service et que Strambini n'avait pas encore touché la balle, un Neuchâtelois présent dans les tribunes lança: «Il n'est pas mal ce Strambini». Petit plaisantin va!

DIGNE DU TOP TEN

Le concours du service le plus rapide mis sur pied dans les hallée de Palexpo est finalement revenu à un Lausannois, un certain M. Würch, qui a expédié la petite balle jaune à 197 km/h (!). Voilà un service digne du top ten, pour autant que le personnage en question parvienne à le placer dans le carré de service...

DEUX SETS POUR STEHLIN

Sitôt sorti de l'entraînement de midi aux Mélèzes, Laurent Stehlin, en amoureux de tennis qu'il est, a accouru à Genève pour assister au double. Comme tous les autres spectateurs, le pauvre joueur du HCC n'en a pas franchement eu pour son argent. «Je ne sais pas si ça valait la peine» glissait l'ancien champion romand de tennis. Nous non plus...

DES CONTACTS

Il est de notoriété publique que Laurent Stehlin et Riccardo Fuhrer s'entendent plutôt mal, ainsi après le renouvellement du contrat du mentor du HCC, le joueur chaux-de-fonnier s'est déjà fait à l'idée de quitter son club à la fin de la saison. Pour où? «J'ai déjà des contacts, avec GE Servette par exemple, mais pas encore d'offres concrètes» précise-t-il. A suivre... (jc)

DÉFAITE BOITEUSE

Stefanie Müller (Allemagne) et Eun Young Yu (Corée) en décousent pour le compte des huitièmes de finale du simple dames. La représentante asiatique s'est imposée à l'arraché au premier set (12-11) et s'apprête à en faire de même au second. A 11-11, elle sert pour le match, s'encouble et se déchire les ligaments de la cheville. Un point qui coûte cher, et reste à ce jour le seul accident répertorié lors du Tournoi de la Métropole horlogère.

SIFFLETS D'ARBITRES

Dans le cadre du tournoi européen de la Métropole horlogère, les arbitres viennent des quatre coins d'Europe et, pour la majorité d'entre eux, de pays fort plats: Pays-Bas, Angleterre, Suède, etc. Soucieux de faire découvrir notre région à ses hôtes, un membre du club local mène tout ce beau monde à La Vue-des-Alpes. Jour blanc, brouillard opaque. Et notre chauffeur de se faire (amicalement) siffler lors du retour à La Chaux-de-Fonds...

COURBETTES CORÉENNE

Cette année, les Coréens ont inscrit, pour la première fois, La Chaux-de-Fonds au nombre des tournois disputés à l'étranger. L'occasion de quelques découvertes et surprises. C'est ainsi que lorsqu'un Coréen termine un match, il file, après avoir salué l'arbitre, vers son entraîneur et s'incline respectueusement devant lui. L'entraîneur lui rend son salut si le joueur a gagné. S'il a perdu, il lui tourne le dos. A quand la courbette devant l'entraîneur du BCC Diana Koleva?

VOLANTS À GOGO

Raquette rime parfois avec calculette: 125 boîtes de douze volants chacune ont été utilisées pour le bon déroulement du Tournoi international de la Métropole; soit un total de 1500 unités pour 161 matches. Ou neuf volants et quelques plumes par match. Pas si étonnant lorsque, parfois, un smash équivaut à un volant! Mais il y aurait de quoi alterter la protection des animaux si les plumes étaient prélevées directement sur le volatile... (jpr)

LE LANDERON AUX PENALTIES

Les gars du Landeron sont sortis grands vainqueurs du tournoi de juniors C, cinquième du nom, qui s'est déroulé samedi à la halle polyvalente du Communal au Locle, au terme d'une finale très disputée face à Colombier. Il a en effet fallu organiser des penalties pour départager les antagonistes. Les Imériens se sont placés au troisième rang, alors que les Loclois ont dû se contenter de la toujours un peu décourageante quatrième place.

DE LA GRAINE DE CHAMPIONS

Mis sur pied conjointement par l'Association neuchâteloise de football (ANF) et le FC Le Locle, ce tournoi a permis aux dirigeants des quelque dix-neuf formations participantes de voir évoluer leurs poulains ailleurs que lors des entraînements. Ils ont ainsi pu mesurer et comparer leur valeur avec des jeunes du même âge qui, peut-être, seront appelés à jouer par la suite au sein des grandes équipes du pays. De futurs champions qui s'ignorent encore...

PETIT PROBLÈME DE DÉPLACEMENT

Au départ, vingt équipes des cantons de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois s'étaient annoncées à ce tournoi de juniors C. Les Sagnards ont été remplacés au pied levé par une deuxième formation de Bôle, alors que la deuxième équipe de Colombier n'a pas trouvé de substitut. Il semble a priori qu'un petit problème de déplacement soit à l'origine de ce deuxième désistement, les dirigeants du club n'ayant pas trouvé de voitures pour déplacer les footballeurs. Heureusement que la première équipe a sauvé l'honneur! (paf)

TÊTE EN L'AIR

Après leur victoire face à Bienne, les volleyeuses de VFM sont parties encourager l'équipe de LNB masculine de Bévillard-Malleray qui jouait à Tavannes. Après ce match remporté par BMV-92, les Taignonnes, toujours aussi euphoriques, sont reparties souper dans les Franches-Montagnes en repassant par Tramelan. Au passage, Audrey Boillod, dans l'euphorie, a oublié de prendre sa voiture et a pu retourner à La Marelle après le souper d'équipe. Voilà un détour dont l'Imérienne se serait bien passée. Tête en l'air, va! (Imp)

ARRÊT SUR IMAGE

Pat Schaffhauser

Blessé en décembre dernier dans un choc fortuit avec le Davosien Oliver Roth, qui la contraint à mettre un terme prématurément à sa carrière, l'Américano-Suisse du HC Lugano (au centre) a retrouvé, pour la première fois vendredi dernier, la glace de la Reseghina. Il y a reçu un accueil chaleureux de la part de son entraîneur John Sletvoll et de ses coéquipiers. (Keystone)

Mardi 13 février 1996
Fête à souhaiter: Jonas

Lever: 7 h 41 2°
Coucher: 17 h 52

Lever: 2 h 26 0°
Coucher: 12 h 08

-6°
2000 m

Lac des Brenets 750,03 m
Lac de Neuchâtel 429,01 m

L'Impartial

Comptes 1995 de l'Etat de Neuchâtel moins mauvais que prévu

Plongée amortie

Bonne surprise à la clôture des comptes 1995 de l'Etat de Neuchâtel. Au lieu des 52,3 millions de francs de déficit prévus, l'excédent de charges s'est finalement stabilisé à 37,5 millions. Les efforts ont payé, mais la stagnation des recettes fiscales continue d'inquiéter.

Pour des charges s'élevant à 1 milliard 135 millions et des recettes de 1 milliard 97,5 millions, le compte de fonctionnement 1995 de l'Etat de Neuchâtel se solde par un déficit de 37,5 millions, soit une amélioration de 14,8 millions par rapport au budget. Le déficit des comptes 1995 est même inférieur de près de 18 millions à celui de 1994 (55,4 millions) et de 27,5 millions à la plongée record des comptes 1993 (65 millions).

Pour le patron des finances cantonales Francis Matthey, quand bien même le déficit reste important, l'amélioration constatée «traduit bien l'intensité des efforts consentis dans l'ensemble du canton par l'administration, les communes mais aussi les institutions afin de maîtriser les dépenses publiques, cela tout en réussissant à maintenir la politique sociale et de formation du canton, ainsi que celle de promotion économique».

Les charges sont en effet inférieures de 20,7 millions aux prévisions budgétaires (-1,8%) et n'augmentent que de 0,8% par rapport à l'exercice 1994. Ceci notamment grâce à une progression plus faible que prévue des charges de personnel et des subventions.

Le résultat des comptes 1995 a été obtenu malgré des recettes pour le moins «passables». De fait, les revenus engrangés l'an dernier par l'Etat, même s'ils augmentent de 2,6% par rapport aux comptes de 1994, sont inférieurs de 5,9 millions (-0,5%) à ce qui avait été prévu au budget 1995. La mauvaise conjoncture économique a passablement affecté le rendement de l'impôt sur le revenu qui stagne au niveau de l'année précédente. «C'est une situation inquiétante à terme, surtout si l'on tient compte du fait que l'impôt sur le revenu des personnes physiques représente près du tiers des recettes de l'Etat», relève le grand argentier.

Au chapitre du compte des investissements, la dépense nette finale de 1995 s'est élevée à 66,3 millions, soit un quart de moins que les 88,8 millions prévus au budget et près de 15% en moins des investissements nets consentis en 1994. L'écart provient entre autres du report ou de la réduction de certaines dépenses concernant la N5 et la J20 notamment en raison de la diminution de subventions fédérales servies au canton. Divers autres projets ont aussi pris du retard où n'ont pu être réalisés dans la mesure prévue.

Au décompte final, l'insuffisance de financement s'élève à 37 millions, soit environ 40 millions de moins que ce qui avait été prévu au budget. Quant au degré d'autofinancement, il s'est amélioré atteignant 40% au lieu des 5% des comptes 1994. A relever enfin que le budget 1996 de l'Etat prévoit un déficit de 44,6 millions de francs et qu'il comporte toujours la fameuse contribution de solidarité – 2% – prévue pour être perçue jusqu'à fin 1997. C. P.

Actions judiciaires de l'Association de défense des actionnaires de l'ex-CFN

Le suspense continue

L'association va-t-elle entamer les démarches juridiques dont elle menaçait tous les intervenants au dossier de la reprise de l'ex-Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) par la BCN? La question reste encore ouverte après la séance tenue hier à Neuchâtel. Les membres de l'association, en nombre moindre que d'habitude, se sont vu présenter six différentes actions possibles. A eux de se déterminer dans les 15 prochains jours.

Parmi les procédures envisagées, deux ont des chances raisonnables de succès, a estimé le comité de l'association.

La première, entrant dans le cadre d'une action à intenter contre la BCN, viserait à contester la surexpertise en raison de la non prise en compte au moment de l'évaluation de la valeur du marché et de l'exonération d'imposition dont jouit la Banque Cantonale Neuchâteloise. Encore faut-il pour cette procédure que les actionnaires intéressés ne remettent pas leurs actions, mais les fassent consigner. Actions dont le paiement est d'ailleurs prévu dès le 15 février.

La seconde démarche vise les anciens organes dirigeants du CFN. Dans un premier temps, il s'agit de les poursuivre pénalement pour les informations erronées, voire trompeuses, qu'ils ont fournies au début 1994 sur la situation financière de la banque lors de l'annonce de sa reprise, ceci alors qu'ils étaient déjà en possession d'une lettre de la Commission fédérale des banques leur indiquant d'importants manques de provisions.

Dans un second temps, la procédure se porterait sur le plan civil avec une action en dommages-intérêts. A relever que l'association a pris la précaution d'envoyer trois commandements de payer de 72 millions de francs chacun à la BCN et aux deux fiduciaires Reba et SFS afin de préserver ses droits.

A défaut de procédures qui doivent être intentées personnellement par les actionnaires, l'association se dissoudra, a averti le président du comité Daniel Klein.

Qui ouvrira donc les feux? En tout cas pas l'UBS (20% de l'actionnariat), ni Ciment Portland (5%), deux des principaux actionnaires de l'ex-CFN, ni d'ailleurs la vingtaine de membres qui a déjà démissionné de l'association.

Parmi les 113 membres restant, le groupe Ebel (29%) n'envisage pas de poursuivre, a relevé Daniel Klein, tout en précisant cependant que lui-même ainsi que d'autres actionnaires alémaniques pourraient se lancer dans la bataille juridique. (cp)

REGARD

Investir? La chute...

Si la stagnation des recettes fiscales est inquiétante, tout autant alarmante est l'importante baisse des investissements de l'Etat consacrée par ces comptes. Au total, l'Etat prévoyait 254 millions d'investissements bruts, dans la réalité, on est arrivé à près de 180 millions, soit une diminution de 30% par rapport à ce qui avait été budgétisé, 25% si l'on ne tient compte que de la baisse des investissements nets.

Cette importante chute aura pesé de tout son poids sur les entreprises de la région. Et plus particulièrement sur celles actives dans la construction. Entre les subventions fédérales, peinant à venir, et d'autres projets qu'il a fallu ralentir, ce sont essentiellement les travaux routiers qui ont en effet eu à pâtir de la diminution constatée. A titre d'exemple, la part cantonale aux travaux de la N5 était budgétisée à 115 millions pour 1995 alors que dans la réalité elle n'a été que de 86.

Francis Matthey entend tempérer le propos et en appelle à la confiance. La construction souffre certes, mais pour 1996, 78 millions d'investissements nets sont prévus. Et c'est sans compter les éventuels reports de l'année dernière, relève-t-il en substance. L'un dans l'autre, l'Etat devrait donc pouvoir continuer à assumer son rôle de «moteur économique» en temps de crise. Reste que l'on peut douter que cela suffise pour certaines entreprises de la construction dont on sait qu'elles sont aujourd'hui quasiment soutenues «à bout de bras» par les commandes de l'Etat...

Claudio PERSONENI

La Chaux-de-Fonds

Virage à 180°

Changement de cap à 180° à l'Hôtel du Cheval Blanc, après plus de cinq mois de fermeture. Dès vendredi prochain, ce café-restaurant-hôtel de la rue de l'Hôtel-de-Ville renouera avec la tradition des bons petits bistrots de quartier. Dealers s'abstenir.

Page 19

Milval à Saint-Imier

Direction rassurante

La direction de Tonilait, à Berne, a confirmé que la production de Milval Saint-Imier a bien été stoppée pour trois mois, mais cette mesure ne justifie pas l'inquiétude née au sujet de l'entreprise. De rares employés sont momentanément déplacés, les pertes financières sont moindres et l'on profite de réaliser quelques transformations.

Page 25

Ouverture de la Transjurane

Nouveau retard

Déjà reportée de 1996 à 1997, puis en automne 1998, l'ouverture de la Transjurane (N 16) entre Delémont et Porrentruy sera une nouvelle fois reportée d'au moins six mois, jusqu'au printemps 1999.

Page 26

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: Jura, Plateau et Alpes, le plus souvent très nuageux et précipitations intermittentes. Limite des chutes de neige s'abaissant progressivement jusqu'en plaine.
Vent d'ouest puis du nord-ouest, fort en montagne, devenant plus modéré en plaine.
Centre et sud du Tessin: probablement sec.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Pluvieux	2°	5°	**Londres** Pluvieux	5°	6°
Athènes Nuageux	5°	11°	**Madrid** Nuageux	4°	13°
Barcelone Nuageux	7°	14°	**Moscou** Clair	–20°	–14°
Berlin Clair	0°	4°	**New York** Clair	–3°	9°
Bruxelles Pluvieux	4°	9°	**Oslo** Neigeux	–7°	–5°
Le Caire Clair	9°	21°	**Paris** Pluvieux	2°	9°
Copenhague Neigeux	–4°	–4°	**Rome** Clair	5°	12°
Genève Pluvieux	0°	8°	**Stockholm** Neigeux	–7°	–5°
Helsinki Nuageux	–20°	–14°	**Sydney** Clair	15°	20°
Jérusalem Nuageux	4°	18°	**Tokyo** Clair	2°	13°
Lisbonne Nuageux	9°	16°	**Varsovie** Neigeux	–12°	–9°

Le temps qu'il va faire...

Une profonde dépression se trouve sur la mer du Nord. La pertrubation tempétueuse qui lui est liée traverse la Suisse. Elle est suivie d'air nettement plus froid.
Evolution probable de mercredi à samedi: au nord mercredi, souvent très nuageux et encore quelques chutes de neige.
De jeudi à samedi, en partie ensoleillé, mais froid avec de la bise.
Au sud, assez ensoleillé par vent du nord. Froid.

BIKINI TEST LA FANFARE DE MACEDOINE
GYPSY BRASS BAND KOCANY ORKESTAR
Mercredi 14 février 1996, 21:00
20.-
En collaboration avec le P'tit Paris
L'Impartial

Rédaction LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Incendie de Voumard Machines

Pas d'interruption de travail

L'incendie qui a éclaté dimanche soir dans les combles de l'usine Voumard Machines n'a pas eu de conséquences sur la bonne marche de l'entreprise. Grâce aux précautions prises par les pompiers avant leur intervention (bâchage des machines, mise en place d'aspirateurs à eau), les dégâts ont été limités au maximum, a déclaré le major Monard. Seule la toiture a souffert. La police de sûreté a mené l'enquête. Elle a conclu que l'incendie était dû à un court-circuit provoqué par la rupture d'un câble destiné au chauffage des chéneaux, écrasé sous le poids de la neige. Le travail a repris normalement hier matin. Quant au local où le feu s'est déclaré, il servait de buanderie au concierge. (am)

Parking du cimetière

Voitures cambriolées

Décidément, l'appât du gain ne s'embarrasse pas de la délicatesse du cœur. Ainsi le 26 janvier dernier, alors qu'un enterrement réunissait proches et connaissances, deux voitures garées sur le parking du cimetière ont subi les assauts de cambrioleurs. Vitres brisées et cash envolé. Un cas isolé en l'occurrence pour ce qui est du lieu, mais qui n'a rien d'inhabituel, selon la police cantonale. En ville, en moyenne deux à trois véhicules sont «visités» chaque semaine. La majeure partie du temps, «le ou la propriétaire avait laissé son sac sur le siège, ou pour le moins en vue des regards», explique-t-on à la police cantonale. Sans lien apparent avec le cas du cimetière, une série d'effractions a récemment touché Saint-Imier, La Neuveville et La Chaux-de-Fonds. Il s'agissait selon la police d'une bande organisée en provenance de Pologne, qui a pour l'heure cessé ses méfaits. Si la situation est calme actuellement, le conseil reste de mise pour les automobilistes: ne laissez pas vos objets de valeur en vue! Prévenir vaut en effet mieux que guérir. Quand cela est possible... (pfb)

Tourisme: nouvelles structures cantonales soumises au législatif

Une force de frappe

Loisirs, nature, sport et culture sont à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général. Il s'agit, pour le législatif, d'accepter la création d'une commission touristique d'animation et de gestion de projets des Montagnes neuchâteloises. Cette dernière permettrait aux communes du Haut de poursuivre leur collaboration et surtout, de défendre les intérêts de la région en développant de nouvelles activités touristiques.

Le tourisme, comme toutes les autres branches de l'économie, est soumis aux règles du marché de la concurrence. Et comme l'union fait la force, depuis le 1er janvier, les trois offices permanents, la FNT (Fédération neuchâteloise du tourisme), l'OTN (Neuchâtel) et l'OTMN (Montagnes neuchâteloises), se sont regroupés au sein d'une nouvelle structure baptisée Tourisme neuchâtelois.

L'expérience d'une telle fusion s'est avérée positive et les communes des Montagnes neuchâteloises ont décidé de poursuivre la collaboration et d'agir ensemble au travers d'une commission destinée à animer et gérer leurs projets. Pour autant bien sûr que cette dernière soit acceptée par le législatif, mercredi 21 février prochain.

Les communes ont unanimement admis le maintien d'une contribution financière supplémentaire de trois francs par habitant, sous réserve bien sûr de ratification par les Conseils généraux respectifs. Cette manne pourrait redorer le blason des manifestations à caractère touristique en leur donnant une aura nationale, histoire de bénéficier de retombées économiques plus substantielles, notamment en matière de nuitées qui ont chuté de 13% à La Chaux-de-Fonds en 1995!

Il n'est pas interdit d'imaginer que la MegaMicro devienne enfin une course d'intérêt national, et que la MegaBike s'inscrive dans le circuit des grandes courses transfrontalières.

ORGANISME SUPRACANTONAL

Le réseau des villes suisses de l'Arc jurassien a lui aussi sa «commission tourisme». Cette dernière a accepté, en septembre dernier, le projet «Arc jurassien promotion». Ce concept est principalement financé par les cantons, les offices du tourisme, le réseau des villes et la Confédération. Pour les villes, la contribution s'élève à 50 centimes par habitant et par année.

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, en tant que ville du réseau, a accepté le principe d'adhérer à «Arc jurassien promotion». Dès cette année et pour une période probatoire de trois ans, pour autant que le législatif accepte l'arrêté, la ville versera la contribution demandée.

LA PERSPECTIVE DE L'EXPO NATIONALE

La perspective de l'Exposition nationale a sans doute incité les autorités à collaborer et à tout mettre en œuvre pour présenter les multiples atouts touristiques de la région. C'est vrai que les régions actuelles ne peuvent pas prétendre mener isolément une politique touristique efficace. La mise en commun des ressources peut permettre des actions promotionnelles de plus grande envergure. Et les produits, vendus sous la même image et le même label, peuvent ainsi être beaucoup plus facilement identifiables.

Les autorités communales sont convaincues que seul un organisme supracantonal peut être en mesure de relever le défi du redressement à moyen terme de l'économie touristique de la région.

C.M.

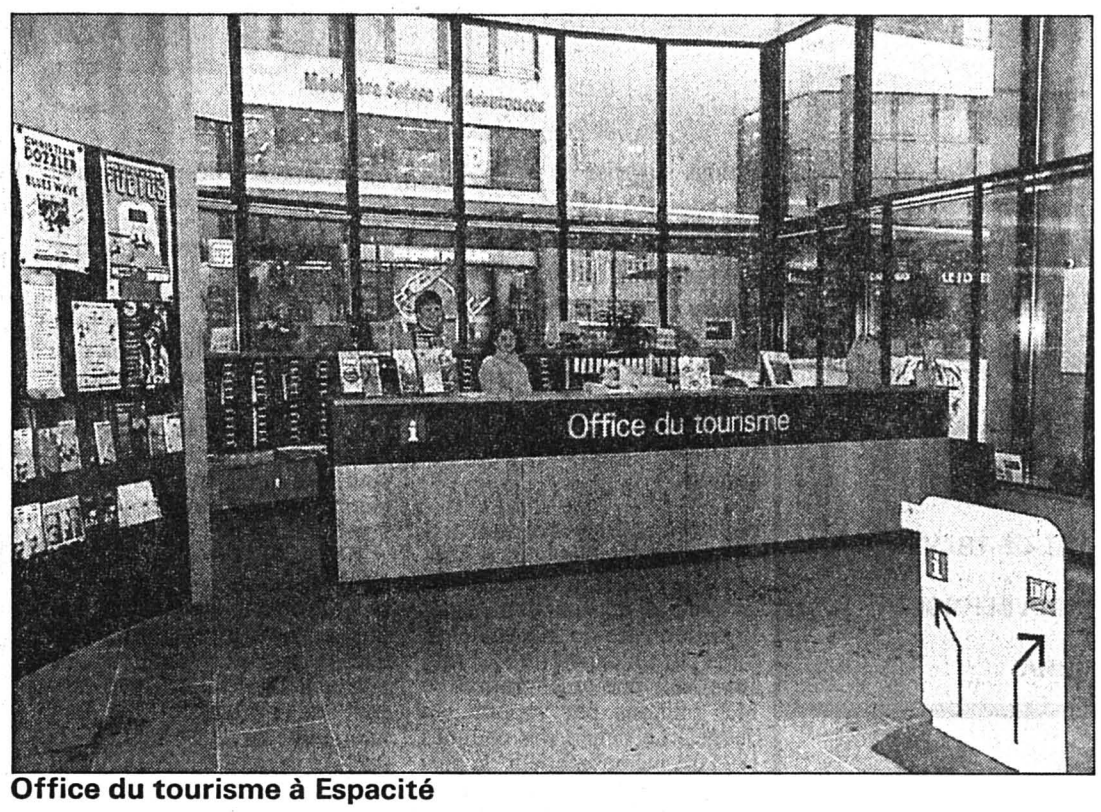

Office du tourisme à Espacité
La Chaux-de-Fonds devra encore fournir un gros effort pour remonter la pente. (Henry)

Au Conservatoire: trente ans de radiologie

Imagerie médico-musicale

Y a-t-il meilleure ambassadrice que la musique pour remémorer un événement et dire sa reconnaissance à une collaboratrice ? L'installation, en 1966 par le Dr Claude Jacot, du Service de radiologie dans le nouvel hôpital, le départ de Mlle Gudrun Ernst, ont été marqué, vendredi soir au Conservatoire, par un récital de la pianiste Alice Der Kevorkian.

Cette pause musicale autour d'un fait médical a été suivie par M. Charles-H. Augsburger, Mme Claudine Stähli-Wolf. La manifestation a permis de rappeler la perspicacité de quelques pionniers qui ont su doter l'Hôpital de la ville d'un Service de radiologie hautement performant. Dès les années vingt, des médecins ont employé les rayons X pour le diagnostic et la thérapie. A cette base, se sont ajoutés la médecine nucléaire, les ultrasons en 1977, le scanner en 1987. L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, seul établissement dans le canton à utiliser la radiothérapie et la médecine nucléaire, sera à la fine pointe de l'actualité dès lors que «l'imagerie médicale» – terme employé aujourd'hui – pourra disposer, dans un avenir que l'on souhaite proche, de la résonance magnétique.

C'est dans un programme romantique, bâti entre des pages magnifiques, dues aux grands maîtres du piano, que la jeune pianiste Alice Der Kevorkian, conviée par Mme Marie O'Keeffe, organisatrice de la soirée, se produisit devant un parterre de médecins. De la sonate op 31 No 3 de Beethoven à la Rhapsodie op 79 de Brahms, du Rondo KV 511 de Mozart à la «Mephisto Valse» de Liszt, l'auditoire put évaluer l'étonnante étendue des moyens techniques, la mémoire, le sens musical de la jeune exécutante. Quel tempérament! Tout au long de ce récital, Alice Der Kevorkian a semblé poussée par une profonde inspiration. Face à cette abondance de dons, que peut encore acquérir une telle étudiante dans les classes d'un Conservatoire? Alice Der Kevorkian va apprendre à canaliser sa fougue juvénile, à fondre son riche tempérament, encore mieux, dans la musique. Et le programme étant achevé, la jeune pianiste, rappelée longuement, choisit un bis dans l'œuvre de Chopin.

D. de C.

Art-Cité soutenu par le Loterie romande

Un chèque, un encouragement

Jeudi dernier, lors d'une rencontre à la Galerie Meier, la Loterie romande représentée par M. Marthaler, président de la Commission neuchâteloise de répartition des bénéfices, a remis un chèque de 20.000 francs à l'Association Art-Cité, représentée par le Dr Yves Strub, président. Fondée voici un an environ, forte d'une bonne centaine de membres déjà, Art-Cité a pour objectif – et c'est son slogan – de «faire vivre l'art d'ici et d'ailleurs». Les expositions successives de la Galerie Meier le démontrent, qui défendent des artistes locaux ou étrangers (récemment Bogdan Achimescu, de Cracovie) ou suisses (actuellement le Lausannois Henry Meyer), tout en éditant des estampes originales, comme ce fut le cas en décembre.

Une belle reconnaissance pour le travail déjà réalisé, un encouragement à le poursuivre: c'est ainsi que le geste, précieux, de la Loterie romande est interprété par l'association. (sg)

Remise du précieux chèque
MM. Strub (Art-Cité), Marthaler (loterie) et Meier (galerie). (Impar-Gerber)

Spain au P'tit Paris

Fermez les yeux!

Il en est de la musique de Spain comme de certains bâtiments de prestige: leur architecture est ainsi faite que le visiteur se retrouve au centre d'impressionnants espaces, les sens aux aguets. Une expérience vécue par le public qui se pressait dimanche soir dans la cave du P'tit Paris.

De Spain, il n'y a rien à voir et tout à écouter. On ferme donc les yeux et on écoute vraiment. Ce n'est pas sans raison que nous insistons sur ces mots: assez curieusement, c'est là une fonction qui semble irréversiblement anémiée dans certains types de musiques que l'on «encaisse» plus qu'on ne ressent. Quel bonheur, donc, de pouvoir savourer ces chansons aérées, volatiles, souvent sublimes, sans l'agacement de ces «parasites» courants découlant de l'aspect des musiciens et des conclusions que nous pouvons en tirer inconsciemment. D'aspect, Spain n'en ont pratiquement pas: quatre musiciens presque transparents (dont deux complètement absorbés, le mot n'est pas trop fort), il n'y a pas de quoi phantasmer.

L'intérêt est ailleurs: dans le climat et les chansons, dans le tranquille désespoir des textes de Josh Haden, garçon timide que le jeu des sentiments ordinaires suffit à anéantir. L'amour toujours est le bonheur si peu: on croyait connaître la chanson, en voici une nouvelle variante d'une profondeur peu commune. Nous n'aurons eu à regretter qu'un solo de guitare et demi de trop et une paire d'incursions de basse inutiles et maladroites.

L'émergence de Spain – en Europe, s'entend! – donne un instantané intéressant de l'état des lieux du rock américain dans un sens large. A l'heure où le mainstream, outre-Atlantique, s'appelle Offspring, Green Day ou Red Hot Chili Peppers, la résistance à ce mainstream prend des visages étonnants: ceux de Spain, de Vic Chesnutt ou des représentants de la nouvelle country. L'underground se fait intimiste. Comme toujours, l'avenir du rock (n'en déplaise à la narcissique scène britannique) est en Amérique et nulle part ailleurs. (mam)

NAISSANCE

Un et Deux sont allés au bois.
Trois y était déjà.
C'est Quatre qui se montra
et que l'on prénomma

ÉGLANTINE
Emeraude, Rose-Iris

née le 9 février 1996
à 12 h 15

Famille MOLIN
Cure 7
2300 La Chaux-de-Fonds

132-783252

AVIS URGENT

Recherchons
employée de commerce
25-40 ans, connaissances EXCEL.
Entrée immédiate.
Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds
Tél. 038/33 85 55
28-42051

PUBLICITÉ

libéral-ppn à votre rencontre
LA CHAUX-DE-FONDS
Solidaires de nos **agriculteurs** dans la recherche **de solutions**
132-782522

Rédaction LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Echanges de fondeurs
La Transjeune

Bénie soit la neige, qui tombe enfin à gros flocons! De ce fait, les jeunes fondeurs suisses inscrits pour la Transjeune, dans la cadre de la collaboration entre la MegaMicro 96 et la Transjurassienne, pourront chausser leurs lattes. Mercredi 14 février, ils seront une cinquantaine, nés entre 80 et 87, à se rendre aux Rousses pour se mesurer à leurs voisins d'outre-Doubs. Cinquante sportifs en provenance de La Chaux-de-Fonds, La Chaux-du-Milieu, Le Locle et La Sagne. Rappelons que les jeunes Français leur rendront la pareille lors de la dixième Megamicro et de son Concours jeunesse, le 25 février prochain. (Imp)

Bibliothèque des jeunes
En voyage!

Pour «L'heure du conte», le Mouvement des aînés de La Louvrée emmènera les enfants sur les cinq continents avec des récits de voyage. Départ mercredi à 16 h à la Bibliothèque des jeunes, rue de la Ronde 9. (Imp)

Eglise du Sacré-Cœur
Groupe de prière

Le groupe de prière «Au Torrent» invite à vivre un enseignement avec la communauté catholique du Verbe de Vie, donné chaque mardi de février et mars à 20 h en la salle Saint-Louis de l'église du Sacré-Cœur. Pour tous renseignements ou transport, appeler le 28.74.23 ou le 28.59.76. (Imp)

Hôtel du Cheval Blanc: le retour du «bistrot de quartier»

Changement de cap

Changement de cap à 180° à l'Hôtel du Cheval Blanc, après plus de cinq mois de fermeture. Dès vendredi prochain, ce café-restaurant-hôtel de la rue de l'Hôtel-de-Ville – qui n'avait plus auparavant de blanc que le nom... – renouera avec la tradition des bons petits bistrots de quartier. Dealers s'abstenir.

L'Hôtel du Cheval Blanc
«Ça ne doit pas redevenir le lieu de rencontre des toxicomanes et des dealers», telle est la profession de foi de la nouvelle gérante. (Henry)

Les murs sont toujours propriété de M. Patrick Schwob, mais la gérance a été reprise par Mme Dalila Leuenberg, détentrice de la patente. Serveuse au Café des Alpes pendant de longues années, Dalila (ou «Dali», comme la surnomment les habitués) connaît le métier... et les dérapages à éviter. «Je sais que le Cheval Blanc a été longtemps un lieu de refuge pour de nombreux toxicomanes, et je tiens à ce qu'ils sachent que ce lieu va totalement changer d'ambiance et de vocation». Un objectif qui a nécessité plus de six semaines de sueur et d'huile de coude à Dali et son mari, tant les locaux, de la cuisine à la dernière des chambres, étaient dans un état lamentable «très en deçà du seuil hygiénique minimal». Reste la façade, qui sera rénovée en avril.

«Dali» met donc les choses au clair, en nuançant toutefois ses propos: «Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'ils viennent boire un verre, sans causer d'histoires, mais qu'ils ne s'imaginent pas pouvoir y installer leur «bureau» et faire du trafic à longueur de journée, comme c'était le cas aux Alpes». Elle a pour ce faire un atout non négligeable: elle les connaît tous, et les a du reste déjà avertis de la nouvelle donne.

En revanche, elle maintiendra la collaboration avec les Services sociaux, pour héberger par exemple des personnes nécessiteuses. «Nous avons également pris contact avec la clinique Lanixa et l'Hôpital de la ville, pour mettre à disposition des chambres au mois pour les jeunes stagiaires». Enfin, last but not least, «Dali» aimerait bien dans un proche avenir parrainer un club sportif de la ville, quel qu'il soit: «Je suis prête à leur payer ce dont ils auraient besoin, un équipement par exemple, et à leur prêter la salle lors d'assemblée générale, de loto ou de réunion de club». Avis donc à toute équipe intéressée...

On l'aura compris, la nouvelle gérante entend faire du Cheval Blanc un endroit convivial, bien intégré dans la ville en général et le quartier en particulier, afin de rompre définitivement avec l'image qui s'y rattachait il y a peu de temps encore.

«DES FEMMES HABILLÉES EN FEMMES»

Car le Cheval Blanc aspire à redonner vie à une catégorie d'établissements qui, à l'heure où fleurissent les pubs et autres bars à la sauce yankee, tend à disparaître quelque peu, celle des petits «troquets de quartier», sympas, pas chers, mais propres et proposant une carte de qualité. Et le retour aux sources s'opérera jusqu'au bout, puisque les serveuses seront tenues de mettre des jupes! «longues ou courtes, peu importe, mais je tiens à ce que les femmes soient habillées en femmes, c'est toujours plus sympathique».

Vendredi à 16 h 30, l'apéro sera offert (avec une petite surprise à la clef) pour la seconde vie du lieu. Dans un premier temps, seuls le café et l'hôtel (10 chambres simples, 6 chambres doubles) seront mis en exploitation, et il faudra encore attendre le 1er mars pour la partie restauration. IR

A Bikini Test, avec le P'tit Paris

Fanfare de Macédoine en concert: un nouveau bond hors du temps

Après la prestation mémorable du Taraf de Haïdouks, Bikini Test – ici avec la complicité du P'tit Paris – propose un autre exemple éclatant du génie musical propre au peuple Rom. Mercredi soir, la fanfare de Macédoine, nom sous lequel le Koçani Orkestar se donne à connaître sous nos latitudes, s'arrêtera à Bikini Test pour un nouveau bond hors du temps.

Les Balkans englobent une multitude d'expressions aux origines ethniques très diverses. Il semble toutefois que la dominante musicale soit un héritage de l'ancienne occupation ottomane.

Arrivant de Turquie au XIVe siècle, les Roms ont peu à peu assumé le contrôle de toute la mémoire musicale balkanique, ou peu s'en faut, sublimant et/ou détournant toutes les musiques autochtones. La réalité du voyage est à ce titre déterminante: le voyage permet de recueillir les traditions d'ici pour les tordre plus loin, empêchant toute fossilisation du genre.

APPARITION AU XIXe SIÈCLE

A Koçani, ville située dans la nouvelle République de Macédoine, la musique des fanfares Rom s'appelle «Romska Orientalna Muzika». L'orchestre, dirigé par le trompettiste et kapelnik (chef) Naat Veliov, se compose de deux trompettes, d'un cornet, d'un saxophone alternant avec une clarinette, de trois barítons, un tuba, un accordéon et une grosse caisse alternant avec un darbuka. Les fanfares de ce type apparurent au cours du XIXe siècle, à l'imitation des orchestres militaires turcs. C'est là une influence primitive qui s'est, on s'en doute, complètement estompée au profit des «taksim» ou «trepaza» (improvisations lentes) et autres «gazel» ou «sevdalinka» (airs de romance). Evitant toute tentation de «jazzification», le Koçani Orkestar donne une relecture originale du répertoire traditionnel, comme en témoigne un CD hautement recommandable.

MOMENTS PRIVILÉGIÉS

Si la musique de Goran Bregovic pour les films de Kusturica vous a fait frissonner, si une certaine mélancolie apatride vient parfois, doucement, vous ronger, ce brass-band, pas comme les autres, va vous faire vivre des moments privilégiés. Terminalement romantique. (mam)

- *La fanfare de Macédoine en concert à Bikini Test le mercredi 14 février. Ouverture des portes à 21 heures.*

Le CID et la MégaMicro: concours

Cherchez l'affiche!

La course de ski de fond de la MegaMicro célèbre cette année son dixième anniversaire, et s'est en bonne logique assurée le soutien du Commerce indépendant et de détail (CID).

Une vingtaine de détaillants de la ville ont accepté de jouer le jeu d'un concours, en accordant une place dans leur vitrine à la thématique du ski. En outre, neuf d'entre eux présentent une affiche de l'une des neuf éditions de la course. Tout un chacun est invité à débusquer ces neuf témoins du passé, à remplir le talon à disposition dans les commerces cités ci-après, et à placer le résultat de leur quête dans l'une des urnes prévues à cet effet. Le concours s'achèvera vendredi 23 février au soir. Un grand tirage au sort aura lieu le dimanche 25 février, au moment de la remise des trophées de la MegaMicro. A la clé: des prix fournis par les commerçants eux-mêmes.

Les vitrines aux couleurs de la MegaMicro sont les suivantes: A la Grappe d'Or, av. Léopold-Robert 6; Boucherie Montandon, place du Marché 6; Boulangerie Kolly, Daniel-JeanRichard 22; Carina Boutique, av. Léopold-Robert 75; Dick Optique, av. Léopold-Robert 64; Droz, droguerie-parfumerie, place de la Gare 4; Freyburger boulangerie, rue du Parc 29; Horlogerie Bijouterie de l'Abeille, Numa-Droz 117; Imprimerie de La Fusion, Daniel-JeanRichard 39; Info-Conseil, rue du Puits 9; Leu Machines de bureau, rue de la Charrière 13; Librairie Reymond, av. Léopold-Robert 33; Meubles Leitenberg, Grenier 14; Optigare, Daniel-JeanRichard 43; P. Ehrbar S.A., rue du Parc 135; Pharmacie des Forges, rue Charles-Naine 2a; Pharmacie Pillonel, rue du Balancier 7; Pierrot Ménager, rue de la Serre 90; Tabacs-Journaux, rue de la Balance 14; Visilab S.A., boulevard des Eplatures 20. (pfb)

OFFRES D'EMPLOI

Jean Singer

MÉCANICIEN

Pour notre département prototypes de cadrans, nous souhaitons engager tout de suite ou pour date à convenir, un mécanicien expérimenté et connaissant le domaine horloger.

Nous souhaitons:
- un CFC de mécanicien de précision;
- quelques années de pratique;
- aptitude à travailler de façon indépendante;
- précision, organisation et disponibilité;
- de bonnes connaissances sur machines CNC;
- si possible pratique en informatique DAO et/ou CAO.

Nous offrons:
- emploi stable;
- bonnes conditions de travail;
- poste intéressant et varié;
- horaire variable et vacances partiellement à la carte;
- prestations sociales actuelles.

Si vous êtes intéressé et prêt à vous investir dans un poste de travail important pour l'entreprise, nous attendons avec intérêt votre offre de service ou votre appel téléphonique afin de convenir d'un rendez-vous pour un entretien.

132-783068/4x4

JEAN SINGER & CIE S.A. — Fabrique de cadrans soignés
Crêtets 32 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. 039/23 42 06

is méca

AUTOMATISATION
Rue de l'Helvétie 283
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/257 111

Nous cherchons pour notre département comptabilité

comptable

Nous demandons:
- CFC employé(e) de commerce ou titre équivalent;
- quelques années d'expérience;
- connaissances Excel sous Windows;
- apte à travailler de manière indépendante et à prendre des responsabilités;
- âge idéal: 25-30 ans.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae au service du personnel. Discrétion assurée.

132-783185

Entreprise de travaux en régie
HANS LEUTENEGGER S.A.

Nous cherchons

Serruriers
Soudeurs TIG/MIG/MAG
Tuyauteurs
Mécaniciens MG/CNC
Mécaniciens de machines
Mécaniciens électriciens
Electriciens
Câbleurs
Installateurs en sanitaire
Monteurs en chauffage
Monteurs en ventilation
Ferblantiers
Menuisiers poseurs
Charpentiers
Peintres
Maçons

28-041693

Si un travail de courte, de moyenne ou de longue durée, dans votre région ou dans toute la Suisse vous intéresse, veuillez vous mettre en rapport avec nos bureaux.

NEUCHÂTEL
Avenue du 1er-Mars 20
Tél. (038) 25 28 25

BERNE
Untermattweg 28
Tél. (031) 991 77 44

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Les Schmid en péniche

Parution imminente

Bonne nouvelle pour les amateurs de navigation: l'ouvrage intitulé «L'Alpha Luana III, 8000 kilomètres sur les canaux», va sortir, en principe à la fin mars ou au début avril. La belle aventure de la famille Schmid, du Locle, à bord de sa péniche avait fait l'objet d'une exposition fort courue à la Bibliothèque de la ville du Locle. Une souscription avait aussi été lancée afin de soutenir la parution de cet ouvrage. Dont acte. Cependant, toutes les souscriptions supplémentaires sont encore les bienvenues jusqu'à fin février, qu'on se le dise! Quant à l'exposition elle-même, elle ne finira pas dans les oubliettes: les Schmid espèrent bien pouvoir la faire «tourner». (Imp)

AGENDA

Cellier de Marianne

Christian Dozzler and the Blues Wave

Samedi 17 février à 20 h 30, Christian Dozzler (deux mètres de blues!) and the Blues Wave tiendront l'affiche au Cellier de Marianne. Le Viennois Christian Dozzler (accordéon, piano, harmonica et vocales), joue le blues depuis plus de vingt ans avec des pointures telles que le Mojo Blues Band, Lowel Fulson, E.C. Campell, Louisianna Red, Big Jay Mc Nelly, Champion Jack Dupree, Magic Slim et d'autres encore. Hannes Kasehs (guitare, vocales) a fait partie comme soliste du «Tough Enough». Peter Strutzenberger (basse, vocales) a déjà joué avec «Johnny and the Credit Cards». Enfin, Michael Strasser (batterie), ex-Mojo, est l'un des meilleurs batteurs d'Europe dans le blues et a effectué de nombreux enregistrements avec des stars américaines. Réservations: téléphone numéro 31.30.05. (Imp)

Un jeune couple s'illustre chez les danseurs sportifs

Carrière internationale en vue

Ils sont jeunes, sympas et très sportifs. Lui a vingt ans. Mécanicien sur poids lourd de formation, il habite Les Brenets. Elle est étudiante et affiche un peu plus de 15 ans. Elle demeure à Corcelles. Ce jeune couple, Bastien et Christèle, est déjà fort connu dans le monde helvétique et romand du rock'n'roll acrobatique. Grâce aux titres engrangés, il pourrait bien s'illustrer prochainement sur le plan international.

L'an dernier, Bastien Aubert et Christèle Burgdorfer, par ailleurs membres de l'équipe suisse espoirs, ont remporté le Championnat de Suisse catégorie B, ont été champions romands et ont remporté la Coupe de Suisse au total de cinq manches. Rien que cela, n'en jetez plus, la coupe est pleine! Et ce n'est pas sans fierté qu'ils ont glanés tous ces trophées. Ces excellents résultats ont promus ces jeunes gens dans la catégorie supérieure, soit la A. Ce qui leur ouvre de belles perspectives auxquelles ils entendent répondre avec ambition, mais ce qui ne va pas sans leur créer de nouveaux soucis puisque les compétitions dans ce sport impliqueront davantage de déplacements (parfois longs et coûteux) à l'étranger. Bastien et Christèle, qui dansent ensemble depuis deux ans, entendent toutefois relever avec brio les nouveaux défis qui les attendent.

EFFORT ATHLÉTIQUE

«Car il s'agit bien d'un sport et, même s'il est encore méconnu, pas seulement d'une activité assimilable à la danse», expliquent les deux jeunes gens. «D'ailleurs, la prestation de deux minutes exigée en concours correspond à un effort similaire fourni par un athlète sur un 800 mètres haies», leur a déclaré un médecin spécialiste des disciplines sportives.

Pour assurer les résultats de l'an dernier qui leur ont maintenant valu leur promotion en catégorie A, Bastien et Christèle s'entraînent lors de trois séances hebdomadaires. «A Neuchâtel, c'est plus simple pour moi, car je m'y rends en voiture», précise le Brenassier. «Mais c'est vraiment le minimum. Difficile toutefois d'en faire davantage avec le parcours estudiantin de Christèle.» Celle-ci est actuellement en première année gymnasiale, section B, à Neuchâtel. Autant dire qu'entre les études et le rock, à part un peu de ski durant les vacances, elle n'a plus guère de temps pour elle.

HAUTE VOLTIGE

Les compétitions ont de surcroît toujours lieu en fin de semaine. Et plutôt de l'autre côté de la Sarine, voire au Liechenstein – dont l'association est rattachée à la Suisse – en ce qui concerne notre pays. Autant dire que ces déplacements représentent déjà passablement de kilomètres.

Mais la voiture ne suffira bientôt plus lorsque des concours nécessiteront des voyages et séjours à l'étranger, en avion notamment. Car les adeptes du rock'n'roll acrobatique se nichent aussi bien à Moscou qu'à Barcelone, voire au Canada. Mais, curieusement, pas aux Etats-Unis auxquels pourrait revenir la paternité de cette danse.

En compétition les notes des sept juges portent à la fois sur la chorégraphie de la prestation des couples et les acrobaties qui les pimentent. Il en faut au moins huit. Elles sont imposées dans les catégories inférieures, mais libres en A. Et là toutes les audaces sont permises. Christèle qui veille à un poids de forme «en ne mangeant pas entre les repas» ne craint pas les pirouettes et autres lancers. «Ma mère a plus peur que moi», confesse-t-elle. Jusqu'ici tout s'est bien passé. Le couple ne s'est jamais blessé, même si de temps à autre les chevilles font souffrir. (jcp)

Bastien et Christèle dans une figure acrobatique
Ce n'est pas de la danse de salon, mais bien un véritable sport.
(sp)

En quête de sponsors

A la suite de ses bons résultats, la promotion en catégorie A de ce jeune couple, signifie pour Bastien et Christèle, de lourdes dépenses en vue. «Pour chaque compétition, pour les épreuves dites au sol, puis les libres, il est préférable de disposer de deux costumes différents». Ce qui n'est pas bon marché, même si leur couturière est compréhensive du côté porte-monnaie. A cela s'ajoutent les frais de déplacement et de séjour sur les lieux de concours.

«Souvent nous sommes logés chez des amateurs de rock acrobatique pour éviter les coûts d'hôtel. Mais ce n'est pas toujours le cas», expliquent Bastien et Christèle. Autant dire qu'ils sont à la recherche de sponsors disposés à les aider dans la poursuite de leur carrière.

Dure démarche dans la mesure où ce sport ne trouve guère de place dans les médias. «Et pourtant nous représentons l'image de la jeunesse, de la musique et du sport». (jcp)

● *Adresse: Bastien Aubert, Les Grands-Prés 19a, Les Brenets, tél. 039 / 32.19.50.*

Home de La Résidence au Locle

Séances d'informations: on continue

Pour les personnes âgées, l'entrée dans une institution représente une importante étape dans leur vie qui peut être plus ou moins traumatisante pour certains.

Que faire de ses meubles, de ses souvenirs, de quelle autonomie va-t-on disposer, de quels soins ou prestations pourra-t-on bénéficier? Et surtout, combient cela va t-il coûter alors que l'on ne dispose qu'une d'une modeste rente AVS?

Autant de questions légitimes que l'on ne manque pas de se poser avant de franchir le pas. C'est pour y répondre que la direction de la Résidence organise régulièrement des réunions d'informations à ce propos. Depuis mars 1995, cette permanence informative avait lieu tous les derniers jeudis du mois, de 14 h à 17 h dans une salle de réunion (signalée par des flèches) de l'immeuble, rue de la Côte 24.

Si le lieu ne change pas, la fréquence des ces séances – qui répondent à un besoin réel, explique le directeur de l'institution, Pierre-André Schneider – sera plus espacée. Il n'y en aura dorénavant plus que quatre par année.

TOUTES LES PRESTATIONS

«Les résultats enregistrés lors des dix séances organisées jusqu'ici nous incitent à poursuivre cette campagne d'informations, alors même qu'au début nous l'avions prévue pour six mois» précise-t-il.

Durant celles-ci, ce sont quelque 35 cas qui ont été examinés. La plupart des questions portaient sur des problèmes d'ordre général comme l'entrée, la prise en charge et les questions financières. Ces séances d'informations, précisons-le, sont destinées aux futurs résidents ainsi qu'à leur proche entourage.

RENSEIGNEMENTS

M. Schneider est toujours accompagné de Michel Juvet, infirmier-chef. Tous deux fournissent les renseignements en vue d'une admission mais donnent aussi des informations relatives à un placement temporaire, dans l'UAT (Unité d'accueil temporaire) ainsi que sur le foyer ou la table de jour.

Naturellement, en cas d'urgence, il est possible d'atteindre la direction pour discuter d'une situation particulière. L'an dernier, dans ses deux sites, rue des Billodes et rue de la Côte, la Résidence a accueilli au total 280 personnes. Ce qui a représenté 56.800 journées médicalisées, 4200 journées en secteur simple et 800 en UAT. (jcp)

● *Permanences «La Résidence», Côte 24, les jeudis 25 avril, 27 juin, 26 septembre et 28 novembre, de 14 h à 16 heures.*

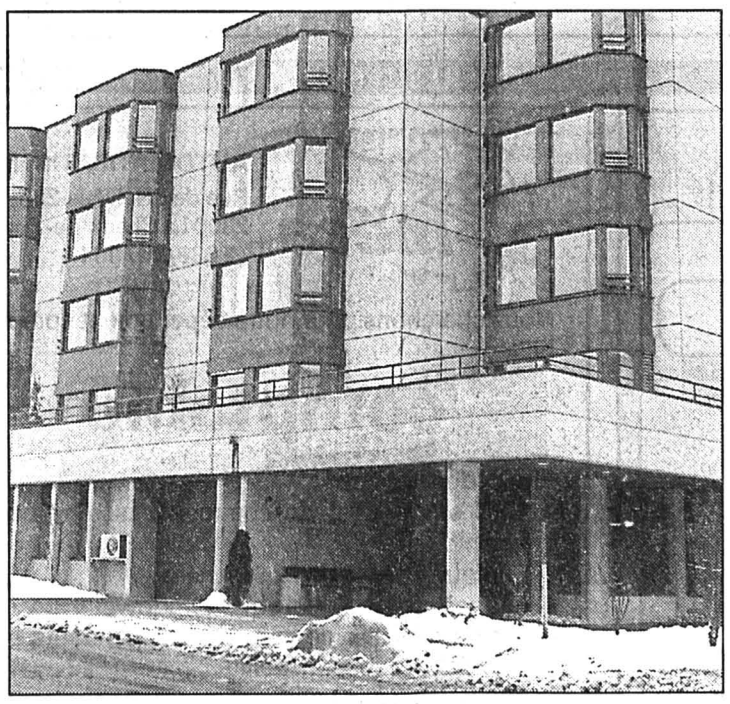

La Résidence
La direction organise régulièrement des réunions d'informations destinées aux futurs pensionnaires.
(Impar-Perrin)

Branch et Marc Donnet-Monay à La Grange

Double affiche pour une belle soirée

Pour sa soirée de vendredi, La Grange a proposé une double affiche avec tout d'abord Marc Donnet-Monay, puis le mime Branch Worsham qui présentait son nouveau spectacle. Deux découvertes à faire.

Marc Donay-Monet, long dégingandé au verbe acide manie le cynisme de manière à perdre tous ses amis. Il ne fait pas bon être militaire, policier ou sportif. Mais compte-t-il vraiment des amis parmi ceux-ci? Il dresse nonchalamment une chronique dérisoire, brocarde le rameur Montandon, porte un regard citron sur l'univers du sport, mais surtout il cache, sous le couvert de l'humour, un désabusement total. A suivre...

FRAGILITÉ

Branch Worsham apparut dans la fragilité de la «première». Le son d'un diapason, une chaise, la voix frêle d'abord, puis prenant de l'ampleur avec enfin la venue sur scène du violoncelliste Jacques Bouduban. Un prologue en forme de quête du son sur des thèmes de Charlie Parker et Donna Lee. Une piste que Branch va explorer ensuite seul tout au long de trois pièces: «Wroom», «Mode d'emploi pour une nouvelle tête» et «Déjeuner épique». La première, la plus classique dans sa forme, utilise le bruitage et le pose comme support aux actions.

Dans la seconde pièce, avec une marionnette et des accessoires, s'ébauche le langage au travers d'une créature découvrant le monde, mais que la force du destin ramène à ses origines de dominée. La troisième pièce, sur le thème d'Ulysse, rejoint le jeu théâtral, le langage et l'utilisation des accessoires prenant le pas sur la pantomime. Le spectacle est achevé par le public qui devient le dépositaire du voyage d'Ulysse. A lui de continuer l'aventure.

LE BON FIL

Branch a offert sa poésie, sa sensibilité et son humour. Comme Ulysse, son chemin croisera les cyclopes de la critique au monoregard, les sirènes de la facilité et d'autres aventures épiques. Mais il est sûr qu'il tient là un fil dans ce labyrinthe qu'est la création, et ce fil est solide. Bon voyage. (sp)

Accident dans une menuiserie

Blessé au bras

Un accident de travail s'est produit hier au Locle, vers 7 h 40. Employé de la menuiserie Raval, sise 30, rue de l'Avenir, M. C. B., qui utilisait une dégauchisseuse, s'est blessé au bras gauche. Il a dû être transporté à l'hôpital par une ambulance. (Imp)

Temple du Locle

Dimanche
18 février 1996 à 17 heures

AMIS DES CONCERTS D'ORGUE DU LOCLE

CONCERT HAUTBOIS et ORGUE

Avec **Claire-Pascale MUSARD**, hautboïste,
Maryclaude HUGUENIN-PARATTE et
Marie-Madeleine IMHOF LAUBSCHER, organistes titulaires.

157-783066

«Fantaisie» Œuvres de Sweelinck, Krebs, Telemann, Saint-Saëns, Rheinberger, Surzynski, Studer, Langlais

Entrée libre

Collecte vivement recommandée

DIVERS

A Bevaix NE, on se chauffe depuis des années par la chaleur soutirée à l'environnement !

Invitation
aux journées portes ouvertes sur le chauffage
par pompe à chaleur

Vendredi 16 février 1996, de 14h00 à 17h00 et samedi 17 février 1996, de 10h00 à 16h00
Rue du Jordil 7, 2022 Bevaix NE

La villa à visiter se trouve tout près de la gare CFF de Bevaix. Veuillez s.v.p. laisser votre voiture au parking de la gare. Le chemin est signalisé.

Il y a 4 ans que le propriétaire de la villa a remplacé son chauffage à mazout. Aujourd'hui un chauffage par pompe à chaleur (2 sondes de 50 m / 9 kW) assure à sa maison une température agréable tout en ménageant l'environnement.

Venez vous faire une idée des possibilités des pompes à chaleur ! Le programme d'action Energie 2000 encourage leur utilisation. A Bevaix, vous pourrez vous renseigner auprès du propriétaire ainsi qu'auprès de spécialistes du chauffage par pompe à chaleur.

Nous serons ravis de vous accueillir !

Une invitation de : **2000** *Le programme Energie 2000: Un partenariat à effet durable. Préparons l'avenir, avec toute notre énergie.*

et de :
ENSA, Electricité Neuchâteloise SA, Corcelles
Geotherm SA, la technique de forage, Belfaux
Groupe CVE-SRE, Morges-Clarens
INFOENERGIE, Centre de conseils, Neuchâtel
SAPAC, Société pour l'application des pompes à chaleur, Fribourg

Organisateur :
Groupement promotionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP
Informations pompes à chaleur, 3000 Berne 16

290-26527

Citroën AX et ZX

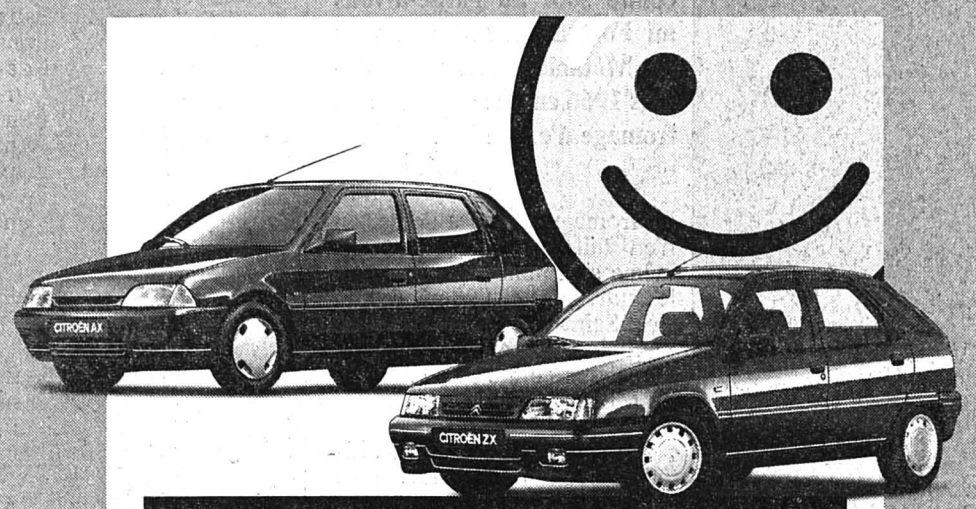

Avec assurance casco de la Vaudoise Assurances, gratuite pendant 12 mois.

dès Fr. 12'650.–

Citroën AX et ZX: chez votre agent Citroën:

960212/130-1

La Chaux-de-Fonds
Garage de La Ronde SA
Rue F.-Courvoisier 55
Tél. 039 28 33 33

Le Locle
Garage - Carrosserie
Willy Burkhalter
Jaluse 2
Tél. 039 31 82 80

Saignelégier
Garage Jaques Sester
Rue Bel-Air 19b
C.P. 258
Tél. 039 51 10 66

Offre valable pour toutes nouvelles immatriculations jusqu'à fin mars 1996, chez les agents participant à l'opération.

118-700656/ROC

VAUDOISE ASSURANCES

CITROËN

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.

Construction
Bâtir solide

B. Cuche
Entreprise de maçonnerie en tout genre
Montagne 20, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 14 75
132-767418

Jean-Jacques URBUCHEN
Entrepreneur diplômé
La Sagne – La Chaux-de-Fonds
Maçonnerie – Béton armé
Transformations
Carrelages
Forage – Réfection de béton armé
✆ 039/31 26 82
132-781396

Fondé en 1969
r. niederhauser
Paix 127, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/26 15 81
Ferblanterie, couverture, maçonnerie, carrelage, peinture.
Spécialisé en transformations de logements et villas
132-766227

Hugli Stores, volets S.A.
2042 Valangin
Stores roulants – Stores lamelles – Stores toile
Volets bois + aluminium
✆ 038/57 26 66 – Fax 038/57 25 10
28-18361

Blondin WEGMULLER
Moulins 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 28 35 54
Natel 077 / 37 42 53
Maçonnerie Carrelage
Murs en Alba et travaux divers
Plafonds suspendus
Forage de trous de ventilation
132-768976

G PERAZZOLO
INSTALLATION ET RÉPARATION DE STORES
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. + fax 039/23 36 70
- A lamelles ext. et int.
- A lamelles verticales
- Volet roulant en bois et alu
- En toile pour terrasse
- Toutes marques

132-781359

AUTOS MOTOS VÉLOS

Achète au plus haut prix
VOITURES
bus, camionnettes, Kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
✆ 077/47 61 89
28-37690

VACANCES VOYAGES

FRANCE
Arrière-pays
Choix de maisons pour 1 ou 2 familles.
Confortables et pittoresques.
021 312 23 43
Logement City, 300 logements vacances!
22-377210-4x4

vacances en **FRANCE**
MÉDITERRANÉE – ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1996 gratuite. **LUK,** Pichard 9, 1003 Lausanne 021/320 71 06
22-388427/ROC

IMMOBILIER

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Fritz-Courvoisier 34e-f
dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave et ascenseur.

4½ PIÈCES (98 m²)
Fr. 1400.– plus charges

5½ PIÈCES (110 m²)
Fr. 1630.– plus charges

5½ PIÈCES (110 m²)
Fr. 1680.– plus charges
avec cheminée de salon.
Libres tout de suite ou à convenir.

3½ PIÈCES (84 m²)
Fr. 1270.– plus charges
avec cheminée de salon.
Libre à partir du 1er avril.
Pour tous renseignements:
28-41160

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

TEEL
Eglise évangélique libre
Angle Banque/Bournot, Le Locle
Jeudi 15 février à 20 heures
POUR LE BIEN DES MALADES AU BÉNIN
Veillée avec Mlle M. Corthésy, infirmière à l'hôpital de Bembéréké.
Invitation cordiale à tous
132-782800

Atelier de mécanique
Spécialisé sur fabrication de pendulettes, prototypes et séries de boîtes de montres
dispose de capacité de production sur centre d'usinage
Fax + tél. 039/31 56 59.
132-783195

IMMOBILIER

À LOUER
au Locle, rue des Envers 48-50
dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements neufs de

3½ PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.– + charges

4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.– + charges

Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir.
28-41159

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

A vendre ou à louer à **Soulce/Ju**
restaurant
entièrement équipé, appartement à disposition, prix intéressant, libre tout de suite.
✆ **066/22 88 18** (heures de bureau).
14-780917

LE LOCLE
Votre futur logement
Refait à neuf
Bloc cuisine moderne, vitrocérame, lave-vaisselle, sanitaires neufs, etc.
4 pièces. Mensualité **Fr. 738.**– + ch.
3 pièces. Mensualité **Fr. 601.**– + ch.
✆ 038/24 57 31
28-41758

A vendre au Locle, sur Les Monts
magnifique villa de 7 pièces
2 salles d'eau, 2 garages. Grand jardin.
Pour tous renseignements:
Gérance Elio Peruccio
Rue de France 22 – 2400 Le Locle
✆ 039/31 16 16
132-782990

132-781874

A VENDRE

Quartier Jeanneret
au Locle

IMMEUBLE ARTISANAL OU INDUSTRIEL

- surface de 300 m² modulable
- plus 7 garages individuels
- plus 2 locaux idem aux garages

Affaire à saisir. Prix à discuter

Notice à disposition. Visite sur rendez-vous. Renseignements sans engagement.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE UNPI

Rédaction du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

AGENDA

Mont-de-Vougney

Expo de peinture

La salle de mairie de Mont-de-Vougney accueillera le dimanche 18 février environ cent huiles et aquarelles représentant l'œuvre d'une quarantaine d'artistes originaires des Républiques de l'ex-URSS (Tchétchénie, Russie, Géorgie, Ukraine...). Ces œuvres portent la signature de peintres issus des Académies des Beaux-Arts ou des Ecoles de peinture de Saint-Pétersbourg, Moscou, Thilissi... L'expo sera ouverte de 10 à 12 heures et de 13 à 18 heures. (pr.a)

Morteau

Forum au collège

Le traditionnel forum du collège public de Morteau aura «le temps» pour thème les 9 et 10 mars prochain. Expositions, conférences animations traiteront du temps qui passe et non pas du temps qu'il fait. (pr.a.)

Charquemont

Gestion du lièvre

Le Groupement d'intérêt cynégétique (GIC) lièvres du plateau de Maîche tiendra son assemblée générale le vendredi 16 février en mairie de Charquemont à 20 heures. Les sociétés de chasse riveraines du GIC, qui seraient intéressées par une éventuelle adhésion, sont cordialement invitées. (pr.a)

Saint-Antoine: 42.000 meules de fromage au garde-à-vous!

Le comté, c'est fort!

Près de 45.000 meules de comté sont au garde-à-vous au Fort Saint-Antoine, près de Métabief, reconverti depuis 1966 en un sanctuaire du fromage d'exception.

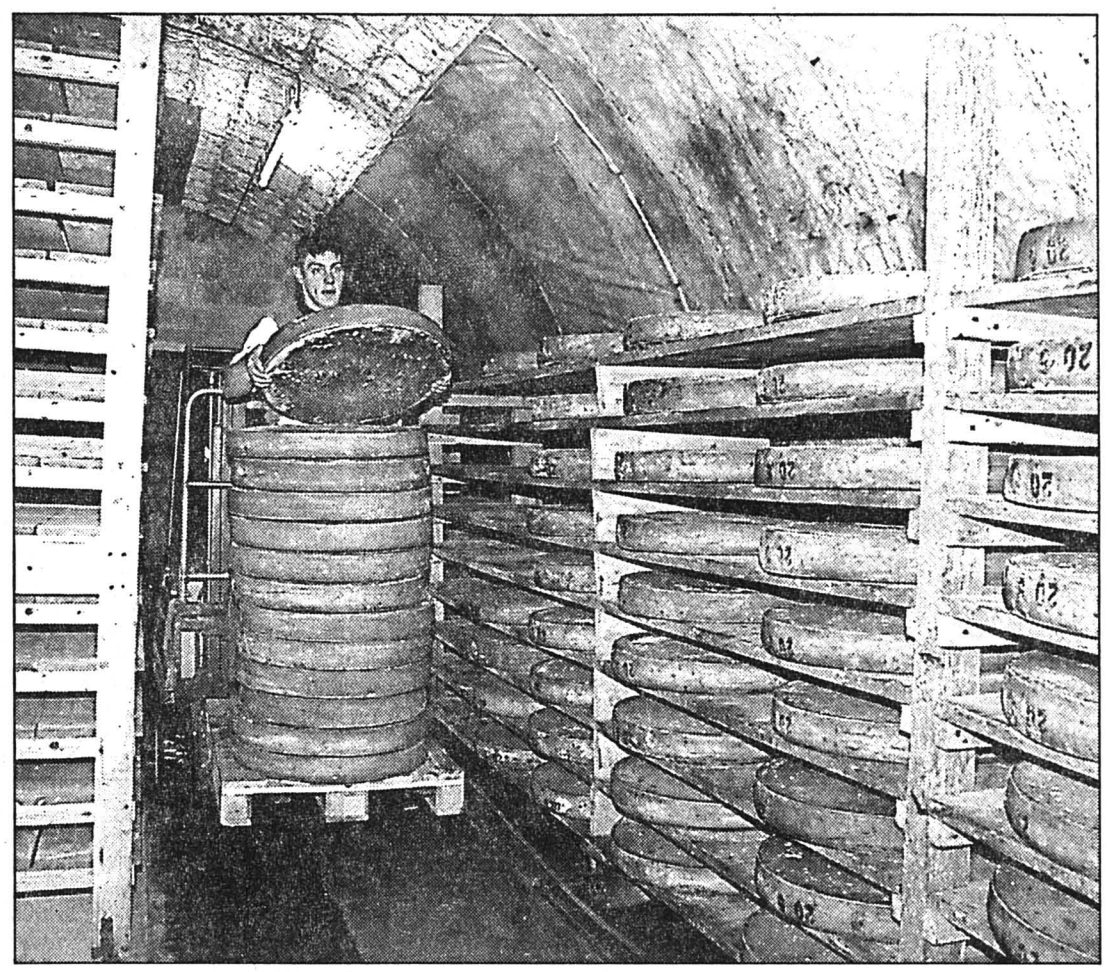

Le Fort Saint-Autoine
La cathédrale du comté. (Impar-Prêtre)

Le fromage, chez les Petite, on n'en fait pas une montagne même si, empilées les unes sur les autres, les 42.000 meules du Fort Saint-Antoine formeraient une colonne de 4800 mètres, soit à quelques comté près l'altitude du Mont-Blanc.

Là-haut, à 1100 mètres d'altitude, au cœur de cette forteresse construite en 1881 pour repousser une éventuelle invasion des Prussiens par la Suisse, la notion de sommet a une autre signification. La montagne à gravir est celle de la qualité. «Un combat permanent», souligne François Petite. Il y prend sa part, armé d'une foi à déplacer les montagnes, sachant aussi que la qualité se cultive et s'élabore depuis le soin apporté aux herbages jusqu'à la livraison du fromage dans les rayons du distributeur.

F. Petite parle toujours du comté en terme de filière et de responsabilité collective, somme d'engagements individuels et successifs. Il attache en tout cas une importance majeure au terroir. «Nos pieds de vigne, ce sont nos vaches», observe-t-il.

C'est dire l'exigence du contrat de confiance qui lie les fromageries Petite avec trente-cinq fruitières du Haut-Doubs. Une confiance que l'affineur François Petite s'efforce de mériter à son tour lorsque les fromages en blanc entrent dans son fort pour une période d'élevage de douze à vingt-quatre mois.

Sous la responsabilité de Claude Querry, chef de cave, une quinzaine de fromagers arpentent les 3500 m² de cette citadelle du comté. «Au départ les comté sont uniquement soignés, c'est-à-dire retournés, frottés, salés, deux fois par semaine, puis notre rôle consiste à suivre leur évolution afin de les cueillir quand ils sont à leur optimum qualitatif», explique Claude Querry.

L'OREILLE DU FROMAGER

Cette phase d'observation suppose que tous les sens des fromagers soient en éveil, à l'affût de la moindre anomalie ou de la plus subtile bonification. «On essaie pour cela de vivre les caves au maximum, de ressentir ce qui va se produire à l'approche d'un changement de lune ou quand la sève monte», témoigne M. Querry. Le comté réagit en effet aux variations de la température intérieure du fort, de 8 à 10°C, comme à la modification de l'ambiance extra muros.

Alors tout le travail des fromagers consiste à enregistrer le comportement des 42.000 meules. «Le premier sens, c'est l'œil, qui nous donne la couleur du croutage puis, en le caressant, on continue d'apprendre la personnalité du fromage. Ensuite, l'oreille du chef de cave intervient et, au moyen d'un petit marteau, la résonnance nous renseigne sur sa structure, permettant d'en déceler un défaut. A ce stade, on a déjà une bonne lecture du fromage, que l'on complète avec le nez pour déceler les arômes et, enfin, en le goûtant à l'aide d'une sonde pour obtenir des saveurs», raconte Claude Querry.

Ces différents tests d'évaluation décident de l'avenir de la meule. «Ce serait un sacrilège de commercialiser des fromages qui ont un potentiel de vieillissement», assure C. Querry. La majorité des comté du Fort, comme les grands crus de Bourgogne, vieillissent doucement, jusqu'à trois ans pour les plus exceptionnels, libérant ensuite des saveurs royales au goût de noisette, de chocolat, de châtaigne, de café, qui réjouissent le palais des gastronomes allemands et belges.

François Petite, l'un des plus importants fabricants de l'appellation comté, avec une production annuelle de 4500 tonnes, ne serait sans doute pas au sommet de la qualité sans «l'amour du produit, ce sixième sens», auquel Claude Querry fait référence et dont il fait usage. (pr.a.)

● *Le Fort Saint-Antoine est l'un des lieux d'affinage des fromageries Petite, qui travaille de surcroît 24.000 autres meules de comté ainsi que du Mont d'Or aux Granges Narboz, siège de cette entreprise de 49 salariés. Il est possible de visiter les caves du Fort Saint-Antoine en téléphonant au 81 39 07 54 et évidemment les installations plus modernes des Granges Narboz où le comté subit un affinage plus court.*

Damprichard: ancien président de chasse

Il braconnait!

Un ancien président de la société de chasse de Damprichard sera poursuivi pour le tir d'un sanglier dans la réserve de faune du village voisin de Charquemont.

Ce chasseur de 67 ans a été interpellé par les gardes de l'Office national de la chasse. Il a nié les faits dans un premier temps mais a dû finalement reconnaître son infraction après les relevés effectués sur les lieux par un géomètre expert requis par l'ONC.

L'animal a donc bien été abattu dans une zone où la chasse est interdite et qui plus est sur le territoire d'une commune extérieure. Les agents de l'ONC avaient déjà verbalisé pour des faits similaires, au cours de la campagne de chasse 95/96, deux compagnons formant équipe avec cet ex-président de chasse.

Ce braconnier, quelques semaines avant de commettre cette infraction, avait été décoré de la médaille de la Fédération de chasse du Doubs pour notamment «son respect de l'éthique cynégétique»! L'ACCA de Charquemont envisage de se porter partie civile dans cette affaire qui a fait l'objet d'un procès-verbal transmis au Procureur de la République. (pr.a)

Villers-le-Lac

Frontaliers anti-CSG

Roger Tochot, président de l'association nationale des frontaliers, a réaffirmé jeudi soir à Villers-le-Lac son hostilité au paiement de la CSG (Contribution de solidarité générale). «Dès l'origine, on vous a dit que ce n'était pas normal, car toute cotisation prélevée sur le revenu donne droit à une prestation; or les frontaliers malades ou au chômage n'ont pas droit aux indemnités et garanties servies aux salariés français», a rappelé M. Tochot. Cela dit, le chef des frontaliers a déclaré ne pas être hostile en la matière au fait de participer à la solidarité nationale mais désire que les frontaliers ne soient pas, «comme c'est le cas actuellement, les pigeons que l'on plume tout le temps». Une majorité de frontaliers ne s'acquitte pas de la CSG et les URSSAF ont pour l'instant suspendu toutes poursuites. Toutefois, R. Tochot a prévenu que «l'affaire n'était pas classée» signalant que «le gouvernement cherchait le moyen de nous piquer des ronds en nous obligeant à payer la CSG».

En tout cas, pour ceux des frontaliers qui n'ont jamais alimenté la CSG, ce sera toujours ça de gagné, car «il n'y aura pas d'effet rétroactif», a encore informé Roger Tochot. (pr.a)

Transjurassienne

Maintien

Le comité d'organisation de la Transjurassienne a pris la décision, hier après-midi, de maintenir le déroulement de cette prestigieuse épreuve de ski de fond prévue le dimanche 18 février entre Lamoura et Mouthe. L'enneigement sur ce parcours de 76 km varie entre 20 et 40 cm, mais les chutes de neige annoncées, suivies d'un refroidissement pour la fin de la semaine, rendent les organisateurs assez optimistes. Aussi, si la neige devait manquer dans le val de Mouthe, l'itinéraire serait raccourci. Hier, le nombre d'engagés était de 1500 pour la Transjurassienne, de 1450 pour la Trans-Jeune et de 340 pour la Mini-Trans. (pr.a)

VACANCES - VOYAGES

BURRI VOYAGES SA MOUTIER

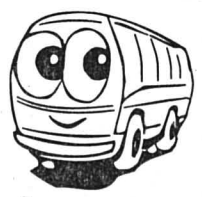

Courses de plusieurs jours

CARNAVAL DE NICE - FÊTE DES CITRONS À MENTON		
du 29 février au 4 mars 1996	5 jours	Fr. 525.–
NICE - CÔTE D'AZUR		
du 16 au 20 mars 1996	5 jours	Fr. 325.–
du 23 au 27 mars 1996	5 jours	Fr. 325.–
PÈLERINAGE À MEDJUGORJE		
du 22 au 28 mars 1996	7 jours	Fr. 790.–
TOSCANE - FLORENCE - SIENNE - PISE		
du 5 au 8 avril 1996 (Pâques)	4 jours	Fr. 485.–
PROVENCE - CAMARGUE - NÎMES - ARLES		
du 5 au 8 avril 1996 (Pâques)	4 jours	Fr. 395.–
EURO DISNEY (2 nuits à l'hôtel et une nuit à bord)		
du 5 au 8 avril 1996 (Pâques)	4 jours	Fr. 290.–
SAN REMO - MONACO - NICE		
du 18 au 21 avril 1996	4 jours	Fr. 325.–
ESCAPADE GASTRONOMIQUE AU PIÉMONT		
27 et 28 avril 1996	2 jours	Fr. 176.–
PORT AVENTURA SUR LA COSTA DORADA		
du 25 au 28 mai 1996 (Pentecôte)	3 jours	Fr. 324.–

Inscriptions et programme détaillé: BURRI VOYAGES SA, MOUTIER, tél. 032 93 12 20.

160-717319/4x4

OFFRES D'EMPLOI

En piste dans les régions de NEUCHÂTEL – JURA – FRIBOURG !

La technique et les couleurs qu'ils apportent aux bâtiments, voici ce qui plaît à nos

MONTEURS EN STORES

Ils peuvent être fiers de poser les stores les plus demandés en Suisse, de contribuer à l'image de qualité de la marque GRIESSER et à la finition de bâtiments nouveaux ou en rénovation.

Vous êtes monteur en stores, serrurier, menuisier, façadier, vous cherchez une activité variée et indépendante. Un travail qualifié qui prouvera votre goût des responsabilités et votre expérience du bâtiment, un job pour lequel vous serez dûment formé, avec développement professionnel à la clé.

Nous offrons un travail varié bien rémunéré avec des prestations sociales d'avant-garde.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur offre de services à GRIESSER SA, Champs-Montants 16A, 2074 MARIN.

GRIESSER
FERMETURES ■ PROTECTIONS SOLAIRES ■ AUTOMATISMES

41-193905

Notre mandant, une société de la région de Neuchâtel, nous a confié la recherche de leur futur collaborateur, en qualité de

CALCULATEUR
(FR./ALL. ou FR./ANGL.)

Cette personne devra assumer diverses tâches dans le domaine des offres techniques et commerciales.
Si vous possédez une formation du domaine de la mécanique, si vous maîtrisez l'informatique et êtes intéressés par un travail d'ordre technico-commercial, alors contactez au plus vite **Stéphane Haas** pour fixer un rendez-vous ou envoyez-lui votre dossier complet de candidature.
Discrétion assurée.

28-041754/4x4

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Rue Saint-Maurice 12 ● 2000 Neuchâtel ● 038 24 31 31

Solution du mot mystère
ROTONDE

Rédaction
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

BRÈVE

Peseux

Nominations et crédit

Jeudi, le Conseil général de Peseux doit procéder à toute une série de nominations pour remplacer, dans ses différentes commissions, deux démissionnaires. Il devra aussi se prononcer sur un crédit de 325.000 francs pour la mise sous câble complète de la distribution d'énergie électrique dans le secteur de La Venelle. Enfin, les élus accorderont ou non au Conseil communal une autorisation de contracter des emprunts en une ou plusieurs tranches, pour un montant global de 5 millions. (se)

AGENDA

Expo nationale

Débat à Neuchâtel

Petit rappel à celles et ceux que le projet d'Exposition nationale intéresse: ce soir, à 20 h 15 à l'aula de la Faculté des lettres à Neuchâtel, la Société des Amis du Musée d'ethnographie organise un grand débat animé par Max Frenckel, journaliste à la «Neue Zürcher Zeitung». Thème: «des expositions nationales, pour qui, pourquoi?». Sont invités à en débattre plusieurs personnalités dont Jean Guinand, conseiller d'Etat, et Jacques Hainard, conservateur au Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Le débat sera suivi d'une discussion avec le public. (se)

Neuchâtel

Le paysage sonore

Ce soir, à 18 h 30 à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, salle RN 02, Claudia Pellegrini Robert, doctorante en géographie, donnera une conférence publique sur le thème: «Paysage sonore: état actuel de la recherche en Suisse». L'étude des sons, des bruits qui composent l'environnement et qui constituent l'identité sonore d'un lieu décrit les paysages sonores des grandes villes ainsi que ceux des milieux ruraux. Cette étude utilise des techniques empruntées à la géographie: la carte mentale et la cartographie acoustique. (se)

Séminaires pour chômeurs âgés à Pro Senectute

Tonique personnel et professionnel

Mis sur pied en 1993 déjà, des séminaires pour chômeurs âgés sont organisés par Pro Senectute, deux, trois, voire quatre fois par an, en fonction de la demande. Un encadrement de spécialistes et un soin particulier accordé aux contacts, à l'appui mutuel, redonnent courage aux chercheurs d'emploi.

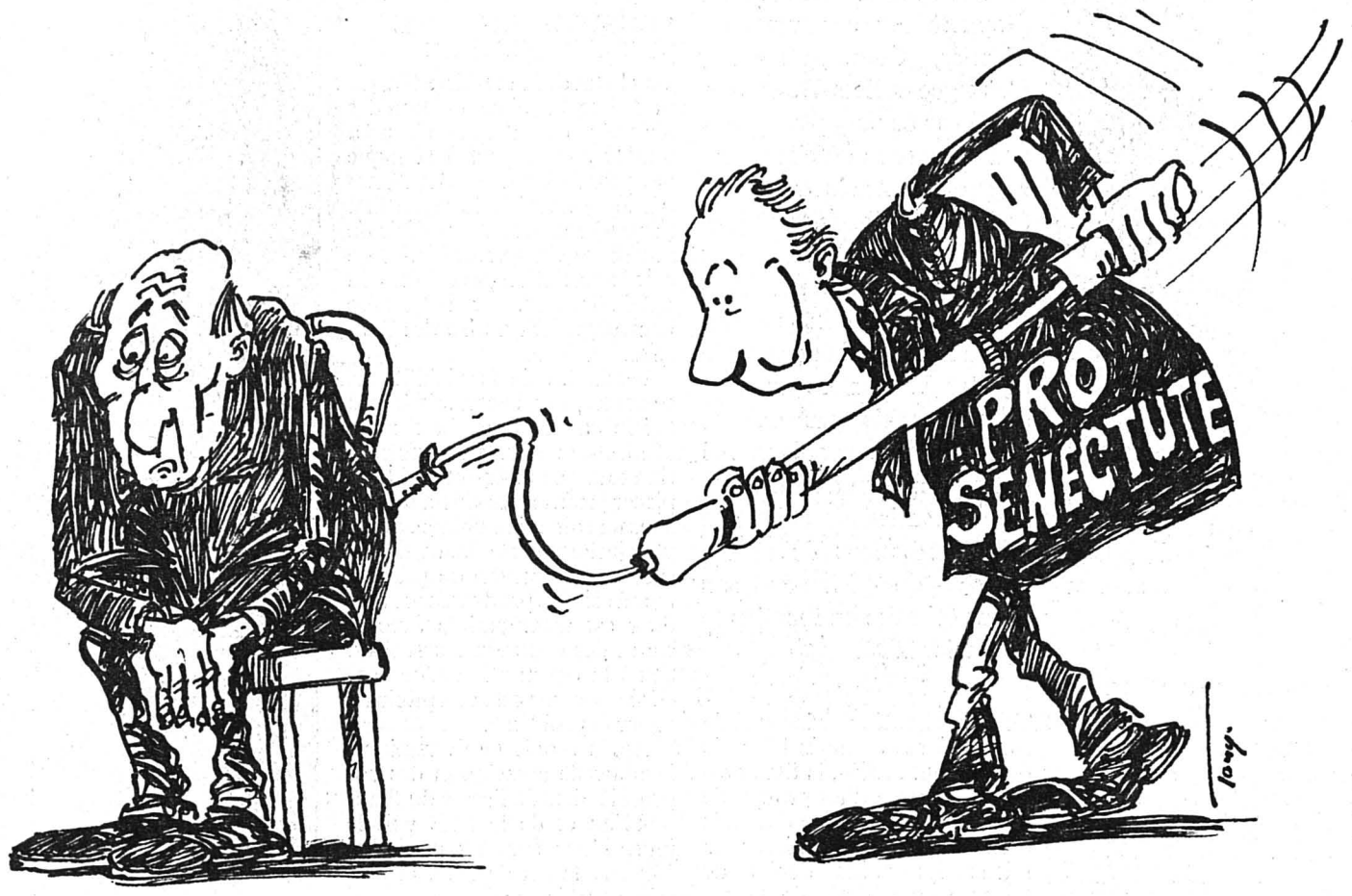

Pro Senectute a beaucoup «rajeuni» ces dernières années mais, dans l'esprit de la population, l'image de cette fondation «pour la vieillesse» évolue moins vite... Et pourtant, les séminaires organisés en faveur des chômeurs, depuis l'âge de 55 ans, s'adressent à des femmes et des hommes qui ont parfois devant elles (eux) une bonne dizaine d'années d'activité professionnelle.

Que fait-on dans ces séminaires, durant 15 semaines, à raison de trois heures hebdomadaires? On s'enfonce un peu dans la jungle des assurances sociales (AVS, caisse de retraite), des impôts et des assurances personnelles (perte de gain, maladie, etc) pour effectuer un débroussaillement rigoureux des questions administratives. Cette remise en ordre se réalise avec la conseillère en chômage de l'Etat et d'autres spécialistes en provenance de l'Office cantonal de l'emploi, des assurances, de la Caisse cantonale de compensation.

Le soutien à la recherche d'emploi prend en compte la situation émotionnelle de la personne. Animatrice de ce séminaire, Christiane Calande explique la démarche: «Il est essentiel de permettre aux participants de partager dans le groupe l'impact et les suites émotionnelles que le chômage a représentés pour eux. Si cet impact a déjà porté préjudice à leur santé, nous les orientons chez des spécialistes compétents, des médecins, éventuellement des thérapeutes».

ÉVITER LA DÉPRIME

On s'attache aussi au mieux-être, notamment à la manière dont la personne peut s'activer tout en restant apte à l'emploi. Il n'est évidemment pas question d'aller travailler au noir, mais d'éviter la déprime en participant à des activités de loisirs ou d'échanges de services. L'aspect relationnel est également abordé. Les personnes sont-elles isolées? Ont-elles besoin de reprendre contact avec leurs amis et connaissances, voire de s'en faire de nouveaux, et comment?

En collaboration avec l'Office de l'emploi, les dossiers professionnels sont revus dans les moindres détails, ainsi que la manière dont la personne accomplit ses démarches. «Nous demandons aussi à l'Office de l'emploi de voir chacun de nos participants, de conseiller éventuellement une formation complémentaire et de nous aviser de la situation du marché du travail, par rapport aux professions de nos clients», commente Christiane Calande qui résume: «Nous faisons donc en sorte que la recherche d'emploi soit la plus proche de la réalité, la plus dynamique et la plus objective possible». Et pour les retraités imminents, en même temps que des projets de recherche professionnelle, le séminaire aide à élaborer des projets de retraite.

La recherche d'emploi, douloureux parcours du combattant, demande beaucoup de soutien psychologique à l'intérieur du séminaire psychologique. «Nous veillons à permettre aux personnes d'avoir un rapport de confiance et d'intimité les unes avec les autres pour qu'elles aient un réseau de soutien et de contacts sûrs, une fois qu'elles auront terminé le séminaire».

Un groupe constitué en 1993 continue à se voir une fois par semaine... AT

Prochaines élections communales

Liste du POP à Neuchâtel?

Disparu de la scène politique en ville de Neuchâtel, le Parti ouvrier populaire (POP) prépare une liste de candidats pour les prochaines élections communales. Le député chaux-de-fonnier Alain Bringolf confirme cette volonté en précisant que le groupe recherche notamment des candidatures féminines.

Le POP a été représenté durant deux législatures au sein du Conseil général de Neuchâtel: la première fois, de 1968 à 1972, avec 5 élus; la seconde fois, de 1988 à 1992, avec 2 élus. La venue d'une liste du POP dans la configuration actuelle du législatif neuchâtelois, à majorité de gauche, va-t-elle mettre en péril le groupe EcoSol (6 élus) issu de l'alliance d'Ecologie et liberté et de Solidarité? Rappelons que EcoSol avait raflé les deux sièges des popistes, affaibli les socialistes de 3 sièges et fait une ponction de 1 siège aux libéraux... Tous les scénarios sont donc possibles. Réponse en mai. (at)

Bureau de la TSR à Neuchâtel

Un nouveau responsable

C'est Christophe Blondeau, 35 ans, qui a été nommé rédacteur responsable du bureau des correspondants régionaux de la TSR à Neuchâtel. Né dans l'Arc jurassien (à Besançon), Christophe Blondeau est un journaliste très au fait de l'actualité régionale, qu'il a couverte dans une radio locale avant de collaborer, dès 1989, à la TSR, aux rubriques nationales puis société-culture.

Le nouveau chef de bureau de Neuchâtel sera à la tête d'une rédaction en passe d'être renforcée pour assurer, dès fin avril, en plus de la couverture de l'actualité neuchâteloise dans les différentes éditions du TJ, la réalisation d'un nouveau journal régional de six minutes sur Suisse 4.

C'est dans cette perspective que François Jeannet, 35 ans, correspondant de la TSR à Neuchâtel, a été nommé rédacteur de ce bureau régional. Journaliste d'expérience, François Jeannet possède une excellente connaissance du canton de Neuchâtel dont il est originaire. C'est le 1er mars prochain que Christophe Blondeau et François Jeannet prendront leurs nouvelles fonctions. (comm)

● *(Red) C'est avec plaisir que les Neuchâtelois découvriront les effets de ces nouvelles nominations dont, heureusement, celle de F. Jeannet, car le nouveau rédacteur-responsable, M. Blondeau est totalement inconnu dans le canton! (B)*

Université de Neuchâtel

Botanique malgache

L'Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel espérait inaugurer «son» futur Jardin botanique dans le Vallon de l'Ermitage cette année. Finalement, cette inauguration est reportée à l'an prochain. Dans l'attente, l'Institut peaufine un projet en relation avec Madagascar.

«Nous souhaitons favoriser un parrainage pour des formations à Madagascar, avec des stages en Suisse», a signalé Philippe Küpfer, directeur de l'Institut de botanique lors de la dernière assemblée. Une serre du futur Jardin botanique, ouverte au public sera consacrée à Madagascar. L'idée de l'Institut consiste à parrainer des formations de jeunes Malgaches dans leur pays, en leur offrant la possibilité de contacts étroits avec la science occidentale.

EXPOSITION

Le projet se complète d'un autre aspect. «Nous allons organiser, pour l'inauguration du Jardin botanique une exposition préparée par des classes malgaches et des classes neuchâteloises». Il s'agira d'une série de dessins illustrant la nature, la végétation vue par les élèves des deux pays.

SYNERGIES

Par ailleurs, avec le soutien de l'Association des amis du Jardin botanique, l'Institut de botanique s'attache actuellement à créer des synergies étroites entre le Jardin botanique et la future Fondation Friedrich Dürrenmatt, qui devrait en principe, elle aussi, voir le jour dans le Vallon de l'Ermitage où le célèbre dramatique suisse alémanique a vécu durant des années. (se)

Tribunal de police de Boudry

Un petit couvert, une petite affaire

Petite affaire, hier devant le Tribunal de police de Boudry. Petite affaire d'un petit couvert pour vélos qui s'est transformé en petit garage, sous toit et fermé, mais sans autorisation. La commune a déposé plainte et le tout s'est soldé hier par une petite amende de 300 francs.

«On est de bons accusés, on ne conteste rien!» Deux braves prévenus comparaissaient donc hier au Tribunal de Boudry. Ils ont construit une villa à Colombier. Pour ranger les vélos et la tondeuse, il n'y avait qu'un simple couvert. Ils ont décidé d'agrandir de quelques mètres carrés et, surtout, de fermer le local. Le hic, c'est que ces travaux ont commencé avant même l'autorisation de la commune. Plainte pénale. Le ministère public a requis une amende de 500 francs contre chacun des prévenus. Grave affaire? Surtout pas, mais dans le quartier, la réalisation des villas a donné lieu à plusieurs oppositions du voisinage. «Ces constructions, c'est un feuilleton!», a souligné hier le représentant de la commune. Cette dernière ne pouvait pas laisser passer l'infraction. «Nous avons donc décidé de dénoncer le procédé. Si les prévenus avaient observé la procédure, l'autorisation leur aurait été accordée, d'autant qu'il ont respecté le règlement, le gabarit et le taux d'occupation au sol». Admettant leur tort, les prévenus ont regretté que leur architecte n'ait pas déposé les plans à temps. Le Tribunal en a tenu compte en réduisant l'amende à 300 francs. (se)

Rédaction
VAL-DE-RUZ
Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Ludothèque de Couvet

Prochaine réouverture

Sise dans les locaux de l'ancien collège de Couvet, la ludothèque réouvrira ses portes dès la semaine prochaine. Après une quinzaine d'années d'existence, ses animateurs ont ressenti le besoin de faire peau neuve. Aussi, le local a été fermé au public durant tout le mois de janvier, afin de procéder à l'inventaire de tous les jeux, de poser un nouveau tapis et de revoir l'aménagement et la décoration. Bonne découverte à tous! (paf)

AGENDA

Môtiers

La fanfare en concert

Forte de 51 musiciennes et musiciens, dont 20 jeunes en âge de scolarité, la fanfare l'Harmonie de Môtiers propose la troisième soirée de son traditionnel concert annuel, vendredi 16 février à 20 heures à la Salle des conférences. Placée sous la direction de Joël Chabod, elle jouera dix pièces variées, allant de la musique ancienne à la musique moderne. Après l'entracte, quelques-uns de ses membres grimperont sur les planches pour interpréter toute une série de sketches. (paf)

Couvet

Sol en spectacle

Sol propose son spectacle «Je persifle et je singe», demain à 20 h 15 à la salle des spectacles de Couvet. Cet artiste, qui a gravi au pas de course les échelons de la célébrité au Québec, emprunte au cirque une défroque de clown et à la scène un déchaînement verbal parfaitement maîtrisé. Bien loin du baratineur insatiable, il jongle admirablement avec les deux plans, jouant à la fois sur l'utilisation subtile des mots et sur leurs multiples facettes. Broyés, déformés et rutilants, le public les redécouvre, au point qu'ils ravivent sa curiosité et suscitent son émerveillement et son enthousiasme. (paf)

Val-de-Travers: Société du Plan-de-l'Eau, un siècle d'existence (III)

La saga des transformations

Centenaire cette année, la Société du Plan-de-l'Eau (SPE), propriété des communes de Fleurier, Couvet, Travers, Noiraigue et Brot-Dessous, a passé par de multiples phases pour arriver là où elle en est aujourd'hui. Après avoir parlé (voir nos éditions des 13 janvier et 3 février) des longues et difficiles démarches pour l'octroi de la concession, puis évoqué la fragilité d'un monopole que les Vallonniers auraient souhaité mais pas obtenu, nous poursuivons aujourd'hui notre périple en abordant les transformations effectuées aux installations dès 1905, l'usine du Plan-de-l'Eau ayant été mise en fonction le 15 février 1896.

Toujours hantée par le souci de fournir à ses abonnés l'énergie dont ils ont besoin, la SPE procède à la pose d'un groupe de demi-puissance à côté des trois existants, en vue d'utiliser au mieux les petits débits de l'Areuse en période de basses eaux. En 1910, la station de Couvet est pourvue d'un groupe diesel de 250 chevaux, qui soulage le réseau pendant les heures de pointe. Mais, malgré la présence de batteries d'accumulateurs dans chaque commune et d'une réserve thermique en usine, la commission doit se résoudre à laisser les collectivités publiques traiter individuellement avec la compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe (déjà implantée dans la région!), pour toute l'énergie supplémentaire qui leur est nécessaire.

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ ANONYME

Vers la fin de la Première Guerre mondiale, la consommation des abonnés du Plan-de-l'Eau a doublé par rapport à l'époque de sa fondation. En 1919, l'Electricité neuchâteloise S.A. (ENSA) manifeste son désir de reprendre l'exploitation. Elle crée l'association des usiniers du Val-de-Travers, qui réalise l'aménagement du lac des Taillères.

Persuadée de la viabilité de son entreprise, la commission ne baisse pas les bras. Le 5 mars 1925, elle accepte la transformation totale de l'usine et décide de placer toutes les installations sous une direction unique. Sur le plan juridique cependant, le passage de la position de producteur à celle de producteur-revendeur est incompatible avec le statut des communes associées. Seule la constitution d'une société anonyme est susceptible de régler le problème.

Après moult tergiversations, la nouvelle association des copropriétaires de l'usine du Plan-de-l'Eau et de la SPE voit le jour. Nous sommes en juillet 1927. A la fin de l'été, la première turbine arrive et les travaux de montage commencent. A mi-décembre, on procède à l'essai de mise en marche du premier groupe, de l'appareillage haute-tension, puis du couplage avec le réseau ENSA. C'en est fini de la production de courant continu à l'usine du Plan-de-l'Eau. La SPE n'a pas de peine à placer le supplément d'énergie que lui valent ces transformations.

En 1929, l'entreprise covassonne Dubied se raccorde à son réseau. Deux ans plus tard, c'est au tour de la Mine d'asphalte de Travers. Pourtant, la période est dure, crise économique oblige.

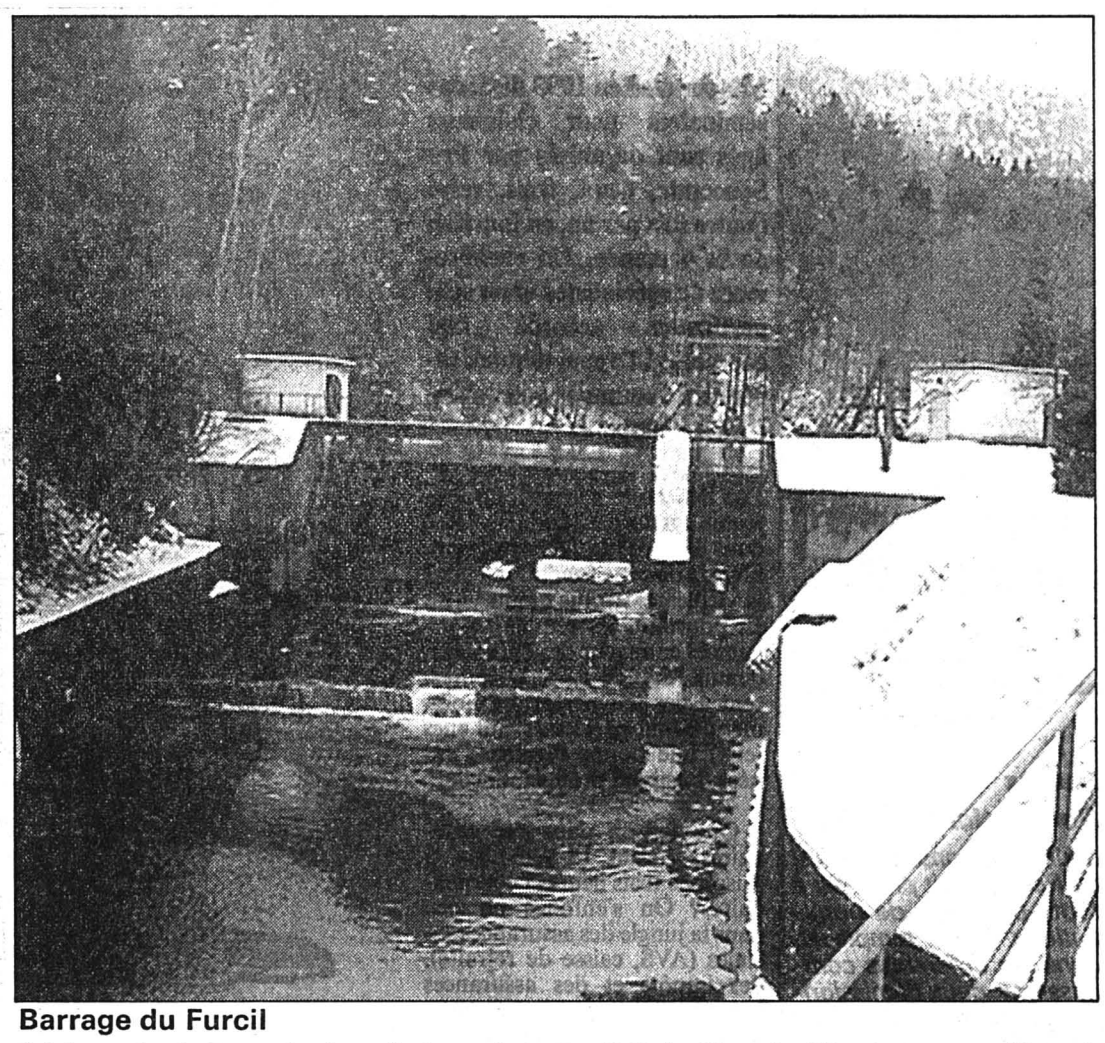

Barrage du Furcil
Il fait partie de l'une des installations de la Société du Plan-de-l'Eau. (Favre)

«CUIRE L'ÉLECTRICITÉ!»

Soucieuse d'augmenter le nombre d'heures d'utilisation de l'énergie produite, la SPE lance une campagne de propagande en faveur de l'emploi domestique du courant électrique et de ses applications thermiques. Les séances de cinéma, les démonstrations et les expositions d'appareils se succèdent. Les ménagères sont invitées «à cuire l'électricité». En 7 ans, le nombre de cuisinières électriques dans les communes copropriétaires passe de 36 à 244, la quantité de boilers de 30 à 216.

En 1939, la guerre éclate, avec son cortège de restrictions sévères dans l'emploi des combustibles tels que le charbon et le pétrole. Cette situation stimule l'imagination et les efforts des producteurs d'électricité. La SPE entreprend divers travaux et étudie la mise en valeur du Furcil à Noiraigue. Ce sera le sujet de notre prochain article.

PAF

Conseil général de Coffrane et prix de l'eau

Taxes au secours des finances

Le budget pour 1996 de Coffrane, revu et corrigé, ressemble en tous points à celui présenté et refusé au mois de décembre dernier. Cependant, le Conseil général a donné hier soir son approbation à l'important déficit prévu, tout en prenant déjà deux mesures pour assainir les finances communales. Le prix de l'eau va notamment doubler.

Avec plus de 310.000 fr. de déficit sur 2,8 millions de dépenses, le budget pour 1996 de Coffrane frisait le code. Il était du moins la confirmation que la situation financière de la commune ne pourrait s'améliorer si des remèdes urgents ne lui étaient pas administrés. En premier lieu, les habitants vont voir le prix du mètre cube d'eau doubler et leur taxe d'épuration supprimée. Ainsi en a décidé sans peine le Conseil général, qui avait déjà attiré l'attention de l'exécutif sur ce point lors de la dernière séance du mois de décembre.

Outre l'introduction d'un prix de l'eau plus élevé et le déblocage, pour le compte de fonctionnement, des fonds récoltés par la perception de la taxe d'épuration, les élus seront prochainement saisis d'autres mesures d'assainissement financier. La commission des comptes a, dans son travail de révision du budget, donné le ton. Mécontente du report de certaines charges cantonales sur les communes, elle a proposé de mandater un homme de loi pour étudier des possibilités d'allégement de ces dépenses imposées.

Elle souhaite aussi l'introduction d'une taxe d'enlèvement des déchets ménagers. Le Conseil communal étudiera ces propositions, tout comme il se penchera sur les 22 mesures demandées par les commissaires aux finances de la commune, qui ne concernent, pour la plupart, que des petits montants. La commission ne souhaite pas proposer d'augmentation de l'impôt pour l'instant, et préfère agir au niveau des taxes et des tarifs sans pour autant nuire à l'identité du village, à sa vie associative et à l'engagement de ses élus.

EN ATTENDANT LES COMPTES

Le budget accepté hier soir n'a donc subi aucun changement par rapport à celui présenté et refusé au mois de décembre. Les élus ont tous pris conscience que la situation était alarmante, et ne pouvait se résoudre uniquement qu'en grappillant quelques milliers de francs de ci, de là. Le résultat des comptes de 1995 de Coffrane sera attendu avec impatience. Par ailleurs, les conseillers généraux ont appris hier soir que des contacts fructueux avec les Ponts et chaussées avaient permis l'amélioration de la sécurité à quelques endroits névralgiques des routes cantonales traversant le village. La réfection du chemin de la Dîme, demandée par une majorité de riverains, coûterait selon le Conseil communal environ 85.000 francs.

L'étude de ce dossier se poursuit. Enfin, Jean-Marc Besancet a souhaité que les conseillers généraux qui le désirent puissent consulter le contenu des discussions et des décisions prises par le Grand Conseil. Notamment concernant l'exemple très récent de l'adoption de la nouvelle loi forestière cantonale. Ph. C.

Limitations de vitesse sur la J20 en question

Urgence médicale verbalisée

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz, réuni récemment sous la présidence de Daniel Jeanneret, a entendu P. A. pour avoir circulé à une vitesse de 113 km/h sur un tronçon de la J20 limité à 80.

Le prévenu a fait opposition à l'ordonnance pénale le condamnant à une amende de 300 francs, avec un délai de radiation de deux ans, pour violation grave des règles de circulation. P. A., a expliqué au tribunal qu'il admettait la vitesse mesurée, mais a fait valoir des circonstances particulières.

Chauffeur de taxi, il avait été en effet appelé par le Centre de transfusion sanguine de La Chaux-de-Fonds pour transporter en urgence un concentré de plaquettes aux Cadolles, à Neuchâtel.

Il a déposé une attestation confirmant cette course, et expliqué que l'endroit où il a été pris en délit d'excès de vitesse était un tronçon d'autoroute et qu'il y est possible de rouler plus vite que le maximum autorisé sans danger.

Son mandataire a demandé l'acquittement, ou une amende réduite sans inscription dans le casier judiciaire. Le tribunal rendra son jugement ultérieurement.

IL SE PAIE LE TUNNEL

Alors qu'il circulait sur la J20 en direction de La Chaux-de-Fonds, C. P. s'est mis à zigzaguer sur la chaussée glissante peu avant l'entrée du tunnel pour ensuite heurter le mur gauche de la galerie. Il a expliqué qu'il avait eu la malchance de rouler juste avant le passage de la saleuse, et que s'il était parvenu sur les lieux quelques minutes plus tard, il ne se serait rien passé. Le président a renvoyé les débats pour entendre le chauffeur de la saleuse.

SANS LE SOU

C. F. a également comparu pour détournement de valeurs patrimoniales mises sous main de justice. Il n'a en effet pas versé à l'Office des poursuites la retenue sur ses ressources prévue pour la période de juillet à novembre 1995. Avant l'audience, il a déposé des pièces destinées à prouver que sa situation financière d'alors ne lui avait pas permis de payer les montants fixés. Le président examinera ces documents avant de rendre son jugement.

(pt)

Les Geneveys-sur-Coffrane

Un père Noël de la meilleure veine

C'est bien vendredi que le groupe théâtral L'Bouchon inaugurera sa saison 1996 en présentant la comédie «Le père Noël est une ordure», de Josiane Balasko. Les comédiens présenteront sur leur scène fétiche de la maison de commune des Geneveys-sur-Coffrane le résultat de leurs longs mois de répétitions, dans un spectacle conduit par Jacky Perret et Laurence Fankhauser.

Leur cinquième programme devrait autant régaler le public que les annonceurs toujours fidèles de la troupe, cela d'autant plus qu'il est ambitieux. La pièce, tirée d'un texte déjà adapté avec succès pour le cinéma, n'en est pas pour autant l'imitation exacte de l'interprétation qu'en fait la troupe du Splendid. Jacky Perret et Laurence Fankhauser se sont arrangés pour que leurs sept acteurs donnent le meilleur d'eux-mêmes, avec leur sensibilité propre.

Pour reposer les oreilles après quelques tirades ordurières, les responsables ont prévu quelques intermèdes musicaux. Le rire du public sera assurément au rendez-vous, pour récompenser des mois de sueur, de répétitions et de recours au système D pour que tout fonctionne à satisfaction. (phc)

● *«Le père Noël est une ordure», comédie de Josiane Balasko par le groupe théâtral L'Bouchon, Les Geneveys-sur-Coffrane, maison de commune, premières représentations vendredi et samedi à 20 h, dimanche à 16 heures; sous forme de souper-théâtre (réservation au tél. 038/57 14 36), même lieu, les 23 et 24 février dès 19 heures.*

Rédaction du JURA BERNOIS
Dominique EGGLER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Imériens à Leysin

Une école de neige

C'est dimanche que les élèves de 8e ont pris la route pour se rendre à Leysin où a lieu le traditionnel camp de ski de l'Ecole secondaire. Cette semaine blanche est placée sous la direction de Louis Mérillat et Serge Widmer, secondés par leurs collègues Mmes Paroz et Marti. Cinq diplômés J+S complètent cette organisation. Il s'agit de Martine Juillerat, Cyril Hug, Julien Lautenschlager, Nicolas Meyer et Jérôme Richard. Les cours de ski et de surf des neiges se donneront tous les jours sur les pistes de la station. Il ne reste qu'à espérer que le soleil et la neige soient au rendez-vous pour que les élèves imériens puissent profiter pleinement de cette semaine de ski. (comm)

Réduction des primes d'assurance-maladie

250.000 ayants-droit

Les 250.000 personnes ayant droit à une réduction de leurs primes d'assurance-maladie dans le canton de Berne recevront ces prochains jours du courrier du canton. Celui-ci leur indiquera la somme qu'elles recevront cette année. Elle sera versée en trois tranches. Le premier paiement aura lieu en mai. Pour déterminer les noms des bénéficiaires, le canton s'est fondé sur les données fiscales des années 1993/94, a indiqué vendredi la Chancellerie d'Etat. Les personnes concernées sont tenues d'informer l'Office cantonal des assurances sociales et de la surveillance des fondations (OASSF) si leur situation s'est profondément modifiée en 1995, en raison par exemple d'un nouvel emploi ou d'un héritage. Ceux qui auront perçu des contributions injustifiées devront les rembourser. (ats)

Radio Jura bernois

6.00 Flash. **6.10** Amorce. **6.30** Flash. **6.45** Jeu. **6.55** RJBulle. **7.00** Journal. **7.30** Flash. **8.00** Flash. **8.30** Flash. **8.45** RJBulle. **9.00** Flash. **9.03** Bariolage. **9.15** RJBulle. **9.30** Chronique TV. **10.00** Jeu de la cabine. **11.30** L'apéro. **11.45** Qui dit quoi. **12.00** Titres Info + météo. **12.15** Journal. **12.30** Animation, musique AV. **13.00** A l'occase. **13.40** Naissances. **13.50** RJBulle. **14.00** 100% musique. **16.00** Flash. **16.03** Métro musique. **16.15** CD de la semaine. **16.45** Chronique TV. **17.00** Flash. **17.30** Top 40. **17.45** Jeu. **18.00** Journal. **18.30** Antipasto Misto. **19.00** Flash. **19.03** 100% musique.

Milval à Saint-Imier: le groupe Toni se montre très rassurant

Pas de quoi faire un fromage

La direction de Tonilait, à Berne, confirme ce que nous écrivions hier: la production de Milval Saint-Imier a bien été stoppée pour trois mois, mais cette mesure ne justifie pas l'inquiétude née au sujet de l'entreprise. De rares employés sont momentanément déplacés, les pertes financières sont moindres et l'on profite de réaliser quelques transformations.

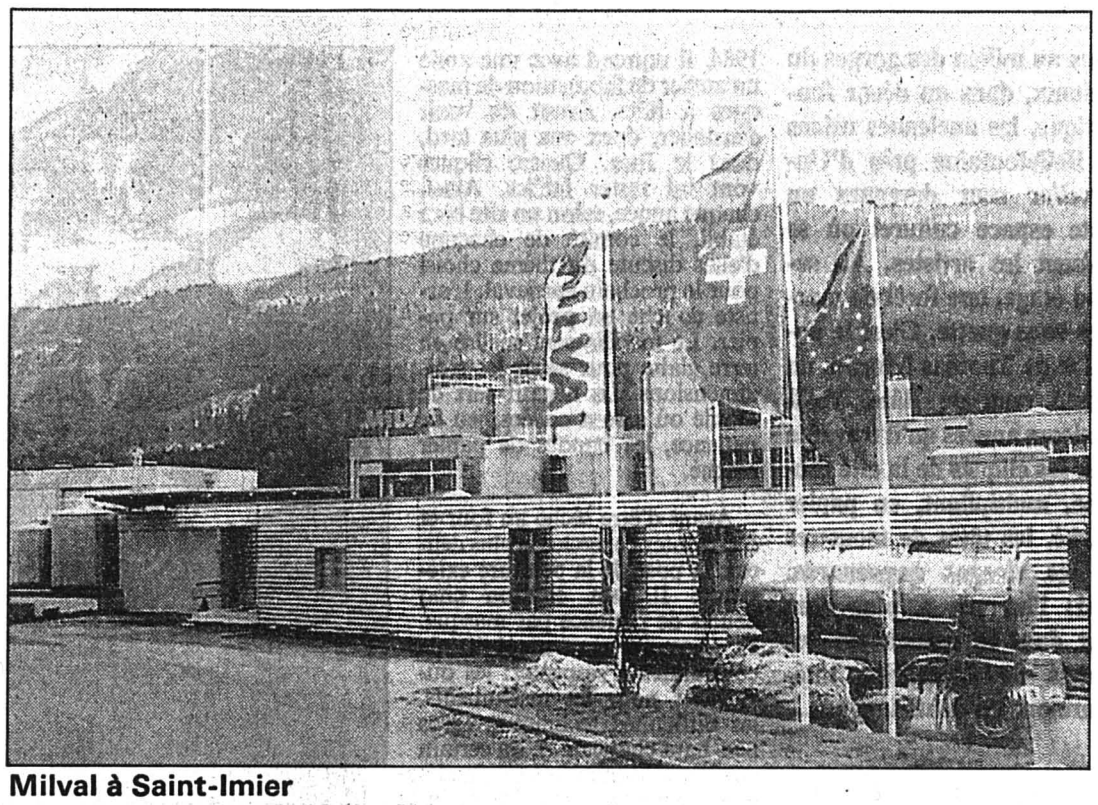

Milval à Saint-Imier
L'avenir de l'entreprise n'est nullement remis en cause. (de-a)

Première confirmation obtenue en haut lieu: l'arrêt de production a été décidé suite à un contrôle de routine, effectué le mois dernier et révélant un foyer d'infection pathogène, dans un fromage à pâte molle. «Nous avons immédiatement transmis les résultats de ce contrôle au laboratoire cantonal, dont le chimiste a souligné l'absence de tout danger pour la santé des consommateurs», précise M. Schaer, à la direction de Tonilait.

UN ACTE PRÉVENTIF

Pour éviter tout risque d'aggravation ou de propagation – «l'affaire du Mont-d'Or, par exemple, doit servir d'expérience pour tous» – décision fut prise de stopper immédiatement la production.

Une décision qui révèle assez la politique de prévention appliquée chez Milval, où un programme de «monitoring» extrêmement rigoureux vise à une détection préalable de tout défaut, y compris au niveau microbiologique.

Une décision, de surcroît, qui fut prise d'autant plus spontanément que Milval se trouvait en période de production très basse. «Si l'on mange la raclette en hiver, c'est en été que l'on produit ce fromage!»

Milval reprendra donc normalement sa production dans un peu plus de deux mois, à l'heure où s'achève la basse saison.

PERTES MINIMES

Financièrement, cet arrêt de production n'aura que des incidences très minimes, selon M. Schaer, lequel souligne que les livraisons n'ont pas dû être interrompues et qu'il a simplement fallu retirer du marché une petite quantité de meules à pâte molle.

Au niveau du personnel, de surcroît, les conséquences sont jugées moindres, à Berne, où l'on précise que trois ou quatre employés, seulement, seront temporairement déplacés dans d'autres entreprises du groupe.

Leurs collègues sont par contre affectés à des tâches de désinfection et de révision, à Saint-Imier même. Tâches qualifiées de «normales» par notre interlocuteur, étant entendu que Milvai profite de cette arrêt pour effectuer tous les travaux de révision habituelle pour une telle fromagerie, ainsi que quelques transformations souhaitées depuis un certain temps déjà mais irréalisables en période de production complète.

ABANDON POSSIBLE DE LA PÂTE MOLLE

Conséquence de cette infection, le groupe va redéfinir, d'ici la fin avril, le programme de production imérien. Il est possible qu'on renonce désormais et définitivement à y fabriquer du fromage à pâte molle. Sans pour autant que l'économie régionale ait à en souffrir, souligne-t-on: «Si l'entreprise se voit retirer le pâte molle, on lui attribuera, en échange, une augmentation similaire d'un autre fromage.»

Milval Saint-Imier n'a donc rien à craindre, si l'on en croit la direction centrale, quant à son volume de travail et donc à son quota de personnel.

Quant au respect des normes européennes en matière d'hygiène, le groupe Toni souligne que les fromageries industrielles n'ont rien à craindre, qui sont déjà équipées. Les petites entreprises, par contre, sont certes placées devant un choix délicat, entre des investissements importants et le renoncement à l'exportation.

A Berne, on confirme cependant que le «non» helvétique à l'Europe n'a surtout pas facilité la tâche des exportateurs, quels qu'ils soient.

Toujours en matière d'exportation, le groupe Toni espère bien que son fromage à raclette rencontrera bientôt un succès important à l'étranger. Ce n'est pas encore le cas, les prix de production helvétique n'étant certes pas étrangers à cet état de faits...

DÉFAUT D'INFORMATION...

Si l'interruption momentanée de la production chez Milval est considérée comme un détail par les responsables du groupe, ce détail n'en a pas moins suscité une vive inquiétude dans la population régionale. Une inquiétude que la direction de Toni avait sous-estimée et n'a donc pas précédée d'une informaiton circonstanciée et rassurante. C'est que la discrétion est de règle dans ce groupe, où une seule personne est autorisée à générer l'information officielle.

Cette règle est appliquée d'autant plus strictement que Toni n'a guère apprécié les commentaires qui ont suivi la présentation, en janvier dernier, de sa nouvelle organisation... (de)

Politique agricole bernoise redéfinie

Les outils du changement

Bien que la politique agricole incombe en premier à la Confédération, le canton de Berne souhaite exploiter au mieux la marge de manœuvre dont il dispose. Mis en consultation jusqu'à mi-mai prochain, un projet de loi cherche à doter le secteur primaire cantonal des moyens lui permettant d'entrer dans le prochain millénaire.

Elaborée par une commission d'experts, cette nouvelle loi-cadre repose sur 92 articles. Pour les 25.000 personnes employées dans l'agriculture bernoise, soit 8% de la population active, elle s'inscrit dans un contexte difficile.

Près de la moitié de la surface agricole du canton de Berne est aujourd'hui mise en valeur selon les principes de la production intégrée ou de l'agriculture biologique. Cela n'empêche pas qu'au cours de ces cinq dernières années, les exploitations paysannes ont subi un manque à gagner de 30%.

En 1994, un tiers des entreprises agricoles bernoises ont entamé leur capital propre. A moyen terme, leur existence est menacée puisque leurs investissements de renouvellement deviennent insuffisants. A brève échéance, une exploitation sur vingt est en péril en raison d'une marge brute d'autofinancement négative.

L'INITIATIVE ET L'INNOVATION

Prévue par la «politique agricole 2002» du Conseil fédéral (voir encadré), la libéralisation des marchés agricoles va rendre plus difficile encore la situation. Tenant compte de cette évolution prévisible, la politique agricole bernoise se doit d'être redéfinie. D'où ce projet de loi, rédigé par une commission de 15 experts et basé sur «Stratégie 2000 pour l'agriculture bernoise».

Ce rapport résume la philosophie du gouvernement bernois: réaliser des économies et faire appel de manière accrue à l'initiative personnelle et au sens des responsabilités des paysans.

La réforme législative cherche à promouvoir la production de qualité ainsi que la collaboration avec les autres secteurs économiques. C'est par ce biais qu'elle doit permettre à l'agriculture de montagne de conserver une part de production. Ainsi d'importants projets innovateurs régionaux, tels que la commercialisation régionale, pourront être désormais soutenus à l'aide de subsides de lancement.

Comme les exploitations ne procurant qu'un revenu accessoire vont jouer un rôle de plus en plus important dans les régions de collines et de montagnes, il faut qu'elles puissent bénéficier de crédits à l'investissement. A condition naturellement que le canton débloque des moyens financiers suffisants pour des prêts sans intérêts.

AMÉLIORER LA FERTILITÉ

Dans le domaine de la vente du bétail, la porte reste ouverte au maintien des mesures d'encouragement. Régie par une loi récente, la viticulture n'enregistra pas de modifications profondes.

Plus novatrices sont, par contre, les mesures visant à préserver et à améliorer la fertilité du sol – pour autant que les méthodes soient respectueuses du sol – qui peuvent être promues par le biais des incitations économiques. Le projet englobe également l'encouragement des méthodes d'exploitation proches de la nature telles que la production intégrée et l'agriculture biologique. Retenons encore parmi les objectifs fixés l'optimalisation du travail de l'administration qui va de pair avec un allégement de l'appareil administratif. (Imp-oid)

Dans le sillon de la Confédération

Le projet de la Confédération «Politique agricole 2002» reçoit l'appui du gouvernement bernois qui en approuve les grandes lignes. Pour l'exécutif cantonal, il serait toutefois souhaitable qu'on accorde au niveau suisse une plus grande liberté d'action à l'agriculture tout en renforçant les mécanismes de sauvegarde sur les marchés du lait et de la viande.

La politique de la Confédération vise essentiellement à libéraliser et à déréglementer les marchés agricoles. Les garanties en matière de prix et de prises en charge devraient être supprimées. En contrepartie, les paiements directs valoriseront les prestations d'utilité publique fournies par l'agriculture.

Sans remettre en question ses options, le gouvernement bernois situent les lacunes du rapport dans la faiblesse des mécanismes de sauvegarde sur les marchés du lait et de la viande. La création d'une base légale permettrait, par exemple, au Conseil fédéral d'intervenir lorsque les prix du lait tombent très en deça des prix indicatifs.

Dans le même ordre d'idée, il est nécessaire que soient maintenus les achats destinés à alléger le marché de la viande.

L'exécutif cantonal appelle de ces vœux ces deux mesures parce qu'il craint que la nouvelle politique agricole fasse perdre des parts de marché aux régions de montagnes et de collines. Ces deux mesures permettraient d'atténuer un déséquilibre. Selon le gouvernement bernois, le projet libéralise par trop les marchés sans donner, en contrepartie, une marge de manœuvre suffisante à l'agriculture. (Imp-oid)

Bienne

Toxicomane cambrioleur

Grâce à des cambriolages, vols à l'étalage et autres recels, commis dans la région de Bienne sur une période d'un an environ, un ressortissant suisse de 30 ans s'est procuré l'argent nécessaire à sa consommation de stupéfiants. Peu avant Noël dernier, ce toxicomane a été appréhendé par la police municipale, à la suite d'une tentative de cambriolage. Il se trouve en détention préventive et a avoué de nombreux vols. Le montant des délits est estimé à quelque 10.000 francs. (pcb)

Tavannes

Etalons à voir

Quoique la neige ait fait une réapparition très attendue par tous les amateurs de sports d'hiver, le printemps est presque à la porte. Il est donc temps, pour les étalons, d'assumer leurs responsabilités reproductives... Aussi François Vorpe organise-t-il une présentation, à la main et sur l'obstacle, d'étalons utilisés pour l'élevage et la compétition. Chacun pourra de fait comparer les caractéristiques des étalons. Par la même occasion, André Blatter, de Malleray, présentera à tous les amateurs son champion de la race Franches-Montagnes. (sp-Imp)

● *Tavannes, ferme-manège de la route de Reconvilier, samedi 24 février, 20 h.*

Rédaction JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Les Breuleux

Sinistre cambriolage

En brisant une fenêtre, un cambrioleur s'est introduit dans la maison de feu Bernard Müller qui se situe sur la route du Peuchapatte aux Breuleux. Le malandrin savait certainement que la maison était inoccupée à la suite du décès de son propriétaire. Il semble que le voleur n'ait emporté qu'un pistolet. Il cherchait visiblement de l'argent car les tiroirs ont été fouillés. Il n'a pas emporté par contre les fusils accrochés aux murs, ni la collection de fossiles que possédait le défunt. (mgo)

Coopération

Crédits débloqués

L'exécutif cantonal a débloqué deux crédits relatifs à la coopération. Le premier de 12.500 francs est destiné à financer des stages de jeunes Jurassiens au Québec. Un second de même hauteur servira à financer des stages dans le cadre du programme Eurodyssée. A noter que le Gouvernement soumettra au Parlement l'accord-cadre relatif à la mise en œuvre du programme Interreg II concernant la Franche-Comté et les cantons suisses membres de la CTJ. (mgo)

Majorité civile à 18 ans

Quels effets?

Dans une question écrite, Daniel Comte, PLR, demande au Gouvernement quels sont les effets de la nouvelle majorité civile à 18 ans, notamment dans les écoles qui semblent avoir été prises de court par cette innovation et n'ont pas encore reçu de directives à ce sujet. Le Gouvernement est prié d'informer la population sur les droits et responsabilités de chacun à ce sujet. (vg)

J'ÉCOUTE... 1008 FREQUENCE JURA

10.05 Pronostics PMU. **10.15** Odyssée du rire **10.30** Infoplus rediffusion. **11.00** Flash FJ. **11.05** Eldoradio. **11.15** Jouer n'est pas gagné **11.30** Pronostics PMU. **11.45** Jeu du rire. **12.00** Titres. **12.15** Juramidi. **12.35** Météo. **12.37** Carnet rose. **12.45** Sur le pont Moulinet **13.00** Troc en stock. **13.30** Juke-box. **14.00** Flash FJ. **14.05** Juke-box **15.00** Flash FJ. **15.05** Juke-box **16.00** Flash FJ. **16.05** Sortie de secours. **17.00** Flash FJ. **17.00** Flash FJ. **17.05** Sortie de secours. **18.00** Jura soir. **18.17** Météo. **18.20** Question de temps. **18.30** Rappel des titres. **18.31** Question de temps. **19.00** Les RV de l'accordéon ou haut de gamme ou si on chantait. **19.30** Rappel des titres rediffusion. **19.31** Les ensoirées. **0.00** Trafic de nuit.

Un artiste travaille à Undervelier pour les cliques bâloises

Les masques de Bellefontaine

Sises au milieu des gorges du Pichoux, dans un décor fantastique, les anciennes usines de Bellefontaine près d'Undervelier sont devenues un vaste espace culturel où se croisent les artistes. Au second étage, une forêt de masques vous guette. C'est le domaine de Thomas Martin, un artiste venu de Bâle. Voilà plusieurs années qu'il travaille pour les cliques de la cité rhénane, multipliant, en papier mâché, les têtes de monstres ou les visages goguenards. Mais l'homme a plus d'un tour dans la manche et ses projets de décoration intérieure ont les dents longues...

Originaire de Sainte-Croix (VD), né à Bienne, Thomas Martin a vécu à Bâle avant de venir s'installer dans le Jura.

CINQ HEURES PAR MASQUE

Des parents artistes et l'Ecole Steiner lui insufflent très jeune le goût de la créativité. A 14 ans, Thomas Martin peint dans la rue. Puis ce sera une formation de potier à Rheinfelden. En 1984, il reprend avec une amie un atelier de fabrication de masques à Bâle. Avant de venir s'installer, deux ans plus tard, dans le Jura. Quatre cliques vont lui rester fidèles. Ainsi, chaque année, selon un rite bien établi, le comité de chacune d'elles discute du thème choisi pour le prochain carnaval. L'artiste couche un projet sur papier. Le modèle sera réalisé en terre glaise pour saisir les trois dimensions. Le négatif sert de moule où seront collées, jeu de patience, les bandes de papier mâché.

Avant d'être séché au four et d'affronter l'exercice le plus délicat: la pose de la peinture extérieure. Il faut environ cinq heures de patience par masque. Et un certain nombre de contraintes à respecter: les ouvertures pour les instruments, les difficultés techniques (gros nez, haut chapeau...), un certain confort et donc une certaine légèreté enfin.

MUSÉE DES MONSTRES

Si Thomas Martin aime à retrouver chaque année ses masques, c'est la décoration intérieure qui titille sa passion. Dernièrement, lors de la foire numismatique de Bâle, il a confectionné un Gargantua de trois mètres de haut pour symboliser la nouvelle pièce de cinq francs frappée en l'honneur du géant de Rabelais. Et les projets de se bousculer. Comme cadeaux publicitaires, il a confectionné de petites voitures en papier mâché. Plusieurs marques s'y intéressent. Un atelier en Bulgarie pourrait les fabriquer en série. Il est aussi en contact avec un original de Thurgovie qui possède quelque 200 monstres d'Hollywood (faux décors originaux), de Dracula aux dinosaures. L'artiste du Pichoux est invité à imaginer un pavillon pour mettre en évidence ce bestiaire.

Plus près de nous, le décor du Bus Stop à Delémont ou la mascotte de Nez Rouge sont de son crû. Mgo

Dans leur atelier de Bellefontaine
Thomas Martin et Mira Hasler qui seconde l'artiste dans la réalisation des masques de carnaval. (Impar-Gogniat)

Ouverture de la Transjurane

Nouveau retard

Déjà reportée de 1996 à 1997, puis en automne 1998, l'ouverture de la Transjurane (N16) entre Delémont et Porrentruy sera une nouvelle fois reportée d'au moins six mois, jusqu'au printemps 1999. Le Gouvernement prendra probablement cette décision cette semaine encore, de sorte que le ministre de l'Equipement Pierre Kohler sera donc une nouvelle fois obligé d'annoncer ce retard, ce qu'il a déjà dû faire à deux reprises. Le chef des Ponts et chaussées André Voutat rencontre le Gouvernement cette semaine, en vue d'une décision sur ce sujet. Le report de l'ouverture sera-t-il décidé officiellement afin de permettre de poursuivre les fouilles archéologiques dans la nécropole récemment découverte?

Mais cette explication ne cache-t-elle pas fort opportunément des retards qui ont en vérité leur source dans les soubresauts internes qui bousculent les Ponts et chaussées, depuis qu'une plainte pénale a été déposée par le chef de département, ce qui nuit à une bonne coordination des activités, d'où des retards évidents dans l'élaboration des projets, retards qui se répercutent sur les chantiers?

Quoi qu'il en soit, la Transjurane ne sera vraisemblablement pas ouverte avant trois ans. (vg)

Carnaval du Noirmont

Vingt billets gagnants

La Société de Carnaval du Noirmont, en collaboration avec «L'Impartial» a décidé d'offrir vingt billets d'entrée gratuits pour le grand cortège humoristique du dimanche 18 février. Il n'était pas sorcier de répondre aux trois questions posées lors du petit concours de lundi dernier. En effet, personne n'ignore que c'est Sylvère Rebetez, l'artiste de La Courtine, qui a dessiné la Médaille 1996, que les festivités carnavalesques se déroulent sur quatre jours au Noirmont et que Carimentran signifie bien «carnaval» ou «Carême entrant» en vieux français.

Voici les vingt lauréats de ce concours: Etienne Gigon (La Chaux-de-Fonds), Richard Biolley (Porrentruy), Joseph Biétry (Les Enfers), Sarah Fasan (Le Locle), Brigitte Giroud (La Chaux-de-Fonds), Daniéla Sauser (La Ferrière), Claude-Alain Chappuis (Courtételle), Philippe Beaumann (Arbaz), Claude Vermot (Le Prévoux). Gérard Froidevaux (Bienne), Denyse Biétry (Les Enfers), Michel Docourt (Courtelary) Brigitte Guenot (Le Locle), Yvette Claude (La Chaux-de-Fonds), Viviane Cuenat (Saignelégier), Esther Pittet (Le Noirmont), Thérèse Froidevaux (Neuchâtel), Anthony Berger (Les Bois), Jules Scholl (Tramelan) et Marie Roy (Les Breuleux). (mgo)

Il y a vingt ans mourait Coghuf

Une figure légendaire

Coghuf, un brin superstitieux, n'aimait pas les chiffres impairs comme il n'aimait pas voyager le vendredi. Et c'est un certain vendredi 13 que la mort l'a emporté pour un long périple. Il y a vingt ans aujourd'hui. L'artiste de Muriaux demeure une figure légendaire de son pays d'adoption: les Franches-Montagnes.

Ernest Stocker, né le 28 octobre 1905, va être marqué par trois choses dans sa jeunesse. Il n'oubliera jamais son origine paysanne bien que sa famille habite la région bâloise. Son père, mécanicien sur locomotive, va lui insuffler la passion du chemin de fer. Aujourd'hui encore, dans sa grande ferme de Muriaux, on peut découvrir un splendide train à vapeur miniature. Son apprentissage de serrurier-ferronier va lui transmettre enfin l'amour des métaux.

UNE ATTIRANCE

Il se met à peindre à Paris en 1925 dans l'atelier du Tunisien Louis Lelouche. Son premier séjour aux Franches-Montagnes date de 1928. Avant des séjours en Provence, en Espagne et toujours à Paris. Mais il a une attirance pour le Haut-Plateau. Et de s'installer d'abord au Bémont, puis à Saignelégier (1940-1945) avant d'habiter la grande ferme de Muriaux depuis 1946 pour y élever ses dix enfants.

Artiste en éternelle mutation, en continuelle quête, souvent torturé, Coghuf va s'éprendre du Haut-Plateau, de ses gens qu'il va traduire sur la toile par une série de portraits. Il va prendre fait et cause pour le Jura, pour la lutte contre la Place d'armes. On va le voir signer ses affiches, assis au pied d'un sapin, lors des manifestations. Comme le traduisent notamment les vitraux de Soubey et de Lajoux, «Coghuf retrouve au contact de la terre des forces créatrices neuves et jaillissantes». Son empreinte est fortement gravée sur la montagne. Mgo

Coghuf (à gauche) alias Ernest Stocker
Ici en discussion avec Pierre Gogniat de Lajoux. (Gavillet)

«Jeunes éleveurs» des Franches-Montagnes

Femmes admises

Les «Jeunes éleveurs» des Franches-Montagnes, digne institution qui a 60 ans d'âge, a pour elle deux singularités. D'abord, au sein de cette société agricole, on est vert de 7 à 77 ans. Malgré sa dénomination, il n'y a pas de limite d'âge pour être membre. Secundo, jusqu'à ce jour, les femmes n'y mettaient pas les pieds. Au second coup de boutoir, elles ont pourtant réussi à forcer la porte. Les jeunes éleveuses pourront faire partie désormais de ce cénacle fort de 170 mâles. Malgré quelques réticences...

Décidément, aux Franches-Montagnes, tout fout le camp. Voici les femmes au baitchai, les voici aussi aux «Jeunes éleveurs»... Comme on le voit, l'égalité, votée voici vingt ans, joue des coudes là où on ne l'attend pas.

Réunis cette fin de semaine à Muriaux, les «Jeunes éleveurs» ont fait le pas. Au vote final (30 contre 4) et malgré quelques grincheux. Cet objet avait été refusé voici quelques années. Ceci dit, Nicolas Gogniat du Cerneux-Joly, président, a retracé les activités de la société. Il a rapporté les soucis de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau qui vont de la mise au point du règlement type sur les pâturages (approuvé par le service juridique cantonal), de l'étude d'un label de qualité montagne à l'avenir du haras du Peu-Claude en passant par le brunch à la ferme ou le catalogue d'offres de services...

Au retrait de Marc Arn et d'Eric Siegenthaler répondent les admissions de Jacques Baume, Clément Willemin, Marcel Houlmann, Etienne Gigon, Jacques Monin, Jacques Hirschy, Dominique Froidevaux et Damien Boillat. Au comité, Claude Boillat succède à Philippe Brossard de Muriaux.

Signalons enfin qu'une conférence du vétérinaire Bourquin sur les vaches taries et une participation surprise des «Jeunes éleveurs» au Carnaval du Noirmont ont occupé la fin des débats. Mgo

PC BRÈVES

Apple dans le rouge Mesures de restructuration

La pomme a mal au cœur. L'entreprise qui construit le convivial Macintosh a dû enregistrer une perte de 83 millions de francs pour une chiffre d'affaires de 3,7 milliards lors de son dernier trimestre fiscal. L'an dernier, pendant la même période, c'est un bénéfice de 226 millions de francs qui avait été dégagé. Ce résultat est dû essentiellement à une mauvaise appréciation par la direction générale américaine de Cupertino des tendances du marché. On a trop produit d'unités bon marché alors que la demande s'est orientée vers les produit «high-end». La perte a aussi fait sauter des têtes à la direction générale: Michael Spindler a été «démissionné» et remplacé par Gilbert F. Amelio. Pour faire face, le groupe envisage des mesures de restructuration qui entraîneront une réduction d'effectif au plan mondial de 1300 personnes pendant les douze prochains mois. Tableau en revanche nettement plus rose en Suisse, puisque, pendant la même période de référence, c'est une progression de 29% du chiffre d'affaires avec 45% d'unités supplémentaires vendues qui a été enregistrée. A signaler aussi au passage la réconciliation d'Apple Suisse avec la turbulente Data Fox, championne du marché gris du Macintosh qui rentre ainsi dans le rang. (cp)

Lutte contre le chômage L'aide des pirates

Le piratage a des effets inattendus. Grâce aux fonds provenant des actions lancée contre les pirates informatique – plus de 600.000 francs perçus entre amendes et indemnités –, Microsoft a mis sur pied un programme européen de réinsertion pour les informaticiens au chômage. Le programme touche aussi la Suisse: en collaboration avec six entreprise, un cours financé par ces fonds vient d'ouvrir ses portes à Genève. (cp)

Cryptographie sur le Net Procès évité

Philip Zimmerman, l'informaticien américain auteur du fameux logiciel de cryptographie «Pretty Good Privacy» de courrier électronique et dont la mise en libre disposition sur le Net avait provoqué une réaction courroucée des autorités américaines, ne sera finalement pas inquiété. L'enquête ouverte à son encontre a été classée. En revanche, les trois autres personnes récemment arrêtées qui assuraient la promotion de leur sytème de fraude téléphonique à travers le courrier électronique de Compuserve et dont les messages ont été interceptés par les services secrets américains n'avaient eux de toute évidence pas entendu parler de «PGP». (cp)

An 2000: quand les ordinateurs doivent affronter le tournant du siècle

Le chaos pour deux chiffres?

Le passage à l'an 2000 va-t-il provoquer un chaos sans précédent dans le monde informatique et partant économique? Certains spécialistes le redoutent fortement si l'on ne prend pas dès aujourd'hui le problème à bras-le-corps. En cause, l'incapacité de certains systèmes et ordinateurs à reconnaître des dates de plus de deux chiffres. L'adaptation de ces systèmes avant l'échéance fatidique de la fin du siècle pourrait coûter un saladier de plusieurs centaines de milliards de francs! Le compte à rebours est amorcé.

Par **Claudio PERSONENI**

La «radinerie» imposée par les contingences des premiers ordinateurs va-t-elle devoir être payée au centuple en cette fin de siècle? Pour ne pas gaspiller la mémoire chiche des ordinateurs de l'époque, on avait en effet économisé jusqu'au moindre bit. Au point de n'utiliser que les deux derniers chiffres d'une date pour désigner l'année. Nombre de système d'exploitation et de logiciels mis au point dans les années 70 à 80 avaient cette particularité. Conséquence? En passant de 99 à l'an 2000, on va retomber à zéro. Anodin, me direz-vous? Pas tant que ça...

Imaginez les conséquences pour une banque dont le système informatique serait affublé d'une telle tare. En passant abruptement de l'an 99 à l'an 00, au lieu de passer de l'année 1999 à l'année 2000, les intérêts de comptes d'épargne deviendront négatifs alors que ceux normalement perçus auprès des propriétaires d'un immeuble hypothéqué leur seront crédités. Pour les fichiers informatisés d'une administration, des retraités risquent de redevenir des bébés et inversement? Et c'est sans parler des transactions des marchés financiers. Bref, l'an 2000 pourrait bien être l'année du grand chaos. Tout cela pour deux petits chiffres manquants...

Le sombre tableau paraît très exagéré aux yeux de certains professionnels de l'informatique. *«Les dates à deux chiffres, c'était une réalité d'il y a dix à 15 ans. Aujourd'hui les nouveaux systèmes d'exploitation ou langages informatiques indiquent des dates à 4 chiffres»*, précise cet intervenant informatique d'une banque cantonale. Même discours rassurant du responsable informatique de la bientôt défunte bourse de Genève. Ou encore de ce «system manager» d'un quotidien régional: *«Nous avons encore un ancien système fonctionnant selon ce principe et qui pourrait nous poser ce problème. Mais d'ici l'an 2000, notre reconversion informatique devrait heureusement être achevée».*

«C'est vrai que les nouveaux systèmes d'exploitation tiennent en général compte de dates à 4 chiffres», reconnaît Théo Gomrenger, spécialiste du développement d'applications chez IBM et coordinateur pour la Suisse du projet An 2000, une équipe qui se penche justement sur les risques de cette délicate échéance et les précautions qu'il convient de prendre impérativement avant. *«Mais le problème n'est pas là, même si aujourd'hui encore, nombre de logiciels ou d'ordinateurs sortent avec des dates à deux chiffres»*, explique le responsable.

Pris isolément, chacun de ces aspects semble en effet très facile à résoudre. *«En fait, c'est surtout autour de la cohabitation que tourne l'essentiel du problème»*. Quantité d'anciens systèmes qu'on n'imaginait pas voir autant perdurer sont encore utilisés en combinaison avec des systèmes beaucoup plus récents: *«Les gens ont de la peine à imaginer toutes les implications au point de vue organisationnel que cela entraîne»*. De fait, il ne s'agit pas seulement de changer des ordinateurs et des logiciels, mais aussi de former les gens à de nouveaux systèmes.

Si l'on prend on compte toutes les facettes du problème – tests à effectuer, ordinateurs et applications à modifier, personnel à former – c'est la bagatelle de 200 milliards de francs que devrait coûter la «plaisanterie» des deux chiffres manquants à l'ensemble du parc informatique européen, estime le représentant de Big blue. Sur le plan mondial, la facture pourrait même atteindre les 700 milliards de francs. *«Une grande banque allemande a calculé que pour résoudre ce problème dans son service informatique, il lui faudra investir l'équivalent de 900 années/hommes de travail»*, précise T. Gomrenger à titre d'exemple.

Si certains baignent encore dans l'optimisme, chez IBM, au vu des équipes spécialement affectées à cette tâche et qui retroussent aujourd'hui leur manches, on prend en tout cas l'échéance 2000 très au sérieux. Tous les produits de l'entreprise – autant le matériel que les logiciels – sont soumis ou en passe de l'être à des tests exhaustifs pour garantir un bon fonctionnement dans les moindres détails, précise le spécialiste.

Mais il y a urgence. Il ne reste que 4 ans avant le fatidique changement de date. *«Si on ne commence pas aujourd'hui à s'en préoccuper, il sera trop tard»*. En un mot comme en cent, a moins de se résoudre à accepter la «douloureuse», le chaos guette.

C. P.

Enquête universitaire

L'importance des services

Quelle importance les consommateurs d'informatique attachent-ils aux services entourant un produit et, partant, comment les entreprises se positionnent-elles face à cette demande? Une enquête menée par le Groupe de gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel répond à la double question.

De plus en plus, on parle aujourd'hui de l'importance croissante des services et de l'orientation-client.

Une importance due en grande partie à une transformation du comportement des consommateurs, constate l'étude du groupe universitaire.

Aujourd'hui, les consommateurs désirent des produits et des services leur apportant plus de valeur, des résultats garantis et des offres personnalisées. Avant le produit, c'est de plus en plus une solution à un problème que l'on cherche.

Pour montrer l'importance des services autour des produits et de l'orientation-client dans le succès des entreprises informatiques, le groupe a sondé 373 entreprises helvétiques.

Cette enquête a mis en évidence que dans le secteur informatique, l'orientation-client est la stratégie la plus suivie.

Plus de 82 % des entreprises interrogées sont orientées «client» alors que 12,3 % seulement sont orientées «produit» et un peu plus de 5 % orientées «coûts».

Pour la première catégorie d'entreprises, l'orientation-client consiste à essayer de dominer leur secteur par la pleine satisfaction de leurs clients.

Pour ce faire, plus que de simple produits matériels ou logiciels, elles offrent des prestations globales qui prennent en compte l'ensemble des besoins. Ces entreprises offrent en moyenne près de 16 types de services différents sur les 26 qui étaient proposés dans l'enquête alors que seulement 12,3 % offrent moins de 10 services.

Parmi les services les plus importants, on trouve les conseils en matériel et en logiciel, l'entretien puis la formation des utilisateurs.

L'enquête a aussi montré que les services autour des produits étaient un élément financier très important: les services comptent pour plus de la moitié du chiffre d'affaires de 38% des entreprises interrogées et pour plus de la moitié du bénéfice pour six entreprises sur dix.

(cp)

La cuisine sur CD-ROM

Les recettes d'Elle

Pas moins de 2000 recettes enrichies de conseils et d'animations vidéo: les fiches-cuisine du magazine «Elle» ont désormais leur pendant en version CD-ROM. De quoi cuisiner de bon petits plats.

La mise sur CD-ROM de ces recettes permet de tirer tous les avantages du support: recherche rapide d'informations sur un plat ou un ingrédient, liens d'hypertexte, impression d'un menu et surtout série d'animations. L'encyclopédie est divisée en plusieurs rubriques. La première regroupe par ordre alphabétique 2000 recettes, il s'agit en fait d'une copie des fiches-cuisine version papier: photographie du plat, ingrédients, temps de cuisson, marche à suivre et vins conseillés.

Dommage qu'en ce qui concerne les vins, les amateurs de bons crus ne trouveront, la plupart du temps, qu'une seule proposition. Vient ensuite une sélection de 100 menus «coup de cœur» allant du cassoulet à la moussaka en passant par le pot au feu ou la crème brûlée. La rubrique «Menu» propose une série de menus à choix en fonction de différents critères: familial, décontracté, naturel, sophistiqué, etc.

Les deux sections les plus intéressantes sont d'une part «A la carte», qui affiche les recettes selon le temps dont on dispose pour cuisiner, et d'autre part «Tour de main», soit une série de séquences vidéo présentant de manière claire les recettes délicates à réaliser.

La qualité des recettes est indéniable. Deux petits regrets cependant: l'interface aurait pu être plus soignée et surtout aucune rubrique ne propose de recettes suivant le cours des saisons. (ys)

Lost Edent, un graphisme étourdissant

La paix d'Adam

Jeu d'aventure et de réflexion sur CD-ROM, Lost Eden affiche un graphisme étourdissant pour raconter l'histoire d'Adam, prince de Mô, devant rétablir la paix entre les hommes et les dinosaures.

En l'an 50 avant la préhistoire, les humains et les dinosaures vivent en parfaite harmonie, bâtissant des forteresses pour se protéger d'éventuelles agressions. Malheureusement votre grand-père, à l'ambition démesurée, détruisit de nombreuses forteresses ouvrant la voie à des hordes de tyrannosaures dirigées par le terrifiant chef de guerre Moorkus Rex. Sous les traits du jeune prince Adam, vous devrez rétablir la paix au royaume, reconstruire des forteresses avec l'aide des brontosaures et combattre Morkus.

Le graphisme de l'introduction, réalisée entièrement en image de synthèse, est à couper le souffle.

Le joueur est plongé dans un univers onirique parcouru par toutes sortes de monstres. Les reflets du soleil dans l'eau ou perçant la brume sont superbes, accentuant le réalisme des prises de vue.

Ce jeu est adapté aux enfants et aux familles. La violence gratuite et les éclaboussures d'hémoglobine en sont bannies et l'atmosphère est empreinte de sérénité.

Les énigmes à résoudre et les indices à découvrir ne posent pas de difficultés infranchissables d'autant plus qu'une aide arrive toujours à propos. Seul reproche: le joueur averti trouvera parfois les énigmes trop évidentes, réduisant ainsi la durée du jeu. Il se consolera en admirant la réalisation sans faille, tant du point de vue visuel que musical.

(ys)

Suisse romande

7.00 Euronews 9.10 Top models (R) 9.30 Temps présent (R) 10.30 Magellan (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie 12.15 Le miracle de l'amour. Le démon 12.45 TJ-midi 13.00 Mademoiselle 13.30 Au nord du 60e parallèle. La chasse 14.15 Le comte de Monte Cristo. Film américain de David Greene (1974) Avec Richard Chamberlain, Tony Curtis. 16.00 La croisière s'amuse. Ne comptez pas sur moi pour tomber amoureuse 16.45 Pingu 16.55 Les Babibouchettes et le Kangouroule 17.00 Iznogood 17.25 Loïs et Clark 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres. Météo régionale/Météo neige 18.55 TJ-régions 19.10 Tout sport. Spécial Sierra Nevada 19.20 Le retour de Dodo 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo
20.10 A bon entendeur
– Sorties de secours: ça vous étoufferait?
– 156: gare à l'arnaque!

20.40
Comédie, comédie:
L'aventure intérieure
Film américain de Joe Dante (1987)
Avec Dennis Quaid, Martin Short
Le lieutenant Tuck Pendelton, enfant terrible de la Marine américaine, traverse une mauvaise passe: sa carrière et sa vie amoureuse sont au plus bas. Il décide de se porter volontaire pour une expérience scientifique extraordinaire et terriblement périlleuse. De l'aventure, du rire et du délire. Une recette qui ravigote et un tandem de choc: Dennis Quaid et Martin Short.

22.40 NYPD Blue
Responsable et criminel
23.25 TJ-titres

23.30
Tabou
Isabelle: mon mari m'a caché son sida...

23.55 TJ-nuit
0.05 La vie en face
Taxi pour Tombouctou
0.55 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 11.20 Ski alpin: Championnats du monde. En direct de Sierra Nevada: Super G messieurs. 13.30 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.25 Helena. 19.55 C'est très sport: Hockey sur glace. Championnat de Suisse. Rapperswil - Fribourg Gottéron. En direct de Rapperswil. 22.45 Tout va bien. 23.35 Best of... culture. 0.20 Euronews.

Allemagne 1

15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. Talk und Ratgeber. 15.55 Jürgen Fliege antwortet. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 ARD-Sport extra: Alpine Ski-WM. Sierra Nevada: Berichte und Informationen vom Tage. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Sterne des Südens. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Peter Strohm. 21.05 Familie Heinz Becker. 21.35 Plusminus. Wirtschaftsmagazin. 22.05 Hallervorden's Spott-Light. 22.30 Tagesthemen.

France 1

6.00 Côté coeur 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout' Spip 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 9.03 Météo 9.05 Riviera 9.35 Colette 10.45 Le médecin de famille 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.30 Météo 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Dallas 15.25 Rick Hunter, inspecteur choc 16.10 Dingue de toi 16.40 Une famille en or 17.10 Football. Demi-finale de la Coupe de la ligue: Guingamp-Metz. 19.00 Agence tous risques.

20.00 Journal
20.30 Résultats des courses / La minute hippique
20.45 Météo

20.50
Ciné mardi:
Boomerang
Film américain de Reginald Hudlin(1992)
Avec Eddie Murphy, Robin Givens, Halle Berry
Un incorrigible séducteur succombe au charme d'une jeune femme aussi belle qu'ambitieuse qui lui fait découvrir toute l'amertume d'un être séduit et abandonné. Après avoir interprété les personnages de casse-cou et de comique, Eddie Murphy met une nouvelle corde à son arc avec cette comédie romantique sur le thème du retour de bâton.

22.50 Le droit de savoir
Magazine
0.15 Les rendez-vous de l'entreprise
0.30 L'hôtel des passions
1.25 TF1 nuit / Météo
1.40 Reportages (R)
2.05 TF1 nuit
2.15 Intrigues
2.40 TF1 nuit
2.50 La pirogue
3.40 TF1 nuit
3.50 L'aventure des plantes
4.20 TF1 nuit
4.30 Mésaventures
4.55 Musique
5.05 Histoires naturelles

R.T.L.

12.50 La vie de famille (R). 13.15 Charles s'en charge (R). 13.40 Des agents très speciaux. 14.30 Kojak. 15.20 Hôtel de police. 16.10 Rintintin Junior. 16.35 Arnold et Willy. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Doublé gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Mes deux papas. 19.20 Popeye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Le lagon bleu. Film américain de Randal Kleiser (1980). Avec Brooke Shields, Christopher Atkins. 22.20 Leader. 22.25 Top Santé. 23.25 Météo (R). 23.30 Télé-achat. 23.45 L'armoire volante. Film français de Carlo Rim (1953). Avec Fernandel, Pauline Carton.

Allemagne 2

13.45 Dalli Dalli. Fragespiel für Schnelldenker. 14.15 Astrid Lindgren: Karlsson auf dem Dach. 14.40 Sport-Szene. 15.05 logo. Nachrichten von A Zebra. 15.15 Wickie ...und die starken Männer. 15.40 Gesundheits-Tip. 15.45 heute. 15.50 Unsere Hagenbecks. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 ZDF-Abendmagazin. Mit heute-Nachrichten. 17.45 TeleRita. 17.55 Forsthaus Falkenau. Anschl.: Guten Abend (VPS 18.50). 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 girl friends. 20.15 Das ist ihr Leben. Stationen im Leben von Jack White. 21.00 Frontal. Magazin. 21.45 heute-journal. 22.15 37 Grad - Halleluja turbogeil. Vom Atheismus zur Ekstase. 22.45 Ein Fall für zwei.

France 2

6.05 Série: Happy days 6.30 Télématin 8.35 Amoureusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur 11.10 Flash info 11.15 Motus 11.25 Ski. Supe-G messieurs des championnats du monde en Sierra Nevada. 12.20 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.40 Météo 13.45 Derrick 14.50 L'enquêteur 15.45 La chance aux chansons 16.35 Des chiffres et des lettres 17.05 Un livre, des livres 17.10 Quoi de neuf docteur? 17.35 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.45 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.35 L'image du jour: tournoi des cinq nations
20.45 Météo

20.55
La mort vous va si bien
Film américain de Robert Zemeckis (1992)
Avec Meryl Streep, Goldie Hawn, Bruce Willis
Deux femmes prétendues amies mais rivales en amour se disputent un elixir de jouvence en ignorant qu'il s'agit d'un serum d'immortalité. Les voilà désormais contraintes à se détester pour l'éternité. Des effets spéciaux très originaux et une distribution prestigieuse sont les atouts maîtres de cette fable fantastique, mêlée de comédie noire, puisée dans le mythe de Faust. Meryl Streep et Goldie Hawn parfaites dans leurs rôles de chipies.

22.45 Un livre, des livres
22.55 Ça se discute
0.25 Journal
0.35 Météo
0.40 Le cercle de minuit
2.00 Studio Gabriel (R)
2.30 Taratata (R)
3.35 Les bons génies (R)
4.10 24 heures d'info
4.20 Pyramide (R)
4.45 Les Z'Amours (R)
5.20 La chance aux chansons
6.00 Dessin animé

TV 5 Europe

11.30 Enjeux/Le point (R). 12.30 Météo des cinq continents. 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 Les victoires de la musique (R). 15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand Jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.35 Bas les masques. 23.50 Viva.

Allemagne 3

12.00 MuM - Menschen und Märkte 12.45 TV-Tips 13.00 Treffpunkt 13.30 Kulturspiegel 14.00 Die Geburt Europas 14.30 Wasser 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Hobbythek 16.30 Unternehmen Arche Noah 17.00 Mathematik Integralrechnung 17.30 Sesamstrasse 18.00 Prinz Eisenherz 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Die Fallers - eine Schwarzwaldfamilie 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa 21.00 Nachrichten 21.15 Ihm seinertadttheater 22.40 Explosion des Schweigens 23.55 Ohne Filter extra 0.55 Schlussnachrichten 1.10 Non-Stop-Fernsehen

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.25 Docteur Doogie 8.50 Un jour en France 9.35 Les aventures de Sherlock Holmes 10.30 Couleur pays 10.55 Montagne 11.25 La cuisine des mousquetaires 11.45 Le 12/13 13.05 Keno 13.10 Tout en musique 13.40 Les enquêtes de Remington Steele 14.30 Bol d'air 14.48 Le magazine du Sénat 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Brigade criminelle 16.40 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50
3e cirque Arlette Gruss

22.25 Météo
22.30 Soir 3
22.50 Couleur pays
0.20 Saga-cités (R)
0.50 Sidamag (R)
1.05 Dynastie
1.50 Musique graffiti

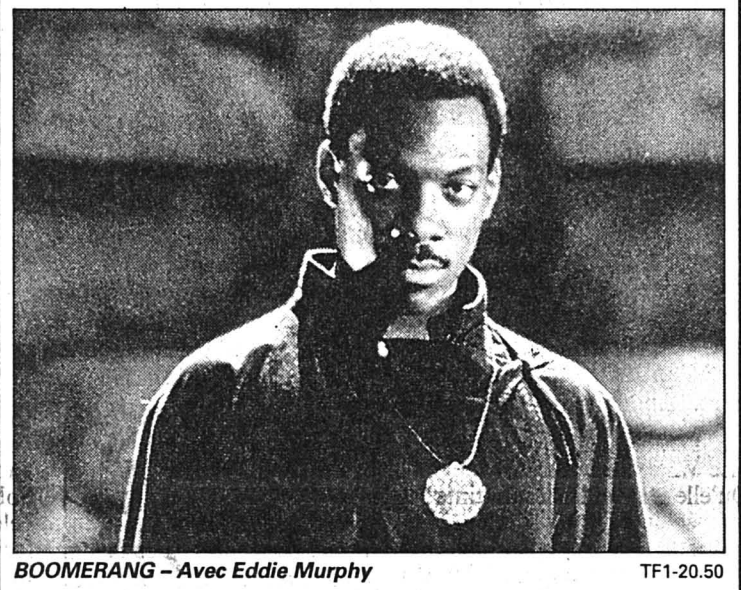
BOOMERANG – Avec Eddie Murphy TF1-20.50

Suisse alémanique

14.00 Creator. Amerik. Spielfilm (1985). Mit Peter O'Toole. 15.40 TAFmusig. 16.00 Drei Damen vom Grill. 16.25 rätselTAF. 16.45 Lässig, cool und scheu (2/12). 17.10 Hau-Ruck. Spielsendung für Kinder. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Trickfilme. 18.20 Sierra Nevada direkt. Magazin zur Ski-WM. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Meteo. 20.00 Die Kommissarin. 21.05 Kassensturz. 21.35 Brennpunkt. Anmerkungen zur Zeitgeschichte mit Erich Gysling. 21.50 10 vor 10. 22.20 Slapshot. Mit Eishockey-Meisterschaft NLA. 22.55 Der Club. 0.10 ca. Nacht-bulletin/Meteo. Programmvorschau/TextVision.

Suisse italienne

10.35 Piccola Cenerentola. 11.20 Sierra Nevada: Sci. Campionato mondiale: Super G maschile. Cronaca diretta. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Street Legal. 13.40 Wandin Valley. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Agli ordini, papà! 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 Volpe, Tasso e compagnia. 17.35 Cartoonmania. 17.50 I Robinson. 18.20 Indizi bestiali. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Meteo. 20.30 Era. Ora. Non solo spettacolo. 21.45 Telegiornale. 21.50 Sportsera. 22.55 Telegiornale/Meteo. 23.10 Videofashion. 23.25 Blu notte. 0.15 Textvision.

La Cinquième

11.25 Le magazine du temps. 11.30 Oisillons qui ne volent pas. 12.00 Atout savoir. 12.30 Région: Bretagne. 13.00 L'oeil et la main: J'ai rêvé d'être Miss France. 13.30 Attention santé. 13.35 Déclics services. 14.05 Les Kwegus. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Des arbes de vie. 16.25 Le réseau des métiers. 16.30 Rintintin. 16.55 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Babouins machos. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950 19.30 7 1/2. L'info en direct.

20.00 Archimède
20.30 Journal
20.45 La vie en face
Sibérie, terre sauvage (3/4)
La dernière chasse
21.45 ***Thema: André Breton, l'or du temps:***
21.45 André Breton par André Breton
22.45 L'âge d'or
Film de Luis Bunuel (1930)
23.45 Souvenirs de l'âge d'or
0.20 Marcel Mariën: L'imitation du cinéma
0.30 Gros plan: Salvador Dali
1.00 Le juge et l'adolescente (R)
Téléfilm de R. Boldt
2.30 John Cleese (2/3)

Italie 1

7.30 Tg 1 - Flash. 7.35 Tg 1 - Economia. 9.35 Film. 11.10 Verdemattina. 11.30 Tg 1. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Muoversi. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.05 Pronto? Sala giochi. 15.45 Solletico. Contenitore. 15.50 Il fantastico mondo di Richard Scarry. 16.10 Aladino. 16.40 Reboot. 17.30 Zorro. Appuntamento al cinema. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Sport. 20.35 Luna park - La zingara. 20.45 Il fatto. 20.50 Film. 23.15 Tg 1. 23.20 Clichè. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. 0.30 Videosapere. 1.00 Sottovoce.

Italie 2

7.00 Quante storie. 8.15 Tarzan. 8.45 Il medico di campagna 9.30 Ho bisogno di te 9.40 Fuori dai denti 9.45 Sereno variabile 10.55 Ecologia domestica 11.30 Medicina 33 11.45 Tg 2 - Mattina 12.00 I fatti vostri. 13.00 Tg 2 - Giorno 13.30 Salute 13.50 Meteo 14.00 Bravo chi legge 14.05 Quante storie flash 14.40 Quando si ama 15.10 Santa Barbara 16.00 Tg 2 - Flash 16.05 L'Italia in diretta 17.15 Tg 2 - Flash 18.00 Bravo chi legge 18.05 In viaggio con Sereno Variabile. 18.15 Meteo 18.20 Tg 2 - Flash 18.25 Sportsera 18.45 I giustizieri della notte 19.35 Lo sport 19.45 Tg 2 - Anteprima 19.50 Go-Cart. 20.30 Tg 2 20.50 Il mareschiallo Rocca. Telefilm 22.30 Format 23.30 Tg 2 - Notte 0.05 Meteo 0.10 Oggi al Parlamento 0.20 Piazza Italia di notte 0.30 Tenera è la notte 1.30 Appuntamento al cinema 1.35 Destini

Espagne

6.45 Gimnasia infantil. 7.00 Euronews. 7.30 Noticias. 9.00 La isla del tesoro. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 11.00 La aventura del saber. 12.00 Bricomania. 12.30 Noticias. 13.00 La cocina de Karlos Arguiñano. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediario. 15.45 Pasa la vida. 17.45 Biologia. 18.00 Noticias. 18.30 El retorno de D'Artacan. 19.00 Les aventuras de Karbu y Antas. 19.30 Cifras y letral junior. 20.00 El primo Basilio. 21.00 Telediario. 21.45 Gala de Carnvales. 23.15 Cine: Siete calles. 0.50 Linea 900. 1.20 Noticias. 1.50 Despedida y cierre.

M 6

9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.35 Infoconso 10.40 Capital 6 10.45 M6 express 10.50 Les professionnels. Les terroristes 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. Pour un bâton de cannelle 12.25 La petite maison dans la prairie. Qu'est devenue la classe 56 13.25 La rage d'aimer. Téléfilm canadien de Francis Mankiewicz. Avec Kate Nelligan, Kenneth Welsh. 15.35 Deux flics à Miami. Ah, la belle vie! 16.20 Boulevard des clips 16.30 Hit machine 17.05 Une famille pour deux. C'est le plombier! 17.35 L'étalon noir. Alhambra Zarr 18.05 Raven. La plage sanglante 19.00 Code quantum. La famille avant tout (2) 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille
C'est dramatique
20.35 Le mardi c'est permis
E=M6 junior

20.50
Benji, la malice
Film américain de Joe Camp
Avec Nancy Francis, Ben Vaughn
Benji, le chien le plus célèbre d'Hollywood, a disparu en mer au cours d'une tempête. Ses millions d'amis s'interrogent avec angoisse sur son sort tandis que l'espoir s'amenuise d'heure en heure de le retrouver vivant. Mais Benji a bel et bien survécu: il aborde de nuit sur un rivage désert, au pied d'une montagne escarpée.

22.30 Course poursuite
Téléfilm américain d'Albert Magnoli
Avec Richard Grieco, Joe Cortese
0.05 Capital
Magazine
1.50 Best of Téléphone
Jean-Louis Aubert
Louis Bertignac
3.35 La saga de la chanson française
Yves Montand
4.30 Culture pub
5.00 Boulevard des clips

Autriche 1

14.20 Die Rätselburg. 14.30 Die Ketchup-Vampire. 14.55 Artefix. 15.05 The Popeye Show. 15.25 Mini-ZiB. 15.35 Raumschiff Enterprise. 16.25 A-Team. 17.15 Serie: Full House. 17.40 Dr. Quinn - Aerztin aus Leidenschaft. 18.30 Alpine Ski-WM, Sierra Nevada: WM-Studio. 19.00 Roseanne. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Blondes Gift. 21.50 Tatort. 23.20 Zeit im Bild. 23.25 Under arrest. 1.00 California clan. 1.45 Schiejok täglich.

Portugal

9.00 RTPi junior. 9.45 Noticias. 10.00 Praça da alegria. 13.00 Jornal da tarde. 13.30 Na paz dos anjos. 14.00 Cozinha das nossas ilhas. 14.30 Musical. 15.30 7o direito. 16.00 Espeleologia. 16.30 Noticias dos Açores e da Madeira. 16.50 Os dias uteis. 18.00 RTPi Junior. 19.00 Sinais. 19.30 86-60-86. 20.00 Telejornal. 20.30 Roseira brava. 21.20 Moedas de troca. 21.30 Trio de quatro. 22.30 Remate. 22.45 Lendas e narrativas. 23.15 Grande noite. 0.15 Acontece. 0.30 Na paz dos anjos (R). 1.00 24 horas. 1.30 Roseira brava.

Eurosport

8.30 Golf. 9.30 Speedworld. 11.25 En direct: Ski alpin: Championnats du monde. Sierra Nevada: Super G messieurs. 13.00 EuroGoals. 14.00 Vol à skis: Championnats du monde. 15.00 Bobsleigh: Coupe du monde. 16.00 Ski alpin: Championnats du monde. 17.00 Karting. 18.00 Tir. 19.00 Boxe. 20.00 Sumo. 21.00 En direct: Boxe: Combats du Sophie Gardens. 23.00 Ski alpin: Championnats du monde. 23.30 Snooker: Ligue européenne. 1.00 Catch.

CANAL ALPHA +

19.00 Journal cantonal. 20.01 Découvertes: Pays-Bas - Amsterdam. 20.30 Journal cantonal. 21.A Bâtons rompus avec Valentin Borghini: Bruits et silences. 21.30 Journal cantonal. 22.00 A Bâtons rompus. 22.30 Découvertes:. 23.00 A Bâtons rompus.

RADIOS

La Première

7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Livre. 8.50 Juste ciel. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodeurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Carnets de route. 13.25 Zappy end. Jeu. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Passé composé. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Le son des choses. 21.05 Fiction. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.15 Music-Special. 11.10 Ratgeber: Recht, Geld, Arbeit. 11.45 Kinder-Club. 12.05 Regionaljournale. 12.22 Meteo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Was koche ich für mich mich allein? 15.05 Auch im Altersheim isst man mit den Augen. Zu Besuch im Dominikushaus in Riehen. 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournale. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Ihr Musikwunsch. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Ratgeber Reprise. 21.00 Sport live mit Berichten von der Eishockeymeisterschaft. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RTN

8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash. 10.03 L'invité. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 De choses et d'autres. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.30 Magazine Info. 12.55 Flashwatt. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flashinfos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 Magazine des chorales. 19.00 Magazine classique. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

Demain mercredi, la Saint-Valentin et son cortège de fleurs

Ou à la mairie...

La fête de l'Amour sera de retour demain 14 février, pour le plus grand bonheur des fleuristes. De nombreux couples ont choisi ce 14 février pour se marier, à l'instar du chanteur Prince. Les amoureux les plus branchés se retrouveront sur le «site de l'amour» aménagé sur Internet pour la Saint-Valentin.

Les origines de la Saint-Valentin remontent au début de l'ère chrétienne, voire à la Rome antique. Mais la fête des amoureux n'a acquis son statut actuel que récemment, sous l'impulsion notamment de commerçants en mal de bonnes affaires. La Saint-Valentin n'a été introduite officiellement dans les principaux pays d'Europe que peu après la Deuxième Guerre mondiale (en 1949 en Suisse).

En Suisse, les fleurs restent le cadeau par excellence. Depuis plus de 50 ans, les fleuristes attendent chaque année le 14 février en salivant. Les ventes y atteignent généralement un volume deux fois supérieur à celui d'un samedi normal, qui est le jour le plus profitable. A l'origine, c'est l'homme qui offrait un bouquet à son élue, mais dans ce domaine aussi le progrès de l'égalité des sexes a rétabli un certain équilibre.

Au Japon, la relation est inversée: la tradition veut que les femmes offrent du chocolat, suisse si possible, à l'homme qu'elles aiment. Les Nippones amoureuses peuvent dépenser des fortunes en produits chocolatiers, dont certains ont été créés spécialement pour l'occasion.

AMOUR VIRTUEL

Dans les pays anglo-saxons, l'échange de cadeaux et l'envoi de millions de cartes de vœux font partie intégrante de la Saint-Valentin. En Grande-Bretagne, des centaines de billets doux paraissent dans les quotidiens populaires, mais aussi dans des publications sérieuses comme le «Times» ou le journal des décideurs économiques, le «Financial Times».

Peut-être moins romantique mais aussi moins banal, les amoureux pourront cette année échanger leur flamme via le réseau informatique Internet. Le premier web dédié à la fête de l'Amour a été mis en place par une entreprise française. Ce «site de l'amour» propose notamment des tests et des jeux-concours. Une «boutique» virtuelle offre aux «cyber-lover» des séjours spéciaux tout à fait

réels à Venise, en Jamaïque ou des croisières gourmandes sur la Seine.

L'attrait commercial de la fête des amoureux n'a pas non plus échappé aux producteurs des Beatles. Le 14 février a été choisi pour lancer en Grande-Bretagne le nouveau «single» du groupe de Liverpool ressuscité. Il est vrai que le titre du morceau, «Real love», y invite.

Régulièrement, des stars choisissent le 14 février pour se marier. La vedette pop Prince le fera à Paris mercredi. A cette occasion, l'artiste dédicacera une symphonie, «Kamasutra», à sa dulcinée Mayte. Elton John avait lui aussi choisi la Saint-Valentin de 1984 pour s'engager pour la vie (en fait pour quatre ans finalement).

Plus original, le boxeur Mike Tyson avait lui divorcé de l'actrice Robin Givens un 14 février, en 1989. Dans la même veine, l'acteur-réalisateur Woody Allen recevra quatre ans plus tard de son ex-compagne Mia Farrow une carte contenant des brochettes et des couteaux. Il est vrai que le couple se disputait alors la garde de ses enfants devant la justice. Le gourou de Wall Street George Soros se souviendra longtemps du 14 février 1994, jour où il perdit la bagatelle de 600 millions de dollars sur les marchés financiers.

Historiquement non plus, la fête de l'Amour n'a pas toujours mérité son nom. Le 14 février 1929 à Chicago, les gangsters d'Al Capone massacraient sept membres du gang rival de Bugs Moran, événement qui entrera dans l'histoire sous le nom de «Massacre de la Saint-Valentin». La fatwa de l'imam Khomeiny frappant l'auteur des «Versets sataniques», Salman Rushdie, a elle aussi été émise le jour de l'amour, il y a sept ans. (ats)

A l'origine

Pratiques antiques et prêtre amoureux

La Saint-Valentin a des origines millénaires. Dans la Rome antique, le 14 février était consacré à la déesse Junon, conseillère et protectrice des femmes et du mariage. La fête était pimentée par une pratique originale: le jeu consistait à se pêcher un compagnon pour l'année en tirant un billet dans une urne.

Par la suite, le christianisme transforma les fêtes et coutumes païennes en festivités chrétiennes. Le 14 février devint jour de Saint-Valentin, en l'honneur d'un prêtre martyr sous le règne de Claude II le Gothique. Il fut condamné à mort par l'empereur pour avoir porté assistance aux chrétiens persécutés. Alors qu'il attendait son exécution, il s'éprit de la fille aveugle de son geôlier. Il lui rendit la vue par la puissance de sa foi. Malgré ce miracle, il fut décapité à Rome le 14 février, en l'an 270 de notre ère. Avant d'être supplicié, il écrivit à sa dulcinée un mot d'adieu signé «de ton Valentin». (ats)

CINÉMA

Festival de Berlin

Le 46e Festival du film de Berlin débutera jeudi. Jack Lemmon et Elia Kazan y recevront un Ours d'Or pour l'ensemble de leur carrière. Jusqu'au 26 février, la Berlinale propose près de 700 films, dont une rétrospective du cinéaste américain d'origine suisse William Wyler (1902-1981), qui avait notamment réalisé «Ben Hur» en 1959. Mais la section la plus attendue reste la compétition internationale. Elle réunit cette année vingt-neuf longs métrages, dont cinq seront projetés hors-concours. Dans la compétition proprement dite, qui propose quinze premières mondiales, l'Europe se taille la part du lion avec douze productions. Suivent l'Extrême-Orient et les Etats-Unis (5 chacun), l'Australie et la Tunisie (1 chacun). La Russie est la grande absente de la compétition officielle.

La Suisse est à nouveau présente en compétition, via une coproduction présentée par l'Allemagne: «Stille Nacht». Ce film, financé minoritairement par la Suisse, a été réalisé par l'acteur et cinéaste bâlois Dani Levy, 38 ans, établi à Berlin, qui s'est fait connaître des cinéphiles germanophones en 1986 avec son premier long métrage: la comédie «Du mich auch». Quelques années plus tard, il a réalisé «I was on Mars». Le film présenté à la prochaine Berlinale a coûté près de trois millions de francs. L'action se déroule durant la nuit de Noël à Berlin et à Paris et raconte la crise d'un couple qui vient de se séparer. Le jury de la compétition, présidé par le réalisateur russe Nikita Michalkov; la Suisse y est représentée par Christian Zeender, l'ancien chef de la Section cinéma de l'Office fédéral de la culture. (ats)

VENISE

Carnaval sur les cendres de la Fenice

Faisant contre mauvaise fortune bon coeur, les Vénitiens participent avec frénésie au traditionnel carnaval malgré le froid, la pluie et une grève des trains. Mais la fête de la Sérénissime est assombrie cette année par le souvenir de la destruction par le feu de la Fenice, probablement le plus bel opéra du monde. «Le carnaval servira cette année à mettre l'accent sur les nombreux problèmes qui assaillent Venise», a déclaré Alessandro Bressanallo, directeur artistique du carnaval, qui a commencé samedi avec le traditionnel défilé costumé et masqué. Il doit durer douze jours. (ats/reuter)

Créations en deux et trois dimensions à Arcane I

Un univers organisé

Deux expressions féminines se partagent les locaux de la Galerie Arcane I: celles de la Bâloise Ursula Salathé, peintre et graveuse et de la céramiste neuchâteloise Valentine Mosset.

Qu'elle travaille l'aquatinte rehaussée de collage ou la peinture acrylique, Ursula Salathé s'inspire unilatéralement du paysage, y compris urbain, sans cesse reconstruit. Qu'elle interprète dans des formes simplifiées, souvent cernées de fusain. Ses tonalités mineures ont la grande douceur des gris, ocre, terre, jaune d'où jaillit la lumière. L'un et l'autre, cerne et éclat lumineux, donnent à ses peintures une parenté avec le vitrail. Lorsqu'elle met en scène un parc, une maison, un arbre ou un projet de cité en adéquation avec l'environnement, l'artiste propose non seulement un dialogue entre urbanisme et nature, mais également un ordonnancement du chaos, un havre de quiétude à échelle humaine. C'est peut-être sa sensibilité typiquement féminine qui lui fait rechercher cet équilibre sécurisant aux couleurs de la terre, où

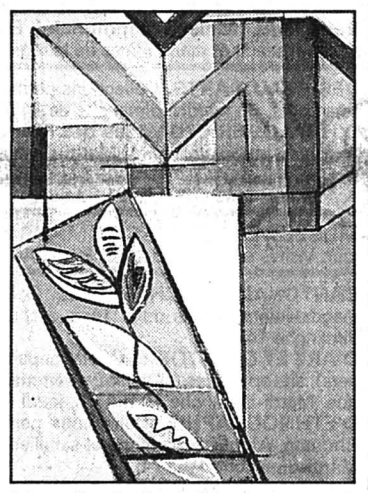

Ursula Salathé
Peinture acrylique, fusain. (sp)

chaque chose a sa place, comme dans le monde végétal.

Ursula Salathé est née à Bâle et s'y est formée aux Arts appliqués, puis à Rome. Elle travaille dans sa région natale et en Toscane et expose régulièrement depuis une vingtaine d'années.

En contre-point à ces architectures maîtrisées, Valentine Mosset apporte une présence humaine, en terre, par l'intermédiaire de personnages aux formes extrêmement lisses et dépouillées de superflu, présentés en foule compacte ou isolément. Sobre, le grès est travaillé avec l'élégance que sous-tend une technique parfaite. Valentine Mosset propose également des pièces associées aux blés, grain nourricier de l'humanité. Une série d'animaux imaginaires, de poissons volants, d'oiseaux, de petits temples inspirés de l'Orient – échantillonnage soigné des réalisations récentes de la céramiste – sont autant de belles sculptures de terre cuite. Elles témoignent du défi toujours à relever des céramistes, à savoir sortir de l'objet utilitaire et artisanal d'art, pour entrer dans la pure création artistique, tant il est vrai que les plus vieux métiers – verrier, tisserand, potier – ont du mal à se positionner à côté de la création picturale et plastique. (SG)

● **Neuchâtel, Galerie Arcane 1, jusqu'au 24 février**

Au marché cette semaine

Les noix exotiques

Parce qu'elles sont riches en magnésium et en fibres (62% de lipides acides gras monoinsaturés), les noix de cajou et de pékan sont bénéfiques pour la santé cardio-vasculaire.

Ce ne sont pas les seules noix exotiques, mais ce sont celles que l'on trouve le plus facilement en Europe. Il existe aussi, dans la catégorie des noix exotiques (de Cola, d'Arep, de Para et les Macadamia). Provenant d'Inde ou du Nouveau Monde, on en consomme assez peu de ce côté-ci de l'Atlantique.

La noix de cajou est le fruit de l'anacardier, un arbre originaire de l'Amazonie, mais aujourd'hui largement répandu dans toutes les zones tropicales. C'est un bien curieux fruit dont le pédoncule, charnu, juteux, vivement coloré de jaune ou de rouge, forme la «pomme de cajou» que l'on consomme cuite ou crue. De cette petite poire émerge une partie de la noix. L'amande se camoufle sous une pellicule grise, souple et résistante, qui contient un suc rougeâtre. Ce baume résineux, âcre et caustique, explique la nécessité de griller les noix de cajou avant de les consommer. C'est d'ailleurs sous cette forme, salée et apéritive, qu'on les retrouve sur nos tables.

La chair blanche de la noix du Brésil, ou noix de Para, rappelle celle de la noix de coco tant par sa saveur que par sa texture. Anguleuse, à trois ou quatre faces, sa coquille brune est épaisse et comme «froncée». Ces noix sont en fait les graines contenues dans d'énormes melons. Ils sont mûrs dès l'automne, mais il faut pourtant attendre le mois de décembre pour les récolter, c'est-à-dire quand ils tombent de l'immense arbre de Para, qui peut atteindre 45 mètres de hauteur.

Le pacanier appartient à la même famille que notre noyer commun. Ses fruits, les noix de Pékan (ou noix pacanes) ressemblent fort aux noix européennes.

(ap)

MOTS-CROISÉS No 772

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2		■						■		
3									■	
4						■				
5			■							
6				■		■				
7							■			
8					■			■		
9		■						■		
10				■						

Horizontalement: 1. Pour lui faire plaisir, envoyez-le au tapis... 2. Place de jeu - Règle. 3. Quelle blague! 4. Lieu de travail - Table d'exposition. 5. Pointe de vis - Ecervelé. 6. Flapi - Moule de poterie. 7. Petits diables malicieux - Passager dans l'arche. 8. Roc dans l'eau - Muettes - Pronom personnel. 9. Pas chagrin du tout - Gouttes de sang. 10. Artère parfois bruyante - A partager avec prudence...

Verticalement: 1. On ne trouve pas mieux pour mettre en bonne voie. 2. Lutte finale. 3. Ancienne langue hindoue - Rideau parfois de fer. 4. Prénom féminin - Indication de lieu. 5. Progéniture - Manière d'avoir. 6. Il en raconte, des bonnes histoires! - Arbre à laxatif. 7. Chant de reconnaissance - Supprime une longue suite. 8. Matières vivantes. 9. Note - On peu partir sans la laisser. 10. Le contraire de l'expansion.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 771:

Horizontalement: 1. Guérillero. 2. Me - Cor. 3. Allopathie. 4. Fiole - Ré. 5. Fêter - Aval. 6. In - Rance. 7. Dota - Lie. 8. Ebéniste . 9. Ur - Ver - Et. 10. Représenté.**Verticalement:** 1. Graffiteur. 2. Lien - Brè. 3. Eclôt - De. 4. Oléron. 5. Impérative. 6. Léa - Nases. 7. Trac - Tre. 8. Echevelé. 9. Roi - Et. 10. Oreillette.

ROC 567

Bloc'nat

Navigation à vue de nez

Pour jouer les voyageurs, le pigeon fait appel à un sens aigu de l'orientation. Relâché dans un endroit inconnu, il rentre au gîte avec précision. L'explication jusqu'alors favorisée postulait un recours au champ magnétique terrestre: le cerveau des pigeons recèle des cristaux de magnétite, dont les changements de position sont perçus par l'oiseau. Des repères magnétiques devaient donc permettre au pigeon de «calculer» sa position et déduire la direction à suivre pour rejoindre le QG. Cette prépondérance du sens magnétique semblait prouvée par les problèmes des pigeons à s'envoler dans la bonne direction en cas de perturbations magnétiques dans l'atmosphère, ou lorsque des chercheurs les affublaient d'aimants sur la tête...

Or, des études récentes revalorisent une alternative disputée depuis vingt-cinq ans: les pigeons ne se situeraient pas vraiment au moment de leur lâcher et useraient surtout de leur... odorat pour choisir une route, se dirigeant à l'aide de senteurs familières (lesquelles: mystère!), comme les saumons retournant à leur rivière natale. Arguments? D'abord, le champ magnétique terrestre est si irrégulier qu'il est une médiocre grille de coordonnées. Ensuite, chez les pigeons «brouillés» par aimant, qui ont l'envol hésitant quand on les libère loin de chez eux, le vrai problème est que le champ magnétique perturbe la réaction soulageant le stress du transport (des pigeons lâchés près de leur nid ont les mêmes errances quand bien même ils peuvent eux s'orienter par des repères visuels mémorisés). Et aussi: des pigeons à l'odorat anesthésié ont bien du mal à rentrer. D'autres, intacts, s'orientent à l'évidence selon une odeur qu'on leur a appris à reconnaître. Etc... Mais le sens magnétique et celui de la position du soleil n'en sont pas moins pour le pigeon d'utiles boussoles pour garder le cap.

(La Recherche, fév. 96/jlr)

CINÉMAS

PRÊTE À TOUT (de G. Van Sant avec N. Kidman), 16 ans, mardi à 20 h 30.	**LA CHAUX-DE-FONDS ABC** ✆ (039) 23 72 22
DEAD MAN (de J. Jarmush avec J. Deep), 16 ans, tous les jours à 17 h 30 en V.O. **STRANGE DAYS** (de K. Bigelow avec R. Fiennes), 18 ans, tous les jours à 20 h, mercredi aussi à 14 h 30.	**CORSO** ✆ (039) 22 13 77
ESPRITS REBELLES (Dangerous Minds), (de J. N. Smith avec M. Pfeiffer, G. Dzundza, C. B. Vance), 12 ans, tous les jours à 18 h, 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 30.	**EDEN** ✆ (039) 23 13 79
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	**PLAZA** ✆ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 45. **SABRINA** (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, tous les jours à 20 h 15.	**SCALA** ✆ (039) 22 13 66
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	**NEUCHÂTEL APOLLO 1** ✆ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	**APOLLO 2** ✆ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	**APOLLO 3** ✆ (038) 28 10 33
ESPRITS REBELLES (de N. Smith avec M. Pfeiffer), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h, 20 h 30.	**ARCADES** ✆ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, toutes les séances en V.O.	**BIO** ✆ (038) 28 10 55
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15.	**PALACE** ✆ (038) 28 10 66
BABE LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 45. **STRANGE DAY** (de K. Bigelow), 18 ans, tous les jours à 20 h.	**REX** ✆ (038) 28 10 77
LES TROIS FRÈRES (de et avec Les Inconnus), pour tous, tous les jours à 15 h. **SABRINA** (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, tous les jours à 17 h 30 et 20 h 15.	**STUDIO** ✆ (038) 28 10 88
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (de E. Chatiliez avec M. Serrault), 12 ans, mardi à 20 h 30.	**COUVET COLISÉE** ✆ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	**SAINT-IMIER ESPACE NOIR** ✆ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	**TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE** ✆ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	**BÉVILARD PALACE** ✆ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	**LE NOIRMONT CINÉLUCARNE** ✆ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	**LES BREULEUX LUX**

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: fermé jusqu'au 23 février pour cause d'entretien. **CÉSAR'S DISCOTHÈQUE:** vendredi et samedi, 22 h-4 h. **CONNAISSANCE DU MONDE:** «Splendeurs de la Provence», par Louis Panassié, M.I.H., à 16 h et 20 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. **DISCOTHÈQUE LE CLUB:** lundi à mercredi, jusqu'à minuit. **SPECTACLE:** Sol, Casino, à 20 h 15.	**LE LOCLE**
DÉBAT PUBLIC: «Une exposition nationale - Pour qui? Pour quoi?», animé par Max Frenkel, Aula des Jeunes-Rives, à 20 h.	**NEUCHÂTEL**

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ✆ 23.10.17. **PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE:** ✆ 23.10.17. **HÔPITAL:** ✆ 272.111 **CLINIQUE LANIXA:** ✆ 200 400.	**LA CHAUX-DE-FONDS (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, Grande-Rue 38, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ✆ 117 **PERMANENCE MÉDICALE:** ✆ 31.10.17. **HÔPITAL:** ✆ 34.11.44	**LE LOCLE (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ✆ 25.10.17 **HÔPITAUX:** Cadolles, ✆ 22.91.11; Pourtalès, ✆ 27.11.11; Providence, ✆ 20.31.11.	**NEUCHÂTEL (038)**
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24.24.24 **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** Landeyeux, ✆ 53.34.44	**VAL-DE-RUZ (038)**
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ✆ 63.25.25 **AMBULANCE:** ✆ 117	**VAL-DE-TRAVERS (038)**
PHARMACIE D'OFFICE: ✆ 111. **HÔPITAL:** ✆ 422.422 **URGENCE ET AMBULANCE:** ✆ 422.360 **MÉDECIN DE SERVICE** (Saint-Imier et Haut-Vallon): ✆ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	**SAINT-IMIER (039)**
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ✆ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ✆ 44.10.10	**COURTELARY (039)**
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ✆ 97.17.66; Dr de Watteville, ✆ 97.11.67	**CORGÉMONT (032)**
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ✆ 97.24.24	**SONCEBOZ (032)**
PHARMACIES: H. Schneeberger, ✆ 97.42.48; J. von der Weid, ✆ 97.40.30 **MÉDECINS:** Dr Graden, ✆ 97.51.51; Dr Meyer, ✆ 97.40.28; Dr Geering, ✆ 97.45.97.	**TRAMELAN (032)**
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ✆ 51.12.03 **HÔPITAL:** ✆ 51.13.01. **AMBULANCE:** ✆ 51.22.44 **MÉDECINS:** Dr Rossel, ✆ 51.12.84; Dr Meyrat ✆ 51.22.33; Dr Anker, ✆ 51.22.88.	**SAIGNELÉGIER (039)**
MÉDECIN: Dr Bosson, ✆ 53.15.15.	**LE NOIRMONT (039)**
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ✆ 54.17.54.	**LES BREULEUX (039)**
INTOXICATION: En cas d'urgence, ✆ (01) 251.51.51. **POLICE SECOURS:** ✆ 117. **FEU:** ✆ 118. **LA MAIN TENDUE:** ✆ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. **DES JEUNES:** Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. **LUDOTHÈQUE.** Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	**LA SAGNE**
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. **DES JEUNES:** M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. **LUDOTHÈQUE:** Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	**LE LOCLE**
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. **DES PASTEURS:** Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	**NEUCHÂTEL**
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	**LES GEN.s/COFFRANE**
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. **LUDOTHÈQUE:** Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	**COUVET**
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	**FLEURIER**
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. **LUDOTHÈQUE + BJ:** mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	**SAINT-IMIER**
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	**VILLERET**
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. **LUDOTHÈQUE:** Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	**TRAMELAN**
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. **JEUNESSE:** collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	**COURTELARY**
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	**LES BOIS**
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	**LE NOIRMONT**
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	**LES BREULEUX**
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	**SAIGNELÉGIER**
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	**DELÉMONT**

MUSÉES

PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jsuqu'au 18.2.96. **INTERNATIONAL D'HORLOGERIE.** «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. **DES BEAUX-ARTS.** Collections permanentes (artistes locaux – Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier –, collection Junod – Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine –, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. **D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER.** Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	**LA SAGNE**
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. **D'HORLOGERIE (Château des Monts).** Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. **MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES.** Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ✆ 039/31 89 89.	**LE LOCLE**
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ✆ 038/53 40 77.	**CERNIER**
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. **D'ART ET D'HISTOIRE.** Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. **D'ETHNOGRAPHIE.** Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «Naïf, mon œil», jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 10-17 h. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. **VILLA LARDY.** Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ✆ 038/20 79 20.	**NEUCHÂTEL**
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. **DE L'AREUSE.** Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	**BOUDRY**
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ✆ 038/63 30 10.	**TRAVERS**
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	**LE NOIRMONT**

GALERIES

J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. **DU MANOIR.** René Duvillier, jusqu'au 24 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. **VILLA TURQUE.** Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ✆ 039/223 131. **SONIA WIRTH-GENZONI.** De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. **UBS.** Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. **ECOLE CLUB MIGROS.** O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. **DU PEYROU.** Georges Piaget, sculptures et collages, jusqu'au 22.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. **CENTRE D'ART NEUCHÂTEL.** «Sophie et Babette», jusqu'au 17.3. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. **AMIS DES ARTS.** Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. **ARCANE 1.** Ursula Salathe, peinture, Valentine Mosset, céramique, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. **ARCANE 2.** Logovarda, peinture, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. **HOME CLOS-BROCHET.** Marie-France Guerdat, cuirs, jusqu'au 10.3. Tous les jours 14 h-18 h.	**NEUCHÂTEL**
2016. Blanc invite Jaspar, peinture, jusqu'au 18.2. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	**HAUTERIVE**
COÏ. France Giovannoni-Berset, gravures, craies, encres, dessins, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	**PESEUX**
M.-L. MULLER. Laurent Chabolle, sculpture. Jusqu'au 25.2. Jeudi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	**CORMONDRÈCHE**
JONAS. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	**PETIT-CORTAILLOD**
NUMAGA. Mindy Dubin, Philippe Proutheau, peinture, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	**AUVERNIER**
CHÂTEAU. Stella Challandes, peinture, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 8-22 h.	**VAUMARCUS**
LE LOUVERAIN. Sabine Spring, peinture, jusqu'au 29.2.	**LES GENEVEYS-S/COFFRANE**
TILLEUL. Veralli, peinture, jusqu'au 18.2. Jeudi-vendredi 17-20 h, samedi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	**MOUTIER**
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Les peintres d'Erguël, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14-18 h.	**SAINT-IMIER**
PAUL-BOVÉE. Veroga Morais, peinture, jusqu'au 25.2. Vendredi-dimanche 15-19 h.	**DELÉMONT**
SOLEIL. Gravures de l'atelier de Moutier, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 9-23 h.	**SAIGNELÉGIER**

VIE POLITIQUE

Propriétaires, locataires, non à la LVAL

Les 9 et 10 mars 1996, le peuple neuchâtelois se prononcera sur l'assouplissement de la loi limitant la mise en vente d'appartements loué. (LVAL).

Un communiqué provenant des milieux immobiliers a paru dans la presse avec le titre trompeur «Oui à la liberté du locataire». Ce libellé mensonger détermine les députés des partis Ecologie et Liberté et POP à dire à la population que la défense des intérêts des locataires et des propriétaires exige un non décidé à la modification de la loi.

Dans notre canton la plupart des propriétaires visent simplement à davantage de tranquillité en achetant leur appartement ou leur maison. Ainsi évitent-ils les pressions des gérants peu scrupuleux ou des spéculateurs de l'immobilier.

L'habitat est un bien de première nécessité et pourtant une minorité de propriétaires cherche à faire de la surenchère sur ce bien.

La loi actuelle a démontré son bien-fondé en empêchant la spéculation effrénée qui a été le fait de cette frange de propriétaires. C'est pourquoi il s'impose de dire non à sa modification.

Pour éviter les pressions sur les locataires qui ne veulent pas acheter leur logement et pour que les propriétaires honorables puissent le rester, nous avons refusé cette modification lors du débat au Grand Conseil.

C'est pour les mêmes raisons que nous avons participé avec les socialistes, les syndicats et surtout l'ASLOCA (Association des locataires) au référendum lancé pour permettre au peuple de se prononcer à ce sujet.

Les députés écologistes
et popistes
du Grand Conseil
neuchâtelois

Non à la liberté des propriétaires d'exploiter les locataires

Dans son édition du 3 février 1996, votre journal a relaté la prochaine constitution d'un comité visant à défendre la modification de la loi limitant la mise en vente d'appartements loués (LVAL), contre laquelle un référendum a abouti et au sujet de laquelle le peuple neuchâtelois va devoir en conséquence se prononcer les 9 et 10 mars prochain.

Constitué exclusivement de représentants des milieux immobiliers, ce comité ne s'est pas moins mobilisé derrière le slogan étonnant de: «Oui à la liberté du locataire». Par ce slogan, ce comité cherche de toute évidente à tromper le corps électoral neuchâtelois, comme certains avaient d'ailleurs déjà essayé de le faire en 1992, lors d'une campagne de votation consécutive à un premier référendum similaire. S'ils avaient un minimum de rigueur et de courage intellectuel, les fondateurs de ce comité auraient en effet proclamé «Oui à la liberté du propriétaire», ou mieux encore «Oui à la liberté d'exploiter le locataire». Les premiers arguments invoqués par ce comité pour justifier sa constitution sont en effet suffisamment mensongers pour que l'on puisse comprendre ses véritables intentions.

Contrairement à ce qu'affirme ce comité, la législation du canton de Neuchâtel sur la vente d'appartements loués est en effet très souple. Elle n'interdit pas les ventes de ce type, mais les soumet à autorisation, par ailleurs seulement dans les communes où il y a pénurie d'appartements. Très rares sont ainsi les locataires qui n'ont pas pu acquérir leur appartement alors qu'ils le souhaitaient, soi-disant librement. La modification législative contestée n'assouplit pas la LVAL, mais la vide en réalité de toute sa substance. C'est donc pour empêcher le retour des congés-ventes que les vrais défenseurs des locataires invitent à voter non à cette modification.

Pour l'ASCOLA Neuchâtel
Le président: Michel Bise

COMMUNIQUÉ

Brevets d'avocat, autorisation de pratiquer et nomination administrative

La chancellerie d'Etat communique:

Lors de récentes séances, le Conseil d'Etat a délivré le brevet d'avocat à Mme Anne Balzli, à Neuchâtel, Mme Magali Brahier, à Neuchâtel, M. Alain Jeanmonod, à Cortaillod, M. Julien Knoepfler, à Neuchâtel, M. Basile Schwab, à La Chaux-de-Fonds, et Mme Marie Tissot, à La Chaux-de-Fonds. Par ailleurs, il a autorisé M. Jean-Francis Rossat, à Féchy (VD), à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

Enfin, le gouvernement neuchâtelois a nommé M. René Danuser, à Neuchâtel, adjoint de direction à la caisse cantonale de compensation. (comm)

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

du 5 au 11 février 1996

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 2 et 74 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

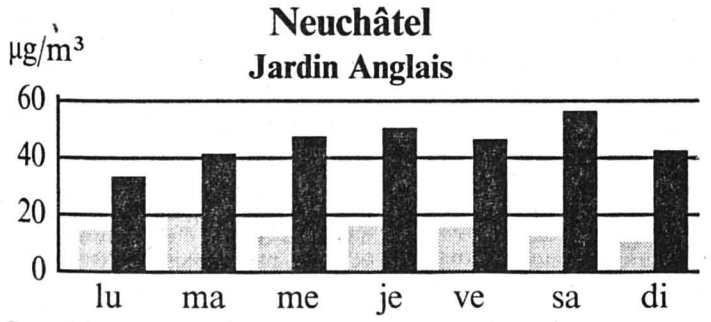

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 60 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

SO_2 (Dioxyde de soufre)
NO_2 (Dioxyde d'azote)

- µg/m³ = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO_2
- 80 = limite NO_2

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

FAITS DIVERS

Malvilliers

Conductrice blessée

Une automobiliste de Malvilliers, Mme M. G., circulait, hier à midi et demie, de Boudevilliers à Coffrane. Au lieu-dit Les Favargettes, elle a perdu la maîtrise de son véhicule qui dévia sur la droite pour heurter un arbre en bordure de la chaussée. Blessée, la conductrice a été transportée à l'hôpital par ambulance.

Neuchâtel

Auto contre bornes

M. J.-P. P., de Cornaux, circulait route des Gouttes-d'Or en direction ouest, hier à 17 h 30. Peu avant l'immeuble Nº 50, alors qu'il roulait derrière un camion, il s'est déplacé sur la gauche où il heurta deux bornes métalliques jaune et noir signalant le passage de sécurité au centre de la chaussée. Dégâts.

Travers

Feu de cheminée

Onze pompiers sont intervenus rue Sandoz 30 pour un feu de cheminée, hier à 9 h 30. Le sinistre a été circonscrit très rapidement au moyen de poudre. Peu de dégâts.

Buttes

Auto contre mur

Dimanche à 19 h, M. M. P., d'Yverdon-les-Bains, circulait de Fleurier à Sainte-Croix. Dans le village de Buttes, dans une courbe à gauche, peu après l'Hôtel de la Cloche, il a perdu la maîtrise de son auto qui est sortie de la route à droite pour terminer sa course contre le mur d'une propriété. Dégâts.

Le Pâquier

Perte de maîtrise

Un automobiliste de Grande-Bretagne, M. D. A., circulait des Bugnenets au Pâquier, hier à 17 heures. A l'entrée de la forêt, au lieu-dit «La Vieille-Môle», il a perdu la maîtrise de son véhicule sur la route enneigée, lequel a zigzagué dans la descente, quitté la route à droite, pour terminer sa course contre un arbre. Dégâts.

Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
© (039) 210 210 Rédaction
© (039) 210 310 Administration
Fax: Rédaction 039 - 210 360
Tirage contrôlé (REMP) 28.143 ex.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds © (039) 210 410
Le Locle © (039) 311 442

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Irène Brossard, André Koller, Mehdi Cherif
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja, Pierre-François Besson, Christiane Meroni
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Eggler, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi.
2 Tim. 4.7

Et la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées en Jésus-Christ.
Phil. 4. 7

Madame Gertrude Moor-Sammt
Madame Madeleine Guillod Moor et famille à Sugiez
Madame Cécile Mühlematter-Moor et famille à La Chaux-de-Fonds
Madame Daisy Moor-Clémence à Bienne

ainsi que les familles Trolliet, Winkler, Sammt, parentes et amies ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice MOOR

leur époux, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami enlevé dans sa 77e année.

SAINT-IMIER, le 12 février 1996.

le culte sera célébré à la collégiale de Saint-Imier, mercredi 14 février à 14 h.

Prière de ne pas faire de visites et pas de fleurs.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE MOUVEMENT DES AÎNÉS DE SUISSE ROMANDE
a le regret de faire part du décès de

Monsieur Marc GUIGNARD

son fondateur et ancien directeur

Nos membres garderont un souvenir ému et reconnaissant de son travail de pionnier et de son enthousiasme communicatif.

22-382564

Quand les forces et la vie abandonnent une maman, il reste tant de souvenirs...
Que ce n'est pas la mort, mais une délivrance, au-delà des souffrances et de tous soucis, c'est l'ultime et doux repos.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, parents et alliés de

Madame Rolande HADORN
née HIRT

ont la tristesse de faire part de son décès survenu dimanche, dans sa 75e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 février 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 14 février, à 14 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille:
Mme Monique Sandoz-Hadorn
rue du Tertre 9

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'AMICALE DU DOUBS
a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur André DONZÉ

membre fondateur et ami sincère, dont elle gardera le meilleur souvenir.

132-783286

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Repose en paix.

La famille et les amis de

Mademoiselle Marceline FALLET

ont la tristesse de faire part de son décès survenu dimanche dans sa 78e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 février 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 14 février à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix.

La famille et les amis de

Monsieur Henri TRIPET

ont la tristesse de faire part de son décès survenu samedi dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 février 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 14 février à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Pour adresse: M. Roland Tripet
Fritz-Courvoisier 24

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Trésors de l'archéologie neuchâteloise (III*)

Les plus vieilles roues du monde

Avançant au pas dans une file bientôt bloquée, l'automobiliste d'aujourd'hui retrouve parfois, à son insu, le rythme lent et cahotant des chars neuchâtelois ou zurichois d'il y a 48 siècles. Combien savent, en effet, que la roue omniprésente serait une invention aussi bien asiatique qu'européenne, et qu'il n'est pas possible de déterminer quelle contrée influença l'autre – à moins qu'il n'y ait eu deux zones d'innovations indépendantes l'une de l'autre. Ce sont des réflexions qui viennent à l'esprit face à la belle roue de char exhumée en 1987 au cœur d'un village préhistorique, à Saint-Blaise, et de surcroît (de telles rencontres ne s'inventent pas), en construisant une autoroute.

Par **Michel EGLOFF**
conservateur du Musée cantonal neuchâtelois d'archéologie et archéologue cantonal

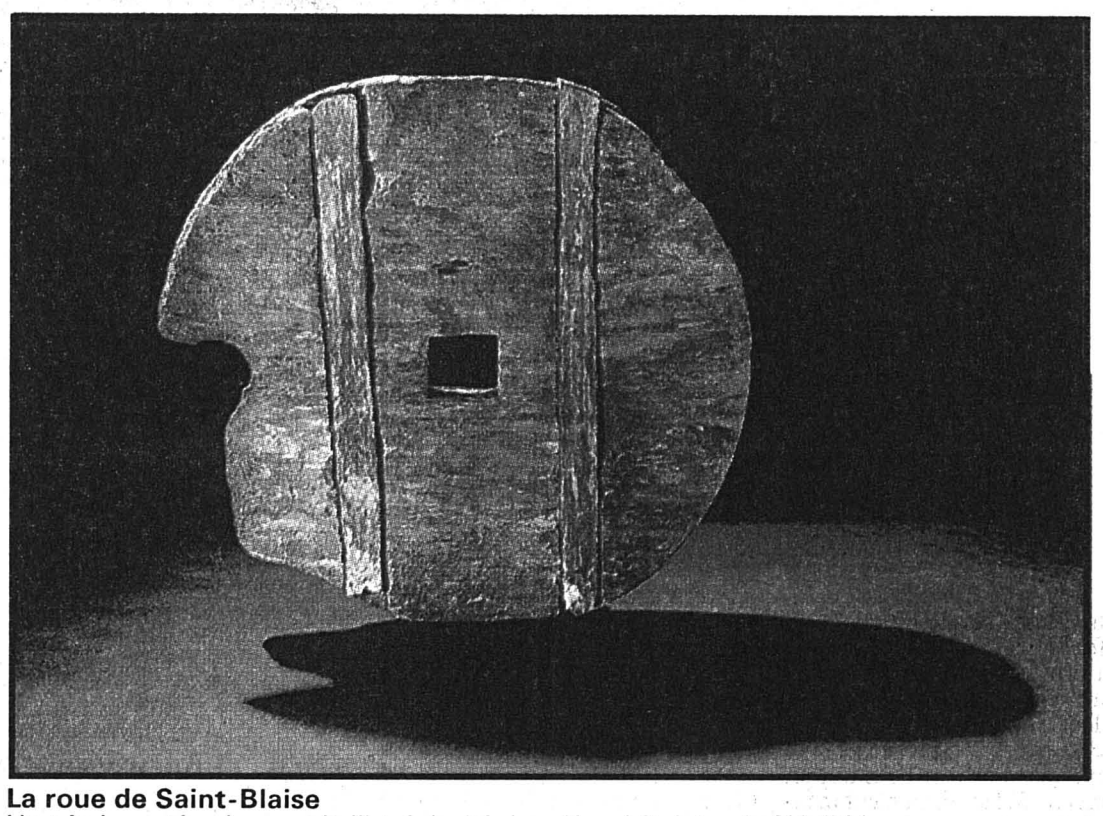

La roue de Saint-Blaise
Un très beau témoignage de l'ingéniosité des «Neuchâtelois» du Néolithique.
(Photo Musée cantonal d'archéologie – Y. André)

Examinons attentivement l'objet retrouvé au pied de la ligne du chemin de fer Berne-Neuchâtel, en plein «fumier lacustre» (terme par lequel on désigne les débris végétaux conservés sur un site de l'âge de la pierre ou du bronze, grâce à l'humidité de la nappe phréatique). Il s'agit d'un disque en bois d'érable, d'un diamètre de 42 cm environ, d'une épaisseur maximale de 5,4 cm, percé d'un trou central carré, muni de deux listes de renforcement en frêne. La roue n'est plus tout à fait neuve, bien sûr, ce qui explique quelques irrégularités du contour. De surcroît, elle a subi l'atteinte du feu. Néanmoins, on ne peut qu'exprimer une respectueuse surprise face à ce vestige porteur d'informations multiples:

Le choix des bois utilisés, tout d'abord; homogène et résistant, l'érable est un matériau idéal pour ce type d'utilisation (comme aussi pour la fabrication de récipients et, de nos jours, pour celle des spatules de cuisine); bois souple, le frêne aux longues fibres se prêtait le mieux du monde à la consolidation du disque menacé de fissures; rappelez-vous les skis de votre enfance!

– la technique d'assemblage, qui n'est autre que la queue d'aronde; autrement dit, la rainure dans laquelle furent chassées à force les traverses en frêne présente un profil trapézoïdal, l'ouverture supérieure étant plus étroite que la base; enfoncées à partir d'une extrémité des rainures ainsi aménagées, les pièces complémentaires devenaient solidaires de l'ensemble et ne pouvaient plus s'en détacher;

– carré, l'emplacement du moyeu indique clairement que les deux roues tournaient en même temps que l'axe qui les reliait.

UN TÉMOIGNAGE D'INGÉNIOSITÉ

Voilà plus d'un témoignage d'ingéniosité: choix des meilleurs matériaux possible, assemblage en queue d'aronde. Le fait que les roues n'aient pu tourner indépendamment l'une de l'autre, par contre, devait rendre les virages quelque peu scabreux; la caisse du char était probablement réunie aux «bogies» primitifs par un système de suspension nécessitant des lanières de cuir. La quête de parallèles, tâche fondamentale de l'archéologie, montre que **toutes** les roues néolithiques de Suisse (on en connaît à peine une douzaine de spécimens fragmentaires, répartis sur les rives des lacs de Neuchâtel, Bienne, Zurich et Egolzwil LU) sont construites en érable, bois auquel s'ajoute, le cas échéant, le frêne; leurs diamètres sont compris entre 42 et 68 cm; de surcroît elles datent toutes du XXVIIIe siècle avant notre ère; à la rigueur, du siècle suivant.

PALME D'ÉLÉGANCE

S'il y avait un défilé d'élégance, nul doute que la roue de Saint-Blaise remporterait la palme. Mais aucun char complet ne nous est parvenu, ce qui contraint à des reconstitutions comportant évidemment une part de risque. L'étude des chars rustiques actuels du Pays basque, du Portugal, d'Irlande par exemple conduit au véhicule que l'on a pu voir rouler sur le rivage de Wollishofen lors de l'exposition «Pfahibauland». Le modèle à deux roues prédominait, sans exclure la possibilité de chars à quatre roues, ainsi que le suggère la découverte réalisée en ville de Zurich lors de la construction de l'immeuble «Ringier»: trois roues conservées (en mauvais état, certes, mais suffisant pour que puissent y être contrôlées toutes les «normes standard» évoquées ci-dessus, ainsi qu'un axe en frêne. Une autre proposition de reconstitution, à ne pas exclure d'emblée, consiste à fixer le bloc roues-moyeu à deux axes de bois divergents assemblés en V, ce qui transformait le fardier en trique-balle.

UN CONTEXTE PARTICULIER

Le contexte où apparaissent les roues européennes n'est nullement indifférent. On se trouve à l'époque de la civilisation dite «de la Céramique cordée», vers la fin du Néolithique («nouvel âge de la Pierre», ou «âge de la Pierre polie», par opposition au Paléolithique, terme qui se réfère aux débuts du façonnage de ce matériau). Le Néolithique correspond à l'acquisition et aux premiers développements de deux techniques plus fondamentales qu'un simple perfectionnement du travail des roches dures: l'agriculture et l'élevage. Autrement dit, en certaines régions de la planète, l'homme invente ou emprunte des types de ressources alimentaires qui font du prédateur qu'il était (chasseur, cueilleur) un producteur assurant à la sueur de son front le renouvellement de ses stocks de céréales et de viande.

Parallèlement à ce phénomène, sensible dès le 7e millénaire au Proche-Orient, on assiste à la multiplication et à l'extension des échanges, à la généralisation des premiers villages, à l'apparition de la poterie qui permet de conserver des provisions à l'abri des rongeurs. Parallèlement aux lames de haches en pierre polie favorisant défrichement et mise en œuvre du bois, les pointes de flèches et couteaux en silex taillé se maintiennent, ils persisteront même au début de l'âge du Bronze.

«RÖSTIGRABEN» NÉOLITHIQUE...

Deux courants principaux, partis tous deux d'Orient, vont atteindre la Suisse au cours du 5e millénaire: l'un suivant les rivages méditerranéens, puis l'axe rhodanien ou les cols alpins; l'autre cheminant le long du Danube. Ce sont donc deux formes différentes du Néolithique qui s'implanteront dans notre pays: traditions architecturales, modes d'ensevelissement, formes des vases et des outils ne seront pas identiques selon qu'on habite Neuchâtel ou Schaffhouse. Avec un peu de hardiesse, on peut même admettre que les langues (dont, évidemment, aucune trace identifiable ne subsiste) devaient être différentes les unes des autres. Voilà donc l'origine de contrastes encore sensibles entre nos régions, devenues paysannes par la grâce d'inventions transmises selon des voies séparées.

Ces cultures se développeront au cours des siècles suivants sans subir d'influence extérieure notable – sinon vers 2700 avant notre ère, lorsque la civilisation de la Céramique cordée, d'origine vraisemblablement est-européenne, s'installe sur les rives des lacs de Zurich, puis de Bienne et de Neuchâtel. Vases ornés de décors obtenus grâce à l'impression de ficelles dans l'argile humide; début de la métallurgie du cuivre (attesté mais très rarement, au 4e millénaire déjà); sépultures individuelles en position accroupie, sous tumulus (petits monticules artificiels): tels sont les traits nouveaux que l'on peut déceler. Parfois (le bois ne se conserve pas forcément), la roue s'ajoute à cet inventaire novateur.

Grâce à l'hygrométrie favorable des palafittes, des éléments de chars fort anciens ont pu subsister jusqu'à nos jours, alors qu'en d'autres lieux ils ont rapidement pourri. Sans vouloir engager un prétentieux concours d'ancienneté, on peut donc considérer les massives «roues suisses» encore dépourvues de bandage comme les plus anciennes qui soient conservées à ce jour – avec celles provenant des villes mésopotamiennes, ainsi que des tertres funéraires russes ou ukrainiens.

LES ROLLS DE L'ÉPOQUE

Quant à l'usage des véhicules,.. Nous avons peine à croire à l'entretien difficile d'un réseau de chemins de terre, alors que la pirogue s'avère être un moyen de transport parfaitement adapté à nos régions. Une suggestion: de tels chariots pouvaient-ils remplir une fonction religieuse, ou renforcer la notoriété d'un chef? Prestige! N'est-ce pas la raison d'être de certaines voitures actuelles fort coûteuses, trop rapides pour nos routes contrôlées? Rêvons un peu: le propriétaire d'une telle merveille pourrait se faire enterrer avec son trésor, dans l'attente des archéologues du futur. M.E.

* Voir aussi «Les dents de la grotte», L'Impartial du 12 décembre 1995, et «Des torrées de 15.000 ans», L'Impartial du 9 janvier 1996.

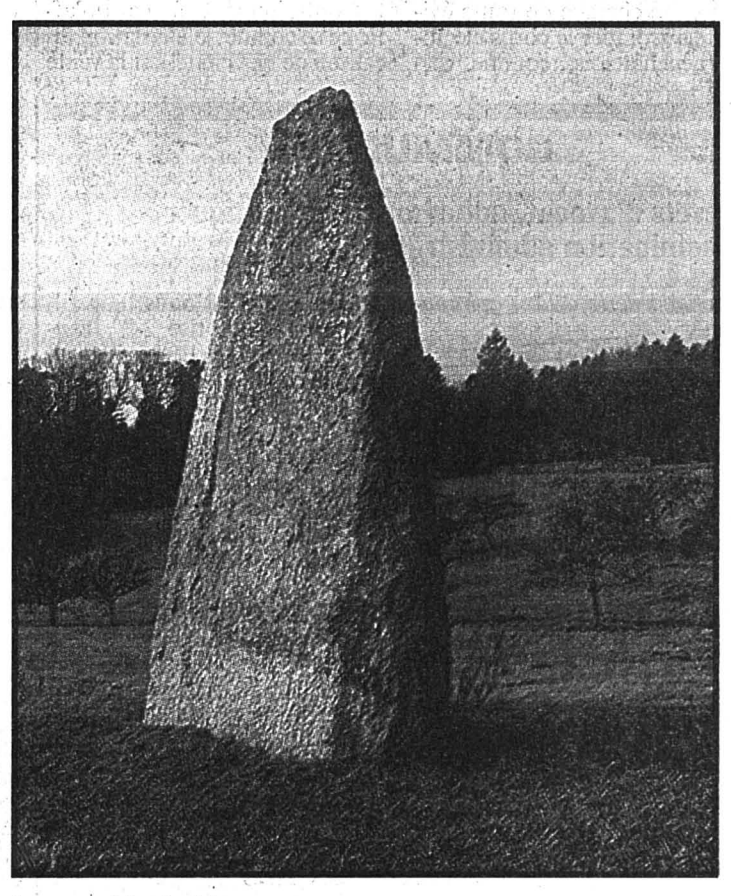

Le menhir de Vauroux
Un contemporain des premières roues.
(Photo Musée cantonal d'archéologie – Y. André)

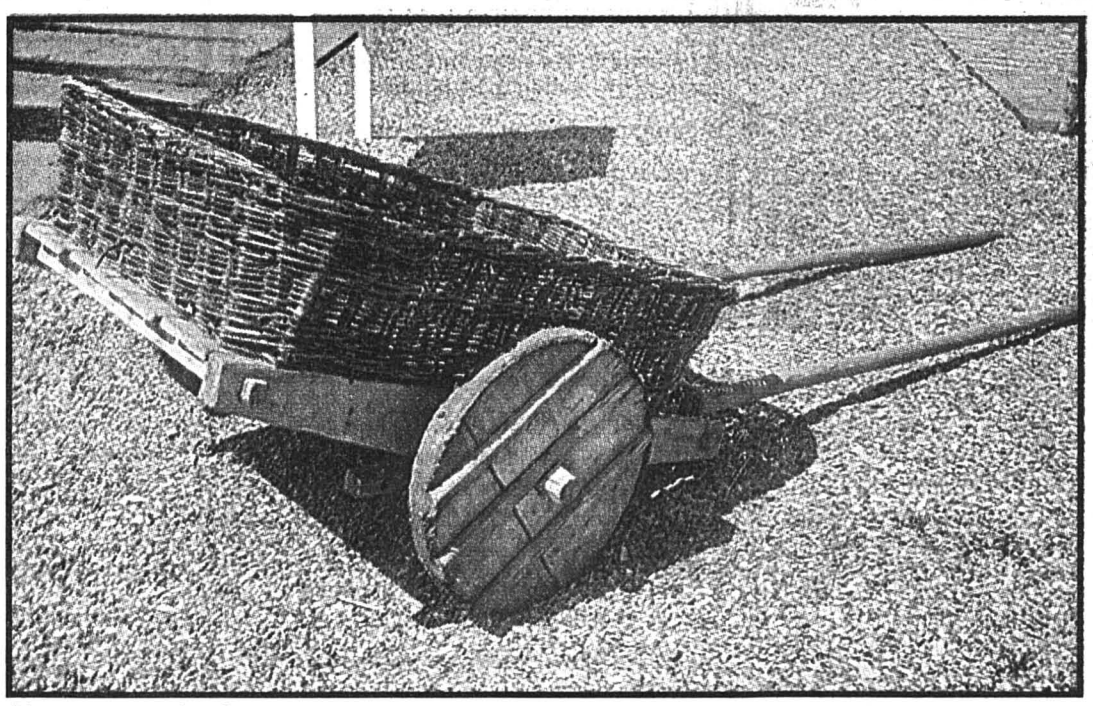

Char reconstitué
Le modèle à deux roues prédominait. (Musée cantonal d'archéologie)

QUELQUES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Des roues néolithiques analogues sont signalées aussi dans les marais du Federsee (Bade-Wurtemberg).

Sur les rives du lac de Neuchâtel, il en existe un spécimen encore, à Auvernier, sans oublier la roue No 2 de Saint-Blaise, qui comporte un fragment du moyeu carré. Chose curieuse, les trois exemplaires neuchâtelois sont profondément brûlés: accidentellement ou intentionnellement?

Quelques titres permettront de poursuivre la réflexion à ce propos:

– Egloff M., «La roue en Europe, du Néolithique à l'âge du Fer» (in: Mohen J.-P., éd «Le Temps de la préhistoire», Dijon, Archéologia, 1989, pp. 100-101);

– Schüle, B.A et al, «Das Rad in der Schweiz vom 3. Jt. vor Christus bis um 1850» (Zurich, Musée national suisse, 1989);

– Woytowitsch E., «Die ersten Wagen der Schweiz: die ältesten Europas» (Helvetia archaeologica, 61, 1985, pp. 2-45);

– Winiger J., «Das Spätneolithikum der Woeteohwoiz auf Rädern» (ibid, 71-72, 1987, pp. 78-109);

Le Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel abrite non seulement les trois exemplaires susmentionnés, mais également:

– une reconstitution de la célèbre roue en bronze découverte à Cortaillod (vers 1000 ans avant notre ère; coulée d'une seule pièce, pourvue de quatre rayons, d'une boîte d'essieu et, jadis, d'un bandage en bois);

– un moulage d'une roue de La Tène (Marin-Epagnier), du IIIe siècle av. J.-C., bel exemple des premières roues en bois cerclées d'un bandage de fer fixé à chaud.

Face à ce premier specimen, on se trouve vraiment «en pays de connaissances». On pourrait aisément confondre un tel chef-d'œuvre artisanal, sommet du métier de charron, avec les roues que l'on pouvait observer il y a quelques décennies sur nos chemins de campagne... avant qu'elles ne soient recyclées en clôtures de jardinets.

M. E.